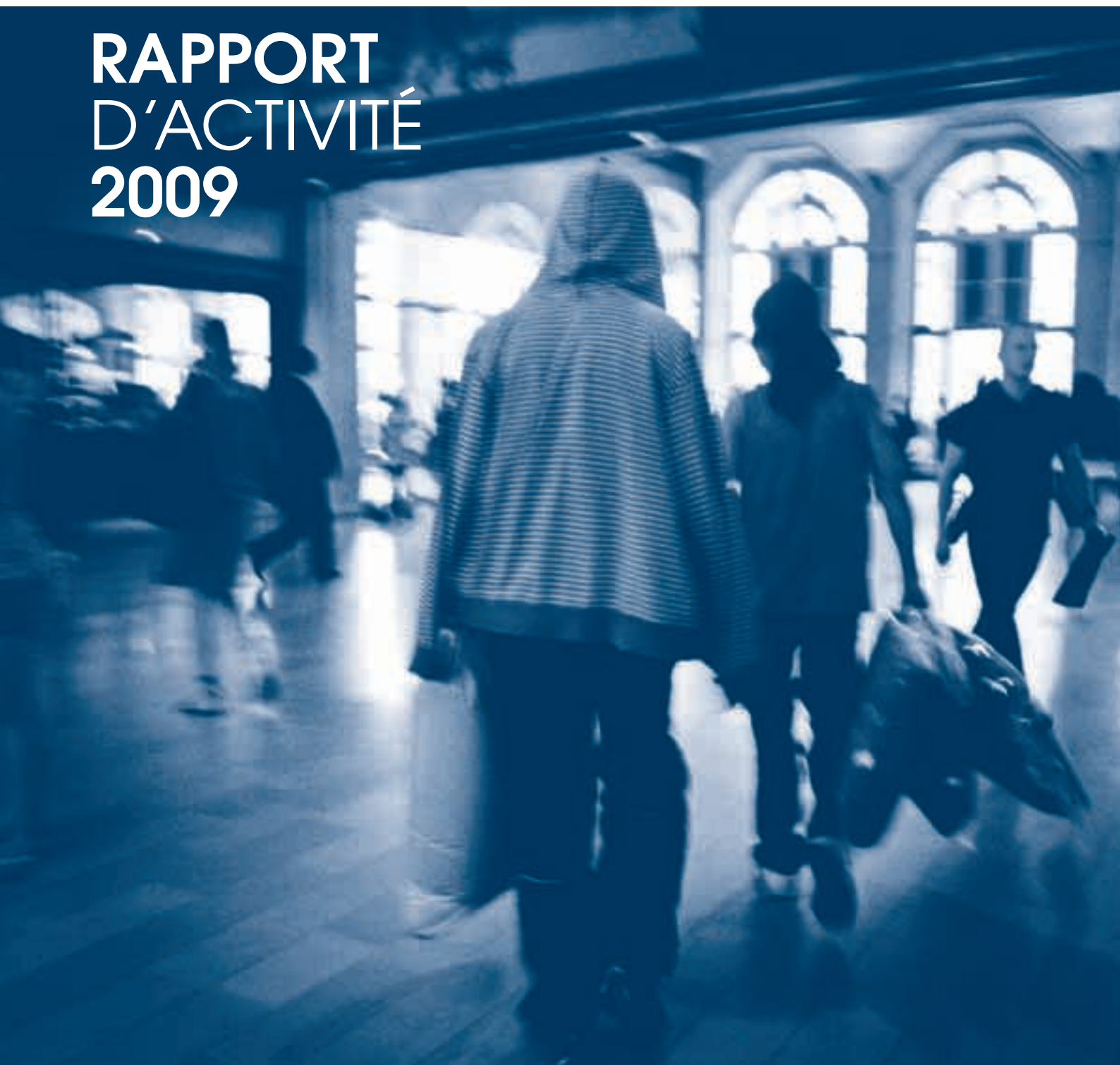


FRANCE
TERRE
D'ASILE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009



Le rapport d'activité 2009 montre une continuité dans les actions menées par France terre d'asile par rapport aux exercices précédents : plus d'un million de journées d'hébergement réalisées dans l'année ; 5 000 personnes prises en charge chaque jour ; des accompagnements spécialisés ; un plaidoyer constant et déterminé auprès des instances politiques nationales et européennes.

Cette activité est le résultat de l'implication des 450 salariés qui composent l'association, des centaines de bénévoles qui viennent y contribuer de manière organisée, du conseil d'administration et du bureau.

Qu'ils en soient tous ici très chaleureusement remerciés !

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes, aussi médiatisés qu'instrumentalisés. Ce qui impose, en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication vers l'opinion publique. Un exercice rendu de plus en plus difficile en cette période de crise mais absolument indispensable si notre société veut conserver un sens au mot droit et aux valeurs du vivre ensemble.

Pierre HENRY
Directeur Général

Sommaire

Editorial 3

I. Présentation générale et état des lieux 7

- Historique de France terre d'asile 8
- Les missions de France terre d'asile 11
- Le Bilan de l'asile en France et en Europe 12
- Activités des instances 17

II. Activités transversales et services centraux 23

- **La Direction Générale et le Secrétariat Administratif Général (DG/SAG)**
 - Bilan politique 2009 26
 - Le Bureau d'information France terre d'asile/UNHCR à Calais 28
 - Activités du service Europe / Etudes 30
 - France terre d'asile dans les médias 32
- **La Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRH-F)**
 - Bilan des ressources humaines 35
 - Activités du centre de formation 41
- **La Direction de l'Accompagnement et de l'Hébergement des Demandeurs d'Asile (DAHA)**
 - Activités de la DAHA 44
 - Le Service d'Assistance Sociale et Administrative - SASA 46
 - Le Kiosque Emmaüs / France terre d'asile 49
 - Le Service Hébergement pour Adultes Isolés - HAI 50
- **La Direction de la Protection des Mineurs Isolés Etrangers (DPMIE)**
 - Bilan de la DPMIE 52
 - La Plate-forme d'accueil pour les Mineurs Isolés Etrangers à Paris 56
 - Le Service d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers de Caen - SAMIE 58
 - Le Centre d'Accueil et d'Orientation pour les Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile - CAOMIDA 60
- **La Direction de l'Intégration Emploi-Logement (DIEL)**
 - Quelques moments forts 62
 - Les activités de la DIEL 63
 - Les projets nationaux 63
 - Les projets territoriaux 65

III. L'action de France terre d'asile dans les départements

71

• 05 Hautes Alpes	CADA de Gap	74
• 14 Calvados	CADA de Caen	76
• 15 Cantal	CADA d'Aurillac	78
• 24 Dordogne	CADA de Périgueux	79
• 27 Eure	CADA d'Evreux	81
• 32 Gers	CADA d'Auch	83
• 33 Gironde	CADA de Bègles	84
• 41 Loir-et-Cher	CADA de Blois	85
• 41 Loir-et-Cher	CADA de Romorantin	87
• 41 Loir-et-Cher	CADA de Vendôme	89
• 48 Lozère	CADA de Chambon-le-Château	91
• 49 Maine et Loire	CADA d'Angers et antenne de Saumur	92
• 50 Manche	CADA de Saint-Lô	94
• 52 Haute Marne	CADA de Chaumont	96
• 53 Mayenne	CADA de Mayenne	98
• 60 Oise	CADA de Creil	100
• 75 Paris	CADA de Paris	102
• 76 Seine Maritime	CADA de Rouen	103
• 77 Seine et Marne	CADA de Melun	106
• 79 Deux Sèvres	CADA de Niort	108
• 83 Var	CADA de Toulon	110
• 91 Essonne	CADA de Massy	112
• 91 Essonne	CADA de l'Orge	113
• 92 Hauts de Seine	CADA de Châtillon	115
• 93 Seine Saint Denis	CADA de Saint-Denis	117
• 93 Seine Saint Denis	CADA de Stains	118
• 94 Val de Marne	CADA de Créteil	120
• 95 Val d'Oise	CADA de Sarcelles	123

IV. Bilan financier de l'exercice 2009

125

• Bilan financier	126
• Annexes au bilan financier	131

Annexes

142

• Liste des acronymes	142
• Bulletin d'adhésion	143
• Bulletin de soutien	144
• Bulletin d'abonnement	145
• Publicité Les cahiers du social	146



I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ÉTAT DES LIEUX

7

HISTORIQUE

de France terre d'asile

« DE LA DEFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ETRANGERS »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les Droits de l'Homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curjel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux demandeurs d'asile qui affluent au gré de l'actualité. En 2007, l'association modifie son objet social pour l'étendre à l'ensemble des migrations de droit.

1971-1980 :

La mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil :

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un « comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili » qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place administrative d'un dispositif d'accueil au titre de l'Aide sociale permettant d'accueillir les personnes qui arrivent en France munies d'une autorisation préalable d'entrée et de séjour dans des centres provisoires d'hébergement (CPH). De nombreuses nationalités sont dénombrées parmi ces « arrivées officielles » entre 1973 et fin 1974, vagues successives de réfugiés « accueillies » dans le Chili d'Allende, Argentins, Péruviens, Brésiliens, mais aussi Uruguayens, Haïtiens, Boliviens, Dominicains, Nicaraguayens, puis quelques unités originaires du Honduras, du Guatemala, San Salvador, Paraguay, et bien sûr de très nombreux Chiliens. A tous ces réfugiés d'Amérique latine s'ajoutent ceux venus le plus souvent en isolés des pays de l'Est, d'Afrique noire, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et qui demandent l'asile aux frontières. D'autres sont des groupes bénéficiant d'autorisations préalables tels que des Ethiopiens de Djibouti lors de l'accession de ce pays à l'indépendance, plus tard des Comoriens suite au coup d'Etat survenu dans leur pays. Fin 1974, près de 30 CPH ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations, France terre d'asile étant responsable de leurs salariés jusqu'à mi 1975, la Cimade et le Secours Catholique participant activement à la gestion de ces établissements. France terre d'asile effectue dans cette même période des démarches parallèles afin que ces réfugiés (terme englobant à l'époque « demandeurs d'asile » et « réfugiés statutaires ») puissent bénéficier d'un apprentissage accéléré du français et que les budgets al-

loués à cet effet soient augmentés.

Force de proposition, France terre d'asile travaille à une décentralisation de ce dispositif en province bien qu'il s'agisse dans ses débuts d'une entreprise complexe. L'association ouvre un premier CPH, dit « éclaté », qui sert de référence aux nombreux CPH éclatés créés par la suite pour l'accueil des populations du sud-est asiatique.

Les principales missions de l'association sont lancées : promouvoir une véritable « politique d'accueil des réfugiés », organiser un premier accueil de ces populations, préparer et faciliter l'insertion de ces personnes en réunissant les premiers éléments (langue parlée, travail, logement)...

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée, en 1975, pour organiser aux côtés d'autres structures partenaires l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est. Six d'entre elles, la Cimade, le Comité national d'entraide, la Croix-Rouge française, France terre d'asile, le Secours Catholique et le Service social d'aide aux émigrants (SSAE) se réunissent régulièrement en un comité de liaison qui traite de tous les aspects de l'accueil et de la répartition des tâches. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. Deux centres de transit gérés par l'association voient donc le jour, à Créteil et à Puteaux. Ces centres sont destinés à recevoir les réfugiés pour un premier accueil sanitaire et social nécessaire à leur orientation vers un CPH.

De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA), dont la gestion lui est confiée.

1980-1991 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le DNA et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission, présidée par la Direction de la population et des migrations. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés dans les centres de transit vers les CPH.

Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations au regard de sa propre Constitution (préambule de 1946), de la Convention de Genève adoptée en 1951, relative au statut des réfugiés, et plus largement au regard de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme (1950). Cet engagement de l'Etat nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons. Il s'agit également de réduire au maximum toute possibilité de discrimination, de défendre la justice sociale, l'égalité républicaine et de ne pas se placer dans une logique de charité mais plutôt de devoir.

France terre d'asile poursuit donc, en parallèle de son action sur le terrain, sa participation directe à la politique publique de l'accueil des réfugiés.

En septembre 1991, l'association se mobilise aux côtés d'autres organisations pour demander au gouvernement de l'époque de procéder à une régularisation des déboutés de l'asile, partiellement réalisée par le biais d'une circulaire de Jean-Louis Bianco régularisant quelques 15 000 personnes sur 50 000 dossiers déposés. C'est à ce moment que le gouvernement scinde le DNA en deux types de dispositif et qu'il retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Jusque là, le dispositif accueillait sans discrimination les demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés statutaires ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada).

Les missions des Cada :

- Accueil et hébergement des demandeurs d'asile,
- Accompagnement administratif, social et médical,
- Animation et scolarisation des enfants,
- Gestion de la sortie du centre (déboutés en particulier).

Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un Cada dans la commune de Senlis, bien que l'activité de coordination du DNA reste une priorité pour l'association.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991 suite au conflit dans les Balkans, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes.

Dans une moindre mesure, l'application des accords de Schengen (entrés en vigueur le 26 mars 1995 et complétés en 1997 par la convention de Dublin) instaure un mécanisme de détermination de l'Etat responsable du traitement d'une demande d'asile et installe cette tendance dans la durée. Cet événement va venir à nouveau modifier le paysage de l'asile en Europe. La crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande d'asile repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006 :

La nationalisation du secteur de l'asile

En mars 1999, le DNA compte 63 Cada dont 2 centres de transits et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de 30 000 demandes d'asile annuelles. La situation s'aggrave et des solutions d'urgence sont fabriquées en hâte comme l'ouverture d'un centre d'urgence à Sangatte. Ce lieu deviendra le symbole de tous les errements de la politique française en matière d'immigration et d'asile.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile et de l'intégration des réfugiés statutaires. En effet, jusqu'ici, les mineurs isolés représentent une très faible partie du public réfugié de toutes origines et sont accueillis dans les mêmes structures que leurs aînés. En 1992, ils sont une centaine de mineurs isolés de toutes origines sur la France entière. Les mineurs arrêtés par la police de l'air et des frontières sont envoyés vers la structure de France terre d'asile à Créteil. En 1995, un orphelinat rwandais y est accueilli puis les flux de mineurs en « arrivée spontanée » augmentent en 1996-1997. Le foyer de Créteil accueille à cette période plus de 30 mineurs isolés. Sous la conduite de Pierre Henry, directeur général de l'association, France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et contribue à la rédaction d'un avis auprès de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme. En 1999, l'association fonde le CAOMIDA, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile en France. Ce centre, financé par l'Etat, a une capacité d'accueil de 33 places.

Donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise. La mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle des réfugiés mais aussi des régularisés de l'asile font de l'organisation un lieu d'expertise reconnu.

Les équilibres négociés durant les années 80 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnées dès 2000. La marchandisation du secteur social, le recours de plus en plus fréquent aux financements européens imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile n'échappe

pas à la règle. Elle se professionnalise tout en conservant sa fonction de porte-voix des asilés. Cela ne se fait pas sans soubresauts. Un mouvement social secoue l'organisation au début de l'année 2000. Conscient des modifications qui risquent d'intervenir à très court terme dans le secteur de l'asile, le conseil d'administration donne son aval à une politique d'implantation en province.

Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire pour représenter environ 15 % de la capacité d'accueil du DNA en 2006.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis trente ans a été transférée à l'Office des migrations internationales (OMI). En 2005, l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) remplace l'OMI et absorbe le SSAE. Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés statutaires.

2007-2009 : Entre fermeture et échec de l'harmonisation européenne

A l'issue des élections présidentielles de 2007, une vaste réorganisation du secteur de l'asile et de l'immigration est entreprise avec la création d'un ministère de l'Immigration dont l'intitulé exact fera couler avec raison beaucoup d'encre.

Le secteur de l'asile, de l'accueil à l'intégration en passant par la procédure, est dorénavant sous la seule autorité de ce ministère. La régionalisation du premier accueil des demandeurs d'asile est entreprise, entraînant désorganisation et confusion. La France apporte sa part dans une activité de réinstallation de réfugiés à laquelle France terre d'asile, par le biais du centre de transit de Créteil, ses centres d'accueil et ses différentes directions, participe activement.

Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture des frontières et de transfert de responsabilité vers les pays tiers. Par ailleurs, alors que la demande d'asile est peu élevée en Europe, l'échec de l'harmonisation des systèmes d'asile est flagrant notamment illustré par les récits en provenance de Malte et de Grèce. En dépit des déclarations des chefs d'Etats et de gouvernements pour une procédure commune et un statut uniforme, les égoïsmes nationaux resurgissent dès qu'il s'agit de mettre les paroles en actions.

Sur le plan national, en 2008 et 2009, une réforme de la présence associative dans les centres de rétention est entreprise à l'initiative du ministère de l'Immigration. Après de multiples rebondissements juridiques, le feu vert est finalement donné à l'automne 2009. Cinq associations interviendront désormais en centre de rétention : ASSFAM, Ordre de Malte, France terre d'asile, Forum Réfugiés et la Cimade. C'est à l'issue d'un long débat interne et devant l'incapacité des associations à présenter un front commun que France

terre d'asile a finalement opté pour une présence effective dans ce secteur marqué par de nombreuses et récurrentes polémiques.

LES MISSIONS

de France terre d'asile

La promotion du droit d'asile et du droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes traitant de la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

L'assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile et aux migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et les assiste dans l'élaboration de leur demande.

Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation d'insertion, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU) complémentaire (accès aux soins).

L'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère vingt-huit centres d'accueil pour demandeurs d'asile ainsi que quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés.

L'accueil des mineurs isolés demandeurs d'asile

France terre d'asile gère deux centres d'accueil pour mineurs isolés demandeurs d'asile, l'un à Boissy-Saint-Léger (94), l'autre à Caen (14). Ces centres accueillent les mineurs isolés demandeurs d'asile et leur apportent une aide spécifique. A Paris, une plate-forme accueille des mineurs isolés étrangers en errance, dont un nombre important en provenance d'Afghanistan, pour lesquels la France est une étape dans un parcours de migration long et souvent difficile. Cette population nécessite un suivi tout particulier, du fait de la précarité de sa situation.

La formation des professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

La conduite de projets d'insertion professionnelle des réfugiés et migrants de droit

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile.

A ce titre, la Direction de l'Intégration Emploi-Logement a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

LE BILAN

de l'asile en France et en Europe

Confirmation de la hausse de la demande d'asile en France

L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 47 686 demandes d'asile en 2009. Ainsi, la demande d'asile connaît une augmentation pour la deuxième année consécutive mais à un rythme moins soutenu qu'en 2008 (+12 % en 2009 contre +19,9 %). Le niveau est donc élevé sans atteindre celui observé au début des années 2000. Cependant, à la différence des années précédentes, la hausse concerne principalement les premières demandes (+ 23 %). A l'inverse, les demandes de réexamen ont diminué de 22,6 % passant de 7 195 en 2008 à 5 568 en 2009. Il en résulte une baisse du nombre de personnes placées en procédure prioritaire qui représentait

22,2 % de la demande globale en 2009 contre 30,7 % en 2008. Cependant, pour la première fois, la part des premières demandes dans la procédure prioritaire est supérieure à celle des demandes de réexamen. De même, si le nombre de demandes d'asile examinées en rétention suit la même tendance à la baisse (1 568 demandes en 2009), il s'agit à 73 % de premières demandes.

En 2009, l'Ofpra a rendu 2 798 avis sur des demandes d'asile à la frontière contre 4 409 en 2008⁽¹⁾. La très grande majorité des demandes d'admission en France au titre de l'asile est encore formulée à l'aéroport de Roissy (93 %). La part des demandes déposées à Orly est cependant en hausse (5,5 %) ainsi que celle des zones d'attentes de province (1,3 %). Le taux d'admission au titre de l'asile était de 26,8 % contre 31,1 % en 2008.

12

La demande d'asile en France et dans l'Union européenne depuis 2002 (Sources : Ofpra, UNHCR)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Demandes d'asile France ⁽²⁾	60 777	61 993	65 614	59 221	39 332	35 520	42 599	47 686
Premières demandes France ⁽³⁾	51 087	52 204	50 547	42 578	26 269	23 804	27 063	33 235
Accords protection France ⁽⁴⁾	8 495	9 790	11 292 ⁽⁵⁾	13 770 ⁽⁶⁾	7 354 ⁽⁷⁾	8 781 ⁽⁸⁾	11 441 ⁽⁹⁾	10 373 ⁽¹⁰⁾
Demandes d'asile Union européenne ⁽¹¹⁾	425 540	346 690	281 550	240 950	201 000	223 670	239 100	246 210

⁽¹⁾ 16 645 personnes ont été placées en zones d'attente en 2008, ce qui représente une hausse de 5,2 % par rapport à 2007. Un net repli (-19,6 %) a été constaté au premier semestre 2009.

⁽²⁾ Demandes globales comprenant les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen.

⁽³⁾ Hors mineurs accompagnants.

⁽⁴⁾ Statuts de réfugiés et protections subsidiaires à partir de 2004.

⁽⁵⁾ Dont 84 protections subsidiaires.

⁽⁶⁾ Dont 557 protections subsidiaires.

⁽⁷⁾ Dont 554 protections subsidiaires.

⁽⁸⁾ Dont 706 protections subsidiaires.

⁽⁹⁾ Dont 1 793 protections subsidiaires.

⁽¹⁰⁾ Dont 2 449 protections subsidiaires.

⁽¹¹⁾ UE27 dès 2002. Premières demandes mineurs accompagnants inclus.

La procédure Dublin, qui vise à transférer les demandeurs d'asile vers l'Etat européen responsable de l'examen de leur demande, concerne un nombre toujours plus important de personnes en France. Ainsi, de janvier à août 2009, la France a adressé 4 973 requêtes à d'autres Etats membres contre 4 041 pour l'ensemble de l'année 2008. Sur cette même période, 917 demandeurs d'asile ont effectivement été transférés. Les principaux pays de transfert sont l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne. A l'inverse, la France a reçu 617 demandeurs d'asile dans le cadre de la procédure Dublin de janvier à septembre 2009 principalement en provenance d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique.

La hausse de la demande d'asile concerne la quasi-totalité des régions françaises. L'Ile-de-France reste la première région d'accueil des demandeurs d'asile (44 % des demandeurs d'asile) suivie de la région Rhône-Alpes (10 %), les DOM-TOM (6 %) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 %). Certains départements ont connu de très fortes augmentations comme la Côte-d'Or, le Loiret, la Marne, le Val-de-Marne, l'Isère ou les départements français d'Amérique.

Les principaux pays de provenance des demandeurs d'asile restent inchangés depuis plusieurs années. Le continent européen demeure la première région d'origine des deman-

deurs d'asile. L'année 2009 est cependant marquée par la forte augmentation de demandes kosovares (+ 66,9 %), arméniennes (+ 49,9 %) et chinoises (+ 91,8 %). Si l'on prend en considération les mineurs accompagnants et les demandes de réexamen, le Kosovo est le premier pays d'origine des demandeurs d'asile (4 579 demandes), suivi du Sri Lanka (3 895), de la Russie (3 782), de l'Arménie (3 603) et de la République démocratique du Congo (3 165).

10 373 personnes ont été admises sous la protection de la France au cours de l'année 2009, soit 9,3 % de moins qu'en 2008. La Cour nationale du droit d'asile (Cnda) demeure le premier acteur de la protection internationale en France puisqu'elle a reconnu 5 325 protections contre 5 048 pour l'Ofpra. Le taux d'accord en première instance s'est élevé à 14,3 %. Le taux global d'admission passe de 36 % en 2008 à 29,4 % en 2009. La protection subsidiaire continue sa progression : elle a été accordée à 2 449 demandeurs d'asile en 2009 contre 1 793 en 2008. Elle représente désormais 23,6 % des décisions d'admission. Au 31 décembre 2009, 152 442 personnes se trouvaient sous la protection de la France dont 6 092 au titre de la protection subsidiaire. Les Sri-Lankais et les Cambodgiens constituent les deux premières communautés de personnes protégées en France.

Principales nationalités accédant à une protection en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2005-2009)

	2005	2006	2007	2008	2009
Russie	1406	738	804	1239	1073
Bosnie	753				
RDC		508	524	798	621
Turquie	984	504	625	704	
Sri-Lanka	1034	488	1130	1707	1843
Haïti		492			
Mali				989	677
Serbie et Monténégro	877				
Serbie			641		
Guinée					506

En 2009, les demandes d'asile enregistrées et les reconnaissances de protection comprennent les personnes ayant bénéficié du programme de réinstallation et des autres opérations d'accueil mises en œuvre par la France. Ainsi, la France s'est engagée à examiner annuellement une centaine de dossiers soumis par le HCR. Au titre de l'année 2008, 238 personnes ont été acceptées par la France dont la grande partie est arrivée sur le territoire au cours de l'année 2009. Par ailleurs, l'opération d'accueil des réfugiés irakiens s'est poursuivie en 2009. 1 222 personnes doivent arriver dans le cadre de ce dispositif. Au 20 novembre 2009, 902 Irakiens étaient effectivement sur le territoire français. Enfin, en juillet, 95 personnes ayant bénéficié d'une protection internationale à Malte ont été accueillies en France dans le cadre d'une opération de relocation intra-européenne. Cette opération doit être renouvelée en 2010.

« La hausse des demandeurs d'asile dans les pays industrialisés est un mythe », Antonio Guterres, Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, 23 mars 2010

La demande d'asile demeure relativement stable dans l'Union. En 2009, les 27 Etats membres de l'Union européenne ont enregistré 246 210 demandes, soit 3 % de plus qu'en 2008. Cette stabilité apparente dissimule de fortes disparités à l'intérieur de l'Union. Ainsi, si la grande majorité des demandes est toujours déposée dans les quinze anciens Etats membres (221 100), la hausse est plus importante dans les douze nouveaux Etats membres (+15 %) suivant une tendance inversée par rapport à l'année 2008. Les pays du Sud ont enregistré moins de demandeurs d'asile (- 42 % en Italie, - 34 % en Espagne, - 20 % en Grèce, -18 % à Chypre,

- 8 % à Malte) ce qui contredit les déclarations d'afflux importants de demandeurs d'asile en Méditerranée ou interroge sur l'efficacité des systèmes d'asile. Plusieurs pays du Nord ont eux connu un phénomène inverse (+ 59 % au Danemark, + 19 % en Finlande). D'autres pays connaissent des variations importantes comme la Belgique (+ 40 %), la Hongrie (+ 50 %), la Pologne (+ 47 %) ou l'Allemagne (+ 25 %).

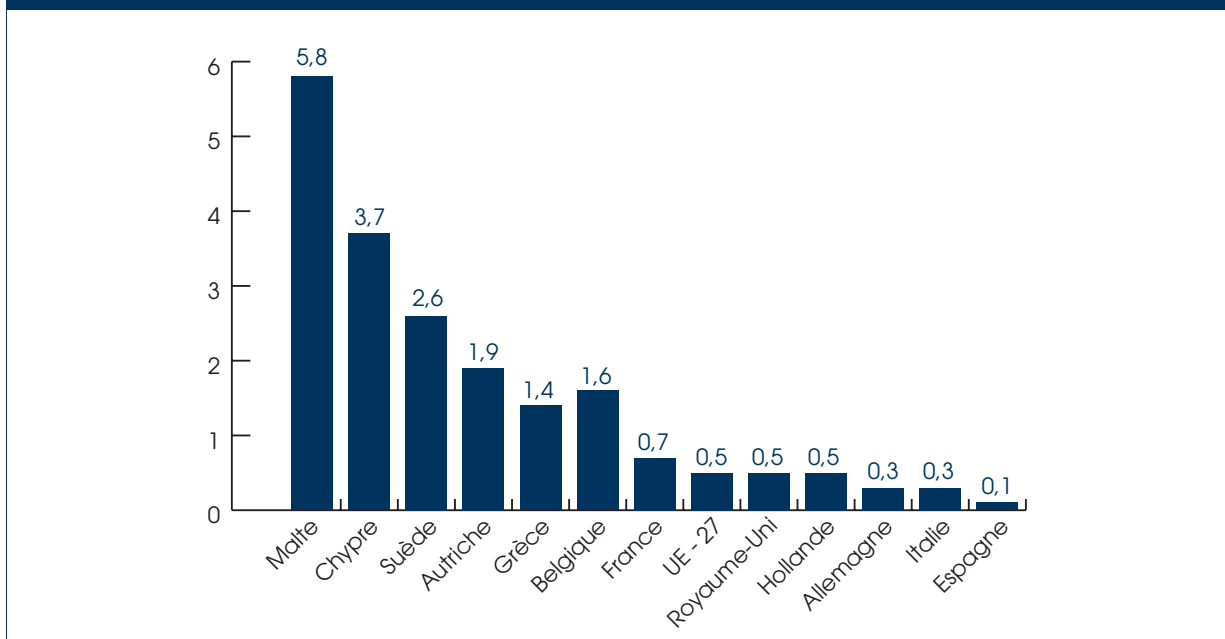
La France reste le premier pays d'accueil dans l'Union et le deuxième dans le monde derrière les Etats-Unis. Suivent le Royaume-Uni (29 800 demandes), l'Allemagne (27 600), la Suède (24 200) et l'Italie (17 600). Par rapport au nombre d'habitants, Malte (5,8 demandeurs pour mille habitants), Chypre (3,7) et la Suède (2,6) restent les pays où la charge des demandeurs d'asile est la plus importante⁽¹²⁾. A titre de comparaison, les chiffres pour la France sont de 0,7 demandeurs d'asile pour mille habitants.

19 393 Afghans ont demandé l'asile dans l'Union en 2009 soit 44 % de plus qu'en 2008. La demande afghane se porte principalement sur le Royaume-Uni (3 500 demandes), l'Allemagne (3 300 demandes), l'Autriche (2 200) et la Suède⁽¹³⁾ (1 700). Les Somaliens arrivent en deuxième position (18 653, soit + 9 %) puis les Russes (17 887, - 2 %), les Irakiens (17 544, - 36 %) et les Serbes⁽¹⁴⁾ (19 791, + 33 %).

La demande d'asile se maintient donc à un niveau relativement bas. Les différences de conditions d'accueil, de procédures et de taux d'accès à une protection internationale sont toujours aussi fortes en Europe dans un contexte où les Etats membres peinent à s'entendre pour offrir des standards de protection plus élevés.

Nombre de demandeurs d'asile pour 1 000 habitants

Source: UNHCR, Asylum Levels and Trends in Industrialized Countries 2009, 23 mars 2010, 36 p.



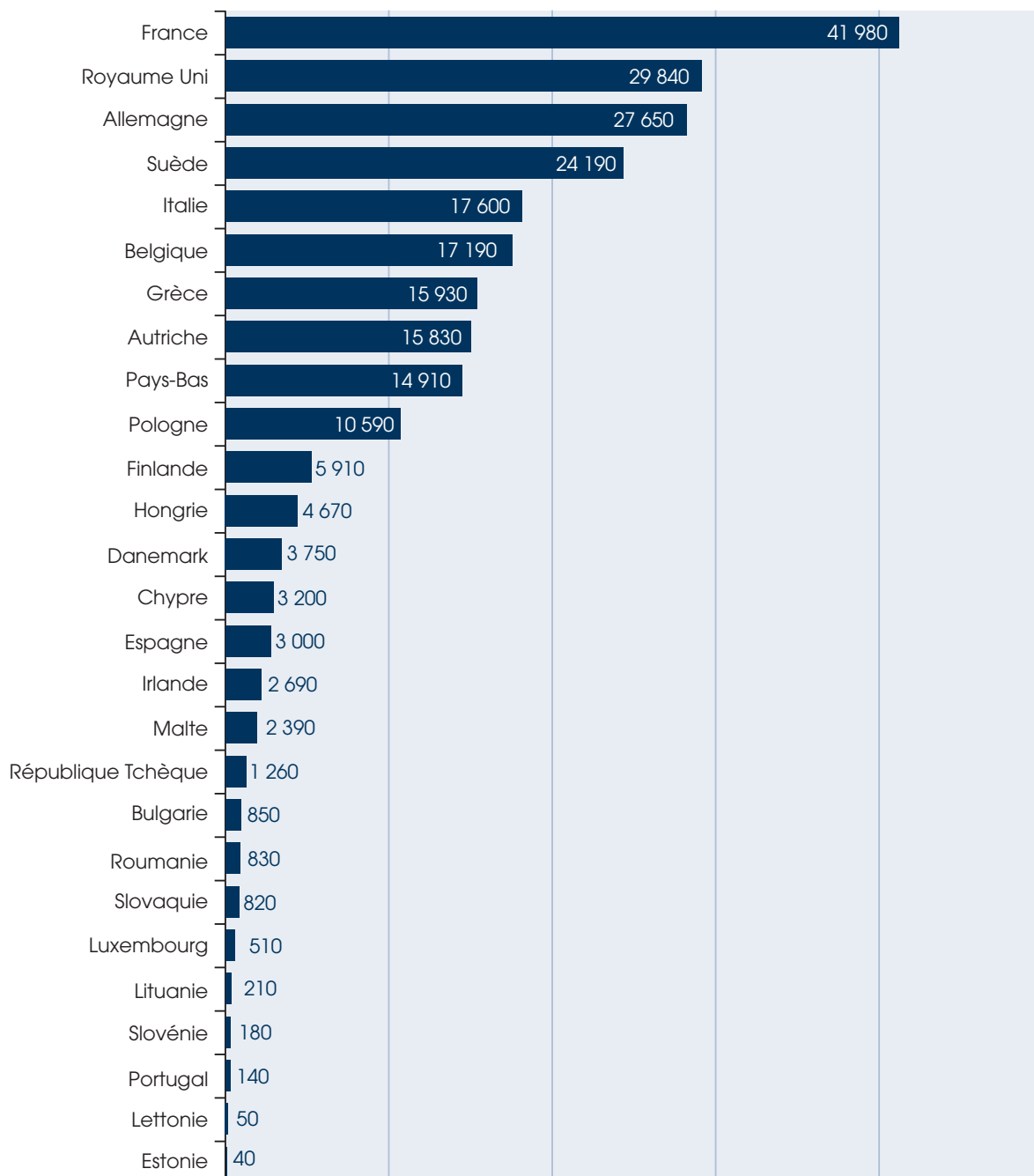
⁽¹²⁾ En dehors de l'Union européenne, le Liechtenstein a accueilli 8,1 demandeurs d'asile pour mille habitants et la Norvège, 3,6.

⁽¹³⁾ La Norvège est cependant le pays qui a enregistré le plus de demandes d'asile afghanes (3 900).

⁽¹⁴⁾ R ressortissants du Kosovo inclus. Cette demande concerne principalement la France.

La demande d'asile dans l'Union européenne en 2009 (premières demandes et mineurs accompagnants)

Source : UNHCR, Asylum Levels and Trends in Industrialized Countries 2009, 23 mars 2010, 36 p.



Le programme de Stockholm : peu de valeur ajoutée pour la protection des réfugiés

Le Conseil européen a adopté, les 10 et 11 décembre 2009, le programme de Stockholm fixant les priorités de l'Union européenne en matière de liberté, de sécurité et de justice pour la période 2010-2014. Ce programme, qui concerne autant les questions de droits fondamentaux, de justice et de criminalité, propose également les grandes orientations de la future politique européenne d'asile et d'immigration.

Cinq ans après le programme de La Haye, de nombreux espoirs reposaient sur ce nouveau programme élaboré sous l'égide de la présidence suédoise, prête à promouvoir une approche plus équilibrée et libérale des questions d'asile et d'immigration. Sur ce point, le texte adopté à Bruxelles déçoit.

L'établissement d'un régime d'asile européen commun, fondé sur une procédure d'asile commune et un statut uniforme pour les bénéficiaires d'une protection internationale, demeure un objectif de l'Union européenne. En d'autres termes, le programme de Stockholm n'apporte aucun changement par rapport à Tampere et La Haye. Le Conseil reconnaît que ces objectifs ne seront pas atteints avant 2012. Il s'agit d'un report de deux ans par rapport au programme de La Haye, déjà acté par le Pacte sur l'asile et l'immigration, et qui semble, d'ailleurs, déjà peu réaliste au regard de l'accueil réservé par les Etats membres aux dernières propositions de la Commission européenne.

Le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) a exprimé sa déception en soulignant « *le langage ambigu sur l'harmonisation de la législation de l'asile qui reflète le manque de volonté des Etats membres d'établir des standards de protection plus élevés* ». Les nombreuses propositions avancées par la Commission européenne en juin dernier⁽¹⁵⁾ finalement écartées par les Etats membres, illustrent cette déclaration. Plus particulièrement, la Commission, soutenue par la Suède, souhaitait la mise en place de mécanismes d'évaluation périodique des systèmes d'asile et de supervision de la qualité des décisions de détermination, que l'on ne retrouve pas dans la version finale.

Au final, le programme de Stockholm brille surtout par le manque d'engagement concret des Etats membres que ce soit sur les conditions d'exercice du droit d'asile ou sur la solidarité européenne. L'annonce de l'adhésion de l'Union

européenne à la Convention de Genève de 1951, soumise néanmoins à un rapport de la Commission sur ses conséquences juridiques et pratiques, n'atténue pas ce sentiment dans la mesure où celle-ci aurait davantage une portée symbolique.

Le droit de demander l'asile n'a aucun sens si les personnes ayant des besoins de protection ne peuvent accéder au territoire européen. Le programme de Stockholm reconnaît ce problème et déclare que le renforcement des frontières ne doit pas empêcher les réfugiés d'accéder à l'Europe. Ainsi, les Etats membres demandent à la Commission d'établir des règles claires lors des opérations en mer prenant en compte les besoins de protection et invitent le bureau d'appui à développer des méthodes d'identification des réfugiés dans le cadre de flux mixtes.

Il s'agit de quelques avancées, qui restent à concrétiser, dans un texte qui met l'accent sur le retour et la dimension externe des politiques d'asile et d'immigration. Le programme de Stockholm appelle à l'intensification des retours, y compris par le biais de vols conjoints et pour les mineurs isolés. Les partenariats avec les pays tiers sont également encouragés, particulièrement la conclusion d'accords de réadmission avec la Turquie et les pays d'Afrique du Nord, notamment la Libye. Au détour, l'idée de la mise en place de procédures d'examen des demandes d'asile à l'extérieur de l'Union resurgit. Déjà présente dans le programme de La Haye, elle illustre finalement les faibles progrès proposés par l'Union en matière d'asile.

⁽¹⁵⁾ COMMISSION EUROPEENNE, *Un espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens*, Communication au Parlement européen et au Conseil, COM(2009)262 final, 10 juin 2009.

Activités des instances

Le conseil d'administration de France terre d'asile s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Ribs, à trois reprises en 2009 ; le bureau s'est, lui, réuni à un rythme mensuel.

La 39^{ème} assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 27 juin ; les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'unanimité.

Le conseil d'administration, élu pour trois ans jusqu'en 2010, est composé des membres suivants :

Alain AUZAS, Jean-Pierre BAYOUMEU, Jacqueline BENASSAYAG, Stéphane BONIFASSI, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Patrice FINEL, Jean-Michel GALABERT, Dominique GAUTHIER-ELIGOULACHVILI, Claude LEBLANC, Jean-Pierre LEBONHOMME, Luc MAINGUY, Alain MICHEAU, Michèle PAUCO, Serge PORTELLI, Nicole QUESTIAUX, Michel RAIMBAUD, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Jean-Claude ROUTIER, Frédéric TIBERGHIEU, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL de WENDEN et Iradj ZIAI.

Le bureau est composé de 8 membres :

Jacqueline BENASSAYAG, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Nicole QUESTIAUX, Jacques RIBS, Patrick RIVIERE, Frédéric TIBERGHIEU et Catherine WIHTOL de WENDEN. Jacqueline COSTA-LASCOUX et Jean-Michel GALABERT sont associés aux réunions de travail du bureau.

Monsieur Pierre HENRY, directeur général, et Monsieur Horacio HORMAZABAL, directeur des ressources humaines participent également aux réunions de bureau.

17

Tout au long de l'année 2009, le Bureau a multiplié les rencontres de haut niveau : auditions au Sénat, à l'Assemblée nationale, au ministère de l'Immigration (Eric Besson) à la Commission européenne (Jacques Barrot), au Parlement européen, à la Cnda (Martine Linton), auprès du Contrôleur général des lieux de privation des libertés (Jean-Marie De-larue) etc.

Madame Benassayag représente France terre d'asile à la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (Cncdh), organisme placé auprès du premier Ministre, dans lequel siègent à d'autres titres, Nicole Questiaux et Jacques Ribs.

Le bureau a également rédigé un mémorandum européen sur l'asile et l'immigration à l'occasion des élections au Parlement européen (voir ci-après).

Les membres du bureau se sont par ailleurs penchés sur les difficultés créées par la gestion des fonds européens pour les réfugiés, dues aux retards de paiement depuis l'exercice 2006.

Enfin, les membres du bureau et du conseil d'administration ont suivi activement la réponse à l'appel à projets sur les centres de rétention. Dans ce cadre, sous la présidence de Madame Nicole Questiaux, un groupe de travail réunissant des salariés et des membres du bureau a été mis en place sur les alternatives envisageables à la rétention.

Une Europe au service de la protection, la solidarité, la justice et la citoyenneté

Analyse et propositions de France terre d'asile

Extraits

18

1. Garantir l'accès des réfugiés au territoire européen

Les frontières de l'Europe, un obstacle grandissant pour les demandeurs d'asile

Au cours de l'année 2008, près de 70 000 migrants sont arrivés par voie maritime sur les côtes européennes. Il s'agit d'un phénomène récurrent depuis le début de la décennie. A ces chiffres, il convient d'ajouter les entrées irrégulières par voie terrestre aux frontières orientales de l'Union européenne ainsi que les arrivées dans les aéroports internationaux des Etats membres, qui constituent encore la principale porte d'entrée dans l'Union européenne. Pour répondre à cette situation, les Etats membres ont renforcé les contrôles à leurs frontières avec le soutien de l'Agence européenne de contrôle des frontières extérieures (Frontex) dont l'activité et les moyens n'ont cessé d'augmenter depuis son instauration en 2005.

Ce renforcement des contrôles aux frontières constitue un obstacle supplémentaire à l'accès des réfugiés au territoire européen et accroît les risques liés à leur arrivée. En effet, 90 % des demandeurs d'asile entrent irrégulièrement dans l'Union européenne et utilisent les mêmes routes migratoires que les autres migrants dits irréguliers. Selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), environ 75 % des personnes arrivées en Italie par la mer ont demandé l'asile, et environ 50 % d'entre eux ont obtenu une protection internationale. L'accès à l'Europe est bloqué pour de nombreux potentiels réfugiés. La demande d'asile a

chuté passant de 400 000 dans l'Europe à quinze en 2000 à moins de 200 000 dans l'Europe à vingt-cinq en 2006.

Au cours de l'année 2008, Frontex a renvoyé vers le Sénégal ou la Mauritanie près de 6 000 migrants interceptés au large des Iles Canaries sans s'assurer de leurs besoins de protection. Les pays limitrophes à l'Union européenne, comme l'Ukraine, le Maroc et la Mauritanie, ont en charge de facto ces personnes pour qui la destination demeure l'Europe.

Des pressions particulières pour les Etats frontaliers

Par ailleurs, ces arrivées engendrent des pressions particulières sur les pays européens ayant par leur situation géographique la charge de la surveillance des frontières extérieures de l'Union. En 2008, près de 31 700 personnes ont débarqué sur la seule Ile de Lampedusa provoquant une grave détérioration des conditions d'accueil. Il s'y ajoute les conditions d'accueil déplorables et indignes à Malte et en Grèce, dénoncées, entre autres, par le HCR, le Conseil de l'Europe mais également par le Parlement européen.

Or, ces Etats ne peuvent pas se soustraire à leurs obligations européennes et internationales en matière de droits de l'homme et de droits des réfugiés, mais n'ont manifestement pas les moyens d'y faire face.

Il convient de reconnaître qu'ils assument une responsabilité au nom des autres Etats membres en étant les gardiens des frontières communes. En janvier 2009, les ministres de l'Intérieur chypriote, grec, italien et maltais se sont réunis pour s'assurer que la question de l'immigration irrégulière reste

bien au programme des présidences tchèque et suédoise et pour appeler leurs partenaires européens à adopter des actions urgentes pour mettre en pratique la solidarité et le partage des charges.

Quelle priorité pour l'Europe ?

La question de l'accès au territoire européen est ainsi devenue un enjeu de la protection au titre de l'asile en Europe. Le Pacte européen sur l'asile et l'immigration adopté en octobre 2008 souligne « que le nécessaire renforcement des contrôles aux frontières européennes ne doit pas empêcher l'accès aux systèmes de protection des personnes fondées à en bénéficier. » Il n'apporte cependant aucune indication sur les moyens de respecter cette obligation. A l'inverse, il développe une série de mesures permettant de renforcer le contrôle des frontières.

La Commission doit proposer des modifications à la directive sur les procédures d'asile au cours du premier semestre 2009. Un des enjeux consistera à préciser le champ d'application territoriale de ce texte et les garanties offertes aux demandeurs d'asile aux frontières.

Propositions

- **France terre d'asile** estime que les institutions communautaires doivent **préciser les responsabilités des Etats membres** sur la question de l'accès des réfugiés au territoire européen. L'activité de l'Agence Frontex doit être impérativement contrôlée.
- **France terre d'asile** souhaite que la directive sur les procédures d'asile s'applique explicitement au **territoire maritime** des Etats membres et définisse les procédures à suivre lors de **l'interception en mer**.
- Parmi les garanties offertes aux frontières, **France terre d'asile** considère que la directive pourrait, par exemple, s'appuyer sur les **bonnes pratiques observées en Europe, de coopération entre les gardes-frontières, le HCR et les organisations non gouvernementales**. En effet, la présence des ONG aux frontières est une garantie qui permet d'améliorer la gestion des flux mixtes.
- Les Etats membres doivent mettre en œuvre une **réelle solidarité européenne**. **France terre d'asile** souhaite que soit étudié un système de **répartition intra-communautaire** des personnes bénéficiant d'une protection internationale en cas de crise particulière dans un ou plusieurs Etats membres.

2. Harmoniser les systèmes de protection européens sur la base de standards élevés

Les insuffisances de l'harmonisation du droit d'asile en Europe

Dix ans après l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam et du programme de Tampere, il existe encore de grandes divergences dans les systèmes d'asile européens. Les échecs de l'harmonisation du droit d'asile en Europe concernent à la fois les conditions d'accueil, l'accès à une protection, les droits reconnus et les procédures d'asile.

En dépit de la chute de la demande d'asile en Europe, nous observons une détérioration des conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Les flux de demandeurs d'asile tendent à croître dans des pays ne disposant pas d'une longue tradition d'accueil et de moyens financiers importants, dessinant une nouvelle carte de l'asile. Ainsi, en 2007, la demande d'asile a augmenté de 105 % en Grèce, 35 % en Italie et de 61 % en Pologne.

Ces nouveaux pays d'accueil tout comme de nombreux pays d'Europe occidentale recourent de plus en plus systématiquement à la rétention des demandeurs d'asile, parfois pour des durées excessives, sans considération des lignes directrices sur la privation de liberté établies par la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Dans d'autres pays, il existe un manque de structures d'accueil ouvertes pour les demandeurs d'asile. Or, les conditions dans lesquelles les demandeurs d'asile sont accueillis déterminent les chances de succès de leur demande de protection. L'expérience de France terre d'asile démontre que les personnes hébergées dans les structures spécialisées d'accueil où elles reçoivent une assistance dans la préparation de leur dossier ont deux fois plus de chances d'obtenir une protection que ceux qui ne bénéficient pas d'un hébergement.

Ces divergences concernent également les procédures d'asile. En effet, les Etats membres ont fait un usage extensif des possibilités laissées par la directive sur les procédures d'asile prévoyant des dérogations souvent contraires à l'esprit ou à la lettre de la Convention de Genève de 1951. Enfin, l'absence d'application harmonisée de la Convention de Genève et des autres formes de protection révèle que la directive qualification reste une tentative insuffisante et insatisfaisante des critères d'accès à la protection internationale.

La loterie européenne de l'asile : de grandes inégalités selon les pays

Il en résulte des taux de reconnaissance extrêmement variables d'un pays à un autre pour une même nationalité. A titre d'illustration, le taux de reconnaissance en première instance des demandes d'asile irakiennes en 2007 variait de 85 % en Allemagne, 82 % en Suède à 0 % en Grèce et en Slovaquie. Cette choquante iniquité ne peut perdurer.

Par ailleurs, la plupart des pays européens connaissent des formes complémentaires de protection, qui sont accordées, selon les pays, pour des motifs très variés. Ce foisonnement de protections présente une image désordonnée de l'asile en Europe et ne s'opère malheureusement pas au profit des demandeurs d'asile. En effet, dans de nombreux pays, ces protections sont plus fréquemment accordées que le statut de réfugié prévu par la Convention de Genève de 1951, et offrent généralement des droits moindres. En 2007, le nombre de protections complémentaires reconnues était presque aussi important que le nombre de statuts de réfugié, remettant en cause la primauté de la Convention de Genève dans le système européen de protection internationale.

La deuxième phase du régime d'asile européen commun

Les textes législatifs européens relatifs à l'asile font actuel-

lement l'objet d'une révision dans le cadre de la deuxième phase du régime d'asile européen commun. Il est nécessaire que les Etats membres se saisissent de ce processus pour rappeler leur engagement en faveur du respect de la Convention de Genève tel que proclamé à l'article 18 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

La Commission a publié en décembre 2008 une proposition de modification de la directive sur les conditions d'accueil des demandeurs d'asile. Elle prévoit des garanties supplémentaires concernant notamment la rétention des demandeurs d'asile, l'accès au marché du travail, le niveau des conditions matérielles d'accueil, l'accueil des personnes vulnérables et des mineurs isolés.

Les propositions de la Commission concernant les directives qualification et procédure devraient être publiées au cours du premier semestre 2009. Afin de réduire les divergences et les inégalités dont sont victimes les demandeurs d'asile, celles-ci devraient préciser les conditions d'accès au statut de réfugié et à la protection subsidiaire. La décision de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) du 17 février 2009 apporte des précisions intéressantes sur ce dernier point.

Propositions

- L'accès à une protection internationale serait illusoire si les institutions communautaires ne renforcent pas les garanties juridiques offertes aux demandeurs d'asile au cours de la procédure d'asile. France terre d'asile réaffirme également que les notions de pays d'origine sûrs et de pays tiers sûrs sont contraires à la Convention de Genève de 1951 et doivent donc être abrogées, les procédures accélérées supprimées.
- France terre d'asile rappelle qu'un demandeur d'asile ne peut être privé de sa liberté uniquement parce qu'il a déposé une demande de protection internationale. Par conséquent, dans le cadre du processus de révision des directives sur l'asile, France terre d'asile appelle le Parlement européen à limiter la rétention des demandeurs d'asile à des cas clairement définis et justifiant une privation de liberté et à renforcer les garanties offertes aux demandeurs d'asile, sur ce terrain.
- France terre d'asile souhaite que les restrictions à l'accès au marché du travail soient levées après six mois de procédure dans les Etats membres où elles existent. En effet, occuper un emploi préparerait l'intégration des demandeurs d'asile dans la société d'accueil et leur permettrait de participer aux frais de leur prise en charge en cas de réponse positive à leur demande de protection.
- France terre d'asile appelle au rapprochement des droits reconnus aux réfugiés et ceux accordés aux bénéficiaires de la protection subsidiaire. En effet, rien ne justifie une différence de droits et de traitement entre les deux catégories de personnes protégées qui ont des mêmes besoins. Il s'agit d'ailleurs de l'option choisie par plusieurs pays européens comme la Suède ou les Pays-Bas qui accordent un statut unique et aligné sur le plus haut standard à toutes les catégories de personnes protégées.
- L'Union européenne s'oriente de plus en plus vers la coopération pratique entre les administrations de l'asile. Pour France terre d'asile, celle-ci peut avoir des effets positifs pour harmoniser les pratiques et les jurisprudences nationales à condition que le bureau d'appui en matière d'asile, dont la création a été proposée par la Commission européenne le 18 février 2009, dispose des pouvoirs et des moyens nécessaires pour assister la Commission, mais également le Parlement européen, dans le contrôle du plein respect des normes européennes par les Etats membres. Ce bureau devra exercer ses missions dans la plus

grande transparence et indépendance en association avec le HCR et les organisations non gouvernementales européennes d'aide aux réfugiés. Le rôle de ces dernières doit être clairement défini.

3. Remplacer le système Dublin

Un système injuste et inefficace

Le 6 juin 2007, la Commission européenne a présenté au Conseil et au Parlement européen un rapport d'évaluation sur l'application des règlements Dublin et Eurodac, portant sur une période allant de septembre 2003 à décembre 2005. Selon ce rapport, plus de 55 300 requêtes de transfert ont été formulées, soit 11,5 % du nombre total de demandes d'asile (72 % des requêtes ont été acceptées mais seulement 16 842 transferts ont été effectivement réalisés). Le problème des transferts constitue donc une des principales entraves à l'application du système Dublin et souligne la faible coopération entre les Etats membres.

Le système Dublin a ainsi fait preuve de son inefficacité. Plus de la moitié des transferts acceptés n'est pas exécutée alors que, parallèlement, le nombre de demandes multiples ne cesse de croître. Il est également coûteux. L'impact financier de la procédure résultant du règlement de Dublin n'a pas fait l'objet d'une réelle évaluation de la part de la Commission même si elle laisse entendre que celle-ci a un coût significatif.

Le système Dublin est injuste dans la mesure où il impose une charge supplémentaire aux pays de l'Union situés à sa frontière. Ce sont précisément ces Etats, qui ne disposent pas d'une longue tradition d'accueil des réfugiés et qui ont des moyens financiers limités, qui ont connu une forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile en 2007.

Ainsi, en 2005, les transferts Dublin ont provoqué une augmentation de près de 10% de la charge de dossiers en Hongrie et près de 20 % en Pologne. En fait, si tous les transferts acceptés avaient été effectivement exécutés, cet impact aurait plus que doublé. Au final, ce sont donc les demandeurs d'asile, dont l'entrée dans la procédure d'asile est ainsi retardée de plusieurs mois, qui sont les principales victimes de ce système.

Un système qui exacerbe les inégalités

Le règlement Dublin a été adopté sur la base présumée de systèmes nationaux d'asile offrant des conditions d'accueil et des perspectives de protection similaires. Or, à l'issue de la première phase d'harmonisation du droit d'asile dans l'Union, force est de constater que les divergences considérables dans les niveaux de protection n'ont pas diminué.

Le règlement Dublin exacerbe ces inégalités en obligeant des demandeurs d'asile à déposer une demande de protection dans un Etat membre où les conditions d'accueil sont

inadéquates et où les chances d'obtenir le statut de réfugié sont minces. Les règles de Dublin ont pour effet d'inciter des personnes ayant des besoins de protection à entrer dans la clandestinité afin d'éviter les transferts, notamment pour aller irrégulièrement dans un autre Etat membre.

Des propositions de la Commission européenne qui vont dans le bon sens

Le 3 décembre 2008, la Commission européenne a présenté des propositions de modifications du règlement Dublin dans le cadre de la deuxième phase du régime d'asile européen commun qui doit s'achever en 2012. Si la Commission n'a pas souhaité revenir sur le principe même de Dublin, ce qui eut été l'idéal, elle ne propose pas moins des modifications importantes qui viennent confirmer notre analyse.

La Commission propose d'améliorer l'efficacité du système en précisant les délais et les conditions d'application de la part des Etats d'avoir une application plus uniforme du règlement. La proposition renforce les garanties juridiques des personnes tombant sous l'application du règlement, notamment en précisant les motifs de leur rétention. Elle prévoit que les mineurs isolés étrangers ne peuvent jamais être détenus. La proposition de la Commission tend à renforcer le principe de l'unité familiale et définit davantage les critères à prendre en cause pour déterminer le meilleur intérêt de l'enfant. La proposition comprend également un mécanisme de partage d'informations entre les Etats membres pour les transferts des personnes vulnérables.

Enfin, la proposition de la Commission prévoit un mécanisme de suspension temporaire des transferts vers les Etats confrontés à une situation d'urgence particulière et qui ne peuvent assurer un niveau de protection des demandeurs d'asile conforme à la législation communautaire.

Propositions

- **France terre d'asile** appelle les parlementaires européens à **soutenir, dans un premier temps, les propositions de réforme du système Dublin** de la Commission européenne et à s'assurer que les demandeurs d'asile placés sous ce régime bénéficient de conditions d'accueil et de garanties juridiques adéquates.
- Pour **France terre d'asile**, un fonctionnement solidaire de l'asile en Europe implique aussi un système de **compensation financière entre les pays**, qui prendrait en charge les éventuels surcoûts liés à l'accueil et à l'examen de la demande d'asile.
- **France terre d'asile** souhaite que la **détermination de l'Etat responsable prenne en considération les liens familiaux, linguistiques et culturels qui existent entre le demandeur d'asile et l'Etat membre**. La prise en compte de ces critères faciliterait l'intégration future du réfugié, qui est une des priorités de l'Union européenne.



II. ACTIVITÉS TRANSVERSALES ET SERVICES CENTRAUX

23

Nouvelle organisation des services centraux

Au 1er janvier 2009, France terre d'asile a vu son organisation interne modifiée. En effet, suite à la création de nombreux établissements et de plusieurs centaines d'emplois entre 2002 et 2007 et afin de faire face aux importantes mutations intervenues dans notre secteur, il est apparu indispensable de construire un nouveau cycle dans une démarche de qualité globale.

Autour de la Direction générale, quatre directions animent la vie interne de l'organisation :

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRH-F)

Pour des raisons historiques, le centre de formation était autonome par rapport à la DRH. Afin d'obtenir une totale adéquation entre l'élaboration du PAUF et la formation complémentaire, le rapprochement de ces deux services a été rendu effectif.

Une Direction de l'Accompagnement et de l'Hébergement des Demandeurs d'Asile (DAHA)

Soixante-dix à soixante-quinze pour cent de notre activité est aujourd'hui concentrée autour de nos établissements Cada. La DAHA a notamment en charge de veiller avec les responsables d'établissement à l'application rigoureuse des textes et décrets, à constituer un véritable pôle appui-ressources et à réfléchir sur les évolutions jurisprudentielles du droit d'asile. Les plates-formes d'accueil des demandeurs d'asile sont également incluses dans cette direction.

Une Direction de l'Intégration : Emploi / Logement (DIEL)

Cette direction à caractère transversal assure le développement de France terre d'asile sur le territoire national dans le champ de l'intégration. Elle est chargée entre autres de mener des actions en matière d'insertion sociale et professionnelle, de piloter des dispositifs expérimentaux d'hébergement et d'autonomisation des publics accueillis et de renforcer l'expertise acquise dans les domaines de l'insertion sociale, professionnelle, par le logement et par la mobilité géographique.

Une Direction de la Protection des Mineurs Isolés Etrangers (DPMIE)

L'action en faveur des mineurs isolés étrangers est complexe, difficile à financer dans un contexte de raréfaction des ressources. Une plus grande visibilité permet de mener à bien de nouvelles activités en s'appuyant sur notre expertise. La DPMIE coordonne les activités de trois structures et mène un important travail de réflexion, d'analyse juridique et de plaidoyer sur la problématique des mineurs isolés étrangers. Cette direction tend à se développer en proposant la création de nouvelles places d'accueil et d'hébergement dans différents départements.

Une Direction Générale avec son Secrétariat Administratif Général (DG/SAG)

La DG/SAG joue un rôle de coordinateur des directions et veille à la cohérence globale des procédures, participant ainsi à l'instauration d'une démarche qualité. Deux services fonctionnels lui sont rattachés, le service Europe/Études et le service comptable. Enfin, une cellule communication veille à la cohérence des messages et des produits.

La Direction Générale / le Secrétariat Administratif Général (DG/SAG)

Bilan politique 2009

Colloques

France terre d'asile a organisé deux colloques sur la thématique des mineurs isolés étrangers. Ces deux événements ont été le fruit d'un travail au long cours sur toute l'année 2009. Le 19 novembre, une journée-débat d'envergure nationale, organisée à la Mairie de Paris en partenariat avec l'association Enfants du Monde-Droits de l'Homme et la Ville de Paris, a permis de réunir 300 participants autour du thème « Quelle protection pour les mineurs isolés étrangers ? », à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Le 17 décembre, les 1^{ères} assises européennes sur la protection des mineurs isolés étrangers, tenues à Lille, organisées en partenariat avec les conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, ont réuni près de 400 personnes, en présence d'organisations de plusieurs pays de l'Union européenne (Grèce, Italie, Espagne, Belgique, Hongrie, Grande-Bretagne...), de représentants de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe ou encore du Haut Commissariat pour les réfugiés. La journée s'est conclue par le lancement d'un appel pour une protection européenne des mineurs isolés étrangers.

Plaidoyer

France terre d'asile a lancé en septembre un appel européen contre les retours forcés en Afghanistan et pour une protection temporaire des réfugiés afghans, avec ses partenaires britannique, espagnol, italien, grec, hongrois, allemand, français, suisse ainsi que le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés et de nombreuses personnalités. L'appel a recueilli 20 000 signatures et a obtenu un très fort retentissement sur la scène publique et médiatique. France terre d'asile a rencontré de nombreux représentants européens et nationaux. Une proposition de résolution européenne sur la protection temporaire a été déposée au Parlement français en décembre 2009.

En décembre était lancé l'appel en faveur d'une protection européenne des mineurs isolés étrangers, à l'initiative de France terre d'asile et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, qui a entraîné une très forte mobilisation associative et politique au sein de l'espace européen. Près de 250 organisations issues de 18 pays européens, une centaine de parlementaires et de présidents de conseils généraux, ainsi que de très nombreuses personnalités soutiennent cet appel.

Conférences

Pierre Henry, directeur général membre du bureau exécutif de l'ECRE et représentant France terre d'asile à la plateforme des droits fondamentaux de l'Union européenne, a donné de nombreuses conférences à Laval, Romorantin, Niort, Angers, Metz, la Sorbonne, l'Ecole normale supérieure et même Dakar. Ces différents événements ont permis de faire entendre la voix de l'association et d'étendre sa notoriété à plusieurs niveaux : local, national européen et international ; institutionnel, associatif, universitaire et politique.

Témoins du Bien commun

La semaine de la Journée mondiale du réfugié a été rythmée par deux inaugurations bien spéciales.

Le Cada de Niort a pris le nom du boxeur d'origine iranienne et couronné plusieurs fois champion du monde et champion d'Europe Mahyar Monshipour Kermani. Ce dernier, ami de longue date de France terre d'asile, engagé contre le racisme et l'intolérance, modèle d'intégration réussie, a apporté à notre association un soutien atypique et précieux.

Le service d'assistance sociale et administrative (SASA) à Paris a, quant à lui, pris le nom d'Espace Jacques Ribs, en hommage au Président de France terre d'asile, également ancien avocat et conseiller d'Etat. Le parcours de Jacques Ribs est celui d'un homme engagé depuis toujours au service des droits de l'homme et du progrès des libertés.

Moments de rencontres, d'échanges et de convivialité, ces deux opérations ont été un véritable succès.

Bénévoles

Toujours aussi nombreux et engagés dans la défense des demandeurs d'asile et des réfugiés, les bénévoles constituent une aide précieuse sur le terrain et contribuent à tisser le lien social entre nos usagers, nouveaux arrivants sur notre territoire, et le reste de la société française. Encore une fois, nous les remercions de leur travail et de leur engagement responsable.

Pétition contre le renvoi forcé des Afghans

France terre d'asile lance un appel européen contre le retour forcé en Afghanistan avec :

Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), British Refugee Council (BRC), Comisión Española de Ayuda al Refugiado (CEAR), Consiglio Italiano per i Rifugiati (CIR), Greek Council for Refugees, Hungarian Helsinki Committee, Immigration Advisory Service United Kingdom (IASUK), ProAsyl, Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Aftam, Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEDH), Auberge des migrants, CAAR, CASP, Collectif VAN (Vigilance arménienne contre le négationnisme), Collectif urgence Darfour, Fnars, Fédération des PACT, Fondation Caritas Luxembourg, Forum réfugiés, La belle étoile, Salam, SSAE, Uniojss, Vigilance Soudan, SOS Racisme, Emmaus Europe, et beaucoup d'autres...

Et avec le soutien de :

Syndicats : CFDT (François CHEREQUE, UNEF (Jean Baptiste PREVOST), CGT (Bernard THIBAUT), SNES - FSU, FSU, Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN)

Élus, parlementaires : Etienne PINTE (UMP), Jean-Louis BIANCO (PS), Dominique DUPILET (président du Conseil général du Pas de Calais), Noël MAMERE (Verts), Aline BOUMEDIENE THIERY (Verts), George PAU LANGEVIN (SRC), Bertrand RENOUVIN (royaliste), Marie George BUFFET (PCF), Patrick Le HYARIC (député au parlement européen et directeur du quotidien l'Humanité), Bertrand DELANOE (maire de Paris), Anne HIDALGO (adjointe au maire de Paris), Rémi FERAUD (maire du 10ème arrondissement de Paris), Martine AUBRY (premier secrétaire du Parti socialiste), Serge JANQUIN (député PS du Pas-de-Calais), Régis JUANICO (député de la Loire), Marie-Pierre DE LA GONTRIE (première vice présidente de la Région Ile de France et secrétaire nationale du Parti socialiste, en charge des libertés et de la justice), Jean Paul HUCHON (président du conseil régional Ile de France), Claude BARTOLONE (député de la Seine Saint-Denis, président du Conseil général), Céline BAUMEL (conseillère régionale d'Ile de France), Martine BILLARD (députée de Paris), Myriam EL KHOMRI (adjointe au maire de Paris), Christine BOUTIN (présidente du parti chrétien-démocrate), Françoise HOSTALIER (députée UMP du Nord), Jean-Pierre DECOOL (député apparenté UMP du Nord) et des milliers de personnalités et des centaines d'élus, ...

Syndicats et syndicalistes : Gérard ASCHIERI, secrétaire général FSU ; Dominique AUBRY - secrétaire général adjoint CFTD Cheminots ; Marianne BABY - secrétaire générale adjointe SNUipp-FSU ; Elizabeth BAGAUT - secrétaire régionale CFTD Nord Pas de Calais ; Olivier BERDUCOU, secrétaire confédéral à la CFTD ; Christophe BIGAUD, - secrétaire national SGEN-CFTD ; Maud BILLON, secrétaire générale UD CFTD 78 ; Bertrand BRIERE, secrétaire régionale CFTD Basse-Normandie ; Thierry CADART, secrétaire général du SGEN.cfdt.fr ; Philippe CASTEL, conseiller d'éducation, secrétaire national du SNES-FSU ; François CHEREQUE, secrétaire général de la CFTD ; Gilles DESBORDES, secrétaire général de la Fédération des services CFTD ; Joël DEVOULON, secrétaire national SGEN-CFTD ; Jacques GURFINKIEL, SG du syndicat CGT de l'OPH de Paris ; Blandine LANDAS, secrétaire fédérale FGMM-CFTD ; Michelle LAUTON, secrétaire générale adjointe du SNESUP -FSU ; Serge MUZARD, président du syndicat de défense des fonctionnaires ; Brigitte PREVOST, secrétaire nationale CFTD ; Jean-Baptiste PREVOST, président de l'UNEF ; Bernard THIBAUT, secrétaire général de la CGT ; Guy VAUCHEL, secrétaire national du SGEN-CFTD ; Thiébaud WEBER, secrétaire confédéral CFTD.

Partis : Parti communiste français ; Parti Pour La Décroissance ; Parti socialiste.

A la suite du démantèlement du camp principal de Calais le 22 septembre dernier où résidaient de nombreux migrants afghans, le président de la République française a annoncé l'organisation de retours forcés vers l'Afghanistan en coopération avec le Royaume-Uni, conformément à l'arrangement franco-britannique du 6 juillet 2009.

Nous considérons que le retour forcé vers l'Afghanistan ne constitue pas, dans l'instant, une solution acceptable. La situation sécuritaire dans ce pays s'est fortement dégradée ces dernières années. Nul n'est en mesure d'y assurer la sécurité des personnes, pas même la coalition internationale présente en Afghanistan. Renvoyer les Afghans dans leur pays remettrait en cause les valeurs défendues par l'Union européenne, garanties notamment par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Aujourd'hui, de nombreux Afghans errent sur le territoire européen sans statut ni droits. Le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) considère pourtant qu'un nombre important d'Afghans ont des besoins de protection. Cependant, nous pensons que les Etats européens ont échoué à satisfaire les besoins de protection de beaucoup d'entre eux en ne permettant pas l'accès à une procédure d'asile juste.

Par conséquent, nous demandons aux Etats membres de l'Union européenne :

- La suspension temporaire des renvois forcés vers l'Afghanistan tant que règnent, dans ce pays, le chaos et l'insécurité généralisée ;
- La recherche de solutions immédiates de protection sans porter préjudice à la possibilité de demander l'asile. Les Etats membres, individuellement ou collectivement, ont le pouvoir et les outils nécessaires permettant de reconnaître des protections temporaires ou humanitaires comme ils ont su le faire à d'autres occasions, notamment lors de la guerre des Balkans.

La situation actuelle résulte des égoïsmes nationaux et de l'incapacité à construire une politique européenne d'asile harmonisée et protectrice. Nous appelons donc les institutions européennes à travailler instamment à l'instauration d'un régime d'asile européen commun protecteur et solidaire entre les Etats membres et avec le reste du monde.

Paris, le 14 octobre 2009

Le Bureau d'information France terre d'asile / UNHCR à Calais

Contexte et ouverture de la mission à Calais

L'ouverture de cette action est directement liée au changement de la politique du gouvernement vis-à-vis des migrants présents dans le Calais. Au début du mois de mai 2009, l'ouverture du « guichet asile » par la Sous-préfecture de Calais a permis aux demandeurs d'asile d'éviter les déplacements à la Préfecture d'Arras (115 kilomètres), jusqu'alors seule compétente pour enregistrer les demandes de protection.

Le manque d'information sur la procédure d'asile constituait pour une importante partie des migrants présents sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais, le dernier obstacle dans l'accès à la protection. C'est ainsi que France terre d'asile a décidé de répondre à ce besoin.

La décision d'installation du bureau commun avec le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) était motivée également par le profil des migrants rencontrés autour de Calais.

28

La majorité provient de pays dans lesquels la situation politique est très instable, voire conflictuelle ou de pays où les droits humains font l'objet de graves violations, justifiant une protection internationale (statut de réfugié et protection subsidiaire). Ils arrivent d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan, d'Éthiopie, d'Iran, d'Irak ou de Somalie.

Les mineurs isolés représentent entre 15 et 20 % des migrants présents sur le littoral et nécessitent une protection immédiate. Le système actuel basé sur l'automatisme des ordonnances de placement provisoire (OPP) suivies d'une prise en charge dans des foyers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) est particulièrement inefficace. Moins de 5 % des mineurs placés restent plus de 48 heures dans ces foyers. Ce constat a entraîné un travail (toujours en cours) sur l'éventuelle création d'un dispositif adapté au profil des jeunes migrants dans le Calais.

Parallèlement, le nombre de demandes d'asile déposées en Préfecture d'Arras (Pas-de-Calais) restait particulièrement faible.

Le bureau d'information France terre d'asile/HCR a ainsi ouvert le 3 juin 2009. Il est chargé de :

- présenter aux populations migrantes une information complète, fiable et objective sur les démarches nécessaires afin de déposer une demande d'asile ;
- lancer une procédure d'information, d'identification et d'orientation vers les dispositifs de protection pour les migrants demandeurs d'asile qui ont souvent transité à travers toute l'Europe.

L'équipe est composée d'un responsable à temps partiel, d'un

intervenant social avec profil juridique à temps plein, d'une représentante du HCR accompagnée d'un interprète et de stagiaires.

Déroulement de la mission

L'action du bureau a subi plusieurs ajustements et notamment le renforcement de l'équipe, résultant des événements intervenus entre le mois de juin et le mois de décembre 2009. A titre d'exemple, nous pouvons citer : la mobilisation de 1 500 policiers en juin 2009 autour du camp de « No border » puis à partir du 21 juillet, la mobilisation autour de la rumeur du démantèlement de la jungle pashtoune. Dans ces conditions, il était quasiment impossible de délivrer notre information sur la demande d'asile. Face à ces difficultés, il a été décidé de multiplier les déplacements dans les campements en dehors de Calais (Loon-Plage, Grande-Synthe, Tétéghem, Norrent-Fontes).

En août, face à la dégradation de la situation sanitaire et la réquisition préfectorale des douches du Secours catholique, ainsi que l'installation de douches supplémentaires à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS), décision a été prise de multiplier les maraudes sur ces lieux d'accès aux soins (à proximité des douches).

Suite au démantèlement de la jungle et à la destruction des camps et squats utilisés par les migrants autour de Calais, un renforcement et une adaptation des maraudes sont apparus nécessaires. Notre équipe est intervenue quotidiennement lors de la distribution du repas de midi, est restée plus longtemps sur le terrain afin de rencontrer les personnes souhaitant obtenir de l'information sur la demande d'asile. Après la confirmation des renvois forcés en Afghanistan, nous avons constaté un regain d'intérêt des migrants pour la demande d'asile.

Approfondissement de la mission

En septembre, le bureau a obtenu un financement partiel du Ministère qui a contribué à l'articulation de nos actions dans six directions :

1. **Maraudes d'informations** dans les différents squats du littoral (Calais, Loon-Plage, Grande-Synthe, Tétéghem, Steenvoorde, Norrent Fontes). Ces maraudes sont indispensables pour la diffusion de l'information sur la demande d'asile directement auprès des populations migrantes. Les populations présentes sur le Calais sont fluctuantes d'une semaine sur l'autre. Il est nécessaire d'être présent sur le

terrain le plus fréquemment possible, afin de s'assurer que toutes ces personnes ont obtenu une information complète et impartiale. Sur le terrain, nous distribuons des brochures et nous donnons une information individualisée.

- 2. Accompagnement en sous-préfecture.** Le dépôt des demandes d'asile se fait en sous-préfecture de Calais. Dès lors, l'administration exige que les demandeurs d'asile soient accompagnés d'une association présente à Calais. France terre d'asile accompagne depuis le mois de septembre les demandeurs d'asile, la présence de notre interprète permettant aux demandeurs d'avoir connaissance de l'ensemble des décisions administratives délivrées.
- 3. Aide aux dossiers Ofpra.** Compte tenu du délai et des difficultés liées à la préparation de la demande d'asile et notamment à la formulation des craintes en langue française, notre expérience ainsi que notre expertise dans le domaine de l'asile permettent de garantir le professionnalisme qu'exige cet accompagnement au dossier Ofpra.
- 4. Aide à l'exercice des droits** (rédaction des recours devant le Tribunal administratif). Dans le cadre de notre mission, nous expliquons aux migrants les différentes décisions administratives les concernant (Refus d'APS, APRF, OQTF, ITF). Ainsi, les intéressés sont pleinement informés des éventuels recours possibles contre ces décisions. De plus, nous fournissons à la demande des migrants une aide dans la rédaction des recours administratifs contre ces décisions.
- 5. Mise à l'abri des mineurs isolés étrangers.** Les mineurs isolés étrangers rencontrés sur le terrain sont automatiquement informés des possibilités de placement en foyer pour mineurs ainsi que des possibilités de demander l'asile en France. Dès lors, lorsqu'un mineur souhaite être accompagné en foyer, nous le présentons aux agents de la Police aux frontières de Coquelles et dans certains cas après avoir obtenu une OPP, nous l'accompagnons dans le foyer pour mineurs.
- 6. Sensibilisation de la société civile.** Notre travail à Calais a aussi une nouvelle dimension. Avec le HCR, nous avons entrepris des actions ayant pour but la sensibilisation de la société civile sur la problématique de protection au titre du statut de réfugié et du bénéfice de protection subsidiaire. Dans ce cadre, nous participons et organisons des réunions avec les acteurs locaux, nous sommes consultés sur les cas complexes. Nous avons également organisé avec le HCR une formation d'une journée sur le concept et la procédure de protection en France.

La mission en chiffres

Au 31 décembre, la sous-préfecture comptait 271 demandes d'asile déposées (135 dossiers ; 50 % d'Afghans et environ 20 % d'Erythréens) :

Parmi les 271 demandes nous avons noté 79 cas avec APS, 135 cas de mise sous convocation Dublin, 50 cas avec des empreintes illisibles et 3 mineurs en attente de désignation d'un administrateur *ad hoc*.

Selon nos informations du centre de rétention administrative de Coquelles, au 31 décembre, quatre personnes ont obtenu le statut de réfugié et une personne, la protection subsidiaire.

Trois autres personnes, parmi les demandeurs enregistrés à Calais et accompagnés par France terre d'asile ont obtenu la protection (deux personnes la protection subsidiaire et une personne le statut de réfugié).

Du 3 juin au 31 décembre 2009, nous avons rencontré environ 750 personnes lors de 95 maraudes ainsi réparties :

- 29 maraudes quai de Moselle lors des distributions des repas,
- 16 maraudes rue de Moscou (lieu commun de distribution des repas),
- 21 maraudes dans les campements et squats de Calais,
- 19 maraudes dans les camps à l'extérieur de Calais (Loon-Plage, Grande-Synthe, Steenvoorde, Norrent Fontes),
- 10 maraudes à la PASS.

Au 31 décembre, nous avons accompagné 51 demandeurs d'asile à la sous-préfecture. Parmi eux, 10 personnes ont obtenu un APS, 2 personnes n'ont pas pu engager la procédure faute d'empreintes lisibles, 5 demandes ont été instruites dans le cadre d'une procédure prioritaire, 18 personnes sont ressorties de la sous-préfecture avec une convocation Dublin et les 16 autres avec un refus d'APS.

Un appui à la préparation de la demande d'asile (préparation des récits et constitution du dossier de protection) a été apporté pour 19 personnes. Entre le 1^{er} juillet et le 30 août : 5 dossiers et entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, 14 dossiers dont 5 en procédure prioritaire. Nous avons rédigé 4 recours devant la Cnda et une demande de protection dans le cadre de réexamen de la demande d'asile.

Nous avons également effectué des recours devant le Tribunal administratif de Lille : 4 recours contre un APRF et 14 recours contre un refus d'APS (personnes identifiées en Grèce).

Activités du service Europe / Études

Au sein du Secrétariat administratif général, le service Europe-Etudes a participé au développement de l'expertise de France terre d'asile sur les questions d'asile et d'intégration en France et en Europe. Le service a poursuivi sa mission de veille et de rédaction de notes pour la direction générale et le bureau de l'association. Un mémorandum européen, comprenant l'analyse et les propositions de France terre d'asile, a été publié pour les candidats aux élections européennes de juin 2009.

30

1. Le paquet asile au cœur des activités de plaidoyer européen de France terre d'asile

Dans le cadre de son plan d'action en matière d'asile, la Commission européenne a fait des propositions de modification de la législation européenne sur l'asile au cours des années 2008 et 2009. En janvier et février 2009, France terre d'asile a été invitée par la Commission européenne à deux réunions d'experts sur les directives qualification et sur les procédures d'asile. En mai, France terre d'asile a été auditionnée par la Commission des affaires européennes du Sénat sur le paquet asile. En novembre, une note a été envoyée à la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale à la demande de son rapporteur.

2. Le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

France terre d'asile a renforcé sa coopération avec ECRE, un réseau de 69 organisations européennes d'aide aux réfugiés dans 30 pays. France terre d'asile a pris part au groupe de travail d'ECRE sur les systèmes d'asile qui est un lieu d'échange et qui conseille le secrétariat sur ses stratégies de plaidoyer. Par ailleurs, France terre d'asile a participé à la réunion des directeurs et des présidents d'ECRE le 12 juin à Bruxelles et à l'assemblée générale qui s'est tenue à Madrid du 13 au 15 octobre. Enfin, Pierre Henry a assisté aux réunions du bureau d'ECRE en tant que représentant de la région Méditerranée.

3. La Plate-forme des droits fondamentaux de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

France terre d'asile est membre de la plate-forme d'échanges avec la société civile de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne depuis septembre 2008. Fondée en 2007, l'Agence a pour mission de promouvoir le respect des droits fondamentaux dans les Etats membres et de fournir des données empiriques sur l'état du respect de ces droits à travers la réalisation d'études et d'enquêtes. France terre d'asile rencontre annuellement les organisations membres de la Plate-forme des droits fondamentaux et l'équipe de l'Agence afin de contribuer, depuis la perspective des organisations de la société civile et dans les domaines de l'asile et de la migration, à la définition des programmes de travail de celle-ci.

4. La coopération avec les associations européennes

France terre d'asile entretient des relations étroites avec ses homologues européens par le biais d'échanges réguliers d'information et d'actions conjointes. La situation des migrants à Calais a donné lieu notamment à une coopération accrue avec les associations britanniques. Ainsi, en septembre 2009, France terre d'asile et le Conseil britannique pour les réfugiés ont publié un rapport conjoint, faisant suite à une mission sur Calais, qui a été transmis aux autorités françaises et britanniques.

Le projet transnational sur l'identification et l'accompagnement des victimes de persécutions liées au genre

Depuis septembre 2008 et jusqu'en avril 2010, France terre d'asile est partenaire d'un projet européen qui vise à améliorer la prise en compte des persécutions liées au genre dans le cadre de l'asile. Ce projet, qui reçoit le soutien financier du Fonds européen pour les réfugiés (actions transnationales), est coordonné par la Commission espagnole d'aide au réfugié

(CEAR) et est réalisé en partenariat avec le Conseil italien pour les réfugiés (CIR). Les activités principales du projet sont les suivantes: (i) réalisation d'un diagnostic national sur la prise en compte des violences liées au genre dans la procédure d'asile, l'examen des demandes, les conditions d'accueil et l'accompagnement des victimes dans chacun des Etats impliqués dans le projet ; (ii) organisation de deux séminaires de formation sur les pratiques spécifiques d'accompagnement juridique et social des demandeurs d'asile qui sont victimes de violences de genre adressés aux officiers de protection, intervenants sociaux, responsables de structures d'accueil ; (iii) publication d'un guide pour une prise en compte effective des besoins spécifiques des victimes de violence de genre dans l'identification, la procédure, l'examen de la demande d'asile et l'accompagnement juridique et social en Europe.

5. La réinstallation

France terre d'asile a activement participé à la mise en œuvre du programme de réinstallation et de l'opération spéciale d'accueil de réfugiés irakiens. L'association a pris part aux réunions du groupe de travail sur la réinstallation organisées par le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et le service de l'asile du ministère de l'Immigration. Par ailleurs, France terre d'asile a présenté les conclusions de son étude sur les perspectives d'intégration des réfugiés irakiens lors d'une table ronde sur la réinstallation des réfugiés en Europe, organisée le 15 décembre par Forum réfugiés et la Commission des Eglises auprès des migrants en Europe (CCME).

6. L'Observatoire de l'intégration des réfugiés

Le service Europe-Études a mis en œuvre l'Observatoire de l'intégration des réfugiés financé par le Fonds européen pour les réfugiés et le ministère de l'Immigration. En 2009, l'Observatoire a renforcé sa mission de lieu de ressources et de réflexion sur les problématiques de l'intégration des réfugiés en France et en Europe.

Les études thématiques

Trois études ont été réalisées par l'Observatoire de l'intégration des réfugiés au cours de l'année 2009.

Comment évaluer les politiques d'intégration en Europe ?

Alors que les capacités d'intégration des migrants font l'objet d'un contrôle de plus en plus fréquent, l'Union européenne prévoit l'établissement d'indicateurs de mesure de l'efficacité des politiques d'intégration des Etats membres. Cette étude propose un état des lieux de l'utilisation d'indicateurs en matière d'intégration et s'interroge sur la pertinence et les limites de cet exercice. Elle a été publiée en septembre 2009 dans la collection « Les Cahiers du social ».

Le répertoire national des actions en faveur de l'intégration des réfugiés

Cet outil recense les actions existantes en matière d'intégration des réfugiés et les présente de manière synthétique, à l'usage de toutes les organisations concernées par la question. Ce répertoire, effectué avec la coopération de l'ensemble des acteurs français de l'asile et de l'insertion, se veut un outil de partage et de valorisation des initiatives, qui puisse servir de base à la réflexion, à l'échange et peut-être à l'élaboration de nouveaux projets. L'étude a été publiée en décembre 2009 dans la collection « Les Cahiers du social ».

Quel avenir pour les réfugiés irakiens en France ?

Cette étude propose un portrait des réfugiés irakiens arrivés dans le cadre de l'opération spéciale d'accueil d'après leurs caractéristiques sociodémographiques afin d'identifier leurs perspectives d'intégration en France. Elle restitue également le ressenti des réfugiés vis-à-vis de leur situation actuelle et donne la parole aux structures d'hébergement qui les ont accueillis. L'étude a été publiée en février 2010 dans la collection « Les Cahiers du social ».

Les petits déjeuners de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés

Trois rencontres publiques sur des thèmes qui touchent à l'intégration des réfugiés ont été organisées au cours de l'année 2009 sur les thèmes suivants :

- La participation civique des réfugiés. Cette rencontre, organisée le 11 mars, a réuni Sonia Gsir, chercheuse au Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (Université de Liège), Isabelle Graux, coordinatrice du Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires ainsi que Paul Oriol, président de l'Association pour une citoyenneté européenne de résidence.
- Le soutien à la parentalité. Cette rencontre, organisée le 17 juin, a rassemblé Martine Chomentowski, formatrice au Casnav (Académie de Paris), Brigitte Frénais-Chamaillard, sous-directrice de l'accueil, de l'intégration et de la prévention des discriminations (ministère de l'Immigration), Olivia Maire, chef de projet au sein de l'association Profession banlieue et Mahamet Timera, anthropologue, maître de conférence à l'Université Paris 7-Denis Diderot.
- L'image des réfugiés et des étrangers dans les médias. Cette rencontre, organisée le 17 novembre, a réuni Virginie Sassoon (Institut Panos), Laetitia Van Eeckhout (Le Monde) et Edouard Pellet (France télévisions).

La lettre de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés

La lettre d'information bimestrielle de France terre d'asile sur l'intégration constitue un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Six numéros ont été publiés au cours de l'année 2009.

France terre d'asile dans les médias en 2009

- **Dans les agences, médias papiers et internet** : 20 minutes, Afrik.com, AFP, AP, ASH, CAPA, Causette, Corse Matin, Göteborgs-Posten, la Gazette d'Helsinki, International Herald Tribune, la Croix, DailyNord, la Voix du Nord, la Presse de la Manche, le Courrier de l'Ouest, le Figaro, l'Est éclair, l'Express, l'Humanité, les Inrockuptibles, le JDD, le Matin, le Nouvel Observateur, le Parisien, Libération, le Républicain lorrain, Mediapart, Nord Eclair, Ouest France, Paris Normandie, Reuters, Rue 89, Slate.fr, Sud Ouest, The Guardian, The Observer, Youphil, etc.
- **Dans les radios nationales et régionales** : Africa n°1, Beur FM, Europe 1, France bleu, France culture, France info, France inter, Radio Orient, RFI, RMC, RTL, Vallée FM, etc.
- **Dans les télévisions régionales, nationales et internationales** : Al Jazeera, Arte, BBC, BFM TV, France 2, France 3, France 5, France 24, I-Télé, LCI, M6, Planète justice, TF1, TV5 Monde, etc.

Extraits choisis...

Le Parisien, le 5/1/2009

Ces mineurs afghans qui traversent l'Europe

« Des dizaines d'entre eux vont dormir dans la rue » Ils apparaissent par grappes, ombres grelottantes sorties de nulle part. Le temps du passage de trois bus du dispositif d'hébergement d'urgence parisien, des centaines d'exilés afghans se massent chaque soir place du Colonel-Fabien. C'est parmi cette foule d'hommes qu'intervenants et interprètes de France terre d'asile s'efforcent de repérer les mineurs. Tâche « nécessaire » autant que frisant « l'absurde », souligne Pierre Henry, directeur général de l'association, quand il s'agit de « choisir » les plus jeunes, les plus cassés, les plus fragiles ». Car ce soir-là, moins deux degrés au thermomètre, seules 6 des 70 places allouées à leur accueil sont encore disponibles.

« Mineurs ou majeurs, des dizaines d'entre eux vont encore dormir dans la rue », dénonce Pierre Henry, pour qui demeure ce problème de fond : « L'Europe crée des bandes de sans-droits qu'elle condamne à errer sur son territoire. » Ces jours-ci, plus de 50 000 tracts dénonçant la précarité de ces migrants, les atteintes aux droits de ces mineurs et appelant à la révision d'un règlement qui leur impose de déposer leur demande d'asile politique dans le premier pays de l'Union européenne où ils pénètrent (la Grèce) seront distribués dans Paris par l'association France terre d'asile.

AFP, le 4/2/2009

France terre d'asile juge inefficace la proposition de Besson en faveur des dénonciations

L'association France terre d'asile a critiqué mercredi le projet du ministre de l'Immigration Eric Besson d'attribuer des titres

de séjour aux immigrés clandestins qui dénonceraient des passeurs. Dans un communiqué, elle estime qu'Eric Besson « fait une irruption spectaculaire dans le débat migratoire, sans toutefois rien régler sur le fond ». (...) Pour France terre d'asile, le nouveau ministre reprend une idée de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, qui, en 2003, « avait lancé une idée analogue en souhaitant protéger les victimes des réseaux de prostitution : 'si vous dénoncez vos bourreaux, vous aurez des papiers' ». « Six ans après cette proposition, les victimes de la prostitution sont toujours là, toujours sans papiers, elles sont simplement moins visibles sur les trottoirs », ajoute l'association. Elle estime que la « saillie médiatique » du ministre « doit être dépassée » afin de s'attaquer véritablement aux problèmes de fond de l'immigration clandestine.

Le Monde, le 28/2/2009

Depuis la fermeture de Sangatte, de plus en plus de mineurs étrangers isolés errent dans les rues de Paris

Ce jeudi 26 février, ils sont plus d'une centaine agglutinés sur le trottoir devant le magasin Picard de la place du Colonel-Fabien, à Paris. (...)

Ils attendent le bus Atlas de la RATP qui les emmènera pour la nuit dans un centre d'hébergement d'urgence. Parmi eux, de nombreux mineurs, parfois très jeunes, 12 ou 13 ans. Des mineurs que France terre d'asile, à la lumière du réverbère, tente chaque soir de repérer pour leur proposer une mise à l'abri.

Ce jeudi, l'équipe de maraude de l'association, accompagnée du ministre de l'immigration, Eric Besson, venu à la rencontre de ces mineurs étrangers isolés, repartira avec une vingtaine d'entre eux vers la Maison du partage, gérée par l'Armée du Salut dans le 19^e arrondissement.

(...) Là, leur sont proposés un repas chaud, la possibilité de

prendre une douche et de laver leurs vêtements. Avant que la pièce ne soit transformée en dortoir avec des matelas posés à même le sol, les travailleurs sociaux de France terre d'asile engagent une première prise de contact avec les nouveaux arrivants en leur expliquant que, le lendemain, ils pourront rejoindre une plate-forme d'accueil de jour dans le 18^e arrondissement.

Pour ceux qui s'y rendront, commencera alors un travail de sortie de l'errance et de stabilisation. (...)

Reuters, le 2/4/2009

Irakiens et Afghans victimes d'une « politique dissuasive »

La France, redevenue en 2008 le premier pays d'accueil de l'Union européenne pour les demandeurs d'asile, mène une politique dissuasive envers les Afghans et les Irakiens de peur de provoquer « un appel d'air », dénonce l'association France terre d'asile. Pierre Henry, son directeur général, s'étonne de la « divergence énorme » entre le faible nombre de demandes d'asile formulées par les ressortissants d'Irak et d'Afghanistan et le nombre d'interpellations élevé dont ils sont victimes. Selon lui, « la France mène une stratégie dissuasive à leur égard par peur de l'appel d'air ». « La terreur répond à l'idée saugrenue que si on les traite mieux, il y en aura plus. On les traite mal depuis 2002 (date de la fermeture du centre de le Croix-Rouge de Sangatte à Calais - NDLR) et le flux ne s'est pas tari », déclare-t-il à Reuters. L'association rapporte que 282 Afghans et 646 Irakiens ont demandé l'asile en France en 2008, des chiffres jugés « étonnamment bas » alors que ces populations constituent les principales nationalités de demandeurs d'asile dans l'Union européenne (respectivement 27.607 et 13.497). A l'inverse, France terre d'asile souligne que « le nombre d'interpellations d'Afghans et d'Irakiens a fortement augmenté ces deux dernières années » en France. Selon elle, 7.160 Afghans et 5.886 Irakiens ont été arrêtés au premier semestre 2008. Selon l'association, ces écarts importants « ne peuvent s'expliquer uniquement par le refus de ces jeunes de rester en France », même s'il est vrai qu'Afghans et Irakiens cherchent en priorité à gagner la Grande-Bretagne ou les pays scandinaves.

Sud Ouest, le 9/4/2009

Le délit de solidarité

« Nous sommes sur le fil du rasoir. Il ne faut surtout pas jouer avec le feu. » Le directeur général de France terre d'asile est inquiet devant, dit-il, « la tentation populiste et les discours de radicalisation pouvant entraîner des débordements. En période de crise économique, politique, sociale et morale, on ressort toujours les grands classiques et en particulier ceux qui concernent l'aspect sécurité fermeté avec les immigrés, bref une rhétorique bien connue. » Pierre Henry proteste d'ailleurs contre le discours gouvernemental qui veut rendre les associations comme la sienne responsables de la naissance de mouvements xénophobes. Il se félicite au contraire « des élans de solidarité » emmenés hier par le collectif d'associations (dont la Cimade, le Secours catholique, Emmaüs) dans quelque 80 villes de France, prouvant la capacité des citoyens à se mobiliser contre l'article L622-1 du Cesada (Code de l'entrée et du séjour des étrangers).

Métro, le 7/5/2009

Calais/Kaboul : regards croisés

Tribune de Pierre Henry, directeur général

Pour qui veut le voir, le dérèglement du monde se presse à Calais. A toutes les frontières de l'Europe se concentrent des gens qui n'ont d'autre alternative, pensent-ils encore, que de fuir leur pays pour s'inventer un avenir meilleur. Il en est ainsi des jeunes Afghans qui en temps de paix formeraient l'élite de leur nation. Ces jeunes « circulants » migrent faute de perspectives autres que la guerre, la bêtise, l'obscurantisme. Les images du lieu-dit « la jungle » ont fait le tour du monde. Elles sont arrivées à Kaboul. Comme hier ont été diffusées au plus profond de la terre africaine, ces photos de voisins, de cousins, regards perdus, accrochés au grillage de Ceuta. Que peuvent suggérer ces images à des générations entières de mal-lotés sinon l'indignité, le mépris de soi, le ressentiment à l'égard de l'Occident ? (...)

La Voix du Nord, le 4/6/2009

A Calais, le bureau du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a ouvert hier

Le bureau du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a officiellement ouvert hier ses portes à Calais. Mais pour ses deux occupants du HCR et de France terre d'asile, l'information des migrants sur les demandes d'asile débutera la semaine prochaine. (...)

Marie-Noëlle Thirode et Jean-François Roger, représentants du HCR et de France terre d'asile, se partagent le lieu. Hier, ils ont passé la journée à se présenter. Aux autorités, aux associations (ces dernières goûtent le renfort), aux migrants. Le duo débutera véritablement son travail la semaine prochaine. (...) Le HCR souhaite, en délivrant « une information impartiale », aider les migrants qui cherchent à rejoindre la Grande-Bretagne, à déposer des demandes d'asile en France. Selon Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile, « l'idée sera aussi de déconstruire l'image d'un possible eldorado britannique » alimentée par les passeurs qui « ont intérêt à maintenir les migrants sous leur influence et qui donnent donc souvent de fausses informations ».

Nord Eclair, le 23/9/2009

La « jungle » rasée... et après ?

Hier matin, 7 h 20. Quatre jeunes garçons procèdent à des ablutions près de la fontaine de la « jungle ». Plus loin, un ressortissant afghan se prépare une omelette. Il n'aura pas le temps de la manger. Trois minutes plus tard, près de 500 policiers débarquent. D'ordinaire surpeuplés, les gourbis faits de bâches, de tôles et de planches de bois, où s'abritent les candidats à l'exil depuis la fermeture du centre de Sangatte, sont déjà pour la plupart abandonnés. Les migrants restants ont attendu les forces de l'ordre, rassemblés derrière des banderoles rédigées en anglais et en pachtout. « Nous avons besoin d'un abri et de protection. Nous voulons l'asile et la paix. La jungle est notre maison. » (...) « On ne peut pas s'arc-bouter autour d'une réponse de police », juge pour sa part Pierre Henry, directeur de France terre d'asile. « On ne

peut pas être présent militairement en Afghanistan au nom de la paix, de la liberté et de la démocratie et s'étonner que des jeunes gens viennent expérimenter chez nous ces valeurs. »

Libération, le 21/10/2009

Protéger les Afghans

Jacques Ribs, président France terre d'asile et Pierre Henry, directeur général

Ils sont des milliers à être satellisés sur le territoire de l'Union européenne. De nationalité afghane, ils errent, nomades sans droits. Cela dure depuis de longues années. Le problème est-il à ce point complexe que l'Europe renonce à définir une stratégie commune de protection, laissant les Etats se fourvoyer dans des impasses morales et politiques ? (...) Si nous sommes plus généreux, nous créerons un appel d'air et serons à la merci des réseaux de passeurs, dit le gouvernement français. Il ajoute : les autres pays européens pratiquent déjà ces renvois vers l'Afghanistan, pourquoi pas nous ? Est-il indispensable de nous aligner sur des pratiques peu respectueuses de la Convention européenne des droits de l'homme et qui abaissent les standards de protection européens ? En 2008, 500 personnes ont été renvoyées de force vers l'Afghanistan par des pays européens, la plupart par les Britanniques. Cela a-t-il dissuadé les migrations vers l'Angleterre ? Les Européens doivent renoncer à de tels mauvais projets. Mais que faire, face aux égoïsmes nationaux ? En 2008, 13 497 Afghans ont déposé une demande d'asile en Europe, dont 281 en France. Des milliers d'autres n'ont pu y accéder. Une cohérence européenne s'impose. Il faut permettre l'accès à une procédure d'asile juste et équitable, à un hébergement digne, il ne faut pas appliquer l'absurde règlement de Dublin II. (...)

La Croix, le 16/12/2009

La prise en charge des mineurs isolés étrangers est problématique

(...) À l'initiative des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, et de l'association France terre d'asile, un colloque est organisé aujourd'hui à Lille sur le sujet. En 2008, 250 mineurs ont été pris en charge dans le département du Nord, tandis que, dans le Pas-de-Calais, plus de 2 400 ordonnances de placement provisoire ont été prononcées par le juge, visant essentiellement de jeunes Afghans. (...) Au-delà de la situation française, le colloque de Lille est l'occasion de lancer un appel pour une protection européenne des mineurs isolés. Dans les instances officielles, le chiffre de 13 000 mineurs isolés circule. Le monde associatif estime que ce chiffre n'a rien à voir avec une réalité qui concernerait en fait de 50 000 à 100 000 jeunes étrangers en errance. « Le Conseil de l'Europe a inscrit le sujet à son agenda 2010, explique Pierre Henry. C'est le moment de pousser les pays membres à s'engager. » Comparée à nombre de ses voisins, la France respecte plutôt bien les droits de l'enfant et n'expulse pas les mineurs étrangers. « L'Europe doit se doter de standards de protection et, sur la question des retours au pays, faire prévaloir l'intérêt supérieur de l'enfant », affirme Pierre Henry, qui plaide pour une harmonisation des bonnes pratiques.

Des outils de communication attractifs

Le site internet

Le site internet de l'association (www.france-terre-asile.org) a attiré en 2009 plus de 400 000 visiteurs. Ils ont pu, comme chaque année, y découvrir un suivi de l'actualité scrupuleux et des analyses juridiques et politiques de qualité. Vidéos, photos, agenda culturel et forum ont offert aux visiteurs une approche originale, ludique et artistique de notre travail et de notre engagement.

La lettre d'information mensuelle

Créée en 2008, la lettre d'information de France terre d'asile est envoyée tous les mois à plus de 20 000 personnes et recueille chaque jour de nouveaux abonnés. Elle offre une sélection d'articles de presse traitant de l'asile et de l'immigration à l'échelle internationale, européenne, nationale et locale, présente les prochains événements politiques et culturels, et informe sur les différentes activités de l'association. L'éditorial de Pierre Henry permet, quant à lui, un retour souvent décalé sur l'actualité.

Quasimodo, la radio de France terre d'asile

La seule radio française uniquement consacrée à l'asile et à l'immigration, réalisée par la Maison des journalistes, a terminé sa troisième saison en 2009. Radio Quasimodo a pour but de donner à entendre des récits de trajectoires personnelles de réfugiés, tout en mettant en valeur les aspects positifs de l'immigration notamment sur le plan de l'héritage culturel et de la diversité. Une émission de 20 minutes par semaine pendant 36 semaines : les épisodes en écoute sur le site de France terre d'asile ont permis aux auditeurs d'écouter des reportages divers et variés, toujours de grande qualité, des critiques littéraires, des revues de presse originales, et de retrouver des entretiens avec Jacqueline Costa-Lascoux, Louis Schweitzer, Jean-Pierre Dubois, Pap Ndiaye, Marie-Ange Lescure, Rémi Féraud... et tant d'autres, qui ont donné l'occasion de mettre en perspective les histoires racontées et les débats lancés et de donner leur point de vue sur les enjeux de l'asile et de l'immigration aujourd'hui.

Radio Quasimodo a en outre poursuivi son partenariat de diffusion avec Aligre FM, Fréquence protestante, Radio Hauts-de-Rouen, Africa n°1, Fréquence Notre-Dame, Reporters sans frontières (sur le site internet), Ciemi, etc.

ProAsile, la revue

En cette année de célébration du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, France terre d'asile a publié un numéro spécial consacré aux mineurs isolés étrangers, qui a réuni les contributions d'experts de la thématique, membres d'organisations de plusieurs pays européens.

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRH-F)

Bilan des Ressources humaines

Cette année, la Direction des Ressources Humaines-Formation (DRH-F) s'inscrit dans la continuité d'actions impulsées les années précédentes.

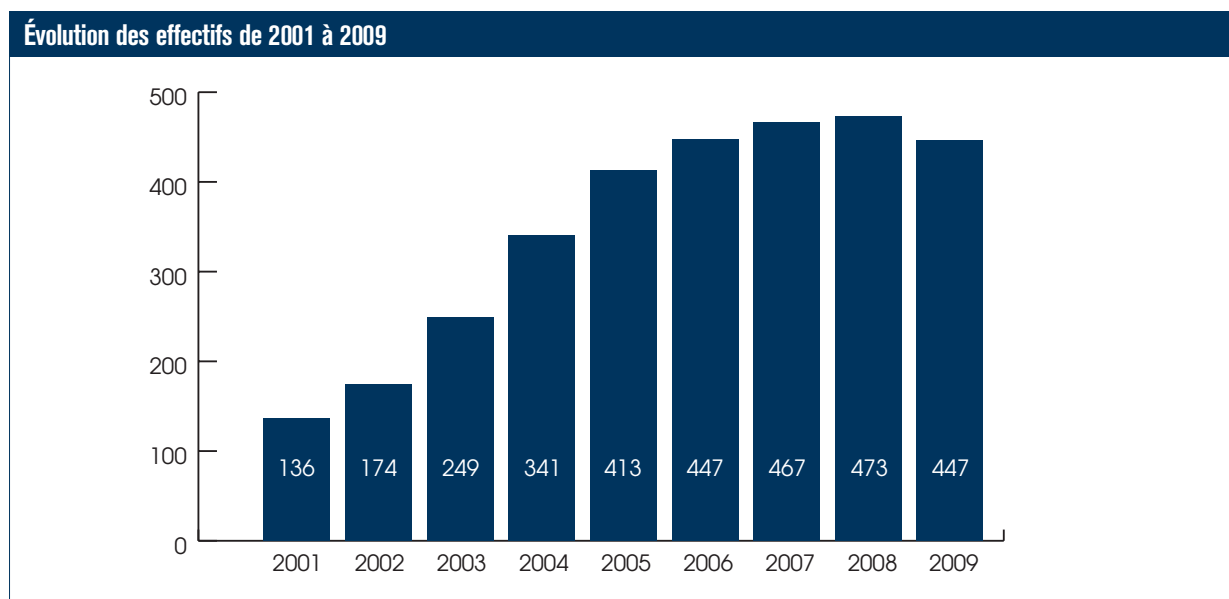
Il en va ainsi pour la révision des grilles métiers initiée en 2008 visant à une meilleure adaptation des normes de recrutement aux exigences professionnelles du secteur de l'asile et de l'insertion des étrangers. Les normes de recrutement d'un peu plus d'une vingtaine de métiers ont été revues avec la représentation syndicale.

Sur le terrain de la formation, l'effort s'est également poursuivi pour l'ensemble du personnel de l'association, qu'il s'agisse du financement d'accompagnement à la Validation des acquis et de l'expérience (VAE), de formations diplômantes (une dizaine de salariés en ont bénéficié) ou de formations « métiers » dont l'offre et la participation ont connu une croissance exponentielle notamment sur le dispositif de financement du plan de formation interne (384 personnes en 2009 contre 251 en 2008).

Le second semestre 2009 a été marqué par une activité de recrutement important en vue d'accompagner l'ouverture du Service d'Aide aux Étrangers Retenus (SAER) et la nouvelle structure d'accueil pour les mineurs isolés étrangers à Paris respectivement en janvier et février 2010. Cet accompagnement s'est également concrétisé par l'organisation d'une formation spécifique de 70 heures pour les conseillers administratifs et juridiques en centre de rétention du SAER.

L'évolution des effectifs

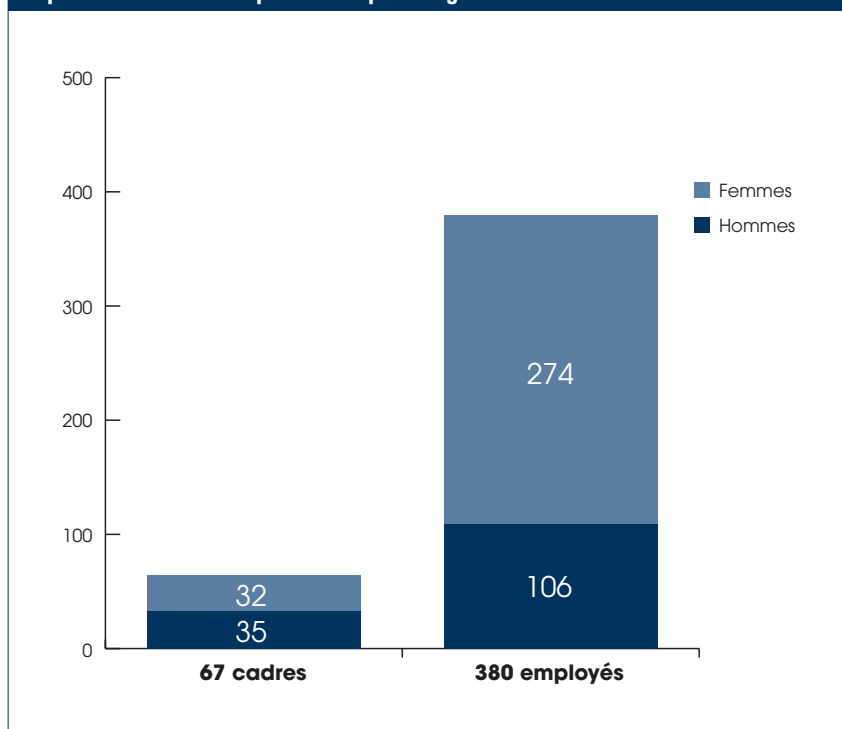
Au 31 décembre 2009, l'association France terre d'asile comptait 447 salariés, soit 434 personnes en équivalent temps plein (ETP). Après avoir connu une hausse sensible durant ces deux dernières années, les effectifs de l'association en 2009 sont revenus à un nombre équivalent à ceux de 2006.



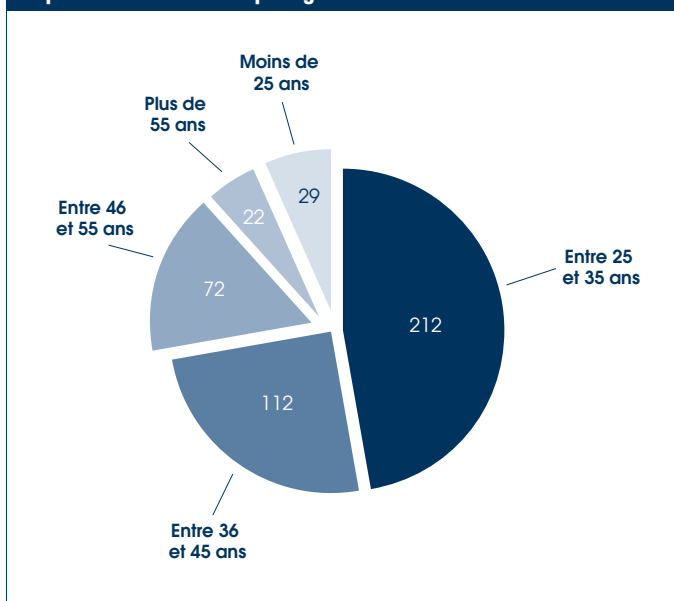
Bilan des ressources humaines

**Typologie des effectifs :
répartition par sexe et catégorie**

Les cadres représentent environ 8 % de l'effectif total. La parité hommes (52 %) / femmes (48 %) est atteinte pour cette catégorie. Tandis que pour la catégorie « employés » les femmes représentent encore 72 % des effectifs contre 28 % pour les hommes.

Répartition des effectifs par sexe et par catégorie

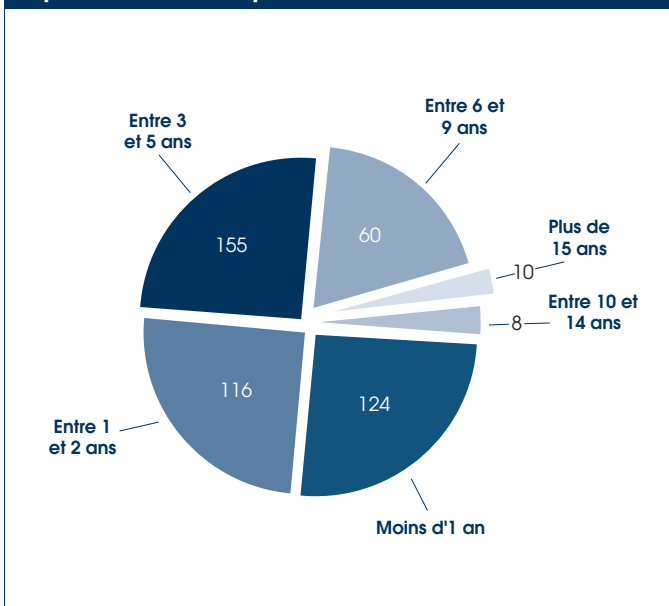
36

Répartition des effectifs par âge**Typologie des effectifs :
répartition par catégorie d'âge**

Plus de 70 % des salariés de l'association France terre d'asile ont entre 25 et 45 ans. Cette structure d'âge témoigne d'une activité demeurant fortement dynamique.

Bilan des ressources humaines

Répartition des effectifs par ancienneté

Typologie des effectifs :
répartition par catégorie d'ancienneté

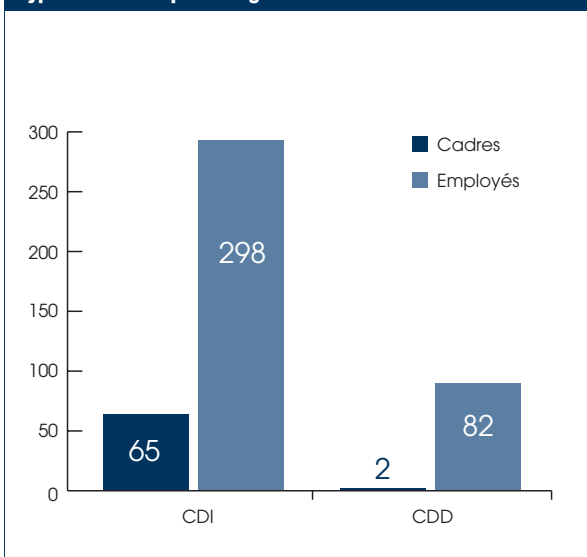
Avec 228 personnes dont l'ancienneté est de moins de 2 ans, France terre d'asile continue à être une association qui recrute fortement et qui forme de jeunes intervenants sociaux sans ou avec peu d'expérience professionnelle. Le domaine de l'accompagnement social de populations fragilisées demeure un secteur d'activité où l'on accuse encore une pénurie de personnel et un fort taux de turn-over pour le champ social et médico-social.

Type de contrat

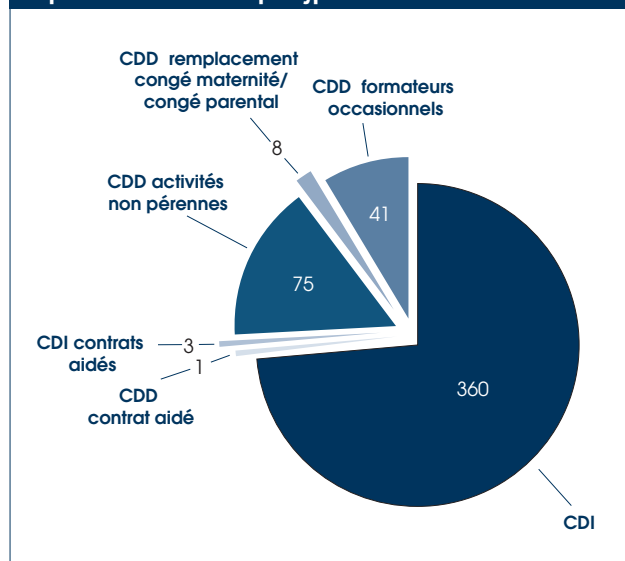
Le nombre de salariés permanents accuse une légère hausse entre 2008 (357) et 2009 (363 contrats à durée indéterminée - CDI), tandis qu'une diminution des salariés temporaires au 31 décembre 2009 est à constater. A la même période en 2008, 116 personnes étaient sous contrat à durée déterminée (CDD) contre 84 cette année soit une baisse d'environ 30 %. Le nombre total des CDD est largement influencé par les formateurs occasionnels qui représentent en 2009 41 personnes.

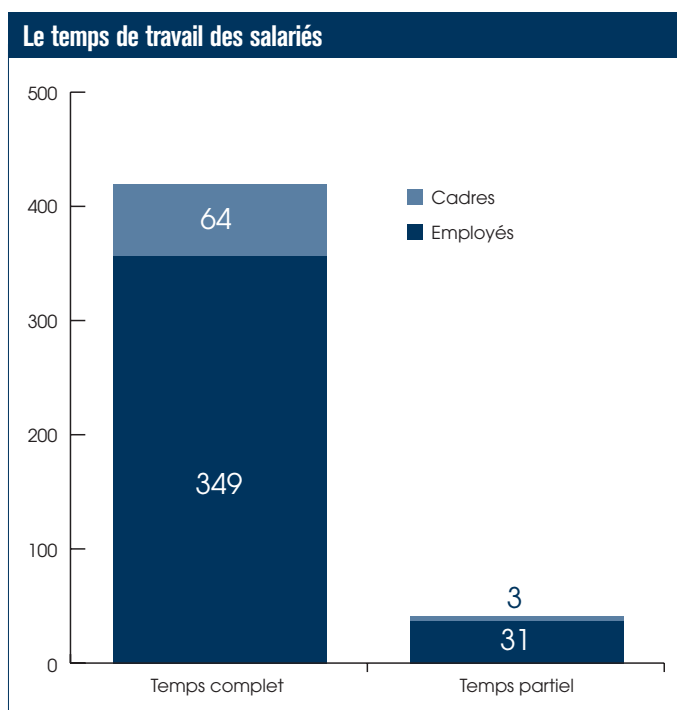
37

Type de contrat par catégorie



Répartition des effectifs par type de contrat





Le temps de travail

Le nombre de salariés à temps partiel a diminué par rapport à l'année précédente, passant de 65 salariés en 2008 à 34 en 2009. Cette baisse de près de 50 %, s'explique principalement par une diminution des demandes de passage à temps partiel.

Les départs et les embauches

Le nombre de départs en 2009 est sensiblement plus élevé qu'en 2008 (142 en 2008 ; 153 en 2009). L'augmentation du nombre de fin de CDD d'une année à l'autre explique cette hausse. Les départs pour d'autres motifs restent stables.

Motifs de départ	Nombre
Démission	32
Départ retraite	1
Fin CDD	83
Fin période d'essai / Rupture anticipée	16
Licenciements	14
Rupture conventionnelle	2
Autres motifs	5
Total	153

Bilan des ressources humaines

La répartition par région

La répartition géographique du personnel est la suivante :

Environ 60 % du personnel de l'association est concentré sur la région Ile-de-France. Cette forte représentativité régionale s'explique par l'implantation d'établissements et de services possédant le plus grand nombre de salariés. Pour exemple, les établissements du Val-de-Marne (Boissy-Saint-Léger et Créteil) réunissent à eux seuls 61 salariés.

Structures Ile-de-France	Nombre de salariés
75 Paris	138
77 Melun	11
91 Massy-Orge	16
92 Châtillon	5
93 Saint-Denis - Stains	23
94 Boissy-Saint-Léger - Créteil	61
95 Sarcelles	5
Total	259

Régions	Nombre de salariés
PICARDIE	8
HAUTE-NORMANDIE	37
BASSE-NORMANDIE	27
CHAMPAGNE-ARDENNES	7
PAYS-DE-LOIRE	35
CENTRE	20
AUVERGNE	5
POITOU-CHARENTES	12
AQUITAINE	14
PROVENCE - ALPES-CÔTE-D'AZUR	14
LANQUEDOC-ROUSSILON	4
MIDI-PYRENEES	5
Total	188

Paris accueille pour sa part le siège de l'association ainsi que des services dépassant la vingtaine de salariés. Plus généralement, les Cda demeurent des structures de plus petite taille en termes d'effectif.

Bilan des ressources humaine

Le dialogue social

En 2009, les délégués du personnel et le Comité d'entreprise (CE) se sont réunis à 10 reprises : les 16 janvier, 20 février, 13 mars, 29 avril, 5 juin, 29 juin, 31 juillet, 25 septembre, 10 et 20 décembre.

Cette année a été riche en accords collectifs et avenants à la convention collective avec notamment la poursuite de la négociation sur la nouvelle classification des emplois. Ont été signés les 5 avenants suivants :

- La répartition du temps de travail des salariés à temps plein embauchés en CDD d'une durée maximum de trois mois ;
- La classification des intervenants sociaux, coordinateurs, conseillers d'insertion et de projet ;
- La classification des agents de gardiennage, agents d'entretien polyvalents, agents administratifs, agents d'accueil-standardiste, agents d'accueil et/ou de médiation ou de domiciliation, employé(e)s de collectivités, veilleurs de nuit, comptables, assistant(e)s au chef comptable, conseillers administratifs et juridiques en centre de rétention, chargé(e)s de mission santé, du chef comptable et médecins généralistes ;
- La classification des interprètes-médiateurs, traducteurs-interprètes, adjoints au chef de service de niveau 2, adjoints au responsable du Secrétariat Général, chargés de mission niveau 3 et adjoints au chef comptable ;
- La revalorisation du point passant de 5,019 € à 5,044 € au 1er juillet 2009 (+ 0,5%) et à 5,059 € le 1er octobre 2009 (+0,3%).

Les accords suivants ont également été signés :

- L'accord sur le maintien d'un CE France terre d'asile unique dans le cadre d'une unité économique et sociale même si l'association atteint un seuil de 500 salariés ;
- Le plan d'action relatif à l'emploi des seniors.

Échelle des salaires à France terre d'asile

Poste		Salaire de base net
Directeur général		3 800 € (Sans accès à la RTT)
Responsable d'établissement	Salaire d'embauche	1 806 €
Intervenant social confirmé	Salaire d'embauche	1 326 €
Secrétaire	Salaire d'embauche	1 212 €
Agent (divers)	Salaire d'embauche	1 100 €

Activités du Centre de formation

Le plan de formation interne

Une centaine de salariés supplémentaires ont pu bénéficier d'une action de formation dispensée au titre du plan de formation 2009 (384 personnes) par rapport à l'année 2008 (251 personnes).

Avec une augmentation de près 50 % par rapport à l'année précédente, la participation des salariés appartenant à la catégorie « employé » a été majoritaire sur ce dispositif. Les principaux axes de formation pour cette catégorie ont été l'intégration des nouveaux salariés (99 personnes formées), le renforcement des compétences techniques et des actions visant à des remises à niveau. Outre les formations managériales, les cadres ont suivi cette année des formations orientées sur des outils de pilotage dans des domaines variés tels que la gestion financière, le droit du travail ou la conduite de projet.

41

La formation interne en 2008-2009					
	Cadres	Employés	Total	Hommes	Femmes
Formations complémentaires 2008	39	337	376	97	279
PAUF 2008	104	147	251	88	163
Total	143	484	627	185	442

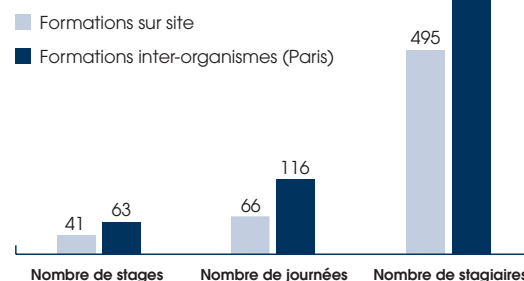
	Cadres	Employés	Total	Hommes	Femmes
Formations complémentaires 2009	26	291	317	66	251
PAUF 2009	90	294	384	125	259
Total	116	585	701	191	510

Le Centre de formation

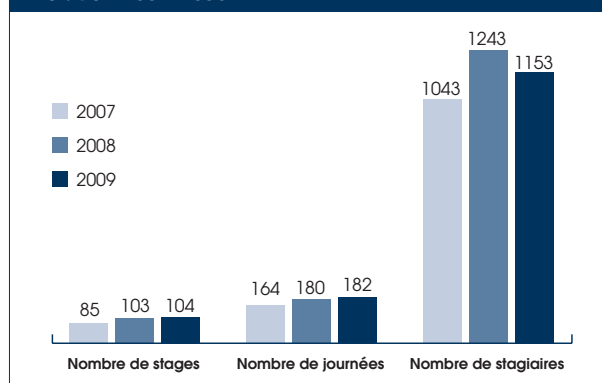
Construit autour de 54 modules de formation, le programme du Centre de formation a été enrichi en 2009 par de nouvelles actions telles que « L'accompagnement juridique en centre de rétention administrative », « Le droit au logement opposable en pratique », « La conduite de projet en animation socioculturelle et linguistique » ou encore « Etat des lieux du Kosovo et enjeux actuels ». Le volet relatif à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers a également été renforcé par le biais de journées techniques, notamment en ce qui concerne le secret professionnel.

En 2009, 104 stages ont été mis en œuvre sur un total de 182 journées, dans les locaux du Centre de formation à Paris (formations inter-organismes), ainsi que sur site (formations intra-organismes). 1 153 personnes ont bénéficié des formations proposées par le Centre de formation, contre 1 243 en 2008.

Bilan 2009 par type de formation



Évolution 2007-2009

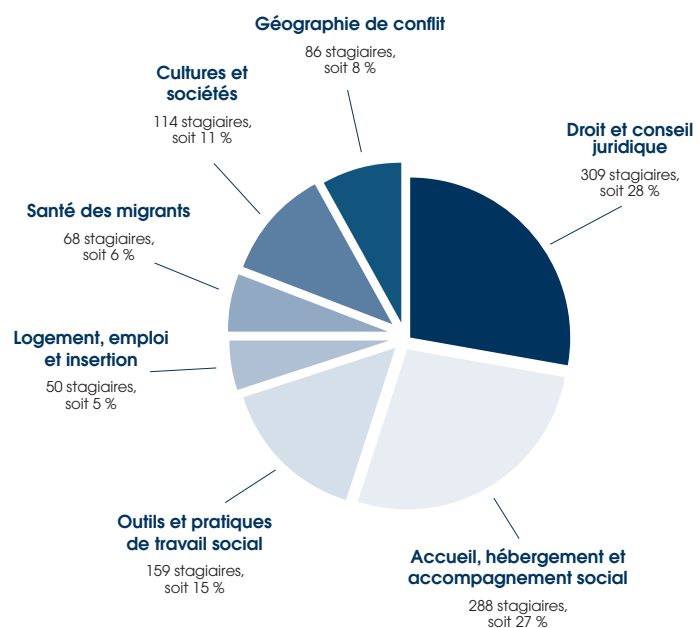


Les formations juridiques consacrées au droit d'asile et au droit des étrangers continuent d'accueillir le plus grand nombre de stagiaires. Cette tendance a été inversée en ce qui concerne les actions réalisées sur site, pour lesquelles la thématique de l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social a été la plus populaire. Une centaine de personnes a notamment suivi une formation relative à la préparation et la gestion de la sortie des réfugiés et des déboutés des Cda.

Les formations relatives à l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, ayant une visée juridique, éducative ou psychologique, ont rassemblé plus de 90 stagiaires, toutes formations confondues.

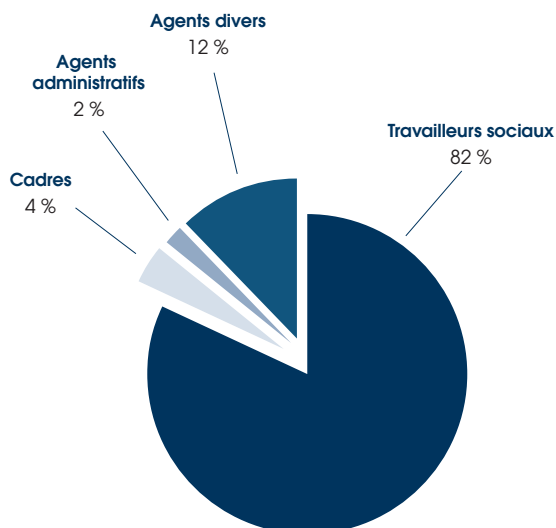
Que ce soit dans les formations dispensées à Paris ou sur site, les modules, permettant aux stagiaires de mieux connaître les publics qu'ils accompagnent (par exemple « Organisation sociale des familles africaines », « Aspects socioculturels des populations ex-soviétiques ») et la situation géopolitique dans les pays d'origine de ceux-ci (comme « Conflits au Caucase », « Paix et guerre en RDC » ou « Guerre civile au Sri-Lanka »), suscitent toujours un grand intérêt.

Bilan 2009 - Répartition des stagiaires par thématique



43

Stagiaires en formation inter-organismes par métier



Les femmes représentent plus de 80 % du public accueilli en formation à Paris. Les travailleurs sociaux constituent la première catégorie socioprofessionnelle parmi les personnes présentes à ces formations, soit 82 %.

La Direction de l'Accompagnement et de l'Hébergement des Demandeurs d'Asile (DAHA)

Activités de la DAHA

Une direction, 3 pôles

La Direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA) pilote l'activité d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile, avec pour objectif de développer l'expertise et le partenariat au profit des demandeurs d'asile. Elle est force d'analyse et de proposition en la matière, et l'interlocuteur privilégié des 28 Cda et 4 plates-formes d'accueil gérés par France terre d'asile, mais aussi des professionnels du secteur, associatifs ou institutionnels.

Un pôle « Expertise »

Le Centre ressource en droit d'asile, droit des étrangers, action sociale est ouvert à tous les professionnels du secteur. La permanence téléphonique a permis de répondre en général sous 48 heures à plus de 620 questions ou demandes d'appui. Les questions ont principalement porté sur la procédure de la demande d'asile, les difficultés d'accès aux droits sociaux, le fonctionnement et la réglementation des Cda, des cas individuels ; 18 notes de veille réglementaire et jurisprudentielle ont été réalisées et diffusées, sur des sujets d'importance diverse notamment sur l'excision, la participation financière en cada, dn@ et l'adresse réelle, l'ATA, les modifications des documents de séjour, le « délit de solidarité », la liste des pays « sûrs », etc.

L'observatoire du droit d'asile, alimenté par l'analyse de la veille réglementaire, les cas traités au centre ressource, les informations du réseau interne des Cda ou plates-formes ou de partenaires, a permis d'alerter certains partenaires institutionnels (ministères, Ofii, Ofpra, Cnda, Pôle emploi, Cnam etc.) sur les difficultés d'accès aux droits. Les saisines ont porté sur l'octroi de l'ATA aux demandeurs d'asile issus des

pays d'origine sûrs, le renouvellement des récépissés lié à la domiciliation, la procédure de regroupement familial des réfugiés, la procédure de signalement des cas humanitaires, la situation de l'accueil des demandeurs d'asile en Ile-de-France ou encore la mise en place du cahier des charges des plates-formes d'accueil. L'observatoire produit aussi des analyses sur l'état de l'accueil ou du traitement administratif ou juridique des demandeurs d'asile. Le groupe de travail inter-opérateurs initié en 2007 par France terre d'asile et regroupant aussi les associations Adoma, Aftam et Forum Réfugiés, a permis une discussion commune sur les enjeux du secteur et une saisine du ministère de l'Immigration sur dn@, l'adresse réelle et les suites de la saisine de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) effectuée en 2008.

Un pôle « Application de la Loi »

L'activité de veille de l'application de la réglementation et des procédures internes dans le réseau des Cda et des plates-formes a permis, grâce à l'outil Asylweb, de réaliser des indicateurs mensuels de pilotage et d'établir un tableau de bord par centre en cours d'année, permettant certaines alertes. Un appui juridique a été apporté à la gestion des sorties dans 9 Cda et 5 appuis spécifiques ont été mis en œuvre (réorganisation interne, lien avec les acteurs institutionnels, ou médiation avec des usagers).

Dans le cadre de l'appel à projet pour la création de 1000 places en Cda, la direction a élaboré 20 dossiers d'extension ou création de places et préparé les dossiers Crosm nécessaires.

Le développement du partenariat au profit des demandeurs d'asile s'est poursuivi par la renégociation de la convention avec La Poste pour un meilleur accès aux droits postaux et

bancaires des demandeurs d'asile et des réfugiés. Une réflexion sur la santé mentale des demandeurs d'asile a été initiée : le bilan positif de l'action développée avec le Centre de soin et de réadaptation de Paris de la MGEN nous conduit à envisager une extension de ce partenariat dans d'autres régions. Un partenariat a été initié avec Parcours d'Exil afin de participer à un projet d'identification précoce des demandeurs d'asile victimes de torture en vue de l'amélioration de leur prise en charge. Un autre partenariat a également été entamé avec Forum réfugiés pour la mise en œuvre d'un projet européen visant à améliorer l'information et le suivi des demandeurs d'asile placés sous procédure Dublin.

Un pôle « valorisation des pratiques d'autonomisation »

Le projet de « valorisation des pratiques d'autonomisation » a pour objectif de mettre en valeur les projets existants dans certains CADA et de les accompagner dans l'élaboration de nouveaux projets visant à favoriser l'autonomisation des usagers, le partenariat et l'image des demandeurs d'asile. Un partenariat a été initié avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) afin de sensibiliser les enseignants et les jeunes aux thématiques de l'asile et des migrations. Quelques CADA volontaires ont ou vont entamer un projet autour de cette idée afin d'organiser une action visible en 2010.

Enfin, en 2009, cette direction a également coordonné la réponse à l'appel d'offre relatif aux centres de rétention administrative. La proposition de France terre d'asile a été retenue pour les centres de Coquelles (Pas-de-Calais), Palaiseau (Essonne), Plaisir (Yvelines), Oissel (Seine-Maritime). Le service d'aide aux étrangers retenus (SAER) a été mis en place afin d'être prêt à intervenir dès le 1^{er} janvier 2010.

Le Service d'Assistance Sociale et Administrative - SASA

Espace Jacques Ribs

Plate-forme de domiciliation, d'information, d'orientation, d'aide administrative, sociale et juridique, le SASA est un dispositif de premier accueil, guichet unique en Île-de-France, répondant aux besoins des demandeurs d'asile à Paris : domiciliation des personnes sans adresse fixe, information sur la demande d'asile, aide à l'ouverture des droits sociaux, traitement des demandes d'hébergement, aide aux démarches administratives, orientation sociale.

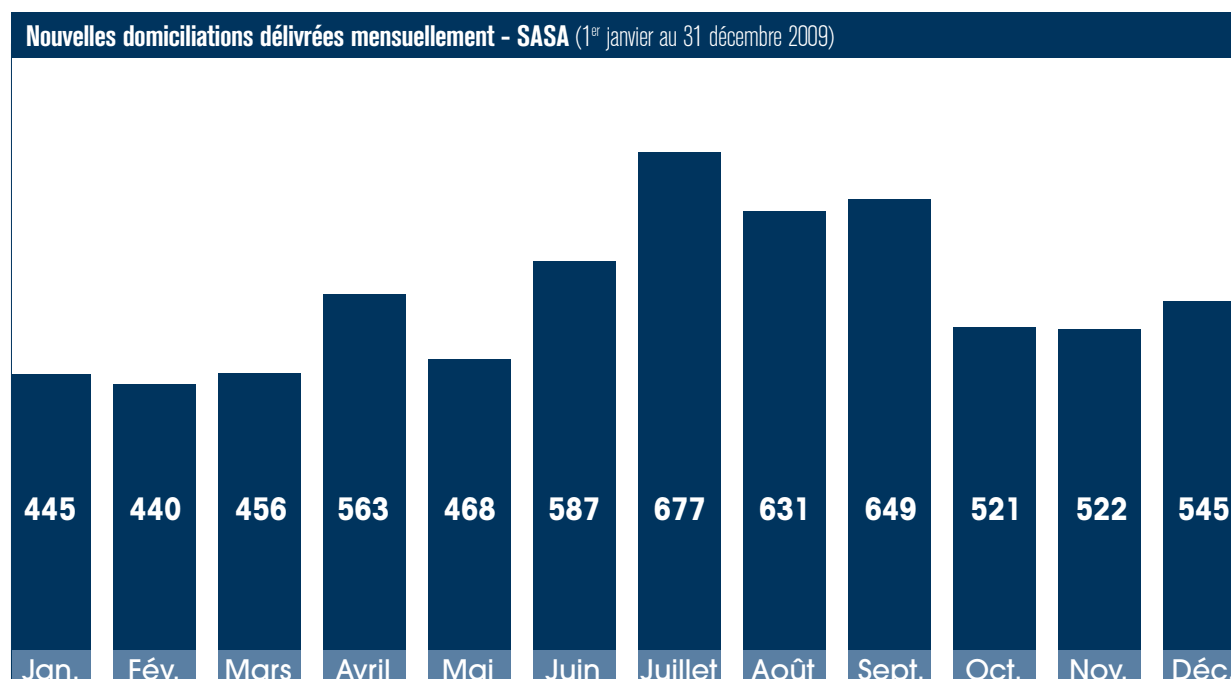
Le contexte de la demande d'asile à Paris est toujours marqué par des flux très élevés (5 446 premières demandes en 2009 à Paris, soit 16,4 % de la demande nationale).

L'activité de domiciliation pour demandeurs d'asile sans domicile fixe permet de lever le premier obstacle à l'ouverture de la procédure d'asile. En 2009, 6 504 demandeurs d'asile primo-arrivants ont été domiciliés à Paris, soit 32,25 % de plus qu'en 2008.

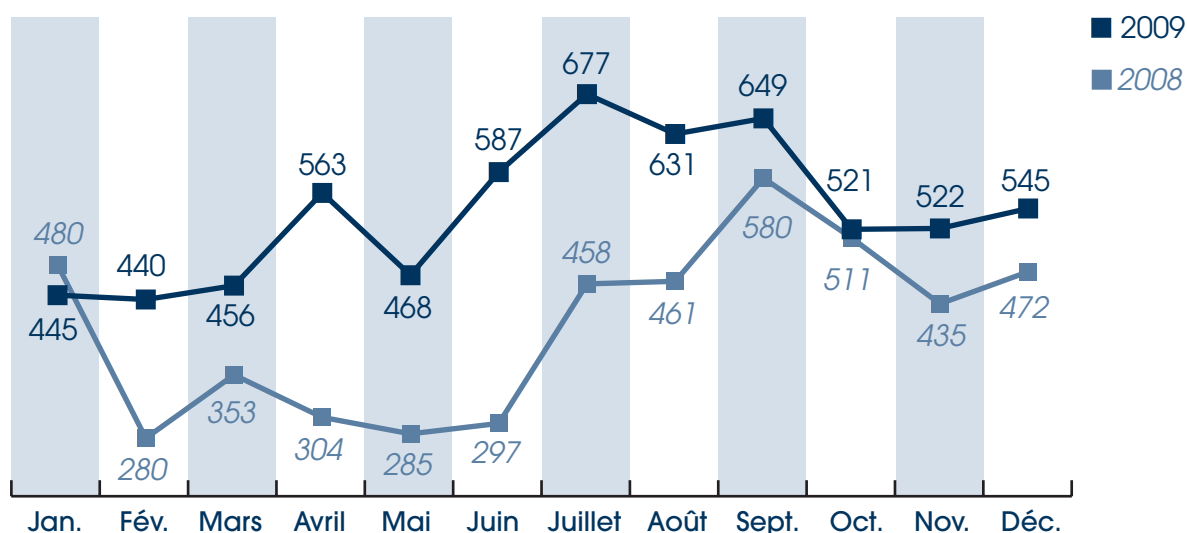
Au 31/12/2009, 10 129 demandeurs d'asile reçoivent leur courrier au SASA.

46

1 - Activité de domiciliation :

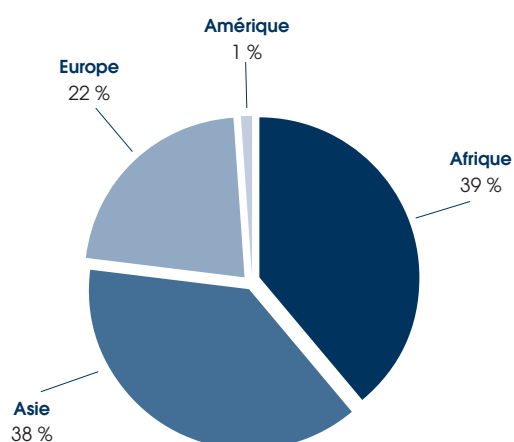


Evolution de la domiciliation - SASA



47

Répartition des demandeurs d'asile domiciliés en 2009 par continent d'origine



Les nouveaux domiciliés en 2009 sont majoritairement d'origine afghane (1 017), russe (834), mauritanienne (680), iranienne (427), soudanaise (444), érythréenne (264), arménienne (257), nigérienne (233), géorgienne (212) et mongole (180).

Gestion du courrier des domiciliés

Sur les 20 à 30 000 courriers reçus chaque mois, le SASA a enregistré en 2009 17 047 courriers relatifs, entre autres, à la procédure de séjour et d'asile.

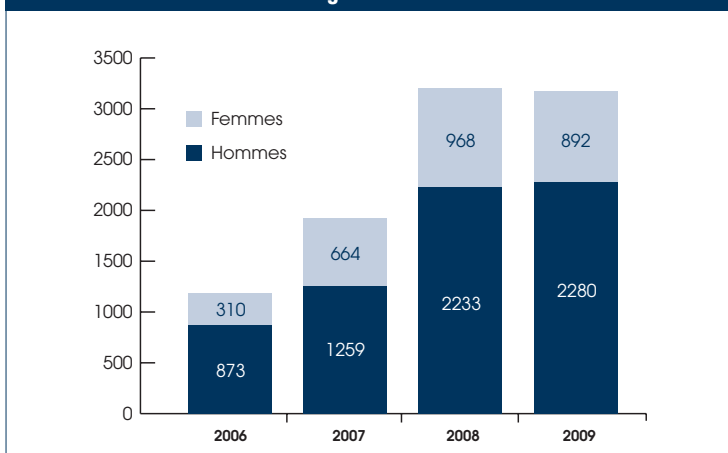
Accès aux soins

5 806 personnes ont été orientées vers six centres CPAM.

Demande d'hébergement

Au 31/12/2009, 3 172 personnes étaient dans l'attente d'une place Cada (2 992 personnes, soit 94 %, ayant fait leur demande en 2009). Les 5 premières nationalités des demandeurs étaient les suivantes : chinoise (694), mauritanienne (420), bangladaise (346), afghane (224), guinéenne (187), congolaise-RDC (155) et sri-lankaise (139).

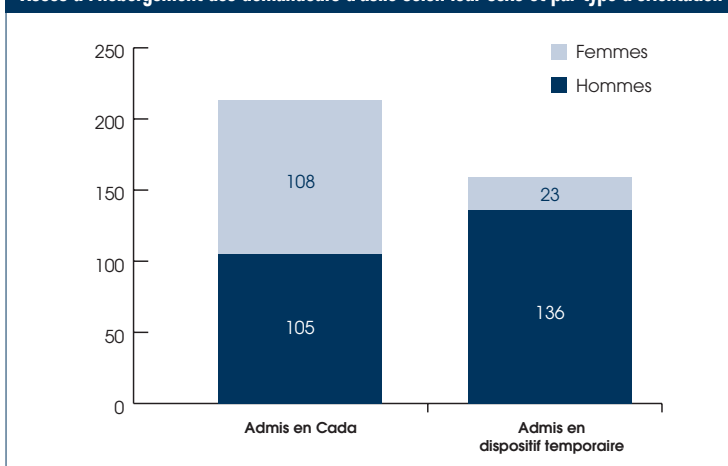
Evolution de la demande d'hébergement au SASA de 2006 à 2009



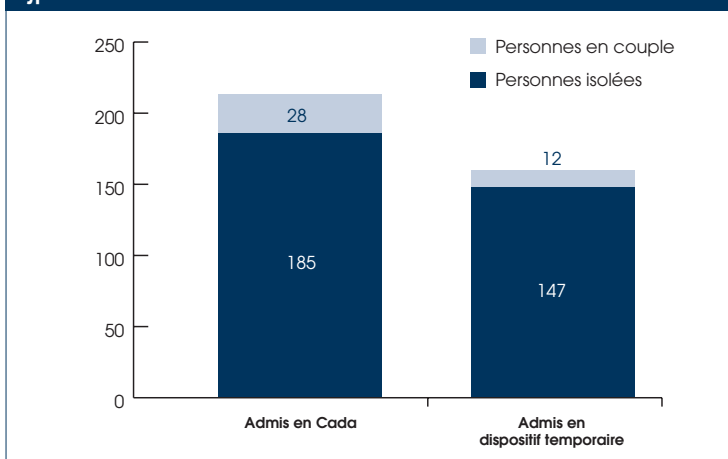
En 2009, les femmes représentent 28 % des demandeurs enregistrés. Parmi les demandeurs, 2 % sont des personnes en couple.

Parmi les 2 992 nouvelles demandes enregistrées, seuls 354 demandeurs d'asile (moins de 12 %) ont pu être admis dans les centres (292 via la concertation régionale et 62 via la commission nationale). Cela représente une baisse de 35 % par rapport à 2008. Le délai moyen d'attente entre la demande d'hébergement et l'admission en Cada s'établit aux alentours de 6 mois, le plus long ayant été de 16 mois.

Accès à l'hébergement des demandeurs d'asile selon leur sexe et par type d'orientation



Accès à l'hébergement des demandeurs d'asile selon leur composition familiale et par type d'orientation

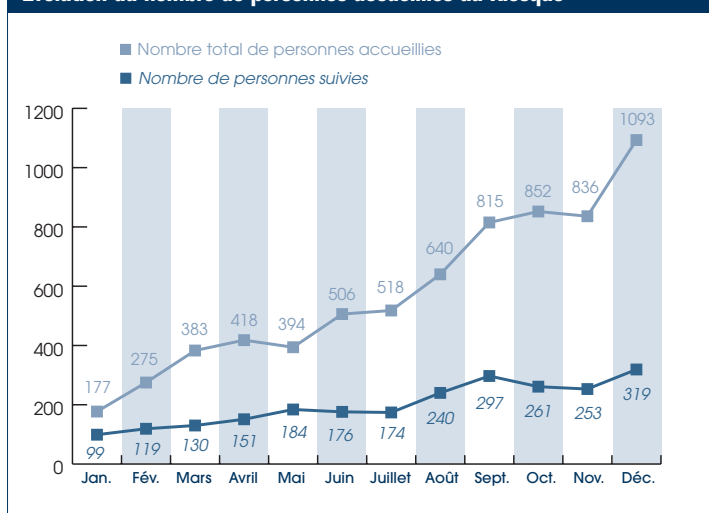


Activités du Kiosque Emmaüs / France terre d'asile

France terre d'asile et Emmaüs, grâce au soutien de la Ville de Paris, ont ouvert en octobre 2008, à titre expérimental un dispositif spécifique dans le 10^e arrondissement de Paris, près de la Gare de l'Est. Le Kiosque est un lieu d'accueil de jour et d'orientation pour des personnes migrantes et exilées en situation d'errance et d'exclusion sociale.

En 2009, le Kiosque a accueilli 1 093 nouvelles personnes. Cela représente 6 907 passages : information sur les démarches administratives, notamment dans le cadre de la procédure Dublin, accès aux droits, orientations, aide à la procédure d'asile constituent les principales activités du Kiosque.

Evolution du nombre de personnes accueillies au Kiosque



Profil des personnes accueillies

En moyenne les personnes accueillies ont 26 ans, moyenne constante depuis l'ouverture du Kiosque.

84,59 % des personnes accueillies sont originaires d'Asie (Afghanistan, Iran, etc.) et sont, pour la plupart, placées sous convocation Dublin.

Ce chiffre en augmentation est notamment dû à un afflux constant d'Afghans (75 % de la population totale reçue au Kiosque).

Orientations

Depuis l'ouverture et jusqu'au 31 décembre 2009, le Kiosque a effectué 4 875 orientations dont 1 940 pour les cinq derniers mois d'activité de l'année. 3 % concernent l'hébergement, cette baisse (ce chiffre était de 8 % en mai 2009) est liée à la hausse du nombre de personnes orientées pour un hébergement par rapport au nombre de personnes suivies, et à la diminution des opportunités d'hébergement. Par ailleurs, le Kiosque constate que peu d'établissements de stabilisation peuvent répondre à la demande d'hébergement des exilés.

Malgré les 35 places offertes au Kiosque pour l'hiver au centre Bertillon, 130 personnes sont en demande explicite d'hébergement, dont plusieurs bénéficient, grâce au travail du Kiosque, d'un statut protégé (APS, Réfugié, etc.).

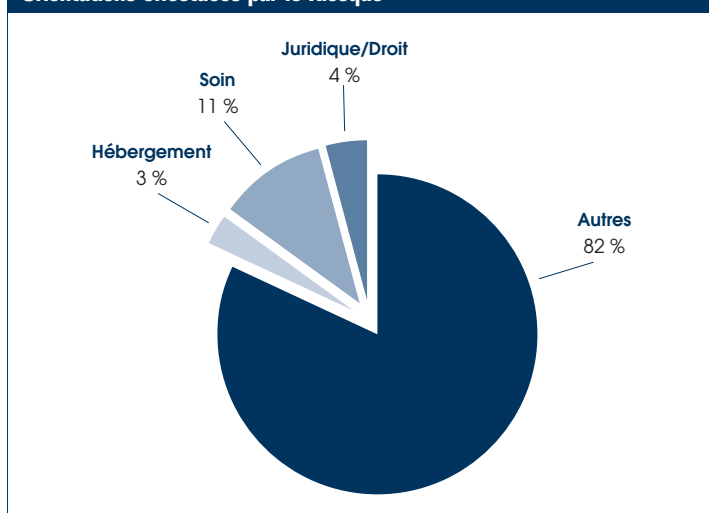
11 % des orientations effectuées concernent le soin, dont 20 % vers la CPAM, 28 % vers la médecine générale, 8 % vers un partenaire associatif (COMEDE, MSF, etc.), 19 % vers un spécialiste, la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) recevant ce public dans 15 % des orientations.

Dans la catégorie « autres » :

- 32 % des personnes (soit 216 personnes) ont pu être orientées vers un cours de français et/ou informatique, nombre qui a considérablement augmenté à la rentrée scolaire et qui implique un réel engagement à vouloir rester et s'intégrer en France,
- 30 % (soit 212 personnes) ont pu être orientées pour des besoins élémentaires tels que se vêtir et se nourrir.

Grâce au soutien des bénévoles, le Kiosque peut mieux accompagner les personnes, souvent démunies, dans leurs démarches administratives.

Orientations effectuées par le Kiosque



Le service Hébergement des Adultes Isolés (HAI)

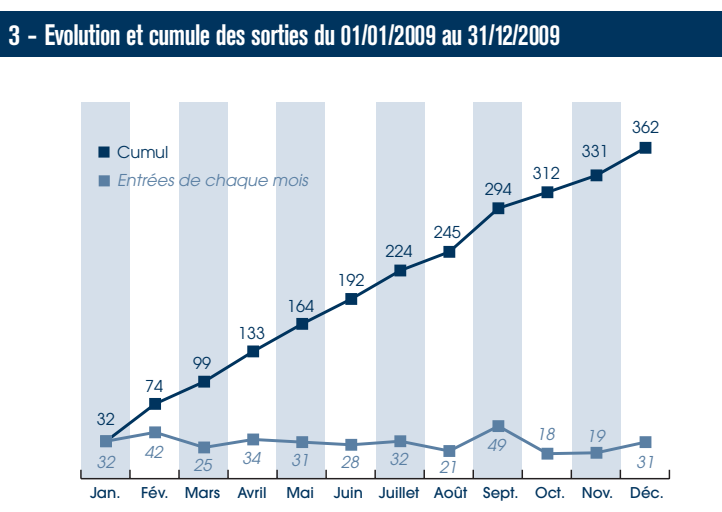
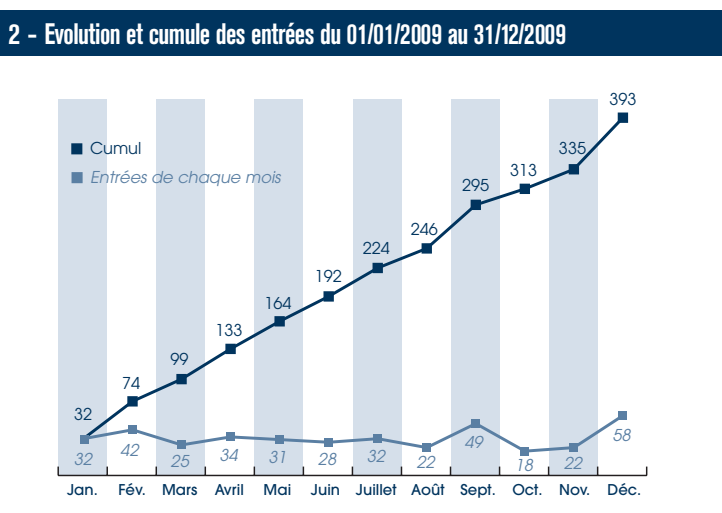
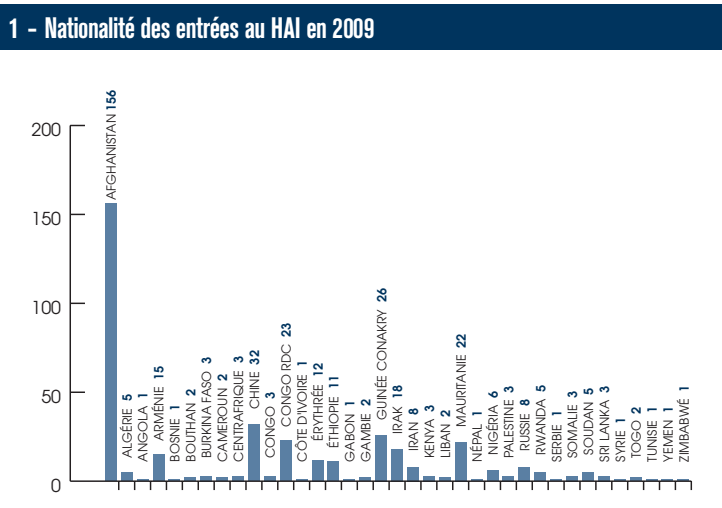
Le service HAI, placé sous la responsabilité de la DAHA, est un dispositif de prise en charge temporaire de demandeurs d'asile en attente d'une place dans le dispositif national d'accueil, créé en 2003, entièrement financé par la DASS de Paris.

Le HAI dispose au 31/12/2009 de 210 places hôtelières occupées en permanence. Les bénéficiaires sont suivis par une équipe en charge de l'aide à la procédure de demande d'asile et de l'accès aux droits.

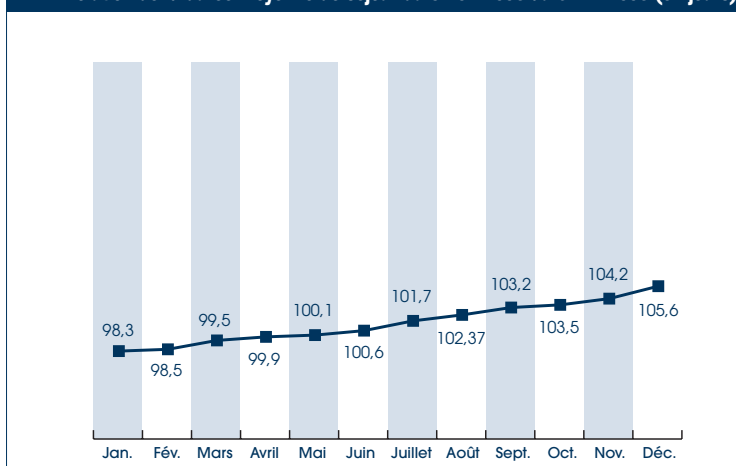
En 2009, le HAI a accompagné 573 personnes dont 393 entrées en 2009. 362 demandeurs d'asile en attente d'une place en Cada ont été hébergés en moyenne pendant 3 mois et demi dans l'un des sept hôtels partenaires et ont bénéficié d'un accompagnement dans leur procédure d'asile. Ils ont été généralement admis dans un Cada ou éventuellement dans un accueil temporaire (AT).

L'une des particularités de l'année 2009 est l'accueil de 31 demandeurs d'asile sous convocation Dublin, hébergés et accompagnés, dont 29 admis dans le dispositif à la suite d'une décision du tribunal administratif de Paris enjoignant l'Etat à les héberger. (Voir graphique 1)

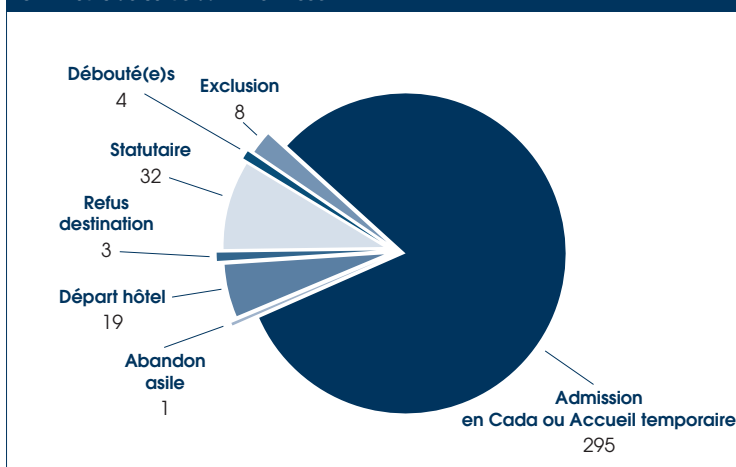
Le nombre de personnes entrées, à l'exception des demandeurs d'asile sous convocation Dublin, est directement lié au nombre de places attribuées dans le dispositif national d'accueil (DNA) et non au nombre de demandeurs d'asile qui souhaitent obtenir un hébergement. La liste d'attente des demandeurs d'asile sans hébergement à Paris est toujours très longue (plus de 3 000 personnes) et dépasse plusieurs mois d'attente. Près de 200 demandeurs d'asile de moins ont été accueillis par rapport à 2008 : cette baisse des entrées en 2009 par rapport à 2008 (557) s'explique uniquement par la baisse très significative durant toute l'année du nombre de places proposées par le DNA aux demandeurs d'asile domiciliés à Paris. (Voir graphiques 2, 3 et 4)



4 - Evolution de la durée moyenne de séjour du 01/01/2009 au 31/12/2009 (en jours)



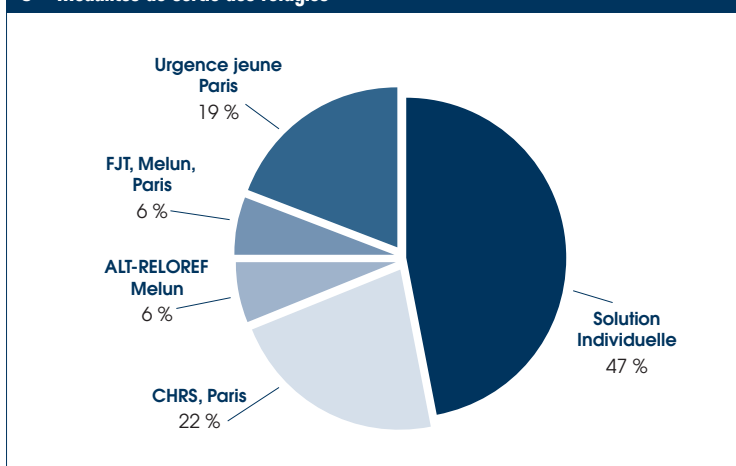
5 - Motifs de sortie du HAI en 2009



La majorité des personnes accueillies à l'issue de leur séjour au HAI ont gagné les centres qui leur ont été attribués. L'équipe prépare tout au long de la prise en charge leur futur départ vers les centres. Le taux de refus de départ vers les centres situés en province est insignifiant. (Voir graphiques 5 et 6)

51

6 - Modalités de sortie des réfugiés



En 2009, le HAI a assuré deux maraudes par semaine. Ces interventions sur le terrain ont eu lieu à proximité de la Gare du Nord et de la Gare de l'Est (squares Villemin et Satragne) auprès de la population des exilés composée majoritairement - mais pas exclusivement, d'Afghans, d'Iraniens et de Kurdes irakiens. Les intervenants informent les étrangers primo-arrivants de leurs droits et démarches à suivre en France. Ils sont souvent amenés à effectuer des orientations personnalisées pour les demandeurs d'asile non admis au séjour, majoritairement enregistrés sur le territoire d'un autre Etat membre de l'Union européenne (UE) et notamment en Grèce.

La Direction de la Protection des Mineurs Isolés Étrangers (DPMIE)

Bilan de la DPMIE

La Direction de la protection des mineurs isolés étrangers (DPMIE) coordonne les activités de trois structures : la Plateforme Mineurs de Paris (75), le Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile (CAOMIDA) Stéphane Hessel de Boissy-St-Léger (94) et le Service d'Accueil pour Mineurs Isolés Étrangers (SAMIE) de Caen (14). Elle supervise le travail des administrateurs *ad hoc* sur le territoire assuré, au sein de la Plate-forme mineurs à Paris et au CAOMIDA, en zone d'attente à Orly (jusqu'à septembre 2009). Elle mène également un important travail de réflexion, d'analyse juridique et de plaidoyer sur la problématique des mineurs isolés étrangers. Cette direction tend à se développer en proposant la création de nouvelles places d'accueil et d'hébergement dans différents départements.

Une expertise pour promouvoir les droits fondamentaux des mineurs isolés étrangers

France terre d'asile a remis un rapport alternatif à celui du gouvernement français au Comité des droits de l'enfant des Nations unies et a été auditionné à Genève par les experts de cet organe international en février 2009.

Au niveau national, l'association a participé de juin à septembre 2009 aux travaux du groupe de travail interministériel sur les mineurs isolés piloté par le ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire.

La DPMIE entretient par ailleurs des relations avec différentes organisations et institutions intervenant dans le champ des mineurs isolés étrangers, telles que l'Assemblée des Départements de France, l'UNICEF et la Défenseuse des enfants...

L'organisation d'événements d'envergure nationale et européenne

A l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant et en partenariat avec la Ville de

Paris et l'association Enfants du Monde Droits de l'Homme (EMDH), une journée-débat a été organisée le 19 novembre 2009 autour de la thématique : « Quelle protection pour les mineurs isolés étrangers ? ». L'événement a rassemblé plus de 300 participants, associatifs et institutionnels, impliqués dans la protection des mineurs isolés étrangers en Ile-de-France.

Le 17 décembre 2009, France terre d'asile a organisé les 1^{ères} assises européennes sur la protection des mineurs isolés étrangers à Lille, en partenariat avec les Conseils généraux du Pas-de-Calais et du Nord, réunissant près de 400 personnes. En présence d'organisations de plusieurs pays de l'Union européenne (Italie, Grèce, Espagne, Hongrie, Grande-Bretagne, Belgique) ainsi que de représentants de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe ou encore du Haut Commissariat aux Réfugiés, les débats se sont conclus par le lancement d'un Appel pour une protection européenne des mineurs isolés étrangers (voir ci-contre).

En octobre 2009, la DPMIE a organisé son premier petit-déjeuner thématique sur le retour volontaire des mineurs au regard de l'intérêt supérieur de l'enfant. Cet événement a constitué un moment de rencontres, d'échanges et de réflexion entre professionnels de la protection de l'enfance et intervenants dans le domaine des mineurs isolés étrangers.

Coordination d'une étude comparative sur la situation des MIE en Europe

La DPMIE a été retenue pour un appel à projet de l'Union européenne en octobre 2009 et sera, en 2010, coordinatrice d'une étude sur la prise en charge des mineurs en Europe dans huit pays de l'Union européenne (France, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Suède, Hongrie, Roumanie et Grèce), avec un partenaire italien (Consiglio Italiano per i Rifugiati) et grec (Institute for Rights, Equality and Diversity).



Appel pour une protection européenne des mineurs isolés étrangers

Cet appel a reçu le soutien de près de 250 organisations issues de 18 pays européens, une centaine de parlementaires et de présidents de conseils généraux, ainsi que de très nombreuses personnalités.

L'Union européenne a été bâtie sur un idéal commun de justice, de liberté et de sécurité, trois valeurs réaffirmées par le Traité de Lisbonne. Malgré les craintes qu'elle suscite parfois, nous croyons donc en une Europe qui protège. Nous pensons qu'une conception humaniste, solidaire et protectrice de l'Europe doit guider les institutions dans toutes les politiques à l'égard des populations les plus vulnérables. A l'heure où l'Union européenne travaille à l'élaboration d'un cadre normatif communautaire concernant les mineurs isolés étrangers, nous réaffirmons la nécessité de faire prévaloir les droits fondamentaux consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant, et en particulier la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, sur toute autre considération.

La statistique est incertaine. Il y aurait environ 100 000 mineurs non accompagnés d'un représentant légal sur le territoire de l'Union européenne. De passage au cours de leur parcours migratoire ou installés durablement, aux portes de l'Europe, en Espagne, en Grèce, en Italie, en France, au Royaume Uni, ils sont aujourd'hui présents dans les 27 Etats membres de l'Union européenne.

Qu'ils aient fui leur pays par crainte des persécutions ou des conflits, qu'ils soient victimes de traite et d'exploitation, qu'ils viennent chercher des conditions de vie décentes ou qu'ils aient franchi les frontières pour rejoindre des membres de leur famille, leur statut d'enfant impose une attention toute particulière.

La prise en charge et l'accueil qui leur sont proposés sont pourtant extrêmement variables d'un Etat à l'autre : les législations mais aussi les pratiques sont marquées par de très grandes disparités, souvent soumis au droit des étrangers. L'absence d'harmonisation a pour conséquence de procurer aux mineurs isolés une protection à plusieurs vitesses, qui oriente leurs choix de migration et d'installation au détriment de la construction d'un vrai projet de vie.

Les normes communautaires actuelles faisant référence aux mineurs isolés étrangers ne sauraient fonder une véritable protection européenne. S'inscrivant généralement dans le cadre des compétences de l'Union Européenne en matière d'asile et d'immigration, elles n'apportent pas les garanties dont devraient bénéficier ces enfants dans une optique de protection. De plus, la dispersion de ces dispositions empêche une bonne lisibilité et fait obstacle à une application effective par les Etats.

Aussi, nous appelons à l'adoption par les institutions de l'Union européenne, sur la base des normes internationalement reconnues et en particulier de la Convention relative aux droits de l'enfant, d'un texte de référence régissant l'ensemble des situations auxquelles sont confrontés les mineurs isolés étrangers sur le territoire de l'Union européenne et fondé sur un standard de protection élevé mettant en application les positions suivantes :

ACCEPTER

Accès au territoire

1. Veiller à apporter à tout enfant se présentant aux frontières d'un Etat membre tout le soutien matériel et tous les soins nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels et prévoir la possibilité d'être assisté d'un interprète¹
2. Ne jamais prononcer de mesure privative de liberté fondée sur le droit des étrangers à l'égard d'un mineur isolé²
3. S'assurer avant tout refoulement à la frontière qu'un représentant légal a été nommé, que le mineur a été informé de la possibilité de demander protection et asile, qu'il existe des garanties à son retour et que ce dernier est conforme à son intérêt supérieur³

RESPECTER

Détermination de l'identité et représentation légale

4. Mettre en œuvre des procédures permettant d'établir l'identité du mineur fondées sur une présomption de minorité, en procédant à une évaluation pluridisciplinaire étalée dans le temps⁴
5. Exclure le recours à toute méthode médicale de détermination de l'âge dont la précision n'est pas avérée scientifiquement et veiller à ce que le mineur ou son représentant aient la possibilité de refuser toute démarche de ce type sans que cela ne soit préjudiciable à sa protection⁵
6. Adopter un cadre juridique permettant la désignation systématique et sans délai d'un représentant légal rompu à la protection de l'enfance et au droit des étrangers⁶

ACCOMPAGNER

Prise en charge sur le territoire

7. Permettre aux mineurs isolés étrangers, avec le soutien d'un interprète si nécessaire, de bénéficier sans délai de dispositifs de protection de l'enfance adaptés à leurs besoins, sans considération de l'origine, de la nationalité et de la régularité du séjour, afin de permettre la construction de projets de vie tenant compte de leur situation spécifique⁷
8. Permettre l'accès aux dispositifs d'éducation et prodiguer des soins médicaux appropriés sans considération de l'origine, de la nationalité et de la régularité du séjour⁸
9. Créer un fonds européen pour la protection des mineurs isolés étrangers par redéploiement des fonds attribués à la sécurisation des frontières

PROTEGER

Droit d'asile

10. Mettre en œuvre une procédure de demande d'asile adaptée aux mineurs isolés, menée par des agents de protection spécialement formés, avec l'assistance systématique d'un représentant désigné sans délai¹⁰
11. Prévoir des dispositifs d'hébergement appropriés aux mineurs isolés demandeurs d'asile¹¹
12. Prévoir une assistance médicale spéciale, notamment sur le plan psychologique, pour les mineurs victimes de persécutions ou ayant subi des traitements inhumains, dégradants ou des actes de torture¹²

REUNIR

Retour dans le pays d'origine et circulation dans l'espace européen

13. Mettre en œuvre des procédures permettant de garantir que le retour est conforme à l'intérêt supérieur de l'enfant, en particulier au regard des conditions d'accueil dans le pays de retour¹³
14. Rechercher les liens familiaux et faciliter le regroupement des enfants séparés et de leurs parents dans d'autres Etats membres¹⁴
15. S'assurer que toute procédure de retour est menée avec l'accord du mineur et prend en compte prioritairement son projet de vie¹⁵

1. [Union Européenne] Directive 2008/115/CE du Parlement Européen et du Conseil relative aux normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, 16 décembre 2008, art. 17.4
[Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 2.3
2. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 3-1, 37b et c [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 61 et 63
[Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 2004- 2008, 2007/2145 INI, 14 janvier 2009, § 100
[Union Européenne] Directive 2008/115/CE du Parlement Européen et du Conseil relative aux normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, 16 décembre 2008, art. 17.1 et 17.3
[Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI));§138
[Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7.iii
3. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 3-1 et 37d [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 19
[Union Européenne] Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, art. 24.2
[Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7.x
4. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 8
[Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 20
[Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 2.3
[Conseil de l'Europe] Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés, art. 22
5. [Union Européenne] Directive 2005/85/CE du Conseil du 1 er décembre 2005 relative à des normes minimales concernant la procédure d'octroi et de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres, art. 17.5
6. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 12 [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 21, §33 à 38, §69
[Conseil de l'Europe] Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants, art. 9
[Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 2004- 2008, 2007/2145 INI, 14 janvier 2009, § 100
[Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 3.4
[Conseil de l'Europe] Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés, art. 17
[Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 4. Vi
[Conseil de l'Europe] Recommandation 1703 (2005) - Protection et assistance pour les enfants séparés demandeurs d'asile, art. 5

Appel européen pour une protection des MIE

7. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 2 et 20
 [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 31 et 32, § 39 et 40
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 2004- 2008, 2007/2145 INI, 14 janvier 2009, § 100
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §123
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 3.2
 [Conseil de l'Europe] Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7. Vi
8. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 28
 [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 41 à 43 et 46 à 49
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 2004-2008, 2007/2145 INI, 14 janvier 2009, § 100
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §125et 139
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 3.2, 3.6 et 3.7
 [Conseil de l'Europe] Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés, art. 17
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 6
10. [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 22
 [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 71, 72, 75
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §127
 [Union Européenne] Directive 2005/85/CE du Conseil relative à des normes minimales concernant la procédure d'octroi et de retrait du statut de réfugié dans les Etats membres, 1er décembre 2005, art. 17.1 et 17.4
 [Union Européenne] Directive 2003/9/CE du Conseil du 27 janvier 2003 relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres. Art. 19.1 et 19.4
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 4.5 et 4.6
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1703 (2005) - Protection et assistance pour les enfants séparés demandeurs d'asile, art. 5
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7. Vi
11. [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §132
 [Union Européenne] Directive 2003/9/CE du Conseil du 27 janvier 2003 relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres. Art. 19.2
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 4.4
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1703 (2005) - Protection et assistance pour les enfants séparés demandeurs d'asile, art. 5
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7. x
12. [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 48, 82, 83
 [Union Européenne] Directive 2003/9/CE du Conseil du 27 janvier 2003 relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres.
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 3.7
13. [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 19 et §26 à 28, §84 à 88
 [Union Européenne] Directive 2008/115/CE du Parlement Européen et du Conseil relative aux normes et procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier, 16 décembre 2008, art. 10
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §125
 [Union Européenne] Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne du 7 décembre 2000, art. 24.2
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 5
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7. x
14. [Nations Unies] Comité des droits de l'enfant, «Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine», Observation générale N°6, CRC/GC/2005/6 (2005), § 80
 [Nations Unies] Convention relative aux droits de l'enfant, art. 10
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 14 janvier 2009 sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union Européenne 2004-2008, 2007/2145 INI, 14 janvier 2009, § 100
 [Union Européenne] Résolution du Parlement européen du 16 janvier 2008 vers une stratégie européenne sur les droits de l'enfant (2007/2093(INI)) ; §134
 [Union Européenne] Règlement (CE) n° 343/2003 du Conseil du 18 février 2003 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'Etat membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers, art. 15.3
 [Union Européenne] Directive 2003/9/CE du Conseil du 27 janvier 2003 relative à des normes minimales pour l'accueil des demandeurs d'asile dans les Etats membres. Art. 19.3
 [Union Européenne] Résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers, art. 3.3
 [Conseil de l'Europe] Recommandation 1596 (2003) - La situation des jeunes migrants en Europe - art. 7. VII à ix
15. [Conseil de l'Europe] Recommandation CM/Rec(2007)9 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les projets de vie en faveur des mineurs migrants non accompagnés, art. 17

La Plate-forme d'accueil des Mineurs isolés étrangers à Paris

Au cours de l'année 2009, le dispositif d'accueil des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile à Paris a été en contact avec 2 555 mineurs de plus de 20 nationalités différentes, d'Asie, d'Afrique ou d'Europe, garçons et filles, avec un âge moyen de 16 ans. Si le phénomène d'arrivée des mineurs d'origine afghane a su garder le même rythme qu'en 2008, la volonté de stabilisation de ces mineurs a en revanche fortement progressé et s'est étendue à toutes les ethnies de ce pays. Le développement des différentes missions confiées à la structure a favorisé une meilleure articulation entre ses différents dispositifs de repérage, de mise à l'abri d'urgence et d'accueil de jour, confirmant la plate-forme dans ses rôles d'accueil et de mise à l'abri d'urgence, ainsi que de dispositif de stabilisation et d'orientation des mineurs primo-arrivants.

Le repérage et la mise à l'abri d'urgence

L'année 2008, avec 486 bénéficiaires, avait vu la mission de repérage et de mise à l'abri d'urgence des mineurs afghans en transit, initiée par la DASS de Paris, développée dans ses activités de repérage par l'annualisation de son dispositif.

En 2009, cette action a encore pris de l'ampleur. Les équipes de la plate-forme interviennent six soirs par semaine directement place du Colonel Fabien et le long du canal Saint-Martin à Paris pour repérer, informer et abriter les mineurs afghans en transit. Ainsi, 1 884 d'entre eux ont pu, au cours de cette année, bénéficier de cette mise à l'abri immédiate et inconditionnelle.

Le dispositif hôtelier

Parmi ces 1 884 mineurs, 202 ont pu bénéficier d'une meilleure mise à l'abri au sein du dispositif hôtelier d'urgence financé par la DASS 75 ou du dispositif hôtelier à destination des mineurs stabilisés financé par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Paris. Ajoutés aux autres mineurs, qui ont accédé à ces services, après s'être présentés spontanément à l'ac-

cueil de jour, 269 mineurs ont été pris en charge. La durée de séjour dans ce dispositif est en continuelle progression. Elle a atteint une moyenne de plus de 87 jours en 2009 contre 33 jours en 2008 pour l'ensemble des jeunes répartis dans les 40 places destinées aux jeunes en transit et les 10 places du dispositif pérenne de la DASS. Parallèlement, la durée moyenne de séjour dans le dispositif hôtelier financé par l'ASE a semblablement progressé pour atteindre plus de 289 jours au mois de décembre.

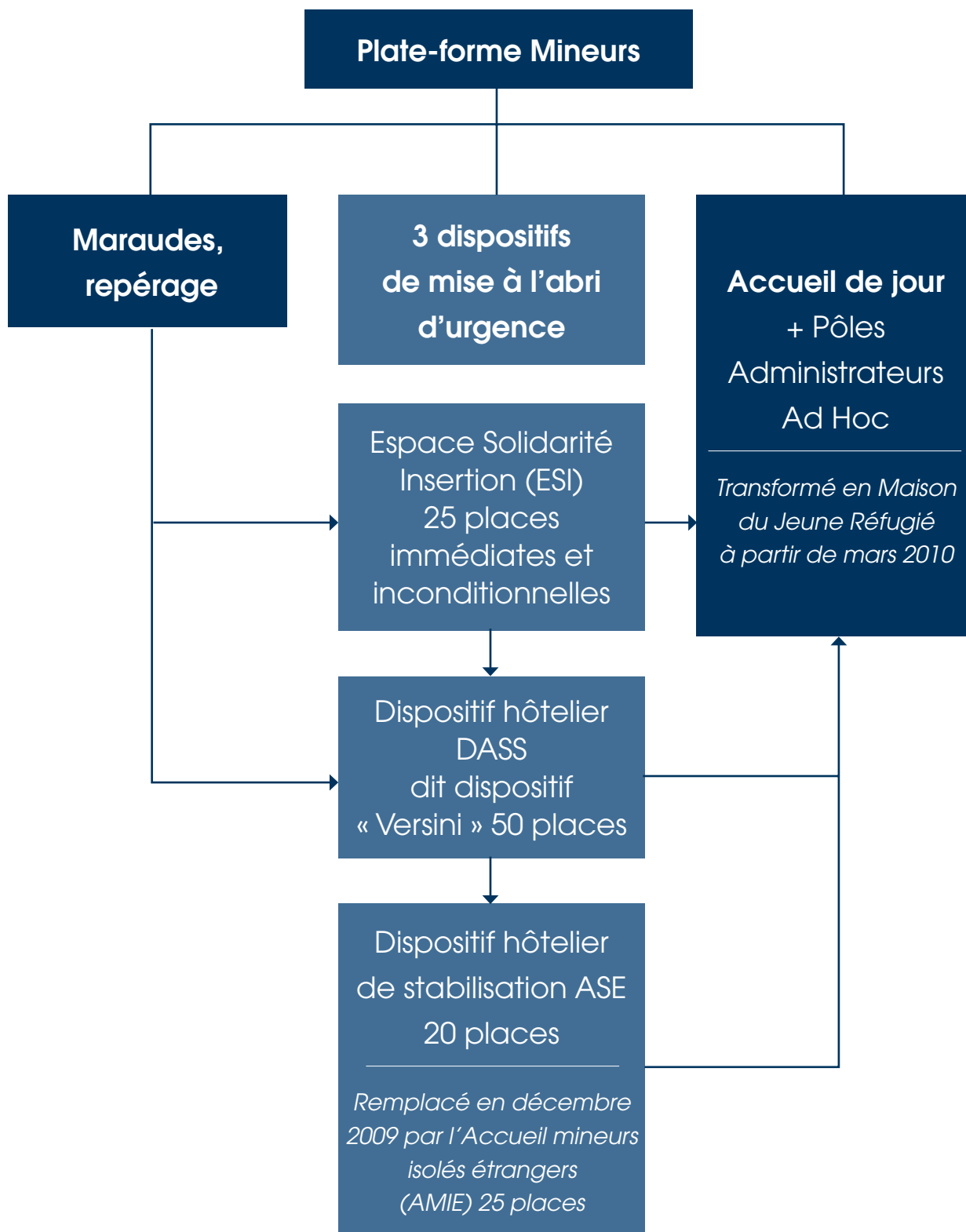
Le suivi et le contrôle de l'hébergement hôtelier est assuré sur place au cours de visites assurées plusieurs fois dans la semaine par une équipe d'intervenants sociaux et grâce à une collaboration étroite et exigeante avec les responsables et le personnel des établissements hôteliers.

L'accompagnement social, juridique et éducatif des jeunes

Le suivi social, juridique et sanitaire des mineurs est assuré pour chacun au sein de l'accueil de jour par un intervenant social référent. Au cours de l'année 2009, en plus des 269 jeunes abrités, 49 autres mineurs externes au dispositif de mise à l'abri y ont bénéficié d'un suivi, soit en tout 318 situations. A la fin de l'année, 24 jeunes ont été accompagnés en sortie du dispositif, vers une prise en charge de droit commun.

Une action de pré-scolarisation des jeunes est également menée dans le cadre de l'accueil de jour, des cours de français langue étrangère (FLE) sont dispensés quotidiennement à en moyenne une vingtaine de jeunes, en plus de programmes d'animation développés autour d'un projet éducatif d'autonomisation et d'insertion. Ces efforts ont permis à 46 jeunes d'intégrer le système de l'Education nationale.

Enfin, un pôle d'administrateurs *ad hoc* a été mis en place dans le cadre de l'accueil de jour permettant à France terre d'asile d'accompagner les mineurs lors de leur demande d'asile.



Service d'accueil pour Mineurs isolés étrangers de Caen - SAMIE

Créé en septembre 2006, le Service d'accueil pour mineurs isolés étrangers (SAMIE) assure le suivi socio-éducatif et l'hébergement de jeunes âgés de 16 à 21 ans, pris en charge par la Direction de l'enfance et de la famille (DEF) du Conseil général du Calvados.

Activité du SAMIE

L'année 2009 est marquée par une augmentation significative du nombre de jeunes pris en charge. En moyenne, 57 jeunes ont été accueillis contre 48 en 2008, soit une hausse de 18,8 %.

Cette augmentation est due à la fois à l'accroissement des arrivées (56 en 2009 au lieu de 23 en 2008) et à la diminution du nombre de sorties (28 au lieu de 38).

La durée moyenne de prise en charge est supérieure à 2 ans.

Les jeunes sont hébergés à l'hôtel, puis en appartement partagé. L'appartement partagé reste le mode d'hébergement le plus utilisé car il répond à l'un des principaux objectifs du SAMIE : l'apprentissage de l'autonomisation.

Un accompagnement spécialisé leur est également proposé pour les démarches administratives et juridiques.

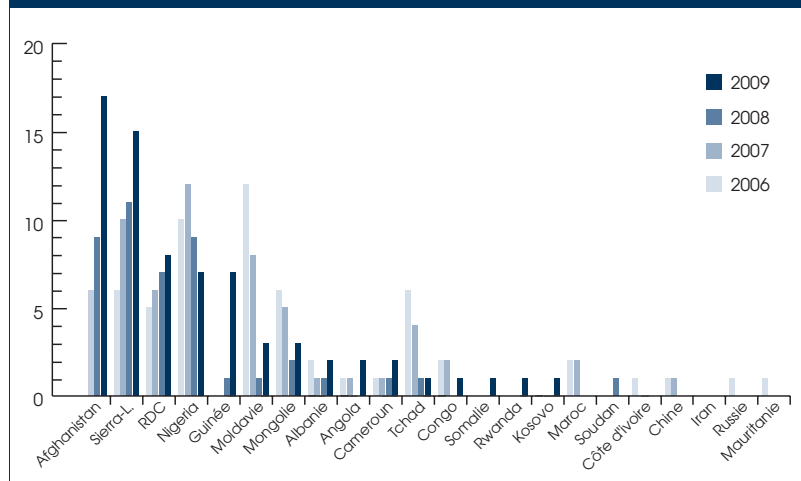
Principales caractéristiques des jeunes pris en charge

Le service a accueilli des mineurs de vingt nationalités différentes. (Voir graphique 1)

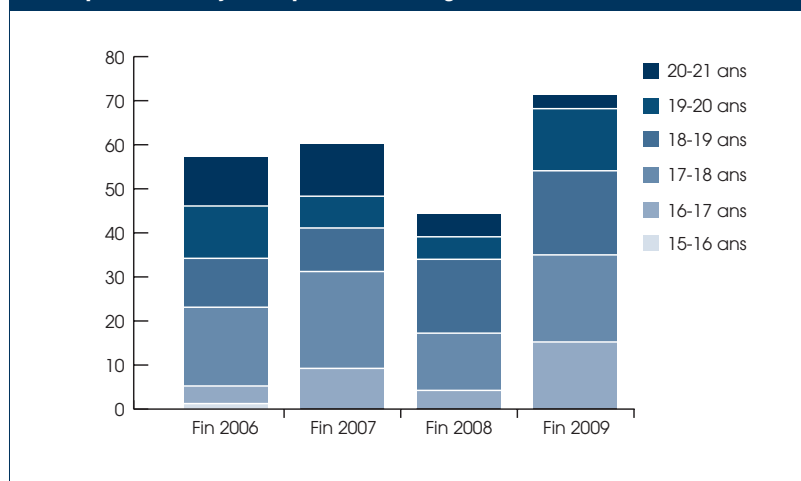
Pour la première fois, l'Afghanistan est le pays le plus représenté à la place de la Sierra-Léone. Après ces deux pays, le Nigéria et la République Démocratique du Congo (RDC) sont toujours fortement représentés.

L'âge moyen d'admission est de 16 ans et 7 mois (Voir graphique 2 « la répartition des jeunes par tranche d'âge »).

1 - Répartition par nationalités



2 - Répartition des jeunes par tranche d'âge



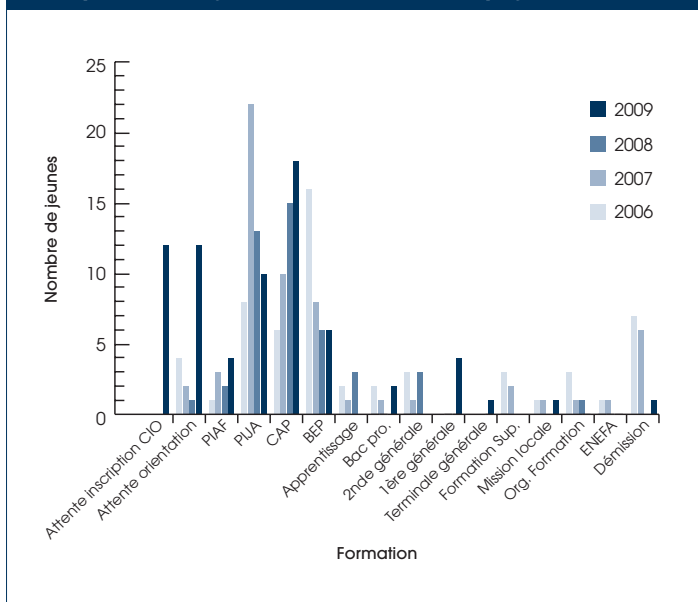
Au 31 décembre 2009, le service accueille 36 majeurs et 35 mineurs.

La proportion de jeunes filles accueillies par le SAMIE est relativement faible. Elles représentent cette année 15 % des jeunes pris en charge, contre 20 % l'année dernière.

Le suivi socio-éducatif des jeunes

Depuis le mois de septembre, le renforcement de l'encadrement des jeunes s'est traduit par l'augmentation des visites des intervenants sociaux dans leurs lieux de vie. Cette activité a justifié l'accroissement de l'amplitude horaire journalière des intervenants sociaux,

3 - Répartition des jeunes en fonction de leur projet de formation



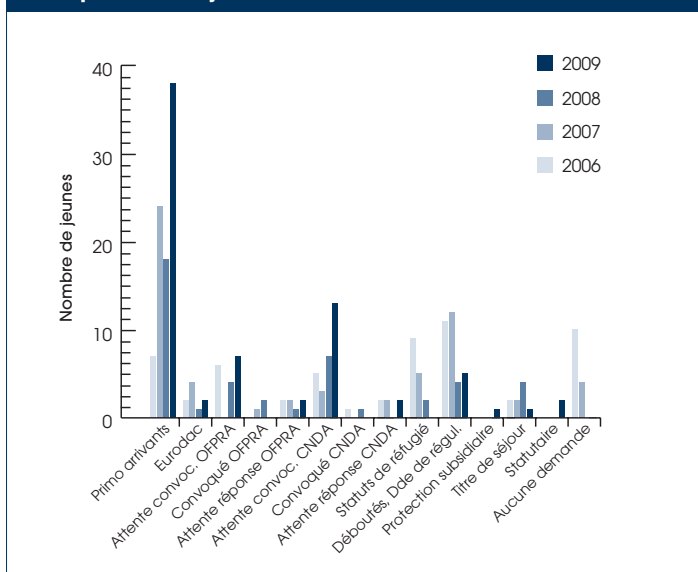
dès 8h30 le matin et jusqu'à 21h le soir.
(Voir graphique 3)

Cette année encore, les jeunes en formation courte et professionnelle (19 en CAP et 6 en BEP) représentent la grande majorité de ceux qui ont été orientés à l'issue du Pôle insertion pour jeunes allophones (PIJA). 5 jeunes sont comme tous les ans, scolarisés dans la filière des lycées, dont 2 en section générale et 3 en technologique. A la fin de l'année, un nombre important de jeunes était en attente pour réaliser les tests d'orientation (CIO). Ceci est dû aux nombreuses arrivées observées en octobre (15) et en novembre (6). Une seule démission est à signaler pour l'année 2009.

Des cours de soutien sont organisés pour les jeunes présentant des difficultés et des cours de FLE sont dispensés par des bénévoles au profit des jeunes ne parlant pas le français à leur arrivée au SAMIE.

Plusieurs manifestations et sorties ont suscité l'intérêt des jeunes et leur implication active. Cet enthousiasme constitue le socle à l'instauration d'une démarche pédagogique qui sera poursuivie en 2010.

4 - Répartition des jeunes en fonction de leur situation administrative



L'accompagnement juridique des jeunes

(Voir graphique 4)

En 2009, comme l'année dernière, le tiers de l'effectif du service est inscrit dans une démarche de demande d'asile. Le SAMIE compte 15 jeunes élaborant leur dossier de demande d'asile. Sur les 5 déboutés, 4 demandes de régularisation ont été introduites. L'on dénombre également 2 jeunes statutaires, 1 titre de séjour mention « vie privée, vie familiale » et 1 protection subsidiaire.

Le taux d'obtention du premier Contrat Jeune Majeur en 2009 est de 97 % contre 77 % en 2008 et 61% en 2007. Un seul Contrat Jeune Majeur n'a pas été renouvelé en 2009.

Ainsi, tous les jeunes investis dans un projet bénéficient de la possibilité de le mener à terme.

L'objectif essentiel pour 2010 est le renforcement du suivi éducatif : détermination des thèmes abordés, fixation d'objectifs pédagogiques, mise au point d'outils pédagogiques et évaluations systématiques.

Le Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile « Stéphane Hessel » de Boissy Saint-Léger - CAOMIDA

Le Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile (CAOMIDA), d'une capacité de 33 places, est une structure unique en France accueillant des mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile. Il a été créé en 1999.

Activité du CAOMIDA

En 2009, le CAOMIDA a suivi 63 jeunes (dont 25 ont été admis en 2009, 25 en 2008, 9 en 2007 et 4 en 2006). La durée moyenne de séjour est de 16 mois et demi.

La durée de prise en charge des jeunes admis au CAOMIDA est variable selon les contraintes liées au projet de vie de chaque jeune.

Principales caractéristiques des jeunes pris en charge

Le CAOMIDA a accueilli des jeunes de nationalités de 20 pays différents, dont 12 pays africains (65 % des jeunes) et 7 pays asiatiques (33 % des jeunes). (Voir graphique 1)

L'âge moyen des jeunes admis au CAOMIDA est de 16 ans et 8 mois, et l'on remarque que les filles sont en moyenne plus jeunes que les garçons. (Voir graphique 2)

Plus de trois quarts des jeunes accueillis au CAOMIDA sont des garçons (48 sur 63). Les filles sont très minoritaires et issues exclusivement de l'Afrique.

L'accompagnement juridique et administratif

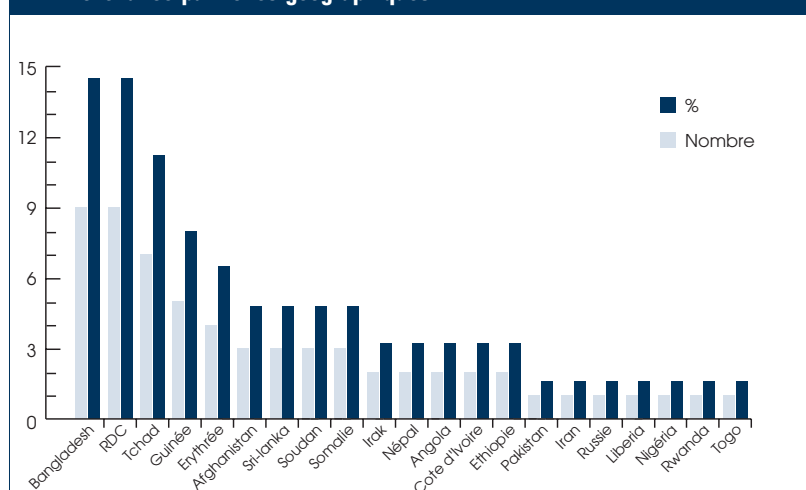
Chaque mineur isolé étranger bénéficie d'un accompagnement tout au long de la procédure de sa demande d'asile. En cas de rejet de sa demande d'asile

après de l'Ofpra et de la Cnda, une demande de régularisation est déposée en préfecture.

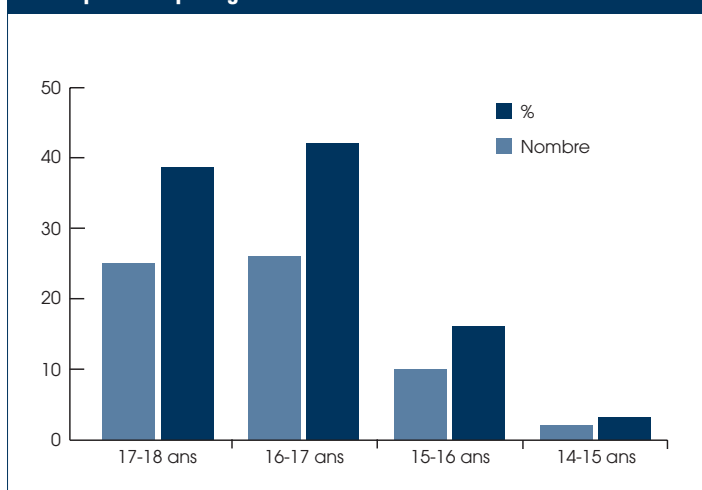
En 2009, sur les 23 mineurs dont la procédure est arrivée à terme :

- 14 ont obtenu un statut (12 statuts de réfugié par l'Ofpra et 1 par la Cnda, 1 protection subsidiaire).
- 7 ont été régularisés après avoir été déboutés de la Cnda, les 2 restants sont en cours de procédure de régularisation. (Voir graphique 3)

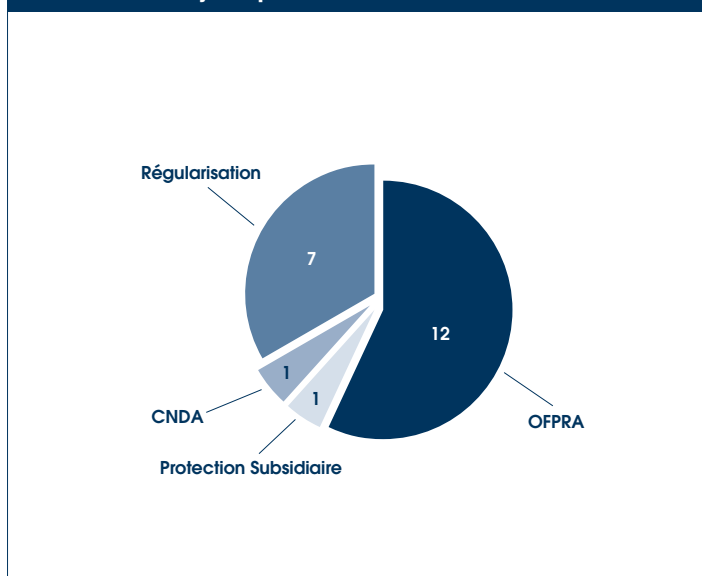
1 - Provenance par zones géographiques



2 - Répartition par âge à l'admission au CAOMIDA



3 - Bilan du suivi juridique au CAOMIDA



Le suivi socio-éducatif

Outre les cours de FLE dispensés en interne, le CAOMIDA a noué des partenariats avec différentes structures de l'Education nationale pour assurer la scolarisation des jeunes pris en charge : il s'agit notamment des classes du Cycle d'insertion professionnelle par alternance (CIPA) et du GEFORME (module linguistique pour les primo-arrivants). Ces classes permettent une première mise à niveau avant l'orientation vers des formations professionnelles à la rentrée suivante. De même, un partenariat a été noué avec le lycée professionnel Gabriel Péri de Champigny, avec le centre de formation « Logis Formation » à Saint-Germain-Laxis ou encore avec le centre d'information et d'orientation (CIO) de Boissy-Saint-Léger.

Diverses activités culturelles, sportives et de loisirs ont été développées, comme la projection de films au CAOMIDA ou encore la participation de jeunes à l'exposition « Les Portes du Ciel » au Musée du Louvre du 6 mars au 29 juin 2009.

En 2009, sur les 63 mineurs suivis, une seule fugue a été enregistrée et 30 mineurs ont été orientés. C'est donc pratiquement la moitié des effectifs qui est sortie du dispositif.

Les orientations se sont faites comme suit :

- 11 mineurs vers des foyers de jeunes travailleurs ;
- 8 en centre de formation professionnelle ;
- 6 en foyer de l'enfance ;
- 3 en famille d'accueil ;
- 2 ont été orientés vers des places jeunes-majeurs du CAOMIDA.

La grande majorité des jeunes poursuit des études pour obtenir un diplôme professionnel (CAP, BEP, Bac pro).

Pour les futurs majeurs, l'orientation est conditionnée par la signature du Contrat Jeune Majeur, et donc par la continuité de sa prise en charge dans le cadre du droit commun.

La Direction de l'Intégration - Emploi/Logement (DIEL)

Quelques moments forts

Audition par le Haut Conseil à l'Intégration

En février 2009, France terre d'asile a été reçue lors d'une audition par le Haut Conseil à l'intégration (HCI) sur les moyens d'évaluer la connaissance et la compréhension des valeurs et symboles de la République. Le 21 avril 2009, le HCI remettait son rapport intitulé « Faire connaître les valeurs de la République » au ministre de l'Immigration. France terre d'asile a salué la parution de ce rapport très documenté, qui a le mérite de faire le point sur les droits et devoirs qui incombent aux migrants à tous les stades de leur parcours d'intégration dans la société française.

Conformément à la vision plaidée par notre organisation, le HCI observe dans son rapport que la tenue de tests visant à évaluer la connaissance des valeurs et symboles de la République des candidats au regroupement familial dans leur pays d'origine est discriminante à plusieurs titres, et que le dispositif tel qu'il existe actuellement manque de cohérence car il a pour seul effet de ralentir et de dresser des obstacles à ladite procédure. Il pointe par ailleurs les lacunes de la formation civique proposée dans le cadre du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) et regrette notamment que celle-ci prenne la forme d'un cours magistral.

Le HCI souhaite que cette formation soit le lieu d'un véritable débat sur les valeurs de la République, condition essentielle à leur appropriation par les migrants. France terre d'asile a également salué l'engagement et les propositions concrètes du HCI en faveur de l'harmonisation et de la transparence des évaluations imposées aux migrants en matière d'intégration, que ce soit dans le cadre du CAI, ou au moment du renouvellement de leur titre de séjour, de leur demande de carte de résident permanent et de leur demande de naturalisation.

Propositions sur la réforme des Centres provisoires d'hébergement

France terre d'asile a élaboré et diffusé une série de propositions sur la réforme de ce dispositif. Les propositions concernent la nature des missions et le fonctionnement des Centres provisoires d'hébergement (CPH), les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement proposé, le prix de journée, ainsi que le nombre de places et leur répartition. Ses missions officielles devraient être de « contribuer à favoriser l'intégration des réfugiés et de permettre aux personnes accueillies d'élaborer et de réaliser un projet d'autonomie par l'accès à l'habitat et à l'emploi associé à une meilleure appréhension de leur environnement social, de leurs droits, de leurs devoirs et des codes culturels du pays d'accueil ». Les CPH devront garantir à leurs usagers, après leur sortie, un accompagnement assuré par un dispositif d'accueil de jour, d'une durée de six mois renouvelable « à la carte ». Outre la création de 970 nouvelles places en CPH, France terre d'asile a jugé nécessaire de procéder à un rééquilibrage territorial de leur nombre. Elle a donc proposé que chaque région soit dotée d'un CPH « pivot », conçu comme l'interlocuteur central des pouvoirs publics. L'association préconise enfin que les nouvelles places créées le soient dans des appartements « décents », situés dans le parc immobilier ordinaire et permettant de garantir le principe de l'unité familiale.

Préparation de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

En coopération avec l'antenne française du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN), un document de sensibilisation des acteurs institutionnels et des citoyens – tant au niveau national qu'au niveau européen – à la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale des migrants en France a été élaboré. Ce document constate la situation d'exclusion dans laquelle vivent les étrangers en France, met en lumière certaines de ses causes et formule des propositions. Il sera diffusé en 2010, dans le cadre de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les activités de la DIEL en 2009

Afin de répondre aux profonds changements intervenus dans notre secteur, des modifications ont été apportées au fonctionnement interne de France terre d'asile en 2008. Cette réorganisation, effective au 1^{er} janvier 2009, a été l'occasion de créer la Direction de l'Intégration – Emploi/Logement (DIEL) remplaçant le Département Intégration. Il s'agissait de rapprocher au sein d'une même direction les actions en matière de logement et d'emploi.

Les principales missions de la DIEL consistent à :

- Piloter et consolider des actions en matière d'insertion sociale et professionnelle ainsi que des dispositifs expérimentaux d'hébergement et d'autonomisation des publics accueillis,
- Veiller à impulser une transversalité des interventions,

- Renforcer l'expertise acquise sur les différents champs de l'insertion sociale, professionnelle, par le logement et par la mobilité géographique,
- Développer la visibilité, la capitalisation et le transfert des savoirs et savoir-faire dans l'ensemble des domaines d'intervention (emploi, accès aux droits, logement, langue...) et l'innovation en la matière.

Les activités de la Direction Intégration bénéficient notamment du soutien de l'Union Européenne à savoir le Fonds Européen pour les Réfugiés (FER) pour les activités PARI/DPHRS, PRIM/CPH de Créteil, RELOREF et le Fonds Social Européen pour les actions menées en qualité de prestataire du Pôle Emploi Ile-de-France.

Les projets nationaux

63

1. Le projet RELOREF – REchercher un LOGement pour les REFugiés

Le projet RELOREF, lancé en janvier 2004, a été reconduit pour la période 2008-2010 avec le soutien du ministère de l'Immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, et du FER.

Le projet RELOREF s'articule autour de trois axes :

- 1) Faire émerger une offre de logements accessibles aux publics cibles, essentiellement au sein du parc privé, via l'élaboration de partenariats nationaux et locaux avec les acteurs du logement et le développement de dispositifs adaptés aux besoins des ménages bénéficiaires.
- 2) Mettre en lien, à l'échelle nationale et locale, les acteurs de l'asile et du logement en mobilisant les institutions, en inscrivant les publics cibles dans les politiques publiques du logement (PDALPD, FSL, accords collectifs...), en favorisant la création de dispositifs spécifiques et en impulsant une synergie entre les partenaires.

- 3) Développer le centre de ressource et de capitalisation des bonnes pratiques afin de fournir une information/formation sur toutes les questions relatives au logement des publics cibles aux acteurs du DNA.

Principaux résultats 2009

- 1 150 personnes soit 363 ménages ont bénéficié du programme RELOREF. Près des trois-quarts ont été hébergés en logements-relais
- 229 ménages soit 709 personnes ont accédé à un logement pérenne ou à un hébergement adapté
- L'objectif consistant en la mobilisation de 120 logements a été dépassé de 90 %. 228 logements mobilisés en 2009 dont :
 - 210 logements pérennes soit 88 %
 - 18 nouveaux logements-relais soit 12 %
- 10,4 % d'augmentation du parc de logements-relais à l'issue de l'année 2009
- 20 logements mobilisés à destination des réfugiés bénéficiaires des programmes de réinstallation dont 22 ménages entrés en logements-relais sur 131 soit 16 % des entrées

Projets nationaux

- 11 FAQ (Frequently Asked questions), 4 fiches expériences et 1 note de veille réglementaire ont été mises en ligne et diffusées aux Cada
- Veille réglementaire et réactualisation du Guide de l'accès au logement des réfugiés statutaires, dont la diffusion est prévue pour 2010
- Diffusion de 2 supports pédagogiques portant sur « droit au logement opposable » d'une part et sur « l'accession sociale à la propriété » d'autre part
- Animation de 4 journées régionales thématiques qui ont réuni 113 participants

Quelques évènements à retenir

- Organisation de comités de pilotage avec l'ensemble des partenariats nationaux et les acteurs du parc privé (Fédération des PACT, Fapil, CILGERE GIPEC, UNPI, FNAIM) afin d'examiner les conditions d'actualisation et de renouvellement des conventions nationales. Les partenariats en 2010 seront notamment articulés avec la mobilisation du dispositif GRL (Garantie des risques locatifs), dont la rénovation a abouti fin 2009.
- Intégration d'une mesure concernant spécifiquement les demandeurs d'asile et les réfugiés, au sein du « tableau de bord des 100 mesures prioritaires ». Il s'agit d'un outil de suivi du Collectif Associations unies en faveur d'une nouvelle politique publique du logement et des personnes sans abri et mal logées.
- Un autre temps fort fut la participation à une deuxième Nuit solidaire, le 27 novembre.

2. La Plate-forme Francilienne de PRomotion de l'Insertion par la Mobilité - PRIM

2.1 PRIM/ Programme Clef de France

Créée en 2007 grâce au soutien du FER, de la DDASS du Val-de-Marne (apport du financement du CPH de Créteil) et du Conseil Régional Île-de-France, la Plate-forme francilienne de PRomotion de l'Insertion par la Mobilité géographique (PRIM) mène le programme Clef de France qui vise à construire, pour un public d'étrangers, primo-arrivants et réfugiés statutaires, des parcours d'insertion sociale et professionnelle en recourant à la mobilité géographique. Il vise également à accompagner la professionnalisation des chargés d'insertion dans ce domaine.

Principaux résultats

- 67 ateliers de sensibilisation à la mobilité géographique à destination de 413 personnes réfugiées statutaires ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ont été organisés en 2009
- 686 personnes, soit 217 ménages, ont été accompagnées

dans leur projet mobilité.

- 280 personnes, soit 84 ménages, sont parvenues à une meilleure insertion en France en changeant de région.
- 19 régions d'accueil, dont notamment les Pays-de-la-Loire, la région Rhône-Alpes et la région Alsace ont accueilli les familles engagées dans un projet mobilité.
- Le documentaire « Un Billet pour l'intégration » réalisé en 2008 a été introduit dans les ateliers en 2009. Retraçant le parcours de quatre familles accompagnées par la plateforme PRIM qui se sont installées sur un autre territoire, la diffusion de ce documentaire de 18 minutes au cours de l'atelier de sensibilisation permet aux usagers de se représenter les différentes étapes d'un parcours mobilité et la stabilité retrouvée une fois le ménage installé dans son nouvel environnement.
- La plate-forme PRIM a renforcé son action de formation et d'appui pédagogique à destination des professionnels de l'insertion. Le guide de l'insertion des réfugiés statutaires par la mobilité géographique est paru dans la collection Les Cahiers du Social. Ce guide retrace les différentes étapes de l'accompagnement par la mobilité et constitue le support principal du module de formation sur la mobilité dont le lancement est prévu au cours du premier semestre 2010.

Quelques évènements à retenir

- Participation à « Projet en Campagne » : Foire de l'installation en milieu rural, organisée en juin 2009 à Limoges par la région Limousin, le CNASEA et le Collectif Ville Campagne, cette manifestation encourage l'accueil de nouvelles populations sur des territoires ruraux. Des régions telles que la Bretagne et l'Auvergne se sont montrées impliquées pour ouvrir leurs territoires et engager des initiatives en matière d'accueil.
- Intervention à la conférence « Intégration des nouveaux immigrants – Plein phare sur les incitatifs et le travail » organisée par la Présidence suédoise de l'Union Européenne à Malmö (Suède) en décembre 2009. Notre participation à cette conférence a permis de faire connaître le projet Clef de France au niveau européen mais également de rencontrer divers acteurs de l'intégration (plusieurs pays européens et plusieurs secteurs – administrations publiques, chercheurs, secteur privé, associations) et de réfléchir aux mécanismes d'intégration existant.

2.2 PRIM/ Programme Mixité et Equilibre des Territoires par l'Intégration Socio-professionnelle des nouveaux arrivants

Le programme Mixité et Equilibre des Territoires par l'Intégration Socio-professionnelle des nouveaux arrivants (METIS) mis en place en septembre 2009, est une déclinaison du programme Clef de France dédié exclusivement aux primo-arrivants titulaires d'un titre de séjour (hors réfugiés statutaires), signataires du CAI et résidant en Ile-de-France. La mise en place de ce programme est née d'un partenariat entre la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC) du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et de France terre d'asile.

Le programme METIS vise à la mise en œuvre de parcours individuels d'intégration par l'accès au logement et à l'emploi principalement dans quatre secteurs d'activité : propreté, sécurité, aide à la personne et restauration. L'objectif au 31 décembre 2010 est de réaliser 65 parcours mobilité en développant à destination des primo-arrivants une prestation d'accueil, d'information, de diagnostic et d'accompagnement à l'insertion par le logement et par l'emploi en recourant à la mobilité géographique.

- 30 % d'entre elles sont des femmes isolées avec enfant en bas âge.
- 50 % sont sans ressources.
- la totalité des personnes accompagnées est dans une situation précaire face au logement.
- 40 % sont titulaires d'un diplôme niveau bac +2 et n'ont que rarement exercé un emploi en lien avec leurs études.
- 1 ménage a réalisé son parcours mobilité au 31 décembre 2009.

Principaux résultats

Formation des auditeurs sociaux des plates-formes franciliennes de l'OFII

- Plate-forme de Montrouge : 17 personnes
- Plate-forme de Paris : 14 personnes
- Plate-forme de Bagnolet : 11 personnes
- Plate-forme de Cergy : 6 personnes

Communication externe

- Création de plaquettes et affiches à destination des plates-formes de l'OFII franciliennes.
- Promotion de l'action à travers la revue ProAsile
- Réalisation d'un reportage diffusé sur Radio Quasimodo

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009, 10 projets de mobilité ont été accompagnés, concernant 19 personnes :

- 70 % des personnes accompagnées sont originaires d'Afrique centrale (notamment Cameroun, Mali et Côte d'Ivoire)

Quelques évènements à retenir

- Participation au séminaire « Construction de l'offre d'accueil qualifiée des territoires : accompagner, mutualiser, capitaliser et permettre le transfert des méthodes et des pratiques » organisé par la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT) du Massif Central. Le Collectif Ville Campagne, coorganisateur de cet évènement, a invité la plate-forme PRIM à intervenir dans le cadre des débats pour présenter l'action développée par ses programmes. Le projet de la DIACT du Massif Central consiste à améliorer les politiques d'accueil de nouveaux habitants développées sur les six régions formant le Massif (Auvergne, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc-Roussillon et Bourgogne) par la structuration et la promotion de l'offre d'accueil d'une part, et le maintien des services aux habitants d'autre part.
- Participation au Salon des Services à la Personne qui a été l'occasion de démarcher des partenaires potentiels, employeurs et acteurs associatifs, implantés sur l'ensemble du territoire national.
- Participation au Salon Proemploi consacré à l'installation en province et plus particulièrement à la recherche d'offres d'emploi. Il réunit des entreprises qui recrutent en province et des candidats d'Ile-de-France et d'ailleurs, à la recherche d'opportunités en régions.

Les projets territoriaux

1. La prestation « Cible Emploi » (avec le soutien du Fonds Social Européen)

France terre d'asile a rejoint le groupement solidaire mené par l'Assofac dans le cadre de la mise en œuvre de la prestation Cible emploi sur le département de Paris. Ce groupement fédère 47 prestataires. L'Assofac a attribué à chacun un pourcentage de l'enveloppe globale potentielle des commandes Cible de Pôle Emploi. Cette enveloppe prévoit un plancher de 20 000 prestations pour le groupement pour la période du 16 juin 2008 au 30 avril 2010 (durée de la

convention avec le Pôle Emploi Ile-de-France), avec un plafond de 60 000 prestations. France terre d'asile s'est vu accorder 1 % de cette enveloppe. La cellule a pour objectif de réaliser environ 200 prestations d'ici avril 2010.

La prestation Cible Emploi s'inscrit dans le parcours de recherche accompagnée qui a pour objectif d'amener le bénéficiaire à retrouver une activité professionnelle correspondant à ses capacités et à la réalité du marché du travail via la construction ou la validation d'un projet professionnel. Cette prestation s'adresse à tout demandeur d'emploi identifié par Pôle Emploi, et devant suivre un accompagnement renforcé afin de mener ses démarches personnelles dans un objectif de retour à l'emploi.

Principaux résultats

- Sur les 169 demandeurs d'emploi entrés sur la prestation en 2009, 22 bénéficiaires soit 13 % sont en cours de prestation dont la sortie est prévue en 2010 et 44 soit 25 % ont abandonné avant la fin théorique de la prestation.
- Les 103 demandeurs d'emploi qui ont suivi la prestation jusqu'à terme sont sortis dans les conditions suivantes :
 - Au terme des 90 jours, 59 demandeurs d'emploi sont toujours en recherche d'emploi dont 80 % ont eu au moins un entretien d'embauche.
 - 11 demandeurs d'emploi ont accédé à un CDD inférieur à 3 mois (5 % à temps partiel et 6 % à temps complet).
 - 9 ont obtenu un CDD supérieur ou égal à 3 mois (3 % à temps partiel et 6 % à temps plein).
 - 7 demandeurs d'emploi ont obtenu un CDI (4 % à temps partiel et 3 % à temps plein).
 - 1 personne a créé son entreprise.
 - 12 demandeurs d'emploi sont ou vont entrer en formation soit 13 %.
 - L'accès à des missions d'intérim concerne 3 demandeurs d'emploi.

Près de 42 % des demandeurs d'emploi ont pris ou repris pied dans le monde du travail (contre 31 % en 2008). Il est à noter que l'objectif de placement du groupement solidaire mené par l'Assofac est de 35 %.

Le cadre et la démarche pédagogique uniformes de la prestation Cible Emploi restent peu adaptés à l'hétérogénéité des demandeurs d'emploi accompagnés.

A noter également que 88 % du public ayant contractualisé n'est pas francophone (contre 74 % en 2008). Par ailleurs, 19,5 % des usagers accompagnés en Cible Emploi sont analphabètes et n'ont jamais été scolarisés dans aucune langue. 21 % n'ont fréquenté que l'école primaire. Ils sont majoritairement illettrés car le fait d'avoir été scolarisés ne signifie pas pour autant avoir accès à la lecture et l'écriture en français. Et si 15 % des usagers ont au minimum un niveau équivalent au baccalauréat dans leur pays d'origine, cela ne signifie pas pour autant qu'ils sont en mesure de lire ou écrire en français.

Quelques événements à retenir

- Participation au Salon Paris pour l'emploi qui a permis de rencontrer et proposer des candidatures directement aux employeurs présents notamment dans les secteurs des services à la personne et de la restauration.
- Le logiciel de suivi des prestations et de gestion des agendas des référents (SIROM), commun au groupement, a été tout au long de l'année soumis à des améliorations permettant à la fois de faciliter son utilisation et de rendre l'action en cours plus visible.

2. La cellule insertion « Cachan »

Rappel historique

En août 2006, après quatre années d'occupation, la Résidence universitaire de Cachan (Val-de-Marne) est évacuée de ses « squatters ». Ce groupe de 442 expulsés (336 adultes), surnommé « les Mille de Cachan », est composé de personnes en situation irrégulière et de régularisés, certains ayant même un emploi. Tous cependant souffrent d'être mal logés.

A la rue, les familles se réfugient dans un gymnase de la ville. Les médias s'emparent de l'affaire. La crise éclate.

Une première opération, Protocole Cachan I, est amorcée en août 2006. Une deuxième opération, Protocole Cachan II, est amorcée en octobre de la même année. Celle-ci porte sur la prise en charge juridique et sociale des 478 personnes accueillies temporairement dans le gymnase Belle Image de Cachan.

Plusieurs associations (la Licra, SOS Racisme et France terre d'asile) se mobilisent et permettent la signature d'un protocole avec l'Etat. Ce programme prévoit la régularisation progressive des expulsés. Le processus dure jusqu'en mars 2007.

Présente dès le début de l'évacuation de la cité universitaire, France terre d'asile est mandatée par l'Etat pour participer à la gestion des conséquences de cette crise. L'association crée la cellule Cachan. Sa première mission est d'assurer un accompagnement juridique à la révision des dossiers des personnes en situation irrégulière inscrites au protocole. Elle consiste aussi à leur assurer un hébergement. Dans ce cadre, France terre d'asile travaille en partenariat avec plusieurs organismes (AFTAM, ADOMA, ADEF) et mobilise ses propres capacités d'accueil et des hôtels.

Au cours du recensement, il a été constaté qu'une majorité de personnes ne présentait pas au moment du relogement une situation administrative en règle face au droit au séjour sur le territoire français. Avec l'intervention de France terre d'asile, la plupart des personnes faisant partie de ce protocole ont été régularisées. On comptait, fin 2006, 113 régularisés et 230 fin mars 2007. A la fin de l'année 2008, seulement cinq personnes n'avaient pas réussi à obtenir de titre de séjour, malgré de nombreuses démarches, en partenariat avec les différentes structures les hébergeant. En 2009, une personne sur ces cinq dernières a réussi à obtenir un titre de séjour « vie privée et familiale ».

Principaux résultats

- Au 31 décembre, une cinquantaine de personnes étaient encore suivies par notre organisation.
- Grâce au travail d'accompagnement proposé, 75 % du public a bénéficié d'une insertion professionnelle, ce qui a grandement facilité leur accès au logement.

Depuis fin 2008, les familles de la cellule Cachan bénéficient du dispositif « Solibail » par le biais d'un partenariat entre France terre d'asile et le GIP Habitat Ile-de-France. Les familles accèdent à un logement temporaire pour une durée de dix-huit mois. Solution de transition entre l'hébergement en hôtel et l'accès à un logement pérenne, les usagers continuent à bénéficier d'un accompagnement social global des différentes associations gérant les « appartements Solibail ».

Certaines familles ont vu leur dossier de logement social aboutir et d'autres, grâce au droit opposable au logement (DALO), ont également accédé au logement dans le parc public. Enfin, certains « isolés », pour lesquels l'accès au logement social restait problématique, ont bénéficié de places en foyer d'hébergement.

Événement à retenir

Un accord a été mis en place avec le GIP Habitat afin d'inscrire les familles dans le dispositif « Solibail ». Ce dispositif a été lancé le 17 décembre 2008 dans le cadre de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion de Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville à cette période. Il s'agit d'un bail permettant aux propriétaires de louer leur logement à une association conventionnée par la Préfecture de Région Ile-de-France pour une durée de dix-huit mois renouvelable. L'association locataire qui gère le contrat « Solibail » garantit le paiement des loyers, assure l'entretien et la remise en état du logement. L'accompagnement social vers le logement proposé devrait permettre une sortie vers un logement pérenne. Les publics cibles sont des ménages modestes, insérés professionnellement, actuellement hébergés, notamment à l'hôtel, et bénéficiant d'un accompagnement social. La participation financière pour les familles est définie en fonction des revenus. Elle ne peut dépasser 30 % des revenus, après déduction des aides au logement. Sur les 66 personnes sorties de l'hébergement hôtelier en 2009, près d'une cinquantaine a bénéficié de ce dispositif.

3. Le Pôle d'Appui aux Réfugiés pour l'Intégration (avec le soutien du FER)

En 2009, le Conseil Emploi Réfugiés Formation (CERF) permettant aux primo-arrivants (réfugiés statutaires mais aussi bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) d'entamer un nouveau départ en France en facilitant leur insertion sociale et professionnelle est devenu le programme Pôle d'Appui aux Réfugiés pour l'Intégration (PARI).

Le projet PARI met l'accent sur un accompagnement individualisé immédiat, pratique, rapproché du réfugié et élargit le champ de l'accompagnement à de nouveaux objets de la socialisation et de la citoyenneté. Il vise à éclaircir, fluidifier

et fortifier les étapes de son parcours en vue d'une insertion de qualité. En prenant en compte les trois composantes clés de son insertion, sources à la fois d'obstacles et de progrès, que sont son accès aux droits, au logement et à l'emploi, et en choisissant de les traiter dans le contexte spécifique de sa situation de réfugié, la plate-forme d'accueil fait le pari de l'insertion par l'exemple.

Ce projet est destiné à l'ensemble des primo-arrivants, réfugiés statutaires franciliens en milieu ouvert et aux réfugiés statutaires, notamment les nouveaux entrants au sein du Dispositif Provisoire d'Hébergement pour les Réfugiés Statutaires (DPHRS) sur la base d'une mutualisation des moyens pédagogiques, matériels et humains. C'est à ce titre que ce projet bénéficie du soutien de la DASS de Paris. Il vise enfin à apporter un appui pédagogique au réseau insertion de France terre d'asile mais également à l'ensemble des acteurs qui sollicitent l'association.

Principaux résultats

- 879 personnes accompagnées dont 468 réfugiés statutaires du milieu ouvert et 411 pris en charge au sein du DPHRS, et plus particulièrement les 83 personnes entrées en 2009
- 22 réunions d'information collective
- 52 ateliers thématiques réalisés
- Les interventions ont porté essentiellement sur l'énonciation des droits et devoirs dans le cadre du parcours d'intégration des réfugiés statutaires, l'accès aux droits sociaux (et notamment instruction du RSA), la préparation à l'accès à l'emploi, l'accès à l'hébergement et au logement...
- 108 prestations dans le cadre de l'appui pédagogique aux professionnels en matière d'insertion (SVP insertion) ont été délivrées portant sur les droits afférents au statut de réfugié, au rapprochement familial, au droit d'asile, aux droits sociaux etc.
- 5 forums (1 par mois) d'une durée moyenne de deux heures ont été animés à partir du site internet de France terre d'asile portant sur l'insertion par la mobilité géographique (en lien avec le projet PRIM), sur la formation civique et le CAI, le revenu de solidarité active (RSA) et l'échange du permis de conduire.

Quelques événements à retenir

- Suite aux travaux menés en 2008, un référentiel pour la mise en œuvre d'un programme d'autonomisation par la langue des réfugiés a été diffusé en interne. Son objectif est de permettre l'enseignement harmonisé du français langue étrangère (FLE) au sein des Cada, et d'inscrire celui-ci dans le cadre du Projet global d'animation et d'autonomisation (PGAA) transversal à toutes les structures de France terre d'asile. Le référentiel propose d'adopter une démarche d'enseignement transversale et axée sur la compréhension de la société française, garantie de la future intégration des usagers.

Projets territoriaux

• Le 1^{er} juin 2009, le RSA a remplacé le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs incitant au retour à l'emploi. Il garantit à la fois un revenu minimum pour les personnes privées d'emploi, dès lors qu'elles remplissent les conditions d'éligibilité, et permet de compléter le revenu des travailleurs pauvres. Son objectif est d'enrayer le phénomène de trappe à pauvreté. Ce dispositif est accessible aux réfugiés statutaires et bénéficiaires de la protection subsidiaire sans condition de stage. Le RSA est entouré d'un cadre juridique plus explicite que celui du RMI quant au type de public éligible. De plus, le calcul des droits est désormais soutenu par un croisement de fichiers informatiques permettant de limiter le nombre de justificatifs à fournir lors de l'instruction. Malgré ces points forts, il a été observé que la mise en place du RSA s'est faite avec difficulté. En effet, beaucoup d'ajournements ont été opposés à nos usagers qui ont subi des retards importants. Quelle que soit la situation, la difficulté majeure a été l'absence d'interlocuteur adéquat, les plates-formes téléphoniques de la CAF n'apportant pas de réponses constructives en cas de contentieux. A cet égard, en juin 2009, l'accès au serveur CAFPRO a permis d'intervenir de façon plus pertinente dans le cadre de l'instruction des demandes de RSA.

- 36 % des familles sont dans une autre situation :

- > 16 % ont trouvé une solution personnelle (mariage, départ à l'étranger, colocation...),
- > 20 % se sont vues signifier une fin de prise en charge.

Quelques événements à retenir

- Mise en place dans le cadre du PGAA d'un module de préparation à la recherche d'emploi (en lien avec le projet PARI) dédié spécifiquement aux réfugiés confrontés à des difficultés linguistiques majeures.
- Participation à l'expérimentation du service téléphonique RECONNECT qui permet aux personnes en situation d'exclusion d'être joignables via un numéro de téléphone personnel permanent, couplé à une messagerie vocale consultable gratuitement depuis n'importe quel téléphone. Chaque personne disposant d'un numéro peut recevoir des cartes de visite gratuites personnalisées. Les cartes de visite permettent aux usagers de diffuser massivement leur numéro, notamment auprès des employeurs.

4. Le Dispositif Provisoire d'Hébergement des Réfugiés Statutaires

68

Mis en place en 2004, le projet de création du Dispositif Provisoire d'Hébergement des Réfugiés Statutaires (DPHRS) est une réponse à la commande publique formulée par la DASS de Paris. Cette demande trouve ses origines dans la situation de tensions et de blocages récurrents du dispositif d'urgence parisien. Le DPHRS propose un accompagnement social global associé à un hébergement pour un public d'isolés et de familles réfugiées statutaires. Il bénéficie d'une mutualisation (notamment sur la mise en place sur le parcours d'autonomisation des nouveaux réfugiés admis) de moyens pédagogiques, matériels et humains avec des projet PARI (financé par le FER). Sa capacité d'accueil est de 300 places et l'admission concerne essentiellement des personnes sortant de Cada parisiens.

Principaux résultats

- 411 personnes ont été hébergées en 2009, soit 134 ménages.
- 144 personnes sont sorties en 2009 (44 ménages).
- 64 % des familles sorties ont eu accès au logement/hébergement :
 - 3,5 % en accession à la propriété,
 - 86 % en bail direct,
 - 27,5 % en hébergement relais dans le cadre de la consolidation de leur parcours résidentiel,

5. Le Programme d'Autonomisation des Régularisés de l'Asile

Mis en place en 2007, le Programme d'Autonomisation des Régularisés de l'Asile (PARA) propose un accompagnement social global associé à un hébergement, pour un public d'isolés et de familles bénéficiaires d'une régularisation au titre de la vie privée et familiale. La capacité d'accueil initiale était de 150 places et l'admission concerne essentiellement des personnes prises en charge soit par le Samu Social de Paris ou la Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA).

Principaux résultats

- 273 personnes ont été hébergées en 2009, soit 84 ménages
- 82 personnes sont sorties du PARA en 2009 (22 ménages) soit 30,03 %
- 64 % des familles sorties ont eu accès au logement/hébergement :
 - 86 % en bail direct,
 - 14 % en hébergement relais dans le cadre de la consolidation de leur parcours résidentiel.
- 36 % des familles sont dans une autre situation :
 - 9 % ont trouvé une solution personnelle (mariage, départ à l'étranger, colocation...),
 - 27 % se sont vues signifier une fin de prise en charge.

Quelques évènements à retenir

- Renforcement des moyens humains par la création d'un poste de responsable d'établissement, d'un poste de chargée de gestion locative et d'un poste d'agent technique polyvalent.
- Extension de la capacité d'hébergement de 50 places à compter du 1^{er} juillet 2009 portant la capacité d'accueil du dispositif à 200 personnes hébergées.
- Mise en place d'un atelier d'écriture sur le thème de l'exil dans le cadre du PGAA qui sera effectif en 2010.
- Participation à l'expérimentation du service téléphonique RECONNECT (cf. DPHRS).

Quelques évènements à retenir

- « Levée des réserves et du parfait achèvement des travaux sur l'immeuble » entre la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) propriétaire des locaux et le gestionnaire à savoir France terre d'asile.
- Mise en place des mesures ASLL en mai 2009.
- Mise en place du Conseil de concertation.

6. La Résidence sociale Port Royal à Paris

Ouverte depuis le 1^{er} septembre 2008, la Résidence sociale Port Royal propose à des familles ou isolés un logement pour une durée de 2 ans maximum associé à un diagnostic global permettant d'explorer la situation sociale, juridique, linguistique de l'usager à l'entrée, ainsi qu'un accompagnement à la recherche de logement autonome dans le cadre de mesures d'accompagnement social lié au logement (ASLL).

Principaux résultats

- 37 personnes ont été hébergées, soit 23 ménages
- 5 personnes sont entrées, soit 3 ménages
- 9 personnes (dont un enfant qui est retourné dans son pays d'origine) sont sorties de la Résidence Sociale, soit 4 ménages
- 50 % des ménages ont eu accès à un logement pérenne dans le parc social :
 - 25 % en hébergement relais par le biais d'un projet mobilité en province
 - et 25 % ont fait l'objet d'un transfert sur une structure géré par Habitat et Humanisme en raison d'un changement dans la composition familiale non conforme aux règles d'occupation.
- 22 ménages ont accepté de bénéficier d'un ASLL qui a démarré en mai 2009

Ces ménages ont également bénéficié d'un parcours d'accompagnement en collectif à travers la mise en place d'ateliers de recherche de logement et de 6 modules (mobilité, aides financières, techniques de recherche d'un logement, gestion du budget, droits et devoirs des locataires, entrée et maintien du logement) entre juin et novembre 2009.

1 ménage a signé un contrat de post suivi d'une durée de 3 mois.



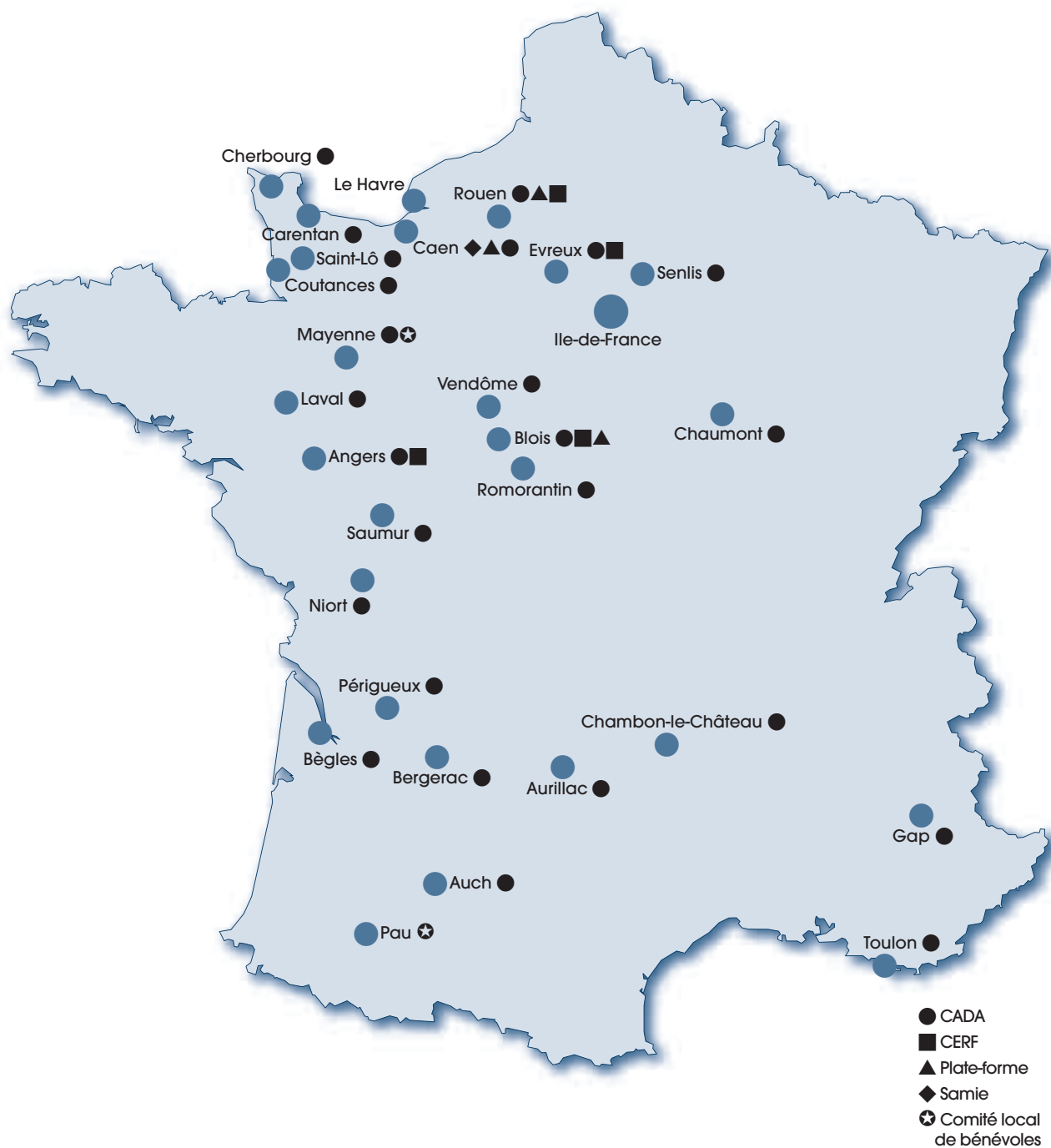
**Droit de vote aux élections locales pour
les étrangers non-communautaires en situation régulière**

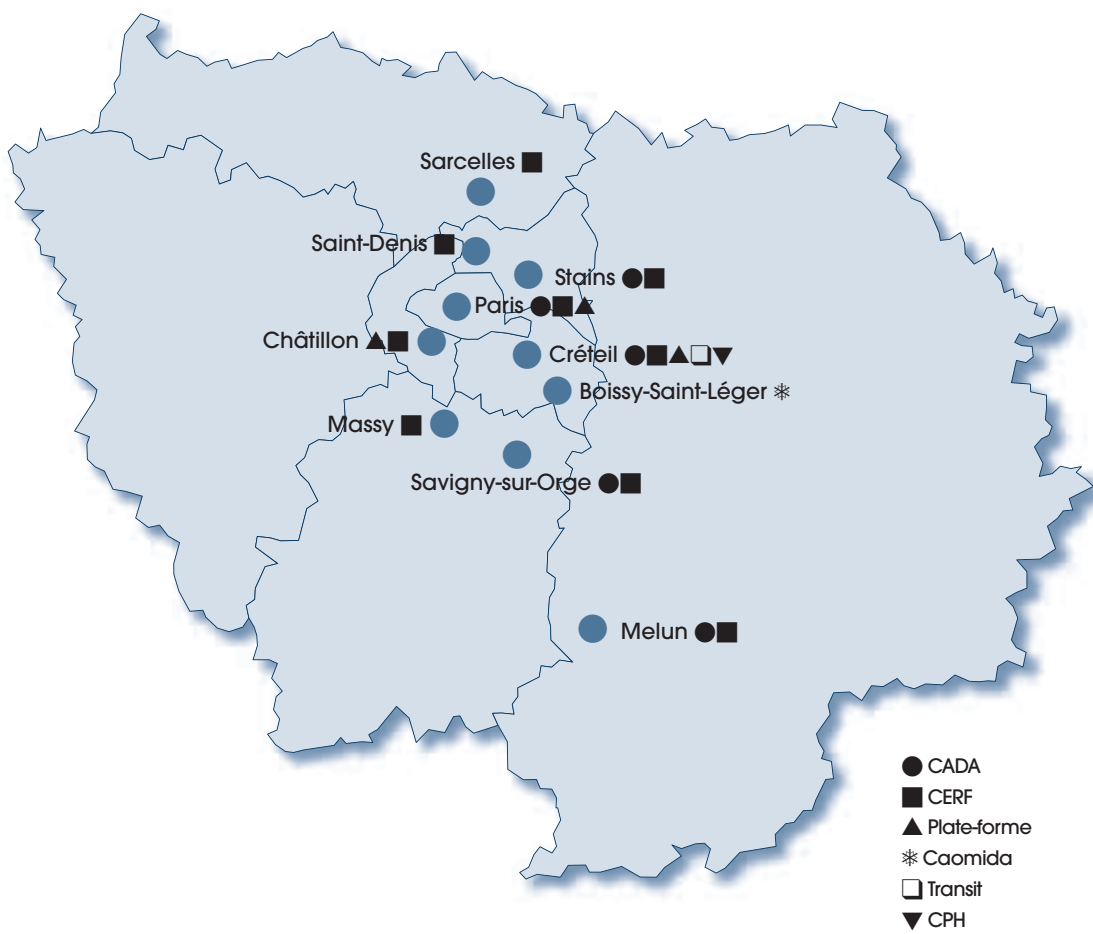
III.
L'ACTION
DE FRANCE TERRE
D'ASILE DANS
LES DÉPARTEMENTS

71

France terre d'asile

Au 31 décembre 2009





Cada de GAP

3, rue de Valserrès - 05000 GAP

- Nombre total de places Cada dans le département des Hautes-Alpes : **50 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1^{er} août 2004**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **93**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **43 (dont 5 naissances)**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **43**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **101,88 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,86**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **11 statuts, soit 11 dossiers**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **61,11%**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **3 dossiers dont 3 cartes vie privée et familiale soit 6 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **223 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **588 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	5 familles - 1 isolé
Russie	2 familles - 1 isolé
Albanie	1 famille
Azerbaïdjan	1 famille
Serbie	1 famille

- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **1,76 mois**

Modalités de sortie

9 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **restauration**
- Avec une formation linguistique :
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **1 personne**

Obtention d'un logement temporaire : 8 ménages

- Autres ALT : **8**
- Avec une formation qualifiante : **3 personnes**
- Domaine : **santé (école d'infirmière), création d'entreprise**
- Avec une formation linguistique : **8 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **12 personnes**
- Autres : **1 Allocation Adulte Handicapé (AAH)**

Logements-relais

- 3 logements relais ont été gérés par le Cada, dont un à compter du 15 novembre 2009.
- 7 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 6 ménages entrés en 2009, soit 26 personnes au total (26 réfugiés soit 7 ménages dont 14 adultes et 12 enfants)
- 5 ménages sont sortis des logements relais en 2009 soit 16 personnes dont 8 adultes et 8 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 4,98 mois

Modalités de sortie

6 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation qualifiante : **2 personnes**
- Domaine : **comptabilité, cuisine**
- Avec une formation linguistique : **5 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages**
- Autres : **1 ménage (Allocation vieillesse)**

Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage

- en bail direct : **1**
- en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **service aux personnes**

Autres solutions de logement : 2 ménages

- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **service**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 ménages (3 personnes)**

74

Événements majeurs de l'année 2009

Le 16 septembre, Madame la préfète, Nicole Klein, a visité le centre de France terre d'asile de Gap avant de quitter le département pour prendre les fonctions de directrice générale préfiguratrice de l'Agence Régionale de Santé (ARS) en Aquitaine.

Monsieur Nicolas Chappuis a été nommé préfet des Hautes-Alpes par décret du 29 octobre 2009.

Le 20 juin 2009, France terre d'asile a tenu sur l'esplanade de la Paix à Gap un stand d'information afin de sensibiliser le public sur la 9^{ème} journée mondiale du réfugié.

Principales activités réalisées dans le cadre du Programme Globale d'Animation et d'Autonomisation (PGAA)

Le PGAA a permis de mettre en place tout au long de l'année, plus de 40 ateliers pour les résidents sur différents thèmes : santé, emploi et logement en France, procédure d'asile, sécurité routière, visites culturelles, économies d'énergie. Également chaque semaine, 6 heures de Français Langue Étrangère (FLE) et d'aide aux devoirs sont dispensées grâce à l'aide de 10 bénévoles.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **29 personnes (soit 10 ménages dont 17 adultes et 12 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **28 personnes (soit 9 ménages dont 16 adultes et 12 enfants)**

Le centre d'accueil des étrangers dans le département

3, rue de Valserrès - 05000 GAP

- Date d'ouverture du centre par France terre d'asile : **1^{er} janvier 2008**
- Nombre de personnes étrangères accueillies au cours de l'année : **209 dont 53 dans le cadre du regroupement familial (53 dossiers)**
- Nombre de demandeurs d'asile hébergés en structure d'urgence : **13**
- Nombre de demandeurs d'asile non hébergés en CADA et accueillis au cours de l'année : **67**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **55 dont 43 adultes et 12 enfants**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en structures d'urgence en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	2 familles - 4 isolés
Kosovo	1 famille
Russie	2 isolés

Cada de CAEN

57-59 avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

- Nombre total de places Cada dans le département du Calvados : **337 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1^{er} septembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **85**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **42**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **32**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **102,41 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,70**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **6 statuts soit 6 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **20%**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **46,15%**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **212 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **599 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Soudan	3 isolés
Chine	3 isolés
Russie	3 familles
Arménie	1 famille
Sierra Léone	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Le Cada a participé pour la première fois le 24 mai à la Fête des communautés organisée par la commune d'Hérouville Saint-Clair. A quelques jours du scrutin pour les élections européennes, le moment était propice aux échanges d'idées sur le droit de vote des étrangers et l'harmonisation des politiques et des procédures de demande d'asile.

La journée du réfugié a permis de regrouper sur la plage de Ouistreham les salariés et les résidents des trois Cada France terre d'asile de Rouen, Saint-Lô et Caen pour un pique-nique et des activités ludiques.

Pour la troisième année consécutive, les trois services de France terre d'asile à Caen ont participé à la Foire internationale de Caen entre les 18 et 28 septembre au sein d'un chalet de l'asile regroupant deux autres associations locales, Althéa et Inter'Asile. Cette manifestation a permis de nouer des contacts avec plusieurs nouveaux bénévoles.

Répondant à une demande exprimée depuis 2006, les demandeurs d'asile peuvent accéder depuis le 21 juillet, au titre d'affiliés à la CMU, à un tarif réduit pour les transports de l'agglomération caennaise (de l'ordre de 50% du tarif normal).

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Un atelier de cuisine destiné prioritairement aux hommes seuls a été mis en place avec le concours d'un lycée préparant aux carrières sociales.

Les cours de FLE ont été développés : depuis le mois de septembre grâce au concours de bénévoles, cinq cours sont organisés chaque semaine, permettant une répartition des résidents par groupes de niveau homogène.

Pour la première fois en novembre, les ateliers consacrés à la demande d'asile ont été suivis d'une visite pédagogique à la Cnda permettant aux demandeurs d'asile d'appréhender les conditions de déroulement de leur future audience. Un ancien résident régularisé après sa sortie en 2008 est venu témoigner de son expérience, insistant notamment sur la nécessité de maîtriser la langue française et sur la reconnaissance sociale et intrafamiliale que procure l'accès à l'emploi.

Le partenariat avec le Théâtre de Caen a été renforcé, offrant aux résidents de tout âge la possibilité d'assister à une douzaine de spectacles variés (danse, musique, théâtre, cirque).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **22 soit 9 ménages dont 12 adultes et 10 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **20 soit 7 ménages dont 10 adultes et 10 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **5,1 mois**

Modalités de sortie

7 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 7 ménages**
- **Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**
- **Obtention d'un logement dans le parc privé : 5 ménages**
 - en bail direct : **5**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 personnes**
- Autres : **1 personne (Allocation Personne Isolée - API)**
- **Obtention d'un logement temporaire : 1 ménage**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage en CHRS avant d'accéder à un logement en bail public**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

La Plate-forme d'accueil, d'information et de domiciliation

7, rue du docteur Roux - 14000 CAEN

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : **Reprise le 1^{er} août 2005**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **594**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **344 dont 335 adultes et 9 enfants de plus de 16 ans**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en structures d'urgence en 2009

Nationalités	Profils
Chine	22 familles - 23 isolés
Russie	14 familles - 8 isolés
Géorgie	13 familles - 9 isolés
Arménie	10 familles - 9 isolés
Erythrée	3 familles - 23 isolés
Soudan	3 familles - 2 isolés

2009 : une stabilisation quantitative et des évolutions qualitatives importantes

La plate-forme a enregistré une hausse de 29% en termes de domiciliation par rapport à l'année précédente et une moyenne mensuelle de 29 nouveaux arrivants.

Une fois de plus, le Calvados se singularise par une amplification des variations quantitatives nationales en connaissant une hausse trois fois plus importante selon les premières données de l'Ofpra (hausse de 10,5% au niveau national). D'un point de vue purement comptable, l'on observe une stabilisation des arrivées depuis le début du second semestre 2008 : respectivement 200, 197 et 147 pour les trois derniers semestres ainsi que des disparités mensuelles plus faibles : rapport entre le mois le plus faible et le plus fort de 1 à 2,7 en 2009, pour 1 à 10 en 2008 et 1 à 3 en 2007.

Cette stabilisation quantitative masque cependant des évolutions qualitatives importantes.

Sur le plan de la **provenance géographique** : les pays de plus grande provenance sont la **Chine**, la **Russie** et la **Géorgie**, l'**Arménie**, l'**Erythrée** et le **Soudan**. Les trois premiers pays ne comptent plus que 37% du total au lieu de 51% en 2008 et les nouveaux domiciliés proviennent de 37 pays différents au lieu de 31 en 2008 ce qui indique une répartition plus diversifiée et équilibrée. Cette année les nouveaux pays de provenance non habituels pour la Calvados sont le Kazakhstan, le Sri-Lanka et la Turquie.

Si les arrivées des Soudanais se sont presque interrompues après le mois de février après le démantèlement d'une filière locale, celles des Chinois, des Erythréens et des Mongols ont bien baissé entre les deux semestres alors que la tendance est à la hausse pour les Géorgiens et les Serbes. Il sera intéressant de suivre en 2010 les effets locaux de l'inscription de l'Arménie et de la Serbie sur la liste des pays d'origine sûrs.

L'**origine géographique par continent** est ainsi rééquilibrée au profit de l'Asie en hausse de 19% en 2008 à 37% cette année, alors que la part de l'Europe (26% au lieu de 23%) est en légère baisse et celle de l'Afrique (37% au lieu de 58%) est en baisse très nette.

L'interruption de l'arrivée des hommes seuls soudanais et érythréens en mars a profondément modifié la **composition familiale** des nouveaux arrivants. Ainsi les isolés ne représentent plus que 51% des nouveaux arrivés au lieu de 73% l'année dernière dont 31% pour les hommes seuls (60% en 2008) et 19% pour les femmes seules (13% en 2008) et 49% pour les familles (27% en 2008).

La grave crise financière que connaît à nouveau l'**hébergement d'urgence** dans le Calvados touche les demandeurs d'asile nouveaux arrivants au même titre que les autres publics. L'accès à l'hôtel devient exceptionnel et les solutions alternatives développées (camping, gîtes) ne sont pas encore opérationnelles.

Les nouvelles structures ouvertes au moment de l'entrée en vigueur du plan hivernal ont cependant permis une mise à l'abri des personnes les plus vulnérables au moment de l'année la plus critique.

Cada d'AURILLAC

15 bis, avenue des Volontaires -15000 AURILLAC

- Nombre total de places Cada dans le département du Cantal : **50 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1^{er} novembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **82**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **30**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **32**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97,59%**
- Taux de rotation sur l'année : **1,64**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **2 statuts soit 2 dossiers**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **50 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **4 dossiers dont 6 cartes vie privée et familiale soit 13 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **196 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie (Tchéchène)	3 familles
Ex-Yougoslavie (Kosovare)	2 familles - 2 isolés
Arménie	1 famille
Iranienne	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Comme en 2008, le Cada d'Aurillac a participé à la semaine interculturelle 2009 qui s'est déroulée à Aurillac, mais aussi à la Journée de la vie associative et des sports à Aurillac et au Noël des enfants en partenariat avec le groupe scolaire d'Arpajon/Cère.

Le Cada a également, en partenariat avec le Département, le Centre social et OP HLM 15, animé des réunions « Mieux vivre ensemble » dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Animations extérieures :

Sorties culturelles (théâtre, musée, spectacles...) ; sorties découvertes : randonnées, visite d'un barrage, patinoire...

Ateliers à thème du mercredi, réalisés par des intervenants extérieurs et/ou membres de l'équipe Cada : administration, scolarité, justice, protection judiciaire de la jeunesse, planning familial, sécurité routière, secourisme, assurance maladie, logement, EDF/GDF, finance, hygiène alimentaire et corporelle.

Autres activités :

- Cours de FLE du Greta, au sein du Cada et en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique
- Atelier de découverte pour les enfants de 6 à 9 ans
- Atelier bien-être pour les femmes
- Atelier cuisine au sein du Cada et en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique
- Groupes de parole femmes et hommes

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **10 personnes soit 3 ménages dont 6 adultes et 4 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **10 personnes soit 3 ménages dont 6 adultes et 4 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **1,5 mois**

Modalités de sortie

3 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage**
- **Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 couple avec 2 enfants**

• Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages

- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes en CDD**
- Domaine : **bâtiment et maintenance**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **1 couple**
- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec un CDD : **2 personnes**
- Domaine : **bâtiment, vente et animation**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **1 couple avec 2 enfants**
- Autres : **1 personne (Allocation Adulte Handicapé - AAH)**

Logements-relais

- 1 logement-relais a été géré par le Cada
- 2 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 1 ménage entré en 2009, soit 9 personnes au total (3 réfugiés soit 1 ménage dont 1 adulte et 2 enfants et 1 famille régularisée soit 1 ménage dont 4 adultes et 1 enfant)
- 2 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 9 personnes dont 6 adultes et 4 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 6,1 mois

Modalités de sortie

2 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **3 personnes**
- Domaine : **bâtiment, vente et recyclage**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **1 ménage**
- Autres : **1 personne (AAH)**

Cada de PÉRIGUEUX

27, rue Font Claude - 24000 PÉRIGUEUX

- Nombre total de places Cada dans le département de Dordogne : **89 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **23 septembre 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté, réparti sur 2 sites (agglomération de Périgueux, ville de Bergerac)**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **89 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **137**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **51 dont 2 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **47**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **98,25 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,54**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **14 statuts soit 14 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **10,53 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **50 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **172 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **667 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 2 isolés
Chine / Mongolie Intérieure	2 familles - 1 isolé
Kosovo	2 familles
Arménie	2 familles
Albanie	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

Médias :

La presse régionale a mis en exergue des épisodes particuliers ou figures de proue de l'établissement de France terre d'asile à Périgueux.

Ainsi, deux articles ont mis à l'honneur deux jeunes demandeurs d'asile méritants du Cada :

Présentation d'une étudiante russe en droit et économie, bénévole à la Croix Rouge, déboutée du droit d'asile et qui doit à ses élogieux résultats universitaires sa régularisation obtenue de la Préfecture de la Dordogne durant l'été ;

Promotion des brillants résultats sportifs d'un élève de terminale originaire du Daghestan, champion d'Aquitaine depuis deux ans dans deux catégories en lutte libre (mais il ne peut pas participer aux championnats de France du fait de sa situation). Ce garçon a réussi avec brio les épreuves d'entraîneur dans cette spécialité et a conduit comme bénévole des jeunes de l'Association Sportive de la Poste et des Télécommunications (ASPTT) de Chamiers à des titres régionaux et nationaux. Ayant obtenu le statut de réfugié en décembre, il va pouvoir se consacrer sereinement à ses objectifs scolaires et d'éducateur sportif.

Vie du centre :

Interventions en milieu scolaire dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale, en novembre ; un collège est intéressé par les outils pédagogiques proposés par l'UN-HCR.

Tenue d'un stand France terre d'asile à la fête des associations le samedi 5 septembre à Chamiers, au titre de l'agglomération de Périgueux : ce rassemblement a permis à plusieurs visiteurs d'approfondir leurs connaissances ou informations sur le public du Cada et ses missions.

Présence à Bergerac les 26 et 27 septembre au Forum des Associations où le public a manifesté de l'intérêt pour le stand de France terre d'asile. Cela a donné l'occasion de nouer de nouveaux liens avec des partenaires.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

La poursuite du partenariat avec le Centre de Ressources Illettrisme/Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion (CRI/CLAP) d'Aquitaine pour l'apprentissage du FLE a facilité la présentation de nouveaux candidats demandeurs d'asile aux épreuves du diplôme initial de langue française (DILF) organisées à Bordeaux le 7 juillet.

Comme en 2008, l'ensemble des postulants du Cada (soit 8 personnes) a brillamment réussi cet examen : ils étaient originaires d'Albanie (5), du Daghestan (1), du Kenya (1) et de l'Angola (1).

L'obtention de ce diplôme leur sera précieuse dans des circonstances telles que recherche d'emploi, convocation au CAI, constitution d'un dossier de demande de régularisation, etc.

Le travail mené par les intervenants sociaux pour la mise en place d'ateliers « vie pratique » s'est poursuivi par l'organisation de séances de prise en compte par les usagers des éléments liés à l'accomplissement des démarches de la vie courante.

Un demandeur d'asile d'origine angolaise a animé avec compétence et pédagogie l'atelier informatique de Bergerac au profit des usagers motivés.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **35 personnes soit 10 ménages dont 17 adultes et 18 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **16 personnes soit 6 ménages dont 7 adultes et 9 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut : **5 mois**

Modalités de sortie

6 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **5 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **restauration gastronomique**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **oui**

- Autres : **allocations familiales**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **Employé polyvalent en restauration collective**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **oui**
- Autres : **allocations familiales**

- **Obtention d'un logement temporaire : 1 ménage**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage**
- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **garde d'enfants**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **oui**

Logements-Relais

- 1 logement-relais a été géré par le Cada
- 2 ménages ont bénéficié de logement-relais dont 2 ménages entrés en 2009, soit 8 personnes au total (8 réfugiés soit 2 ménages dont 6 adultes et 5 enfants)
- 1 ménage est sorti de logement-relais en 2009 soit 5 personnes dont 4 adultes et 1 enfant
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 9,1 mois

Modalités de sortie

1 ménage est sorti des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **femme de ménage**
- Avec une formation linguistique : **3 personnes**
- Avec ouverture de droits RSA /RMI : **oui**
- Autres : **allocations familiales**

Cada d'EVREUX

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Nombre total de places Cada dans le département de l'Eure : **220 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **juillet 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **154**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **59 dont 3 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **49**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **100,14 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,54**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **6 statuts et 1 protection subsidiaire soit 7 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **4,76 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **35 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **1 dossier dont 2 cartes vie privée et familiale soit 2 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **191 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **681 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 4 isolés
Arménie	3 familles - 1 isolé
Serbie	3 familles
Nigéria	2 isolés
RDC	2 isolés

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Des ateliers ont eu lieu régulièrement tout au long de l'année :

- Apprentissage du français (niveau débutant et avancé) : **26 ateliers réalisés, 72 participants**
- Code de la route (2 sites : Evreux et Louviers) : **28 ateliers réalisés, 92 participants**
- Prévention routière : **2 ateliers, 5 participants**
- Atelier informatique : **10 ateliers réalisés, 19 participants**
- Atelier Santé Prévention maladies sexuellement transmissibles (MST) : **2 ateliers, 14 participants**
- Cuisine (2 sites : Evreux et Louviers) : **8 ateliers réalisés, 44 participants**
- Ateliers Créatifs : **7 ateliers réalisés, 31 participants**
- Ateliers Cnda : **2 ateliers réalisés, 37 participants**
- Ateliers Peinture / Papier peint : **5 ateliers réalisés, 9 participants**

Le Cada a également organisé quelques sorties ponctuelles : Paris (18 participants), Journée à la mer (18 participants), Journée de la femme (15 participantes), Animation Loto (45 participants), Centre de loisirs nautiques Lery Poses (29 participants), Musée du chocolat (20 participants), Atelier maquillage (7 participantes), Zoo de Cerza (40 participants).

En juillet, les demandeurs d'asile du Cada ont pu bénéficier d'un séjour dans un gîte, à la mer (21 participants).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **15 personnes soit 4 ménages dont 8 adultes et 7 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **1 personne**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **11 personnes soit 3 ménages dont 6 adultes et 5 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **182 jours**

Modalités de sortie

3 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **1 personne**

• Obtention d'un logement temporaire : **2 ménages**

- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec une formation linguistique : **4 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **4 personnes**

Logements-relais

- 8 logements relais-ont été gérés par le Cada
- 16 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 10 ménages entrés en 2009, soit 57 personnes au total (42 réfugiés soit 12 ménages dont 19 adultes et 23 enfants)
- 8 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 (soit 27 personnes dont 10 adultes et 17 enfants)
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 11 mois et 10 jours
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

8 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **8 ménages**
 - en bail direct : **6**
 - en bail glissant : **2**
- Avec une formation linguistique : **12 personnes**

Service de domiciliation

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Date d'ouverture du service et/ou de la gestion par France terre d'asile : **juillet 2003**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **83**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **243 dont 164 adultes et 79 enfants**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
RDC	4 familles - 30 isolés - 2 mineurs isolés
Turquie	4 familles - 21 isolés
Géorgie	3 familles - 14 isolés
Serbie	9 familles - 7 isolés
Arménie	5 familles - 7 isolés
Kosovo	2 familles

Le CERF Evreux

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Mesure ASI : **fin de 3 mesures 2008 sur 2009**
- Mesure Conseil général : **Convention pour 90 suivis en entrée et sortie permanente**
- Nombre de bénéficiaires suivis en 2009 : **125**
- Sorties vers l'emploi : **8 personnes ont accédé à un emploi**
- La répartition est la suivante :
 - 2 CDD de plus de 6 mois, 4 CDI, 2 Contrats aidés
 - Domaines : aide à la personne ; nettoyage industriel ; entreprises de service (gardiennage); éducation nationale (collège) ; transports
- Formations : **2 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées en formation « Assistante de vie sociale » à l'AFPA**

Cada d'AUCH

3, quai des Marronniers - 32000 AUCH

- Nombre total de places Cada dans le département du Gers : **50 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **février 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **95 personnes**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **43 personnes dont 2 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **44 personnes**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **102,73 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,9**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **11 statuts soit 11 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **11,11 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **64,71 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra (en jours) : **171 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **689 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	4 familles - 2 isolés
Chine	3 familles
Serbie	3 familles
Albanie	1 famille
Russie	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2009

- Participation à l'exposition-colloque organisée dans le cadre de la journée de la femme (Petit Journal)
- Journée du réfugié (La Dépêche 18/06, Sud-Ouest 20/06)
- Participation à la nuit solidaire à Toulouse (27/11)
- Formation secourisme pour les salariés

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Le PGAA 2009 se caractérise par une diversification et une densification des activités. L'équipe de 15 bénévoles reste pleinement impliquée et contribue à la réalisation de multiples ateliers.

Activités permanentes :

- Enseignement du français (3 fois/semaine/résident)
- Atelier cuisine (toutes les 3 semaines)
- Atelier informatique
- Atelier bricolage
- Atelier socio-esthétique
- Atelier peinture sur toile
- Atelier diététique (9 séances)
- Soutien scolaire
- Groupes de paroles mensuels

L'effort a porté, cette année, sur la montée en puissance d'un réseau insertion par l'emploi. Outre les nombreux contacts finalisés, la visite d'entreprises locales (abattoirs, centre de tri ménager, entreprise viticole, ferme pédagogique, école des métiers) a rendu plus concret le cheminement vers l'insertion.

Cette action a permis, par le biais d'un partenariat reconductible, l'octroi de 6 CDD à des demandeurs d'asile en cours de procédure.

Un programme varié d'activités de loisirs ou touristiques au profit des familles a largement contribué à la cohésion du centre. Ce programme vient en complément des conventions locales permettant aux enfants de s'impliquer dans la vie aushitaine sous les aspects de la culture et du sport.

Deux séminaires bénévoles ont par ailleurs conduit à une optimisation et une harmonisation des activités.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **38 personnes soit 8 ménages dont 18 adultes et 20 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **30 personnes soit 6 ménages dont 14 adultes et 16 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4 mois et 13 jours**

Modalités de sortie

6 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **5 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **5 ménages**
 - en bail direct : **5**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **1 personne**
- Domaine : **lavage et préparation automobile**
- Avec une formation linguistique : **10 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **5 ménages**

Obtention d'un logement temporaire : 1 ménage

- Résidences sociales CPH de RODEZ : **1 ménage**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**

Cada de GIRONDE

157, cours Victor Hugo - 33130 BÈGLES

- Nombre total de places Cada dans le département de Gironde : **317 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1^{er} novembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **95**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **43 dont 3 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **46**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **99,80 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,90**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **2 statuts et 1 protection subsidiaire soit 3 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **7,69 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **17,65 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **1 dossier soit 1 personne**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **162 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **465 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	2 familles - 1 isolé
Albanie	1 famille - 1 isolé
Russie	1 famille - 1 isolé
Ex-Yougoslavie	1 famille
Serbie	1 famille - 1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

Lancement du projet COLOR

Le projet « COLOR » - Coopération Logement Réfugiés, est une action expérimentale dont l'objectif est de favoriser l'accès au logement des réfugiés sortant des trois Cada implantés en Gironde (ADOMA, COS, France terre d'asile).

La finalité recherchée est d'améliorer localement la fluidité du dispositif d'accueil en Cada et de renforcer le partenariat existant entre les 3 structures par une mutualisation des moyens et un modus operandi commun.

Le projet « COLOR » a obtenu le soutien financier du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire.

Lancement en fin d'année du projet RECONNECT

L'objectif est d'aider les acteurs sociaux (entreprises d'insertion, associations, CHRS...) à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'asile et statutaires par la mise à disposition d'un service de téléphonie à destination des personnes qui les accompagnent.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Animations extérieures :

- Sorties culturelles (théâtre, musée, cinéma...);
- Sorties découvertes (visite du centre de tri de la Communauté urbaine de Bordeaux, piscine...);

- Sorties cohésion (Bègles plages, barbecue, jeux de plein air...)

Animations internes :

- Ateliers réalisés par les membres de l'équipe du Cada (peinture sur bois, loto, Noël des enfants...);
- Ateliers thématiques (l'administration, le planning familial, les finances, le logement, la scolarité, l'informatique, la mobilité géographique en France...);
- FLE au sein du Cada deux fois par semaine

Participation à des événements locaux, régionaux et nationaux (Téléthon, Journée mondiale des réfugiés, Noël des enfants inter-Cada)

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **19 personnes soit 5 ménages dont 12 adultes et 8 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **13 personnes soit 3 ménages dont 7 adultes et 6 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **7,5 mois**

Modalités de sortie

3 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **2 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**

Logements-relais

1 ménage a bénéficié d'un logement-relais RELOREF, soit 5 personnes au total (dont 3 adultes et 2 enfants). Ce logement est géré par le Cada de Périgueux. La famille a donc déménagé et a été prise en compte par le Cada de Périgueux.

Cada de BLOIS

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

- Nombre total de places Cada dans le département de 41 : **180 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1^{er} avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **60 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **101**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **45 dont 2 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **41**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97,60 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,68**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **8 statuts soit 8 dossiers**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **61,54 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **2 dossiers dont 2 APS de 6 mois pour raison de santé soit 5 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **190 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **681 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 4 isolés
Guinée	1 famille - 2 isolés
Russie	3 familles
Erythrée	2 familles - 1 isolé
Arménie	1 famille
Sri-Lanka	1 famille
Kosovo	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2009

Collaboration avec le festival de bande dessinée de Blois : « BD BOUM ». Témoignages de demandeurs d'asile dans le cadre de la parution, en 2010, d'une bande dessinée intitulée « Paroles d'immigrés ».

Organisation d'un pique-nique géant, à l'occasion de la journée du réfugié, avec l'ensemble des demandeurs d'asile hébergés au Cada au lac de la Pinçonnière.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

- Cours de FLE organisés au Cada et au Centre social Mirabeau pour les femmes ;
- Partenariat avec le « Réseau d'échanges réciproques de savoirs » de Blois pour l'apprentissage du français et la participation à diverses activités favorisant l'insertion sociale et l'autonomie ;
- Partenariat avec l'association « Culture du cœur » pour l'accès des usagers à des animations culturelles et sportives ;
- Organisation d'ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie, logement et prévention routière ;
- Participation aux animations de la ludothèque une fois par mois pour les enfants ;
- Organisation d'ateliers d'éveil musical par une stagiaire intervenante musicale ;
- Visite de l'exposition « Femmes en Résistance », du Musée de la Résistance, du Château de Chambord ;

- Séjours pour les enfants en centres de loisirs pendant les vacances d'été (trois semaines en juillet 2009) ;
- Deux visites de la Cnda organisées à l'intention des demandeurs d'asile ayant déposé un recours contre la décision de rejet de l'Ofpra.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **28 personnes soit 7 ménages dont 11 adultes et 17 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **1 personne soit 1 adulte**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **23 personnes soit 6 ménages dont 9 adultes et 14 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **1 personne soit 1 adulte**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **2,6 mois**

Modalités de sortie

6 ménages réfugiés ou PS sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **3 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes en CDD et 1 personne en CDI**
- Domaine : **2 en agriculture et 1 dans le bâtiment**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 ménages**
- Autres : **1 ouverture d'ATA pour une protection subsidiaire**

- Obtention d'un logement temporaire : **4 ménages**

- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 ménage**
- Autres ALT : **3 ménages**
- Avec un CDD : **3 personnes**
- Domaine : **agriculture, recyclage déconstruction et déménagement**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages**

Logements-relais

- 2 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 5 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 4 ménages entrés en 2009, soit 22 personnes au total (22 réfugiés soit 5 ménages dont 8 adultes et 14 enfants)
- 4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 15 personnes dont 6 adultes et 9 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **5,2 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages du Cada et des centres France terre d'asile

Modalités de sortie

4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI : **1 personne**

- Domaine : **réparation/carrosserie automobile**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : **3 personnes**
- Domaine : **agriculture, couture, déménagement**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages**

Service de domiciliation

1, rue Jehan de Saveuse - 41000 BLOIS

- Date de mise en place du service par France terre d'asile : **1^{er} décembre 2003**
- Nombre de personnes suivies au cours de l'année : **76**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **42**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	3 familles - 1 isolé
Guinée	6 isolés
Arménie	2 familles - 5 isolés
Congo	5 isolés
Soudan	2 familles - 3 isolés

Activités d'insertion

Nombre de bénéficiaires suivis en 2009 : **147**

- Hommes : **65**
- Femmes : **82**
- Francophones d'origine : **70**
- Non Francophones d'origine : **77**

- Répartition par origine du public pris en charge

Nationalités	Nombre
Guinéenne	35
Congolaise - Brazzaville	23
Russe	23
Arménienne	22
Géorgienne	20

- Répartition par statut des personnes prises en charge
 - Réfugiés : **74**
 - Régularisés : **65**
 - Protection Subsidaire : **8**

- Sorties vers l'emploi : 106 personnes ont accédé à un emploi avec la répartition suivante (certaines personnes ont contracté 2 ou plusieurs contrats) :

Type de contrat	nombre	Taux de retour à l'emploi	Taux de retour à l'emploi cumulé
CDI	12	08,16 %	08,16 %
CDD plus de 6 mois	40	27,21 %	35,37 %
CDD moins de 6 mois	34	23,12 %	58,50 %
Contrat aidé	38	25,85 %	84,35 %
Contrat saisonnier	4		
Contrat d'intérim	23		

- Principaux secteurs d'activité des contrats d'emploi obtenus :

Secteur de l'activité	Nombre d'emplois
Bâtiment	33
Agriculture	22
Entretien	16
Restauration	16
Hôtellerie	13
Transport	9
Manutention et magasinage	9
Couture	6
Boucherie	6

- Formations : 6 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées

Secteur d'activité	Nombre
Hôtellerie Restauration	3
Conduite de système automatisé	1
Plate forme d'insertion et d'emploi	2

Sorties vers le logement

En logements :

- 15 logements attribués dont 11 logements dans le parc privé et 4 logements dans le parc social public (12 dans le département et 3 hors département).

En ménages :

- 15 logements attribués pour 8 ménages et 7 adultes isolés.

Cada de ROMORANTIN

52 bis, avenue de Villefranche - 41200 ROMORANTIN

- Nombre total de places Cada dans le département de Loir-et-Cher : **180 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **29 septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **60 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **109**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **54 dont 2 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **48**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97,79 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,82**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **16 statuts et 1 protection subsidiaire soit 17 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **41,18 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **80,95 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **179 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **531 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	4 familles
Autorité palestinienne	2 familles
Arménie	2 familles
Serbie	2 familles
Chine	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2009

Conférence :

Le 16 février 2009, a eu lieu à Romorantin une conférence-débat sur le thème « Asile/Immigration, quelle politique pour la France et l'Europe ? », animée par Monsieur Pierre Henry, en présence de Monsieur Lorgeoux, Maire de Romorantin, d'élus ainsi que de nombreux militants associatifs. Elle a permis de faire connaître l'association et ses actions auprès d'un vaste public.

Interview :

Le 15 octobre, le journal de la *Nouvelle République* est venu interviewer Charles Bizumuremyi, Responsable du Cada. De cet entretien a été publié un article intitulé « Le Cada, passage obligé pour une nouvelle vie », qui a eu un écho favorable dans le milieu de l'accompagnement social. Charles Bizumuremyi a présenté les missions du Cada, les modalités d'accompagnement des demandeurs d'asile de l'entrée à la sortie, qu'ils soient déboutés ou réfugiés statutaires ainsi que la vie du Cada avec ses activités et ateliers d'autonomisation et d'intégration en faveur des demandeurs d'asile.

La fête du pain :

Le 21 juin a eu lieu la fête du pain à Pruniers en Sologne. Un boulanger de cette commune a eu la bonne idée de vouloir faire découvrir aux visiteurs « des pains d'ailleurs » dans la convivialité et le partage. Pour cela, le boulanger a fait appel aux femmes du Cada, pour préparer du pain de leur pays.

Six femmes ont bien voulu participer. Les visiteurs ont pu goûter des pains tchéchènes, Sri-Lankais, chinois mais aussi partager un moment de convivialité avec des personnes de différents horizons. Cette fête a permis de montrer le savoir-faire des femmes du Cada et de les valoriser. Un diplôme a été remis à chaque participante.

Visite au musée de la Sorcellerie

Le 30 septembre, le Cada a organisé une sortie au musée de la sorcellerie. Ce musée qui se trouve dans un décor charmant, sur une route de campagne, offre une visite agréable et instructive grâce à des scènes illustrées et parfois bruyées. Un thème inhabituel qui a permis aux résidents du Cada de découvrir de façon ludique et pédagogique les rites ancestraux, un pan du patrimoine culturel ainsi que diverses légendes d'Europe. Une bonne expérience pour les familles avec enfants qui ont appris tout en s'amusant l'histoire de la Sologne et d'autres endroits.

Des psychologues au Cada

Depuis le mois de novembre, le Cada de Romorantin propose aux résidents un suivi psychologique. Une psychologue et une infirmière de l'équipe mobile du Centre médico-psychologique de Blois se déplacent tous les deux mois au Cada pour travailler avec l'équipe du Cada et mener des entretiens avec les résidents qui en éprouvent le besoin. Un atelier sur le thème des violences est en préparation avec leur appui.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Cours de français

Les cours de français se sont poursuivis en 2009, à raison de 8 heures de cours par semaine jusqu'au mois d'août 2009. Depuis septembre 2009, suite au départ d'une de nos bénévoles, le Cada assure 4 heures de français à raison de deux après-midi par semaine. Les résidents du Cada poursuivant les cours de français du Cada bénéficient aussi de 4 heures de cours de français par semaine chez l'un de nos partenaires Batiss'Caf.

Atelier juridique

Deux visites à la Cnda ont été organisées au cours de l'année 2009. Cinq ateliers juridiques ont été proposés :

- Préparer les demandeurs d'asile à leur convocation Cnda
- Présentation du système des impôts en France
- Informer sur la procédure Ofpra
- Les démarches à effectuer pour acquérir un véhicule, les documents administratifs et les accessoires obligatoires pour circuler
- Informer les usagers sur les différents titres de séjours existants et les droits qui y sont attachés

Atelier santé

Durant l'année 2009 un partenariat avec le planning familial a été mis en place pour les femmes, les hommes et les jeunes du Cada. Les femmes ont pu bénéficier de 7 séances

avec une intervenante du planning familial sur des thèmes tels que la parentalité, la contraception, les violences conjugales, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Deux autres séances ont été organisées : l'une pour les hommes, l'autre pour les jeunes hommes.

Atelier insertion

En septembre, un atelier consacré au logement a été organisé. L'atelier consistait à présenter le parc privé et le parc social.

En octobre, un atelier sur la question de l'insertion a été organisé. Cet atelier « qu'est-ce que l'insertion ? » s'avérait nécessaire puisqu'une personne reconnue réfugiée dans son parcours est amenée à entendre plusieurs fois le mot insertion. A partir des idées qu'avait chaque personne de l'insertion, l'atelier a tenté d'apporter un éclairage sur cette notion.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **31 personnes soit 7 ménages dont 16 adultes et 15 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **21 personnes soit 5 ménages dont 10 adultes et 11 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **3 mois**

Modalités de sortie

3 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- **Obtention d'un logement temporaire : 2 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **2 ménages (CPH)**
- Avec une formation linguistique : **4 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI : **2 personnes**
- Autres ALT : **4 ménages**
- Avec un CDD : **4 personnes**
- Domaine : **agriculture/bâtiment**
- Avec une formation linguistique : **4 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 personnes**

Logement-relais

- 2 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 6 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 5 ménages entrés en 2009, soit 27 personnes au total (12 réfugiés soit 3 ménages dont 6 adultes et 6 enfants et 15 protections subsidiaires soit 3 ménages dont 6 adultes et 9 enfants)
- 4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 19 personnes dont 8 adultes et 11 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **5,2 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD/ CDI : **1 personne CDI, 1 personne CDD**
- Domaine : **agriculture**
- Avec une formation linguistique : **6 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 personnes**
- Autre hébergement : **1 ménage**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **1 personne**

Cada de VENDÔME

1 ter, rue Charles Péguy - 41100 VENDÔME

- Nombre total de places Cada dans le département de Loiret-Cher : **180 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er janvier 2006**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **60 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **112**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **52 dont 3 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **51**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97,92 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,87**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **10 statuts et 1 protection subsidiaire soit 11 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **5,26 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **61,11 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **3 dossiers dont 3 cartes vie privée et familiale soit 5 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **200 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **347 jours**

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	5 familles - 2 isolés
Serbie	2 familles
Ex-Yougoslavie	1 famille - 1 isolé
Nigeria	1 famille
Guinée	1 famille
Albanie	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Un jeune champion de France de boxe

En mars le Cada était heureux de compter parmi ses jeunes adolescents un sportif qui s'est fait remarquer dans la spécialité de la boxe éducative, pré-combat. La presse régionale titrait en parlant d'AYOUB : « Le petit prince du Caucase ».

Et de trois champions !

Quelques mois plus tard, ce seront trois jeunes du Cada qui seront distingués. Trois champions de France Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de nationalité et de statuts différents. Ils sont, dans l'ordre : tchéchène, kosovar et bosniaque. L'un est réfugié, il l'a appris le jour de son combat, le second est débouté du droit d'asile et en attente d'une décision du Préfet pour une demande de régularisation, que sa famille obtiendra quelques mois plus tard, et pour le dernier, Erdjan, il est débouté et fait l'objet d'une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF).

Erdjan était sorti depuis peu du Cada, mais gardait des liens très forts avec les jeunes du centre.

Les entraîneurs et le président du club étaient surpris par l'état d'esprit de ces jeunes. « Ils écoutent, ils sont consciencieux, ils sont partants et enthousiastes pour toutes les initiatives proposées, ils ont un cœur gros comme ça et un esprit d'équipe admirable ».

Animation d'une soirée Café réflexion sur le thème « Jusqu'à quand est-on un étranger en France ? » et « Comment reconnaît-on un étranger ? ». A partir de propos de comptoirs, comment décrire des comportements, les comparer et les confronter aux réglementations. Ceci dans le cadre d'une animation vendômoise interculturelle sur le thème « Gens d'ici et gens d'ailleurs ».

« Le printemps des Rotes »

Le Cada participe activement à cette grande fête de quartier qui mobilise pendant deux jours les quartiers nord de Vendôme. A cette occasion, tout le Cada est mobilisé : préparation de spécialités gastronomiques de toutes les nationalités présentes, vente de ces produits. Une exposition sur la demande d'asile était présentée sur le stand de France terre d'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Préparer sa sortie du Cada en travaillant à sa demande d'asile et en apprenant le français ainsi que l'organisation sociale de notre pays est l'un des objectifs d'insertion toujours présent dans nos animations.

Plus de 16 heures de cours de FLE sont données chaque semaine dans la salle de cours du Cada. Cinq professeurs bénévoles travaillent à ce programme. Certaines familles volontaires bénéficient, en plus, de cours particuliers de soutien à domicile.

Près d'une vingtaine d'ateliers, aux thèmes différents, ont été réalisés dans l'année. Ces thèmes peuvent tourner autour de l'alimentation : par l'animation d'un atelier cuisine pour les hommes isolés « Comment faire ses courses en France, quoi choisir et comment cuire ces nouveaux légumes ? » ou porter sur l'entretien d'un logement, ou le tri sélectif des déchets.

Un groupe de paroles a été créé autour de la parentalité. La santé a été un sujet important : sur les soins dentaires, la prévention de la grippe et un groupe d'information et de prévention pour les jeunes hommes en matière de sexualité. En ce qui concerne les femmes, le planning familial intervient au Cada pour un atelier d'une douzaine de séances. Des ateliers sur le thème de la demande d'asile et la sortie du Cada sont très suivis par les usagers. Cette animation permet à chaque personne de suivre les audiences d'une journée complète à la Cnda.

Le spectacle vivant, la participation régulière à des activités bénévoles sur Vendôme, comme des sorties de découverte favorisent l'intégration et l'expression des usagers. Le Cada dispose de deux jardins ouvriers avec six parcelles allouées aux familles.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **26 personnes soit 7 ménages dont 11 adultes et 15 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **2 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 1 enfant**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **26 personnes soit 7 ménages dont 11 adultes et 15 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **2 personnes soit 1 ménage dont 1 adulte et 1 enfant**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **3,25 mois**

Modalités de sortie

8 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 4 ménages**
 - Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
 - Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
 - Domaine : **entretien d'espaces naturels**
 - Obtention d'un logement dans le parc privé : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
 - Avec un CDI/ CDD : **3 personnes**
 - Domaine : **recyclage, maraichage biologique, mécanique agricole**
-
- **Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages**
 - Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
 - Autres : **chez des compatriotes**
 - Autres ALT : **3 ménages**
 - Avec ouverture de droits RMI/RSA : **3 personnes**

Logements-relais

- 2 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 4 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 3 ménages entrés en 2009, soit 15 personnes au total (14 réfugiés soit 3 ménages dont 7 adultes et 7 enfants et 1 protection subsidiaire soit 1 ménage dont 1 adulte)
- 3 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 12 personnes dont 5 adultes et 7 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 8 mois
- En logement-relais, sont accueillis en 2009 les ménages du Cada et une famille irakienne faisant partie d'une initiative nationale « Irak 500 ».

Modalités de sortie

3 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **restauration**
- Avec une formation qualifiante : **AFPA**
- Domaine : **service dans la restauration**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**

Cada de CHAMBON-LE-CHÂTEAU

Route de Chapeauroux - 48600 CHAMBON-LE-CHÂTEAU

- Nombre total de places Cada dans le département de Lozère : **40 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er octobre 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **40 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **75**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **36 dont 1 naissance**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **35**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **96,03 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,88**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **7 statuts soit 7 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **33,33 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **53,85 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **7 dossiers, dont 7 cartes vie privée et familiale soit 10 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **175 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **non communiqué**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	4 familles - 1 isolé
Arménie	3 familles
Ex-Yougoslavie	1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

Les résidents s'imprègnent des **us et coutumes de la Lozère** : participation à la Transhumance, visite du musée de la filature à Langogne, découverte de la cité médiévale du Puy en Velay, déplacement au Lac de Naussac et musée de la bête du Gévaudan.

Association des résidents-parents aux activités relatives à l'école publique du village et à l'Amicale des parents d'élèves : participation aux réunions des parents d'élèves, préparation du Loto de l'école publique, du spectacle de Noël et du repas d'été.

La **conduite en Lozère** peut parfois revêtir des conditions extrêmes. L'Association Prévention routière est intervenue pour sensibiliser les résidents du Cada au code de la route ainsi qu'à la sécurité des passagers comme des piétons.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Cours de FLE : l'équipe de bénévoles, forte de plus de 4 ans d'expérience, assure en moyenne 4 heures de cours de FLE par semaine.

Activités d'échanges entre les résidents et le tissu social local : participation aux manifestations locales, ateliers bricolage, soutien à l'organisation de rencontres sportives.

Ateliers collectifs et individuels visant à une meilleure compréhension de la vie quotidienne en France (le logement,

le plan contre la grippe H1N1, dangers domestiques, la prévention routière...).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **17 personnes soit 6 ménages dont 9 adultes et 8 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **11 personnes dont 4 ménages dont 6 adultes et 5 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **3,2 mois**

Modalités de sortie

4 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- **Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI : **1 personne**
- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**

Logements-relais

- 1 logement-relais a été géré par le Cada
- 2 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 2 ménages entrés en 2009, soit 5 personnes au total (5 réfugiés soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants)
- 2 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 5 personnes dont 3 adultes et 2 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 3,7 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages du Cada uniquement

Modalités de sortie

4 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **1 personne**
- Autres solutions de logement : **1 ménage**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **1 personne**

Cada d'ANGERS

2, rue Guillaume Lekeu 49000 ANGERS

Antenne de SAUMUR

22, place Saint Pierre - 49400 SAUMUR

- Nombre total de places Cada dans le département du Maine et Loire : **260 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er décembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **140 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **243**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **101 dont 7 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **94**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **105,43 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,74**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **22 statuts et 2 protections subsidiaires soit 24 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **25,64 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **45,28 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **199 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **642 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	5 familles
Soudan	2 familles - 2 isolés
Arménie	3 familles
Irak	2 familles - 1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

Les structures d'Angers et de Saumur se sont mobilisées autour du festival du SCOOP. Cette année le colloque s'intitulait « Etrangers, immigration : quelle médiatisation ? », en présence notamment de Pierre Henry, Nicolas Peyrac et Jamil Daklia.

Le partenariat avec l'association Unis-cité a été reconduit sur l'antenne d'Angers : deux équipes de huit jeunes ont travaillé à la rénovation des appartements ainsi qu'à l'organisation d'activités et notamment d'un repas au cours duquel les résidents ont découvert les « fouasses », une spécialité de la région.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Les ateliers mis en place au Cada de Saumur ont été construits principalement autour des thèmes de la santé, du juridique, de la sécurité routière et du budget, en associant le plus possible des intervenants extérieurs et en organisant des visites de structures. Un partenariat avec le Centre communal d'action sociale permet aux familles d'assister chaque année à la Répétition générale du Carrousel de Saumur. De même, le partenariat avec l'association Emmaüs se concrétise par l'établissement d'un contrat de bénévolat passé entre le résident, le Cada et Emmaüs. En 2009, une bibliothèque a été créée, proposant aux familles l'emprunt de livres bilingues, de dictionnaires, de manuels scolaires, de romans et de recueils de poésie. 41 personnes ont emprunté des livres en 2009.

A Angers, les résidents ont pu bénéficier :

- de cours de français, répartis en 4 groupes. Les cours sont dispensés par une salariée, des bénévoles et des stagiaires.
- d'ateliers animés par les intervenants sociaux : visite de la ville d'Angers, information sur la grippe A, la Cnda, recherche de logement, faire un CV, ateliers repas etc.
- de sorties à la mer, à Paris et au zoo.

D'autres activités étaient sous le signe de l'ouverture :

- les résidents ont participé au « Tournoi fraternel » organisé par le Lycée de la Baronnerie, l'occasion pour eux de s'exprimer face à des lycéens et des étudiants angevins. Ces échanges étaient très riches en émotion.
- la ville d'Angers a accueilli en 2009 les Jeux Nationaux de l'Avenir Handisport, auxquels quelques résidents ont participé bénévolement.
- côté culture, l'année a été ponctuée par des sorties au théâtre et au cinéma grâce à la Charte Culture et Solidarité de la Mairie d'Angers.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **34 personnes soit 14 ménages dont 23 adultes et 11 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **5 personnes soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **23 personnes soit 13 ménages dont 14 adultes et 9 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **5 personnes soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **6 mois**

Modalités de sortie**12 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009**

- Obtention d'un logement pérenne : **10 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **10 ménages**
 - en bail direct : **10**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **5 personnes**
- Domaine : **arboriculture, bâtiment**
- Avec une formation linguistique : **9 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **7 personnes**
- Autres : **2 personnes**
- Obtention d'un logement temporaire : **2 ménages**
- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **arboriculture, horticulture**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- Autres : **2 personnes**

Logements-relais

- 8 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 27 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 18 ménages entrés en 2009, soit 36 personnes au total (31 réfugiés soit 25 ménages dont 28 adultes et 4 enfants et 4 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 2 adultes et 2 enfants)
- 18 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 26 personnes dont 21 adultes et 5 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 6 mois

Modalités de sortie

18 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **15 ménages**
 - en bail direct : **15**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **6 personnes**
- Domaine : **le bâtiment, l'agriculture, le tri de déchets, les espaces verts**
- Avec une formation qualifiante : **3 personnes**
- Domaine : **le bâtiment, l'industrie agro-alimentaire**
- Avec une formation linguistique : **4 personnes**
- Autres : **1 formation Remise à niveau**
- Autres solutions de logement : **3 ménages**

Le CERF ANGERS

2, rue Guillaume Lekeu - 49000 ANGERS

- Mesures financées par le Conseil Général : **40 places**
- Nombre de bénéficiaire suivis en 2009 : **81 bénéficiaires (bilan à 10 mois)**
- Sorties vers l'emploi : **22 personnes ont accédé à un emploi**
- La répartition est la suivante :
 - **7 CDD de plus de 6 mois**
 - **9 CDD de moins de 6 mois**
 - **2 CDI**
 - **4 Intérim**
- Domaine : **saison agricole, bâtiment, travaux public, informatique, ménage, espaces verts**
- Formations : **7 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (1 en carrosserie, 2 en agroalimentaire, 4 en bâtiment)**

Cada de LA MANCHE

5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

- Nombre total de places Cada dans le département de la Manche : **92 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **7 avril 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **92 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **152**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **67 dont 7 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **63**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **98,42 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,65**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **21 soit 39 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **35,48 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **87,50 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **175 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **490 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Afghanistan	1 famille - 4 isolés
Irak	3 familles
Russie	3 familles
Arménie	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

En collaboration avec les Cada France terre d'asile de Caen et Rouen, organisation d'un grand rassemblement pour la paix dans le cadre de la Journée du Réfugié à Ouistreham. Plus de 60 personnes du Cada de la Manche ont participé à cette manifestation.

Une convention de partenariat avec la Ville de Cherbourg a été signée. Elle porte sur un Programme de Réussite Educative (PRE) destiné à mobiliser les dispositifs existants pour les enfants en difficulté. En 2009, ce sont cinq enfants du Cada qui ont profité de ce programme.

Les réunions d'expression des usagers se développent : ces réunions trimestrielles ont lieu systématiquement sur les villes de Cherbourg et Saint-Lô. Tout au long de 2009, la participation des familles n'a fait que croître. Pour la première fois, en octobre 2009, une réunion « commune » réunissant les deux antennes s'est déroulée à Saint-Lô. Elle avait pour finalité de présenter aux usagers le déroulement du programme d'autonomisation 2010.

La participation au programme santé CPAM / IRSA (Institut Inter Régional pour la Santé) a permis à 9 personnes du Cada de bénéficier d'un bilan de santé complet.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Le travail de réflexion réalisé en 2008 par le Cada de la Manche était destiné à faire évoluer les pratiques professionnelles des intervenants sociaux vers plus d'autonomie des usagers.

L'année 2009 a vu la réalisation d'un programme d'autonomisation « individualisé ». La progression et l'organisation des ateliers ont été fondées sur une démarche pédagogique associant deux paramètres : l'avancée de la procédure de l'usager et son niveau de français. Les ateliers d'autonomisation sont dispensés par groupes de niveau (comme les cours de français) et comprennent des ateliers prioritaires et des ateliers secondaires ainsi qu'une fiche de suivi individuelle.

En outre, dans le cadre de ce projet, l'équipe du Cada a développé de nouveaux outils permettant la mise en pratique du programme d'autonomisation :

- une réunion mensuelle avec l'équipe des intervenants sociaux permet de faire le point sur l'évolution des situations individuelles et le bilan des ateliers du mois écoulé, mais aussi de planifier les nouveaux ateliers à venir,
- chaque atelier est répertorié par thème. Une fiche procédure et un plan de l'atelier y sont annexés avec les invitations, les fiches d'émargement, les fiches bilan etc.
- un tableau global permet de mettre en lien les étapes de procédures des usagers et les ateliers.

Par ailleurs, les réunions de groupe d'expression des usagers ont permis d'ajuster ce programme avec les attentes des familles.

Ateliers d'autonomisation dispensés en 2009

	Ateliers obligatoires
Juridique	- Droit d'asile : contexte d'accueil - Renouvellement récépissé - Sortie Cnda - La procédure Cnda : vidéo - Après une réponse négative ?
Santé	- Programme de prévention – Bilan santé IRSA - Découverte CPAM + carte vitale - Renouvellement dossier CMU
Scolarité	- L'inscription à l'école - Le système scolaire - La rentrée scolaire et son coût
Insertion	- Après le statut ? - Atelier CV - Clé de France
VQ	- La déclaration de revenus

	Ateliers facultatifs
Juridique	- L'accès au travail pendant la demande d'asile
Santé	- Atelier 1er secours
Scolarité	- Le collège et les bourses - Orientation après le collège
Insertion	- Droit du travail - Présentation des institutions - Le logement
VQ	- Consommations d'énergie - Le gouvernement français - Inscription centre de loisirs ou crèche

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **39 personnes soit 8 ménages et 1 isolé dont 19 adultes et 20 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **19 personnes soit 7 ménages et 1 isolé dont 19 adultes et 18 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4 mois**

Modalités de sortie

7 ménages et 2 isolés réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 3 ménages et 2 isolés**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **3 ménages et 1 isolé**
 - en bail direct : **4**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne (Diplôme Universitaire de Technologie)**
- Domaine : **commerce**
- Avec une formation linguistique : **6 personnes / 1 personne dispensée**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages et 1 isolé**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 isolé**
 - en bail direct : **1 isolé**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- Autres : **auditeur libre à l'université**
- **Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **1 ménage (solution personnelle)**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 ménage**
- Autres ALT : **3 ménages**
- Avec une formation linguistique : **8 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages**

Logements-relais

- 2 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 6 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 4 ménages entrés en 2009, soit 21 personnes au total (12 réfugiés soit 4 ménages dont 11 adultes et 10 enfants)
- 4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 18 personnes dont 8 adultes et 10 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 5,7 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages du Cada et une famille de réinstallés en 2009

Modalités de sortie

4 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **Sécurité**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **Bâtiment**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**

- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 ménage**
- Autres : **1 ménage régularisé – pas de droits au RSA**

- Autres solutions de logement : **2 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **Restauration**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 ménages**

Le service d'accueil, d'information et de domiciliation

5, rue Houssin Dumanoir - 50000 SAINT-LÔ

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : **août 2003**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **39**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **33 dont 31 adultes et 2 enfants**

Du fait de la régionalisation en Basse-Normandie, les flux de demandeurs d'asile ont nettement diminué dans le département de la Manche. Ainsi, depuis 2007, la plate-forme de domiciliation de la Manche a été supprimée. Un service de domiciliation a cependant assuré en 2009, à la demande de la DDASS 50, le suivi des domiciliés qui arrivent dans le département. Ce service permet, notamment, aux migrants du squat de Cherbourg d'engager une procédure de demande d'asile et d'accéder, le cas échéant, à un hébergement.

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profil
Afghanistan	1 famille - 19 isolés
Irak	3 isolés
Togo	2 isolés

Cada de CHAUMONT

5, avenue du Souvenir français - 52000 CHAUMONT

- Nombre total de places Cada dans le département de Haute-Marne : **130 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **15 avril 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **70 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **111**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **51 dont 1 naissance et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **38**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **96,57 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,59**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **6 statuts et 2 protections subsidiaires soit 8 dossiers**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **66,67 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **2 dossiers dont 2 cartes vie privée et familiale soit 3 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **217 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **507 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie (Ingouchie et Tchétchénie)	3 familles
Sri-Lanka	2 familles
Angola	1 famille
Arménie	1 famille
Irak	1 famille
Ouzbékistan	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Le Cada a accueilli 3 élèves en BTS au lycée agricole de Chaumont-Choignes pour un **projet de découverte culinaire multiculturelle**. Après plusieurs réunions de préparation, 6 familles (originaires d'Angola, de Colombie, du Kosovo, d'Algérie) ont accepté de participer au projet. Plusieurs rencontres ont été programmées au domicile des personnes pour découvrir la gastronomie et les habitudes alimentaires de chacun. Les élèves ont ensuite réalisé des panneaux d'exposition avec l'aide des participants au sein de l'atelier d'écriture. Toutes les personnes se sont retrouvées dans la cuisine du lycée agricole pour confectionner des plats aux saveurs multiples avec le soutien et l'accompagnement du cuisinier du lycée. Enfin le projet s'est conclu par la co-animation d'un stand de découverte dans le cadre de la journée porte ouverte au lycée agricole.

Cette initiative originale a permis de créer un partenariat avec un nouvel établissement d'enseignement chaumontais. Cette expérience a été relayée par le *Journal de la Haute-Marne* et *La Croix de la Haute-Marne*.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Coordonnée par le Secours Populaire Français de Chaumont, l'**opération « Un jardin pour les autres »** s'est déroulée du mois de mai au mois de septembre 2009. Le but ? Planter, entretenir puis récolter des pommes de terre et des carottes permet-

tant d'approvisionner les différents centres de distribution de colis alimentaires du Secours Populaire. Durant plusieurs mois, les usagers du Cada ont été sollicités pour apporter leur énergie à cette action, les heures de travail ayant été récompensées directement en nature (pommes de terre et carottes).

Cette année, 2,2 tonnes de pommes de terre ont été produites. 9 familles du Cada sur 15 ont participé au projet et ont ainsi pu bénéficier de plus de 500 kilos redistribués.

Cette initiative a été ponctuée par un repas champêtre avec tous les participants.

Suite à la réalisation d'un ouvrage de recettes de cuisine du monde, intitulé « La marmite voyageuse », dont les bénéficiaires ont permis de financer ce séjour, 23 résidents, parents et enfants, sont partis pour une **escapade de trois jours à Gérardmer**. En partenariat avec l'association du Comité Rochotte, le Cada de Chaumont a préparé et coordonné ce projet multiculturel et intergénérationnel avec la volonté de provoquer des moments de partage, de solidarité et d'échanges entre les participants au-delà des barrières de la langue et des cultures.

Cette initiative a permis aux personnes en demande d'asile ainsi qu'aux usagers de l'association du Comité Rochotte de sortir d'un quotidien parfois pesant, en découvrant un milieu naturel nouveau et en pratiquant différentes activités sportives, culturelles et récréatives : découverte du sommet du Hohneck (1363m), randonnées autour du lac et dans les cascades et visite de la fabrique de confiseries.

Vivre et travailler ensemble plusieurs jours permet en effet de dépasser ses peurs, ses angoisses et ses fantasmes face à l'étranger. « L'autre » devient peu à peu familier et les conditions de véritables rencontres s'installent. La barrière de la langue s'efface doucement laissant place à plus de spontanéité dans les modes de communication pour tendre vers un intérêt commun et collectif. La dynamique de groupe est ici un support pour accompagner les transformations identitaires individuelles. Globalement très satisfaisante, cette nouvelle proposition, propice à de multiples expériences, pourrait devenir un temps fort régulier au sein des actions du Cada.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **5 familles soient 10 adultes et 15 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **2 familles soient 4 adultes et 6 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **5 familles soient 10 adultes et 15 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **2 familles soient 4 adultes et 6 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4 mois**

Modalités de sortie

4 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **4 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **4 ménages**
 - en bail direct : **4**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**

- Domaine : **ménage**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **soudure**
- Avec une formation linguistique : **9 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI /RSA : **4 familles**

Logements-relais

- 1 logement-relais est géré par le Cda
- 2 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 1 ménage entré en 2009, soit 10 personnes au total (10 réfugiés soit 2 ménages dont 3 adultes et 7 enfants) 1 ménage est sorti du logement-relais en 2009 soit 5 personnes dont 1 adulte et 4 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 12,4 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages du Cda

Modalités de sortie

1 ménage est sorti du logement relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **assistante maternelle**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

Le service d'accueil et d'orientation

5, avenue du Souvenir français
52000 CHAUMONT

- Date d'ouverture du service et/ou de la gestion par France terre d'asile : **17 novembre 2007**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **69**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **69 dont 38 adultes et 31 enfants**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Serbie	9 familles
Azerbaïdjan	1 famille - 4 isolés
Russie	2 familles
Arménie	2 familles - 1 isolé
Mongolie	1 famille
Inde	1 famille

Cada de MAYENNE

5, quai de la République - 53100 MAYENNE

- Nombre total de places Cada dans le département de Mayenne : **90 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **7 janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **90 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **140**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **52 dont 5 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **48**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **98,47 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,56**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **10 statuts et 2 protections subsidiaires soit 12 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **10,34 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **52,17 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **196 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **750 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Ex Yougoslavie	5 familles - 1 isolé
Russie	3 familles - 1 isolé
Congo	2 familles - 2 isolés
Soudan	2 isolés
Albanie	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Visite de Jacques Barrot au Cada de Mayenne

A un mois des élections européennes, le 4 mai 2009, le Vice-Président de la Commission européenne Jacques Barrot a fait une escale à Mayenne pour visiter le Cada. Il a été accueilli par Mme Houdou, Responsable départementale, et par une délégation de demandeurs d'asile et de réfugiés qui sont devenus mayennais. Étaient présents Monsieur le Préfet de la Mayenne, Monsieur Henry, Messieurs les élus locaux, Monsieur Angot, maire de Mayenne et Monsieur Favennec, député, sans oublier plusieurs personnalités importantes dont Monsieur Leblanc et Madame Houdeline, respectivement président et ancienne présidente du Comité Local de France terre d'asile Mayenne.

Monsieur Barrot s'est montré très intéressé par les témoignages de chacun. Il a comparé l'accueil des demandeurs d'asile en France à celui d'autres pays européens : « En France, on a un bon savoir en la matière, on sait accueillir. Dans d'autres États, ce n'est pas la même chose ».

Il travaille en effet à l'harmonisation des conditions d'accueil des demandeurs d'asile dans l'ensemble des pays européens.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Pour les adultes

Les intervenants sociaux ont mis en place différents ateliers visant à favoriser l'autonomie des demandeurs d'asile, à savoir :

- Des cours de FLE au sein du Cada à raison de deux cours par semaine et par personne, avec des cours personnalisés réalisés

par des bénévoles,

- Des ateliers à thème mensuel (un atelier tous les vendredis) tels que l'insertion par le travail et le logement, le budget, l'école en France, l'environnement, la Poste. L'équipe fait appel à un professionnel extérieur ou organise une visite afin de concrétiser le thème en question.
- Des ateliers en continu : le code de la route, l'initiation à l'informatique en partenariat avec le Cyber Centre de Mayenne, les visites d'entreprises etc.
- Des animations socio-culturelles ponctuelles : visites de musées ou d'exposition, sorties à Saint Malo ou à Gué de Selle, sport, cuisine, bricolage...

Pour les enfants

- Du soutien scolaire personnalisé pour 12 enfants tous les mercredis avec huit bénévoles,
- Des animations pendant les petites vacances avec des partenaires locaux (ex : Pays de Mayenne : prêts de jeux, initiation à l'informatique),
- Et pendant les vacances d'été, 13 enfants ont eu la possibilité de s'inscrire deux ou trois semaines dans les centres de loisirs.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **29 personnes soit 10 ménages dont 13 adultes et 16 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **8 personnes soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **24 personnes soit 9 ménages dont 11 adultes et 13 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **8 personnes soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **2.5 mois**

Modalités de sortie

7 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **2 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDI**
- Domaine : **impression disque Laser (industrie)**
- Avec une formation linguistique : **3 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 personnes**

Obtention d'un logement temporaire : 5 ménages

- Résidences sociales, FJT, FTM... : **5 ménages**
- Avec une formation qualifiante : **5 personnes**
- Domaine : **bâtiment, nettoyage, espaces verts, imprimerie, comptabilité**
- Avec une formation linguistique : **3 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**

Logements-relais

- 3 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 8 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 5 ménages entrés en 2009, soit 33 personnes au total (29 réfugiés soit 7 ménages dont 12 adultes et 17 enfants et 4 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants)
- 7 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 30 personnes dont 13 adultes et 17 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 5 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages sortant du Cada ou ayant accepté un projet Mobilité PRIM

Modalités de sortie

7 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **6 ménages**
 - en bail direct : **6**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **santé**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **soudure**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **6 personnes**
- Autres solutions de logement : **1 ménage**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

Activité de domiciliation et d'accompagnement juridique et social

5, allé du Vieux Saint-Louis - 53000 LAVAL

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : **1er septembre 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **58**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **91 dont 69 adultes et 22 enfants**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Kosovo	6 familles - 5 isolés
Guinée Conakry	3 familles - 15 isolés
Congo RDC	2 familles - 2 isolés
Russie	1 famille - 3 isolés
Mongolie	1 famille
Irak	3 isolés
Erythrée	3 isolés
Congo Brazzaville	3 isolés

Cada de CREIL

7, rue des Usines - 60100 CREIL

- Nombre total de places Cada dans le département de l'Oise : **501 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **juillet 1995**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **152**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **60 dont 4 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **52**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97,10 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,52**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **12 statuts et 1 protection subsidiaire soit 13 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **3,85 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **32,50 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **8 dossiers dont 8 cartes vie privée et familiale soit 9 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **172 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **610 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profil
RDC	2 familles - 18 isolés
Nigéria	5 isolés
Mauritanie	4 isolés
Angola	4 isolés
Russie	2 familles - 1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

En partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Oise, l'exposition « Planète Terre » a pris place deux semaines dans nos locaux au mois de février avec des photos de Yann Arthus Bertrand. En nous appuyant sur la projection de films documentaires, une réflexion a été menée avec les résidents autour de l'écologie et du développement durable (qu'est-ce que l'écologie et le développement durable ? le tri des déchets ? la découverte des territoires protégés de l'Oise etc.). Un grand quizz a clôturé cet événement.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Des cours de FLE ont été proposés aux résidents non francophones, en fonction de leur niveau, à raison de deux cours hebdomadaires de deux heures.

Des ateliers d'informations et d'échanges thématiques ont été mis en place (techniques de recherche d'emploi, la procédure d'asile, les impôts, la santé). Nous comptons les développer en 2010.

En lien avec la médiathèque de Creil, un groupe de résidents a participé à un atelier d'écriture sur le thème du quotidien. Un recueil de ce travail sera publié en 2010.

Le Cada a participé au mois de juin à la 4ème édition du festival du film documentaire « Les yeux ouverts sur l'immigration ». L'événement organisé par la Ligue de l'Enseignement de l'Oise et l'Office Régional pour la Promotion du Cinéma en Picardie avait pour thème cette année « L'Europe rêve(s) d'immigrés ». Parallè-

lement, le festival proposait de découvrir le cinéma-documentaire du continent africain.

L'été, nous avons participé à une opération menée par l'association « J'aime ma banlieue » qui a permis aux usagers de bénéficier d'une cinquantaine de places de cinéma au prix de 1€.

Cette année, notre traditionnelle fête de fin d'année a été organisée en lien avec un comité de pilotage de résidents.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **24 personnes soit 15 ménages dont 19 adultes et 5 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **2 personnes soit 2 ménages dont 2 adultes**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **20 personnes soit 12 ménages dont 15 adultes et 5 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **2 personnes soit 2 ménages dont 2 adultes**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **7,4 mois**

Modalités de sortie

14 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1 ménage**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**

• **Obtention d'un logement temporaire : 13 ménages**

- Résidences sociales, FJT, FTM... : **11 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **3 personnes**
- Domaine : **hôtellerie - entretien voirie - bâtiment**
- Avec une formation qualifiante : **2 personnes**
- Domaine : **aide à la personne - commerce**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI : **9 personnes**
- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- Autres : **1 personne (API)**

Logements-relais

- 3 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 5 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 2 ménages entrés en 2009, soit 11 personnes au total (6 réfugiés soit 4 ménages dont 4 adultes et 2 enfants et 5 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 1 adulte et 4 enfants)
- 2 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 3 personnes dont 2 adultes et 1 enfant
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : **13,2 mois**
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

2 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **1**
- Autres : **1 personne (API)**

- Autres solutions de logement : **1 ménage**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

Cada de PARIS

24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS

- Nombre total de places Cada à Paris : **370 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er décembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **110 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **189**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **87**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **82**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **86,73 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,72**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **34 statuts et 1 protection subsidiaire soit 35 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **31,51%**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **51,47 %**
- **4 dossiers dont 4 cartes vie privée et familiale, soit 4 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **223 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **613 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Afghanistan	20 isolés
Chine	10 isolés
Congo	8 isolés
Guinée	7 isolés
Irak	6 isolés
Iran	5 isolés

Événements majeurs de l'année 2009

Pour l'année 2009, des actions ciblées ont été retenues notamment pour l'amélioration de l'organisation interne et sur la qualité de l'accueil ainsi que sur l'information transmise aux demandeurs d'asile.

Egalement, un rapprochement a été réalisé auprès des bailleurs pour l'obtention de nouveaux logements. Pour ce faire, des contacts ont été pris avec les bailleurs pour la mise en place des premières conventions locatives.

De même, dans le cadre de la « loi Scellier » nous avons obtenu 2 nouveaux logements.

Une prospection de l'ensemble du parc locatif a été réalisée, dans le but d'améliorer et de sécuriser les logements.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

L'équipe du Cada de Paris s'est vu renforcée par le recrutement d'une animatrice en charge de la mise en place du PGAA et d'un salarié en charge de la maintenance des logements.

Des cours de FLE

Dans le cadre du PGAA, un véritable partenariat auprès d'associations de formation en FLE a été instauré. Par la mise en place d'outils d'évaluation, cette collaboration a permis un meilleur suivi des acquis en français de nos résidents dans leur accompagnement vers l'autonomie.

« Charte de la Cohabitation »

Une « Charte » relative à la cohabitation est en cours de réflexion. Celle-ci sera élaborée à l'issue de rencontres organisées dans des cafés destinées aux résidents. Ces rencontres sont une opportunité pour les résidents de s'interroger et de réfléchir à leurs besoins et attentes sur les valeurs et les échanges au sein d'une même cohabitation.

Fiches thématiques

En vue d'améliorer la qualité et la lisibilité des informations transmises aux demandeurs d'asile et réfugiés, une plaquette thématique a été réalisée. L'objectif est d'offrir à chaque résident un kit d'accueil complet d'information comportant des fiches thématiques sur les démarches administratives à suivre pour faciliter l'autonomie.

Bénévoles

Toujours dans le souci de réserver un accueil qualitatif auprès des demandeurs d'asile, trois bénévoles aident l'équipe en place une demi-journée par semaine : deux personnes à l'accueil se chargent de la remise du courrier et une psychologue assure une permanence, qui a permis de résoudre des situations conflictuelles.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **51 adultes isolés**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **4 adultes isolés**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **36 adultes isolés**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **4 adultes isolés**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **5 mois et 21 jours pour les réfugiés, 4 mois et 24 jours pour les protections subsidiaires.**

Modalités de sortie

36 isolés réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 4 adultes isolés**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **4 adultes isolés**
 - en bail direct : **4**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 adulte isolé en intérim**
- Avec une formation linguistique : **1 adulte isolé**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 adultes isolés**

- **Obtention d'un logement temporaire : 32 adultes isolés**
- Résidences sociales, FJT, FTM, CHRS, Urgences jeunes : **32 adultes isolés**
- Avec un CDI/ CDD : **3 adultes isolés**
- Domaine : **BTP, aide à domicile, restauration**
- Avec une formation qualifiante : **5 adultes isolés**
- Domaine : **informatique, employée familiale, agent d'hôtellerie**
- Avec une formation linguistique : **14 adultes isolés dans le cadre du CAI**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **29 adultes isolés**

Cada de ROUEN

4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN

- Nombre total de places Cada dans le département de Seine-Maritime : **720 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **janvier 2002**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **142 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **188**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **57 dont 6 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **48**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **96,62 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,32**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **20 statuts et 5 protections subsidiaires soit 25 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **41,46%**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **60,98 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **203 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **752 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
RDC	3 familles - 1 isolé
Arménie	1 famille
Russie	3 familles
Nigéria	1 famille - 1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

Signature d'une convention de partenariat avec la crèche associative Ma petit'récé pour la réservation de places aux enfants de familles réfugiées ou régularisées.

Depuis septembre 2009, la crèche associative réserve des places aux enfants des familles suivies par France terre d'asile. Chaque semaine, l'équipe de douze puéricultrices, éducatrices et auxiliaires les accueille, trente heures par semaine, au rythme de trois petits par heure. Objectif : permettre aux parents de suivre des cours de français ou des ateliers aidant à l'insertion professionnelle, dispensés par France terre d'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

L'introduction dans les pratiques du Projet d'Accompagnement Individualisé (PAI) a permis de cibler plus précisément les ateliers en fonction du projet personnel de la personne, ce qui permet au final une implication plus importante de l'utilisateur dans l'apprentissage et l'autonomisation.

Les apprentissages sont suivis grâce à des livrets individuels sur lesquels sont notés la thématique de l'atelier, la date et l'intérêt que la personne a pu y trouver.

L'ensemble des ateliers hebdomadaires mis en place en 2008 ont été poursuivis : FLE, Français Langue seconde, remise à niveau, alphabétisation, lutte contre l'illettrisme. Trois bénévoles sont pleinement engagées dans le processus de formation.

Les ateliers « découverte de la France » ont lieu tous les jeudis, animés soit par un intervenant extérieur, soit par un intervenant

social référent de la thématique abordée. Des visites à l'extérieur sont également organisées.

Les ateliers « bureautique », permettent un apprentissage des logiciels de bureautique de base et de l'environnement Windows. Très rapidement des personnes n'ayant jamais touché un ordinateur, et souvent non francophones, peuvent en quelques séances taper une lettre simple et la mettre en forme.

L'atelier « prévention des dangers domestiques » est une séance rendue obligatoire et fait partie intégrante de l'accueil. Elle intervient dans le trimestre qui suit l'arrivée de toute nouvelle famille. Un(e) traducteur(trice) est présent(e) lorsque la famille n'est pas francophone. L'objectif est double : 1) permettre à toutes les familles d'être informées concernant les risques d'incendie, les bases pour alerter les secours et des notions élémentaires de secourisme et 2) équiper les appartements et les familles en matériel : détecteur avertisseur autonome de fumées, extincteur, caches prises électriques et trousse de premiers soins.

L'ensemble du personnel est désormais titulaire de l'AFPS (la formation est effectuée sur site).

Le projet vacances et art thérapie est reconduit et un nouveau projet sur la parentalité est mis en place, avec comme actions :

La présentation par l'association « Espace parents » de son domaine d'activité et l'identification par les usagers d'un professionnel pouvant les recevoir. Cette association propose une écoute, un appui et un accompagnement des parents.

Des séances d'information et d'échange à destination des mères avec des enfants en bas âge ont été menées par une psychologue de l'Ecole des Parents et des Educateurs. L'objectif général de cette action est d'accompagner les mères dans la recherche de nouveaux repères concernant la prise en charge de leur nourrisson et les relations avec les structures liées à l'enfance.

En complémentarité, des ateliers avec le Centre d'Information et de Documentation des Femmes et de la Famille de la Seine-Maritime (CIDFF) ont permis une information et un échange sur les droits et la place de l'enfant dans la famille ainsi que le rôle des parents. Les parents en demande d'asile se trouvent en effet partagés entre les règles de la parentalité en France et celle de leur culture d'origine.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **47 personnes soit 14 ménages dont 29 adultes et 18 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **18 personnes soit 6 ménages dont 8 adultes et 10 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **27 personnes soit 8 ménages dont 20 adultes et 7 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **11 personnes soit 4 ménages dont 5 adultes et 6 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **6 mois**

Modalités de sortie**11 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009**

- **Obtention d'un logement pérenne : 3 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **contrat d'avenir, hôtellerie**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 ménages**

• Obtention d'un logement temporaire : 8 ménages

- Résidences sociales, FJT, FTM... : **3 ménages**
- Avec un CDI/CDD : **1 personne**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 personnes**
- Autres ALT : **4 ménages**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 personnes**
- Autre hébergement : **1 ménage en colocation**
- Ouverture des droits RMI / RSA : **1 personne**

Logements-relais

- 15 logements-relais ont été gérés par le Cada (10 RELOREF et 5 PARA)
- 23 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 15 ménages entrés en 2009, soit 81 personnes au total (47 réfugiés soit 13 ménages dont 22 adultes et 25 enfants et 6 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 2 adultes et 4 enfants)
- 10 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 28 personnes dont 14 adultes et 14 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 8 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département et du national

Modalités de sortie**10 ménages sont sortis des logements-relais en 2009**

- Obtention d'un logement dans le parc public : **9 ménages**
 - en bail direct : **8**
 - en bail glissant : **1**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDI, 2 personnes en CDD, 1 personne en formation**
- Domaine : **bâtiment, hôtellerie, social, aide à la personne**
- Avec une formation linguistique : **8 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **10 personnes**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct privé : **1**
 - en bail glissant privé : **0**
- Avec un CDD : **1 personne en CDD**

Afin d'optimiser le fonctionnement des dispositifs d'accueil temporaire, une commission départementale d'admission a été mise en place en 2009. Cette commission a pour vocation à répon-

dre à des situations notifiées sortantes de Cada. Son champ de compétence s'étend aux admissions des personnes ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire ou des personnes régularisées. Elle est composée de chacune des associations gestionnaires : Carrefour des Solidarités, AFTAM et France terre d'asile.

L'Armée du Salut intégrera en 2010 cette commission suite à une extension du dispositif sur le Havre.

Le dispositif d'accueil, d'information et de domiciliation

4, rue de Fontenelle - 76000 ROUEN

- Date d'ouverture du dispositif et/ou de la gestion par France terre d'asile : **janvier 2004**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **831**
- **11 241 passages** soit une moyenne mensuelle de **936 passages** pour les retraits du courrier, la domiciliation, les rendez-vous auprès des travailleurs sociaux pour le suivi administratif de la demande d'asile et une aide sociale
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **1 132 domiciliations délivrées dont 586 nouvelles**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Nombre de personnes
Arménie	168
Nigéria	133
Congo RDC	81
Kosovo	73
Serbie	62
Congo Brazzaville	59
Algérie	54
Chine	51

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Typologies	Nombre de personnes
Hommes isolés	281
Femmes isolées	152
Familles monoparentales	149 (45 familles)
Couples avec enfants	176 (45 couples)
Couples sans enfants	58 (29 couples)
Mineurs isolés	15
TOTAL Primo arrivants	831

Le Dispositif d'Information et de Ressources pour les Étrangers (DIRE) de Rouen assure pour les primo-arrivants de la région :

- une domiciliation en partenariat avec l'association EPHETA,
- la coordination d'un suivi social et administratif des demandeurs d'asile primo-arrivants,
- l'attribution des rendez-vous en préfecture sur des plages horaires journalières réservées à France terre d'asile par le service

- des étrangers pour le retrait des APS et des 1ers récépissés,
- le traitement des admissions régionales en Cada pour les demandeurs d'asile admis au séjour en collaboration avec les DDASS de la Seine-Maritime et l'Eure.

Le CERF ROUEN

4 rue de Fontenelle - 76000 ROUEN

- Mesure ASI : **40 mesures**
- Mesure Conseil général : **70 mesures**
- Nombre de bénéficiaire suivis en 2009 : **126**
- Sorties vers l'emploi : **36 personnes ont accédé à un emploi**
- La répartition est la suivante :
Bâtiment, métallurgie, aide à la personne, logistique, restauration, sécurité, entretien, commerce, éducation, esthétique.
Soit : 6 CDD de plus de 6 mois, 7 CDD de moins de 6 mois, 8 CDI, 10 contrats d'intérim, 4 contrats aidés, 1 contrat Education Nationale.
- Formations :
11 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (1 en métallurgie, 1 en logistique, 1 en dessin assisté par ordinateur, 1 en sécurité, 1 en cuisine, 3 en santé publique, 1 dans le secteur de l'aide à la personne, 1 plaquiste, 1 dans le social)
- Sorties vers le logement :
- 24 logements attribués dont 3 logements privés et 21 logements bailleurs publics,
- 24 logements attribués pour 8 ménages et 16 adultes isolés

L'accompagnement est axé sur une mission d'autonomisation des réfugiés statutaires et régularisés. Cette mission nécessite la mise en place d'un accompagnement individualisé de chaque adulte pris en charge mais également un travail par le biais de la dynamique de groupe.

Ainsi, le PGAA existant est centré sur des ateliers thématiques portant sur les thèmes : de la découverte de la France, l'accès au logement et la recherche d'emploi.

Cada de MELUN

90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN

- Nombre total de places Cada dans le département de 77 : **465 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **21 novembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **70 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **121**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **53 dont 3 rejoignants**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **53**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **94,18 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,73**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **10 statuts et 4 protections subsidiaires soit 14 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **25,93 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **77,78 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **1 dossier dont 1 carte vie privée et familiale soit 1 personne**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **137 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	4 familles
Congo	1 famille - 3 isolés
Pakistan	1 famille
Iran	1 famille
Ouzbekistan	1 famille
Arménie	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

La fête du Cada a donné lieu à une rencontre chaleureuse entre l'ensemble des familles de notre structure, les anciens résidents et collègues et les partenaires sociaux que nous avons conviés à notre grand buffet international (spécialités préparées par les onze nationalités représentées). Familles comme professionnels du Cada se sont beaucoup amusés et ont créé un véritable lien social et communicatif à cette occasion. En témoigne une phrase on ne peut plus significative d'une maman présente : « merci de nous avoir fait sourire ».

La Journée Mondiale du Réfugié

Le 19 juin 2009 a eu lieu la Journée mondiale des réfugiés, à laquelle le Cada de Melun a participé en organisant le traditionnel tournoi de football inter-Cada, qui s'est déroulé cette année au stade Paul Fisher grâce au soutien et au concours de la Mairie de Melun.

Nombreux furent les centres d'accueil à répondre présents. 200 joueurs ont été comptabilisés.

Quasiment tous les Cada d'Ile-de-France étaient présents, ainsi que la majorité de nos résidents. Pendant et après le tournoi, c'est autour d'un barbecue géant que chacun a pu se rencontrer, discuter et se rafraîchir.

Cette journée a été magique, en effet les résidents de tous les Cada ont pu se retrouver pour cette journée « qui doit compter » : tout le monde dansait, chantait, encourageait les équipes qui jouaient au son rythmé du djembé afghan. Quelle ambiance !!!

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Cours de FLE

On peut distinguer deux groupes dans l'apprentissage de la langue française. Les résidents du Cada et les résidents de l'Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA).

Les deux groupes ne peuvent pas fusionner car le groupe du Cada est déjà très nombreux, de plus les résidents de l'HUDA ne restent pas longtemps dans notre structure, de ce fait, il faut un cours adapté à leurs besoins.

Les cours de FLE du Cada comptent en moyenne 18 personnes, mais ce nombre est sensiblement variable. Ils se déroulent le lundi ainsi que le vendredi matin, soit 3 heures par semaine. C'est l'intervenant social chargé de l'emploi qui en est le référent.

Les cours réservés à l'HUDA ont lieu le jeudi après-midi (2 heures). Le travail y est un peu plus difficile qu'en Cada car les résidents partent et arrivent sans cesse, l'HUDA étant comme son nom l'indique un hébergement temporaire de courte durée.

Atelier recherche de logement et maîtrise budgétaire

Ces ateliers ont pour but d'expliquer à tous les réfugiés ou demandeurs d'asile les démarches en matière de logement et en matière de gestion du budget.

L'intervenante sociale chargée du logement ainsi que celle chargée du suivi social des réfugiés ont constitué des groupes en fonction des langues parlées. Elles désignent un « porte-parole » qui traduira tous les propos de l'intervenante. Cette répartition a également pour but de faire des groupes plus petits afin que les ateliers soient plus conviviaux.

Ils ont lieu tous les vendredis pendant 1 heure chacun.

Activités manuelles et culturelles

Les animations permettent de :

- Lutter contre l'inactivité et l'ennui
- Pratiquer la langue française
- Découvrir la culture et le patrimoine français
- Créer du lien social entre les familles
- Voir l'équipe sociale sous un autre jour

La majorité des activités a lieu durant les vacances scolaires. Elles sont à destination des familles et des enfants, mais aussi des personnes isolées.

Les ateliers avec les enfants ont pour but de

- Divertir les enfants, mais aussi de leur faire acquérir d'une façon ludique certaines connaissances
- Montrer aux enfants, comme aux parents, qu'il est simple et peu cher de s'occuper et de s'amuser pendant les vacances
- Travailler l'habileté, le soin et la précision
- Développer le lien social

Au total, 13 ateliers de ce type ont été proposés aux résidents cette année.

Nous avons organisé notamment des ateliers pâte à sel, collage de serviettes, maquillage d'halloween, création de masques d'animaux, de colliers de perles, de cadres photo, cuisine... Les objets fabriqués leur sont donnés à la fin de l'atelier.

Nous avons également organisé des sorties, exclusivement pour les enfants. Ils ont pu entre autres pratiquer l'accrobranche, le VTT, la piscine, aller au cinéma, se balader en forêt, découvrir le kick boxing...

En ce qui concerne les sorties familiales, elles permettent :

- Une meilleure implication des parents dans le divertissement des enfants
- De donner des idées aux adultes
- De créer du lien social entre les familles qui se rencontrent plus facilement grâce aux enfants
- De découvrir la région et la culture française

Les familles ont eu le bonheur de se rendre à Fontainebleau, pour visiter le château et ses jardins ; à la tour Eiffel ; au musée du Quai Branly, à des aquariums ; à la Grande galerie de l'évolution ; à la Cité des Sciences de la Villette etc.

Le Cada se transforme régulièrement en cinéma, en effet la véritable ambiance y est reconstituée : lumière noire, projecteur et confiseries sont au rendez-vous ! Les enfants ont donc eu l'occasion de regarder des dessins animés et des films, ce qui leur permet d'entendre parler français, de se divertir mais aussi de connaître certains films célèbres sur le moment, comme les autres enfants du quartier.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **19 personnes soit 5 ménages dont 9 adultes et 10 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **9 personnes soit 2 ménages dont 5 adultes et 4 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **19 personnes soit 5 ménages dont 9 adultes et 10 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **9 personnes soit 2 ménages dont 5 adultes et 4 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4 mois**

Logements-relais

- 14 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 28 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 12 ménages entrés en 2009, soit 39 personnes au total (24 réfugiés soit 9 ménages dont 13 adultes et 11 enfants et 9 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 5 adultes et 4 enfants)
- 10 ménages sont sortis des logements relais en 2009 soit 25 personnes dont 13 adultes et 12 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 13 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

10 ménages sont sortis des logements relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **7 ménages**
 - en bail direct : **7**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **6 personnes**
- Domaine : **ménage, sécurité, secrétariat, restauration, BTP, manutention**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDI et 1 personne en intérim**
- Domaine : **BTP, ménage**
- Autres : **ouverture prestations familiales**
- Autres solutions de logement : **1 ménage**

- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **manutention**

Le service d'accueil, d'informations et de domiciliation

90, avenue du Général Patton - 77000 MELUN

- Date d'ouverture du service et/ou de la gestion par France terre d'asile : **17 décembre 2006**

- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **118**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Soudan	1 famille - 42 isolés
Erythree	18 isolés
Congo RDC	2 familles - 9 isolés
Russie	4 familles - 1 isolé
Ethiopie	6 isolés

Cada de NIORT

8/10, place de Liniers - 79000 NIORT

- Nombre total de places Cada dans le département des Deux-Sèvres : **100 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **17 février 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **156**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **64 dont 4 naissances et 3 rejoignants**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **56**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **100,84 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,56**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **7 statuts et 1 protection subsidiaire soit 8 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **11,76 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **38,10 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **193 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **766 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Arménie	4 familles - 1 isolé
Irak	1 famille - 2 isolés
Azerbaïdjan	2 familles
Algérie	1 famille
Mauritanie	1 famille
Russie	1 famille
Serbie	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

- Déménagement des locaux, inauguration
- Conférence Pierre Henry le 25 juin
- Opération Témoins du bien commun (Mahyar Monshipour)
- DVD du tour du monde des berceuses
- Fête annuelle du Cada (7 janvier)
- Galettes de rois du Cada (janvier)
- Fête du quartier Centre (6 juin)
- Exposition d'art-thérapie (du 23 au 26 juin) dans les locaux du Cada

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

- Dispositif public élargi au Centre d'Action Culturelle de Niort
- Fête de quartier à l'occasion du Très Grand Conseil Mondial des Clowns
- Information sur la recherche de logement en France
- Information sur les démarches administratives liées à l'entrée dans le logement en France
- Information sur les droits et devoirs du locataire et « quitter son logement »
- Information sur la scolarité en France
- Information sur la scolarité : « collèges, lycées et études supérieures » au CIO de Niort
- Information sur la scolarité : « écoles maternelles et primaires » au CIO
- Information sur la santé : « présentation du système de soins en France »

- Temps d'échange et d'information sur « la place de l'homme et de la femme en France et dans les différentes cultures »
- Atelier santé : « prévention des accidents domestiques » à CALIXYS
- Atelier juridique : « les papiers des étrangers »
- Initiation aux premiers secours et prévention des accidents domestiques
- Les jardins familiaux
- Apprentissage Vélo avec l'association Vent d'Ouest
- Journée bien-être coiffure et esthétique

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **15 personnes soit 6 ménages dont 12 adultes et 3 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **5 personnes soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **16 personnes soit 3 ménages et 1 isolé dont 6 adultes et 10 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4 mois**

Modalités de sortie

11 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 8 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **4 personnes**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **7 ménages**
 - en bail direct : **7**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **3 personnes**
- Domaine : **espaces verts /manutention**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **26 personnes**
- **Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages**
- Autres ALT : **3 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **espaces verts/manutention**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **12 personnes**

Logements-relais

- 3 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 5 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 3 ménages entrés en 2009, soit 28 personnes au total (24 réfugiés soit 4 ménages dont 15 adultes et 9 enfants et 4 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants)
- 3 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 12 personnes dont 9 adultes et 3 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 6,5 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de la région et d'autres régions de France

Modalités de sortie

3 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDD**
- Domaine : **parcs et jardins**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

- **Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**

Activité de domiciliation

5, rue de Tartifume - 79000 NIORT

- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **3 personnes dont 3 adultes**

Cada de TOULON

19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON

- Nombre total de places Cada dans le département du Var : **60 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **60 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **103**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **48 dont 3 naissances**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **46**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **94,01 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,72**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **11 statuts soit 11 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **42,86 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **68,75 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **1 dossier dont 1 carte vie privée et familiale soit 4 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **172 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **443 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Irak	2 familles - 3 isolés
Russie	3 familles - 1 isolé
RDC	2 familles
Arménie	1 famille
Macédoine	1 famille

Événements majeurs de l'année 2009

Création d'un service de domiciliation destiné aux primo-arrivants demandeurs d'asile : faute de financement, ce service ne pourra accueillir de nouveaux usagers à compter du 1er janvier 2010.

Finalisation du partenariat avec une maison-relais qui consacrera ses places aux familles réfugiées sortantes du Cada (3 studios modulables de 4 personnes).

Signature avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse d'une convention de partenariat en tant que site qualifiant, dans le cadre de l'accueil de stagiaires en formation d'éducateurs spécialisés.

Organisation de la Journée mondiale du réfugié : exposition d'œuvres réalisées par un artiste résident et les enfants du Cada pendant le mois de juin au sein du café culture situé en face des locaux et le 20 juin journée portes ouvertes au Cada avec présentation de nos missions. L'exposition a été reconduite pendant le mois de juillet.

Double page dans le journal *Var Matin* consacrée aux résidents tchétiens de l'établissement.

Participation au programme de reconnaissance précoce des victimes de traumatisme initié par l'association Parcours d'Exil.

Mise en place d'un partenariat avec une psychiatre bénévole au sein de l'association Promo soins.

Mise en œuvre de partenariats avec :

- l'association d'aide aux plus démunis afin que les résidents du Cada puissent avoir accès à une épicerie sociale,
- l'association Aladin proposant de l'aide aux devoirs pour les enfants du Cada,
- les associations Culture du Cœur et Coup de Pouce qui ont offert des jouets et des vêtements pour les résidents.

Principales activités réalisées dans le cadre du PCAA

Cours de français : cours dispensés par l'établissement (2 ateliers au Cada et une bénévole à domicile) et en externe (3 associations : Secours Catholique, CAAA, Femmes dans la cité).

Inscription des résidents dans le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » afin qu'ils puissent bénéficier de cours de français gratuits.

Cours de soutien scolaire : au sein du Cada en présence des parents tous les mercredis ainsi que pour les enfants résidant à Toulon auprès de l'association Aladin.

Ateliers d'information et d'acquisition de savoirs : CPAM / système de soins en France, fonctionnement du système scolaire, connaître et s'approprier sa ville, initiation informatique, emploi et logement : quelle réalité ?, mobilité, la sortie du Cada, recherche d'emploi, fonction et réalisation de CV et lettres de motivation.

Animations / sorties collectives : visite de musée, mer, activités sportives, arts plastiques, fêtes des voisins.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **46 personnes soit 13 ménages dont 25 adultes et 21 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **39 personnes soit 11 ménages dont 20 adultes et 19 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **5 mois**

Modalités de sortie

11 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 4 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **2 ménages**
 - en bail direct : **2 ménages**
 - en bail glissant : **0**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **6 personnes**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **2 ménages**
 - en bail direct : **2 ménages**
 - en bail glissant : **0**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 personnes**
- **Obtention d'un logement temporaire : 5 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **4 ménages**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **8 personnes**
- Autres ALT : **1 ménage**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**

Logements-relais

- 1 logement-relais a été géré par le Cada
- 2 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 1 ménage entré en 2009, soit 8 personnes au total (8 réfugiés soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- 1 ménage est sorti du logement-relais en 2009 soit 4 personnes dont 2 adultes et 2 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 12,8 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

1 ménage est sorti du logement-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI : **1 personne**

Cada de MASSY

2 ter, avenue de France - 91300 MASSY

- Nombre total de places Cada dans le département de l'Essonne : **541 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **13 novembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **100 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **175**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **79 dont 3 naissances et un rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **76**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **96,44 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,75**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **21 statuts et 2 protections subsidiaires soit 23 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **34,78 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **50 %**
- Délai moyen d réponse de l'Ofpra : **185 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **672 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 14 isolés
Irak	4 familles - 2 isolés
Russie	4 familles
Sri-Lanka	4 isolés
Arménie	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

En 2009, le Cada de Massy s'est principalement attaché à renforcer son partenariat avec les associations d'insertion par le logement ou des organismes œuvrant sur la thématique du logement. La collaboration établie avec des associations locales ou à caractère national (Croix-Rouge française, Solidarités Nouvelles pour le Logement - SNL) a ainsi facilité la sortie du Cada des réfugiés les plus autonomes.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Comme chaque année, des réunions d'informations ont été réalisées par chaque membre de l'équipe afin d'expliquer aux résidents le fonctionnement de la société française. Les réunions ont principalement porté sur le logement, l'emploi, la santé, le système scolaire, la procédure d'asile, la naturalisation, et la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST).

Le Cada de Massy a également renforcé son partenariat avec les organismes d'apprentissage du français. Les résidents peuvent ainsi suivre 6 à 10 heures de cours de français par semaine.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **60 personnes soit 20 ménages dont 31 adultes et 29 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **6 personnes soit 3 ménages dont 4 adultes et 2 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **45 personnes soit 18 ménages dont 27 adultes et 18 enfants**

- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **2 personnes soit 2 ménages dont 2 adultes**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **3,4 mois**

Modalités de sortie

20 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct : **1**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **logistique**

- **Obtention d'un logement temporaire : 17 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **15 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **BTP et secteur médical**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **transport**
- Avec une formation linguistique : **7 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **18 personnes**
- Autres : **1 personne en études universitaires**
- Autres ALT : **2 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **BTP et aide à domicile**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**

Cada de l'ORGE

101- 103 avenue de Fromenteau - 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

- Nombre total de places Cada dans le département de l'Essonne : **451 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **2 juin 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **110 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **170**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **68 dont 7 rejoignants**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **64**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **91,94 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,55**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **24 statuts et 1 protection subsidiaire soit 25 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **48,48 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **80,65 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **496 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **1072 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Congo	3 familles - 6 isolés
Irak	4 familles - 4 isolés
Ouzbékistan	1 famille - 1 isolé
Russie	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

Accueil de familles d'origine irakienne, afghane, ouzbek, dans le cadre de la réinstallation et d'une famille dans le cadre de « l'opération Malte ».

Participation du Cada de l'Orge, résidents et salariés, à un projet monté par l'association « Espoir » et soutenu par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Île-de-France, de réalisation d'une plaquette de communication sur la prévention du VIH à destination du public hébergé en Cada.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

Réalisation d'une action de formation à visée linguistique et d'intégration, de 450h soit 20h hebdomadaires, par le renforcement des compétences linguistiques et la dynamique d'un groupe de 10 réfugiés statutaires. Autour de l'axe linguistique, cette action a conjugué différentes finalités visant à prendre en considération de la manière la plus globale et transversale possible les différentes facettes de l'intégration à travers différents modules, à savoir : identité sociale et citoyenneté, santé, formation, emploi, logement, autonomie dans les démarches quotidiennes. A l'issue du parcours de formation, les participants ont élaboré et réalisé un projet d'autonomisation leur permettant d'envisager les conditions de sortie les plus favorables du Cada en lien avec leur projet d'insertion dans la société d'accueil.

Les demandeurs d'asile accueillis au Cada ont participé durant l'année à de nombreux ateliers et animations : la procédure d'asile, la découverte de la France, la maîtrise d'énergie avec la participation d'EDF et des actions de prévention

sur la santé avec notre participation aux forums santé de Savigny-sur-Orge et des animations réalisées avec la Protection Maternelle et Infantile, le Centre Départemental de la Prévention de la Santé et l'association Espoir.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **83 personnes soit 21 ménages dont 58 adultes et 25 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 1 ménage dont 4 adultes**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **52 personnes soit 14 ménages dont 31 adultes et 21 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **4,8 mois**

Modalités de sortie

14 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement temporaire : 14 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **2 ménages**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**
- Autres ALT : **12 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes en CDI ; 2 personnes en CDD**
- Domaine : **manutention, sécurité, couture, boulangerie**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **restauration**
- Avec une formation linguistique : **13 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **14 personnes**
- Autres : **2 étudiants universitaires**

Logements-relais

- 12 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 25 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 13 ménages entrés en 2009, soit 92 personnes au total (84 réfugiés soit 23 ménages dont 56 adultes et 28 enfants et 8 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- 13 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 45 personnes dont 27 adultes et 18 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 10,4 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

13 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **10 ménages**
 - en bail direct : **10**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **7 personnes en CDI ; 3 personnes en CDD**
- Domaine : **employé libre service - ménage - agent de soins - bâtiment - sécurité - restauration - agent hospitalier - maintenance**
- Avec une formation qualifiante : **2 personnes**
- Domaine : **petite enfance - restauration**
- Avec une formation linguistique : **6 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
- Autres : **1 allocation spéciale pour les personnes âgées (ASPA)**

-
-
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
 - Avec un CDI/ CDD : **2 personnes en CDI et 1 personne en CDD**
 - Domaine : **bâtiment – restauration – aide à domicile**

 - Autres solutions de logement : **1 ménage**
 - Avec une formation qualifiante : **1 personne**
 - Domaine : **restauration**
 - Avec une formation linguistique : **1 personne**
 - Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**
 - Autres : **1 ASPA**

Cada des HAUTS-DE-SEINE

44 bis, Boulevard Félix Faure - 92320 CHATILLON

- Nombre total de places Cada dans le département des Hauts-de-Seine : **269 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er septembre 2004**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **70 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **120**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **58 dont 4 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **56**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **99,02 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,71**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **22 statuts soit 22 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **53,33 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **88 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **3 dossiers dont 3 cartes vie privée et familiale soit 6 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **207 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **1000 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie (origine tchétchène)	3 familles
Côte d'Ivoire	1 famille - 1 isolé
Irak	2 familles
Arménie	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

Semaine de la Solidarité internationale de Clamart du 18 au 21 novembre 2009

Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, France terre d'asile Hauts-de-Seine a organisé une table ronde sur le thème « Le soutien à la parentalité : un tremplin vers l'intégration », avec la participation de l'association ARPE. Pour beaucoup de parents récemment arrivés en France, l'exercice de la fonction éducative constitue un véritable défi en raison d'une mauvaise maîtrise de la langue mais aussi d'une méconnaissance des codes de leur nouvel environnement. Des structures très diverses tentent de les soutenir, favorisant l'intégration de toute la famille dans la société d'accueil. Animée par Philippe Lemaire, Responsable départemental de France terre d'asile, la table ronde a convié plusieurs invités : Martine Chomentowsky du CASNAV, Docteur Philippe Gerin, ethnopsychiatre du CMP de Châtillon et deux représentants de l'association ARPE. Cette journée s'est terminée par un buffet de clôture auquel nos résidents ont participé, notamment par la préparation de mets culinaires.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

En 2009, le Cada des Hauts-de-Seine a consolidé et développé les activités inscrites dans le PGAA.

Bénévoles, Catherine, Françoise, Yves et Mathieu dispensent cinq fois par semaine des cours de français aux résidents de notre structure. Catherine intervient également auprès des enfants inscrits en primaire et en collège chaque mercredi en soutien scolaire.

Le Cada des Hauts-de-Seine a organisé différents ateliers d'in-

formation, par exemple sur le thème du logement pour informer les demandeurs d'asile et les réfugiés de la situation du logement en France et notamment en Ile-de-France. Il a également mis en place un atelier sur la prévention bucco-dentaire en partenariat avec la CPAM, un atelier sur la santé des femmes en coopération avec le réseau ASDES. Le Cada a aussi organisé une réunion d'information sur la prévention de la grippe H1N1.

Cette année encore, les partenariats avec les associations locales se sont développés, dans le but de garantir à nos résidents un meilleur apprentissage de la langue française. D'autres partenaires ont une nouvelle fois permis aux enfants et aux adultes d'aller au musée du Louvre, au Château de Versailles et de faire du bateau-mouche.

Nos résidents continuent à s'investir dans des activités bénévoles. En octobre de chaque année, ils aident à l'installation et à la désinstallation de la Fête du livre de Châtillon. Ils participent également au fonctionnement du vestiaire Saint Vincent de Paul destiné aux plus démunis.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **50 personnes soit 11 ménages dont 21 adultes et 29 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **6 personnes soit 1 ménage dont 2 adultes et 4 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **46 personnes soit 11 ménages dont 19 adultes et 27 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **6 personnes soit 1 ménage dont 2 adultes et 4 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **5,8 mois**

Modalités de sortie

12 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **6 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **3 ménages**
 - en bail direct : **3**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDI**
- Domaine : **automobile**
- Avec une formation linguistique : **6 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **2 ménages**
 - en bail direct : **2**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDI**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec une formation qualifiante : **2 personnes**
- Domaine : **architecture, info-graphisme**
- Avec une formation linguistique : **5 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 ménages et 1 personne seule**
- Solution de relogement personnel : **1 ménage**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDD**
- Domaine : **commerce**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne seule**

-
-
- **Obtention d'un logement temporaire : 6 ménages**
 - en SOLIBAIL : **1 ménage**
 - Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
 - Domaine : **bâtiment et aide à domicile**
 - CPH : **3 ménages**
 - Avec une formation linguistique : **6 personnes**
 - Avec ouverture de droits RMI /RSA : **3 ménages**
 - Hébergement autre : **1 ménage**
 - Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
 - Domaine : **entretien de locaux**
 - Avec ouverture de droits RMI /RSA : **1 personne seule**
 - ALT : **1 ménage**
 - Avec une formation linguistique : **1 personne**
 - Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne seule**

Cada de SAINT-DENIS

1, rue Edouard Vaillant - 93200 SAINT-DENIS

- Nombre total de places Cada dans le département de Seine Saint Denis : **414 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er décembre 2003**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **90 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **140**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **52 dont 2 naissances et 1 rejoignant**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **52**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **99,18 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,56**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **14 statuts et 10 protections subsidiaires soit 34 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **27,27 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **70,59 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **214 jours**
- Délai moyen de réponse de la Cnda : **491 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **705 jours**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Russie	6 familles - 1 isolé
Guinée	4 isolés
Sri-Lanka	3 isolés
Afghanistan	1 famille
Irak	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2009

Mise en place dans nos locaux et dans nos appartements d'un dispositif de sécurité comprenant : extincteur, détecteur de fumée et monoxyde de carbone. Des ateliers pédagogiques ont été mis en place avec l'ensemble des usagers pour leur montrer le fonctionnement des différents appareils et les sensibiliser aux risques d'incendies.

Grâce à notre partenaire la Croix-Rouge, l'ensemble du personnel du Cada a bénéficié de la formation « premiers secours » avec à la clef l'obtention du PSC niveau 1 (Prévention et Secours civiques).

Cette année encore l'équipe du Cada de Saint-Denis a participé au tournoi de football organisé par le Cada de Melun dans le cadre de la Journée mondiale du Réfugié.

Le Cada a participé à la fête des associations organisée par la vie associative de la ville de Saint-Denis en tenant un stand pour promouvoir la question de l'asile en France et expliquer les domaines de compétence de l'association.

Le Cada a organisé une fête de Noël dans la salle « La légion d'honneur » gracieusement prêtée par la Mairie de Saint-Denis pour réunir l'ensemble des collègues et des résidents et partager un moment de convivialité en dansant au rythme des musiques venues des quatre coins du monde.

Parmi les nombreuses sorties de loisirs et culturelles de l'année, celle à la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent dans l'Oise fut particulièrement appréciée par nos usagers. Barbecue, baignade, pédalo et canoë étaient au programme de cette journée.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

En 2009, le Cada de Saint-Denis a accueilli 139 personnes et a mis en place une équipe de bénévoles dynamiques et complémentaires.

Encadrés par une équipe de cinq bénévoles, les résidents ont activement participé aux cours de FLE qui leur étaient dispensés au sein du Cada. Un suivi personnalisé a été mis en place afin d'accompagner le processus de leur intégration, à travers la maîtrise de la langue française, élément indispensable pour leur autonomisation au sein de la société française.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **48 personnes soit 19 ménages dont 30 adultes et 18 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **18 personnes soit 9 ménages dont 12 adultes et 6 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **24 personnes soit 11 ménages dont 16 adultes et 8 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **9 personnes soit 4 ménages dont 7 adultes et 2 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **8 mois**

Modalités de sortie

15 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **13 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **13 ménages**
 - en bail direct : **13**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : **10 personnes**
- Domaine : **restauration, santé, prestation de service**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **10 personnes**
- Obtention d'un logement temporaire : **2 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **2 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **restauration**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**

Cada de STAINS

54 - 56, rue Victor Renelle - 93240 STAINS

- Nombre total de places Cada dans le département de Seine Saint Denis : **414 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **28 décembre 2001**
- Modalité d'hébergement : **centre collectif et éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **140 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **207**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **71 dont 3 naissances et 11 rejoignants**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **78**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **98,66 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,48**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **34 statuts et 3 protections subsidiaires soit 37 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **37,10 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **71,15 %**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **228 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **584 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Guinée	2 familles - 14 isolés
Sri-Lanka	1 famille - 5 isolés
Congo	2 familles - 3 isolés
Irak	1 famille - 3 isolés
Bangladesh	1 famille - 1 isolé

Événements majeurs de l'année 2009

2009, année des conventions

La convention nationale passée entre France terre d'asile et La Poste a été effectivement mise en œuvre dans le deuxième semestre sur la commune de Stains. D'un côté, les usagers ont bénéficié des nouvelles dispositions d'accès à leurs comptes postaux et de l'autre ils ont bénéficié d'ateliers de vulgarisation prodigués par des salariés de La Poste. Apprentissage du fonctionnement d'un compte, utilisation d'un automate ou, après obtention du statut de réfugié, mise en place d'un compte chèque et d'un suivi sur internet. Deux salariées du Cada de Stains ont par ailleurs bénéficié de la formation organisée à Paris par La Poste.

Une autre convention passée entre l'Office Public de l'Habitat 93 (OPH93) et France terre d'asile positionne notre association comme réservataire de plusieurs logements sur le département. Cette convention est le signal d'une volonté de l'OPH93 de répondre aux besoins des réfugiés nombreux dans le département de Seine-Saint-Denis et d'aller plus loin dans le travail de partenariat engagé depuis six ans.

Enfin, la convention passée entre la CPAM de Seine-Saint-Denis et France terre d'asile resserre le travail de partenariat local entre les équipes des Cada du département, incluant les autres opérateurs partenaires, et celles des CPAM. La convention fixe des procédures claires et délimitées dans le temps, organise l'information et la formation croisée des personnels salariés de la Caisse et des Cada. Cette convention

facilite l'accès aux soins et particulièrement aux examens de santé obligatoires à l'entrée en Cada des demandeurs d'asile.

Principales activités réalisées dans le cadre du PCAA

L'année 2009 a vu la création d'un nouveau livret d'accueil utilisant largement la technique des pictogrammes pour exprimer de façon attractive et facile les règles de vie dans l'établissement. Dans un format pratique, ce livret permet aux usagers de toutes les nationalités de trouver facilement la traduction du règlement intérieur, des activités assurées par le Cada et de comprendre la base de la vie sociale (CMU, transports en commun, La Poste, l'école, etc.).

Les élèves des cours de FLE que donnent des élèves professeurs de FLE de quatre universités d'Ile-de-France ont réalisé un petit film sur le thème « A quoi rêvent les demandeurs d'asile ? ». Ce film de quelques minutes a été tourné par les résidents qui ont également rédigé les sous-titrages. Cette action se déroulait dans le cadre de la participation du Cada à la Fête de la Ville et des Associations de Stains.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **42 personnes soit 29 ménages dont 28 adultes et 14 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **6 personnes soit 3 ménages dont 4 adultes et 2 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **25 personnes soit 21 ménages dont 22 adultes et 3 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **4 personnes soit 3 ménages dont 3 adultes et 1 enfant**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **3,8 mois**

Modalités de sortie

24 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- Obtention d'un logement pérenne : **5 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc public : **4 ménages**
 - en bail direct : **4**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation : **école de la deuxième chance**
- Domaine : **maintenance informatique**
- Avec une formation linguistique : **3 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **3 personnes**
- Autres : **1 ménage auto entrepreneur dans le secteur de la mode**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **1 ménage**
 - en bail direct : **0**
 - en bail glissant : **1**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **pose de fenêtres**

- **Obtention d'un logement temporaire : 13 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **5 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes**
- Domaine : **commerce, restauration**
- Avec une formation linguistique : **4 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**
- Autres ALT : **8 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **6 personnes**
- Domaine : **commerce, restauration, société de ménage**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI/RSA : **2 personnes**
- Solution individuelle : **4 ménages**
- Solution familiale : **4 ménages**

Logements-relais

- 20 logements-relais ont été gérés par le Cada
- 30 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 12 ménages entrés en 2009, soit 72 personnes au total (51 réfugiés soit 23 ménages dont 30 adultes et 21 enfants et 3 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 2 adultes et 1 enfant)
- 10 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 23 personnes dont 14 adultes et 9 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 15,1 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

10 ménages sont sortis des logements-relais en 2009

- Obtention d'un logement dans le parc public : **9 ménages**
 - en bail direct : **9**
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI : **5 personnes**
- Domaine : **RATP, services tertiaires, restauration**
- Avec une formation qualifiante : **3 personnes**
- Domaine : **électro-technique, hôtesse de caisse, auxiliaire de vie**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **2 personnes**
- Autre hébergement : **1 ménage**

Cada de CRÉTEIL - Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, rue du Chemin Vert des Mèches - 94000 CRÉTEIL

- Nombre total de places Cada dans le département de Val-de-Marne : **389 + 80 places transit = 469**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er octobre 1991**
- Modalité d'hébergement : **structure collective**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **150 places Cada + 80 places transit soit 230 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **483 personnes en transit, 222 personnes en Cada, 8 personnes Cachan, soit au total 713 personnes**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **444 en transit, 93 en Cada dont 8 naissances, soit au total 537 personnes**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **415 personnes du transit, 73 personnes du Cada, soit au total 488 personnes**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **97 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,48**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **21 statuts et 3 protections subsidiaires soit 24 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **14,3 % statut et 16,3 % avec la PS**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **51,2 % et 54,5 % avec la PS**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **2 dossiers dont 2 cartes vie privée et familiale soit 5 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **190 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **506 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Sri-Lanka	8 familles
Arménie	7 familles
Russie	3 familles
Bangladesh	3 familles
Guinée	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

Le Cada a participé au projet réalisé par les Archives départementales du Val-de-Marne sur les histoires des migrations dans le département, initié par le Conseil général : participation à la table ronde consacrée à l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

L'équipe s'est mobilisée autour de l'accompagnement spécifique des enfants et des adolescents : activités sportives – une vingtaine de jeunes a été orientée vers les clubs sportifs de la région, deux champions nationaux de Taekwondo, un champion de lutte et un champion d'échecs.

A noter également, l'élection d'une jeune au conseil municipal des enfants de Créteil.

Un effort particulier a été consenti pour la mise en place du projet individualisé au sein de l'établissement.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

- Des cours de FLE ont lieu quotidiennement avec une évaluation à l'entrée et à la sortie de notre dispositif.
- Des ateliers PRIM ont été mis en place pour l'ensemble de nos résidents (10 ateliers sur l'année) : ateliers socio-professionnels (10), ateliers logement (10) et ateliers connaissance de la France (10).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **57 personnes, soit 5 isolés et 16 familles, dont 32 adultes et 20 enfants**
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2009 : **10 personnes (6 adultes et 4 enfants) soit 1 isolée et 3 familles (dont 5 adultes et 4 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **32 personnes (21 adultes et 11 enfants) soit 4 isolés et 9 familles (dont 17 adultes et 11 enfants)**
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2009 : **6 personnes (4 adultes et 2 enfants) soit 3 familles (4 adultes et 2 enfants)**
- Nombre des déboutés sortis au cours de l'année 2009 : **38 personnes soit 3 isolés et 14 familles (19 adultes et 16 enfants)**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **6,5 mois pour les statutaires et 7,5 mois pour la protection subsidiaire**

Modalités de sortie

16 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages**
- **Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages**
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : **2 personnes en CDI**
- Domaine : **restauration**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **oui**
- **Obtention d'un logement temporaire : 14 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **7 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne en CDD**
- Domaine : **bâtiment**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **hôte de caisse**
- Avec une formation linguistique : **6 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **7 ménages**
- Autres ALT : **7 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **4 personnes**
- Domaine : **aide à la personne, sécurité, bâtiment**
- Avec une formation linguistique : **3 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **5 ménages**
- Autres : **2 familles régularisées**

Le service d'accueil, d'informations et de domiciliation

24, Viet - 94000 CRÉTEIL

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : **2005**
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **2 465 personnes**
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2009 : **2 543 personnes et 153 enfants**

- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Sri-Lanka	36 familles - 360 isolés
Soudan	38 familles - 360 isolés
Guinée	58 familles - 356 isolés
Pakistan	222 isolés
Arménie	42 familles - 15 isolés

Le Pôle insertion centre Miguel Angel ESTRELLA

112, rue du Chemin Vert des Mèches - 94000 CRÉTEIL

Trois Dispositifs d'insertion des réfugiés statutaires

- Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) pour les réfugiés en début d'insertion.
- Le Relais Insertion pour les réfugiés insérés professionnellement et en recherche de logement.
- Un dispositif de 23 logements-relais conventionnés à l'ALT (RELOREF Réfugiés et Régularisés) pour les réfugiés sortant de Cada, proches de l'emploi et en recherche d'un logement pérenne et pour les personnes issues du squat de Cachan.

Missions

Hébergement

CPH/RELAIS : **100 places dont 50 en établissement collectif et 50 en appartements éclatés (13 logements).**

Logements RELAIS (Dispositif Reloref) : **12 logements en diffus.**

Logements RELAIS (Dispositif Cachan) : **11 logements en diffus.**

L'accompagnement social

Dans un premier temps, il s'agit de permettre aux résidents de développer leur autonomie pour s'insérer dans leur nouvel environnement social par :

- L'apprentissage du français et la découverte de la société française.
- La solvabilité des familles par l'ouverture des droits sociaux.

L'accompagnement professionnel

Dans un second temps, c'est informer, conseiller et construire avec les réfugiés des parcours d'insertion à travers l'emploi et la formation par :

- L'évaluation des niveaux de compétences professionnelles.
- L'aide à la mise en œuvre des projets professionnels.
- Le conseil en formation et en techniques de recherche d'emploi.
- L'accompagnement vers l'emploi sur la France.

L'insertion par le logement

Enfin, l'accès et le maintien dans le logement sont les finalités du travail social engagé :

- L'information générale sur le logement en France.
- L'aide à la mobilité géographique.
- L'aide à la recherche et à l'accès à un logement.
- L'accompagnement social lié au logement pendant 1 an après la signature du bail.

Partenariat

Le Pôle Insertion

- est un service instructeur du RSA,
- a un réseau d'entreprises pour l'employabilité des réfugiés, ainsi qu'un réseau d'organismes de formation,
- a un réseau de bailleurs publics et privés.

Résultats 2009 pour le CPH/RELAIS - 100 places

- Taux d'occupation : **99,67 % (98,42 % en 2008)**
- Durée moyenne de prise en charge des familles sorties entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009 : **13,2 mois.**
- Nombre de réfugiés hébergés dans l'année : **144 personnes, soit 44 familles (68 adultes et 76 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis dans l'année : **47 personnes, soit 15 familles (23 adultes et 24 enfants)**
- Nombre de réfugiés entrés dans l'année : **48 personnes, soit 17 familles (25 adultes et 23 enfants) : admissions locales (Cada du Val-de-Marne : PSTI, AFTAM, FTDA)**

15 familles réfugiées sorties du CPH /RELAIS en 2009 :

- 1 famille est partie en province (projet PRIM Promotion de l'Insertion par la mobilité) : entrée en résidence sociale,
- 2 familles ont obtenu un logement dans le parc public sur le contingent Préfecture Val-de-Marne,
- 1 famille a accédé à un logement par l'intermédiaire du CODAL-PACT (logement conventionné),
- 7 familles sont sorties en solution alternative au logement (Résidence sociale, CHRS...),
- 2 familles sont sorties en solution individuelle (hébergement ou accès logement amical ou familial),
- 1 famille est sortie en accession à la propriété,
- 1 famille est sortie en bail glissant.

Pour pallier les difficultés d'accès au logement social via les contingents Préfecture et 1%, des partenariats ont été développés avec les organismes HLM en direct (4 sorties sont programmées pour début 2010) et avec les bailleurs privés

(2 sorties prévues en février 2010).

L'insertion professionnelle des adultes au 31/12/2009 :

Sur 45 adultes :

- 21 personnes sont en emploi, dans les secteurs du bâtiment, de la sécurité, de l'aide à la personne, de l'hôtellerie, du transport et de la logistique
- 7 personnes en formation linguistique à visée professionnelle
- 2 personnes en formation qualifiante
- 15 personnes en cours d'élaboration de projet professionnel ou sans emploi (personnes arrivées récemment au CPH)

Résultats 2009 pour le dispositif Logement-relais (RELOREF) environ 50 places

- 12 logements-relais ont été gérés par le Pôle Insertion
- Nombre de réfugiés hébergés dans l'année : **61 personnes, soit 15 familles (25 adultes et 36 enfants)**
- Nombre de réfugiés sortis dans l'année : **15 personnes, soit 4 familles (6 adultes et 10 enfants)**
- Nombre de réfugiés entrés dans l'année : **12 personnes, soit 3 familles (6 adultes et 6 enfants)**

Sur les 3 entrées, 2 familles arrivaient du Cada AFTAM Roissy-en-Brie (77680), 1 du CPH de Créteil.

4 ménages (soit 15 personnes) sont sortis des logements-relais en 2009 :

- 2 en bail direct sur le parc public
- 1 en bail direct sur le parc privé conventionné (CODAL- PACT)
- 1 famille est sortie en solution individuelle

N.B : 3 familles ont signé un bail de location en fin d'année 2009 et quitteront le logement-relais RELOREF en début d'année 2010.

L'insertion professionnelle des adultes au 31/12/2009 :

Sur les 15 familles hébergées sur l'année, soit 25 adultes :

- 9 personnes sont en CDI
- 6 personnes ont été ou sont en CDD
- Secteurs : bâtiment, sécurité, aide à la personne, hôtellerie, transport et logistique
- 6 personnes ont été ou sont en formation linguistique à visée professionnelle
- 4 personnes sont sans emploi (femme sans mode de garde pour enfants en bas-âge)
- 4 personnes sont en cours d'élaboration de projet professionnel (personnes arrivées récemment sur le dispositif Logements-Relais RELOREF)

Résultats 2009 pour le dispositif Logement-relais (CACHAN) environ 80 places

- 11 logements-relais ont été gérés par le Pôle Insertion.
- Nombre de régularisés hébergés dans l'année : **74 personnes, soit 19 familles (33 adultes et 41 enfants)**
- Nombre de régularisés sortis dans l'année : **17 personnes, soit 5 familles (8 adultes et 9 enfants)**

Aucune famille n'est entrée sur le dispositif au cours de l'année 2009. 5 ménages (soit 17 personnes) sont sortis des logements relais en 2009 ;

- 3 familles en bail direct sur le parc public
- 2 familles (monoparentales) en hébergement (dispositif Solibail)

N.B : 2 familles ont signé un bail de location en fin d'année 2009 et quitteront le logement-relais ALT Cachan en début d'année 2010.

L'insertion professionnelle des adultes au 31/12/2009 :

Sur les 19 familles hébergées sur l'année, soit 33 adultes :

- 19 personnes sont en CDI
- 1 personne est en CDD
- 4 personnes sont en CDD d'insertion (CDDI)
- 2 personnes sont en formation à visée professionnelle
- 2 personnes sont à la recherche d'un emploi via le Pôle Emploi
- 1 personne est en congé parental mais est en cours d'élaboration de projet professionnel
- 4 personnes sont sans activité

Cada de SARCELLES

3, place Jean Moulin - 95200 SARCELLES

- Nombre total de places Cada dans le département du Val d'Oise : **530 places**
- Date d'ouverture du Cada France terre d'asile : **1er septembre 2006**
- Modalité d'hébergement : **centre éclaté**
- Capacité agréée au 31/12/2009 : **50 places**
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2009 : **79**
- Nombre de personnes entrées en 2009 : **31 dont 1 naissance et 2 rejoignants**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : **30**
- Taux d'occupation du Cada sur l'année : **101,13 %**
- Taux de rotation sur l'année : **1,58**
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : **18 statuts soit 24 dossiers**
- Taux de reconnaissance Ofpra : **58,82 %**
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : **75 %**
- Nombre de dossiers et personnes régularisés : **1 dossier dont 2 cartes vie privée et familiale soit 2 personnes**
- Délai moyen de réponse de l'Ofpra : **153 jours**
- Durée moyenne de la procédure Ofpra + Cnda : **845 jours**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2009

Nationalités	Profils
Irak	2 familles - 4 isolés
Soudan	2 isolés
Chine	2 familles
Sri-Lanka	2 familles

Événements majeurs de l'année 2009

A l'occasion de la journée internationale de la femme, invitation a été donnée aux résidentes du Cada pour un déjeuner exclusivement féminin. Le 9 mars 2009, une quinzaine de femmes de toutes nationalités se sont retrouvées afin de s'exprimer librement autant sur la symbolique de la journée que sur des sujets plus personnels tels que les relations de couple ou la contraception.

A l'occasion de la semaine de la solidarité internationale qui s'est déroulée du 16 au 21 novembre, la ville de Sarcelles a organisé plusieurs événements autour de la thématique « Les bouleversements climatiques et leurs conséquences sur les pays en voie de développement ». A cette occasion, le Cada de Sarcelles est intervenu auprès d'élèves de 3^{ème} sur la question des déplacements environnementaux. Ces interventions ont permis d'exposer la problématique générale des réfugiés et l'action de France terre d'asile auprès de cette population.

Le samedi 21 novembre 2009, lors de la journée de clôture de la semaine de la solidarité internationale organisée par la Ville de Sarcelles, les résidents du Cada ont participé à une récolte de fonds au bénéfice de « Mond'Aide », association humanitaire lycéenne, et de l'Association des Femmes Africaines de Sarcelles et des environs (AFASE). Les résidents du Cada ont confectionné – sur la base de produits biologiques et équitables – les mets de leur choix, lesquels ont été vendus au profit des projets de solidarité internationale menés par ces deux structures locales.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

FLE

La fin d'année 2009 a été marquée par l'installation d'un laboratoire de langues au sein du Cada. Composée de cinq postes informatiques, ce laboratoire est mis à la libre disposition des résidents depuis décembre 2009. Traitant des domaines de la vie de tous les jours sur une base interactive, ce laboratoire a pour but d'améliorer le niveau de français des résidents ainsi que leurs capacités dans le maniement de l'outil informatique. Il vient en complément des cours d'initiation à la langue française dispensés dans les associations locales de Sarcelles.

Emploi et logement

Des entretiens individuels et des ateliers collectifs ont eu lieu permettant aux réfugiés et aux demandeurs d'asile de bâtir les fondements de leur projet professionnel et de mieux appréhender le logement en France ainsi que les différentes possibilités qui peuvent s'ouvrir à eux dans ce domaine.

Culture

Grâce à notre partenariat avec l'association Culture du Cœur, les résidents du Cada ont eu accès gratuitement à un large panel d'activités sportives et culturelles tout au long de l'année 2010.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2009 : **32 personnes soit 21 ménages dont 26 adultes et 6 enfants**
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2009 : **23 personnes soit 14 ménages dont 18 adultes et 5 enfants**
- Durée moyenne d'hébergement au Cada après obtention du statut ou de la PS : **5.4 mois**

Modalités de sortie

14 ménages réfugiés sortis du Cada en 2009

- **Obtention d'un logement pérenne : 7 ménages**
- Obtention d'un logement dans le parc privé : **7 ménages**
 - en bail direct : **7**
 - en bail glissant : **0**
- Avec une formation qualifiante : **1 personne**
- Domaine : **menuiserie**
- Avec une formation linguistique : **5 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **7 personnes**
- **Obtention d'un logement temporaire : 7 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM... : **3 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **restauration**
- Autres ALT : **4 ménages**
- Avec un CDI/ CDD : **1 personne**
- Domaine : **BTP**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **3 personnes**

Logements-relais

- 3 logements relais ont été gérés par le Cada
- 14 ménages ont bénéficié des logements-relais dont 8 ménages entrés en 2009, soit 35 personnes au total (35 réfugiés soit 14 ménages dont 20 adultes et 15 enfants)
- 6 ménages sont sortis des logements-relais en 2009 soit 21 personnes dont 9 adultes et 12 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement-relais : 12,9 mois
- En logement-relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie

6 ménages sont sortis des logements relais en 2009

- **Obtention d'un logement dans le parc public : 5 ménages**
 - en bail direct : 5
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : **5 personnes**
- Domaine : **sécurité, bâtiment, secrétariat, services à domicile**
- Avec une formation linguistique : **1 personne**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **9 personnes**

- Autres solutions de logement : **1 ménage**
- Avec ouverture de droits RMI / RSA : **1 personne**



IV.
BILAN
FINANCIER
DE L'EXERCICE
2009

125

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

ACTIF	2009			Rappel 2008
	Valeur brute	Amortissements & provisions	Valeur nette	Valeur nette
• ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Applications informatiques Siège	208 877,90	194 745,83	14 132,07	26 690,55
Sous-Total	208 877,90	194 745,83	14 132,07	26 690,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements Installations	2 355 215,92	1 894 687,69	460 528,23	593 593,11
Matériel de Transport	942 105,46	744 824,74	197 280,72	230 218,85
Mobilier Matériel de Bureau	2 645 809,81	1 940 531,79	705 278,02	668 224,65
Immobilisations corporelles en cours	56 004,65		56 004,65	7 605,36
Sous-Total	5 999 135,84	4 580 044,22	1 419 091,62	1 499 641,97
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôt Garantie versé Siège	28 642,90	0,00	28 642,90	28 642,90
Dépôt Garantie versé Cerf	25 184,67	0,00	25 184,67	20 742,30
Dépôt Garantie versé Domiciliation	16 108,82	0,00	16 108,82	16 041,38
Dépôt Garantie versé D.P.H.R.S.	131 492,66	0,00	131 492,66	94 669,20
Dépôt Garantie versé Centres	779 579,16	0,00	779 579,16	577 289,00
Sous-Total	981 008,21	0,00	981 008,21	737 384,78
TOTAL I (note n°3.1)	7 189 021,95	4 774 790,05	2 414 231,90	2 263 717,30
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
• ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
Stocks fin de période	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous-Total	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION				
FER	2 437 500,00	0,00	2 437 500,00	2 222 500,00
DDASS - CAF	43 548,35	0,00	43 548,35	50 705,88
DRTEFP	1 001,01	0,00	1 001,01	1 000,01
CONSEILS GENERAUX	625 424,23	0,00	625 424,23	152 835,77
Fournisseurs débiteurs	44 144,83	0,00	44 144,83	185 683,82
Formation Professionnelle	148 033,92	0,00	148 033,92	68 337,85
Débiteurs divers	473 264,82	0,00	473 264,82	110 420,97
Créances (note n°3.2)	3 772 917,16	0,00	3 772 917,16	2 791 484,30
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement (note n°3.3)	7 260 261,42	0,00	7 260 261,42	8 706 257,28
Disponibilités (note n°3.4)	969 451,64	0,00	969 451,64	644 190,31
Sous-Total	8 229 713,06	0,00	8 229 713,06	9 350 447,59
COMPTES DE REGULARISATIONS				
Charges constatées d'avance (note n°3.5)	343 298,23	0,00	343 298,23	318 033,18
Sous-Total	343 298,23	0,00	343 298,23	318 033,18
TOTAL III	12 345 928,45	0,00	12 345 928,45	12 459 965,07
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	19 534 950,40	4 774 790,05	14 760 160,35	14 723 682,37

BILAN AU 31 DECEMBRE AVANT AFFECTATION DU RESULTAT

PASSIF	2009	Rappel 2008
• FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
Activités Générales (excédent antérieur)	158 021,01	146 144,88
Résultat exercice Activités Générales	5 336,38	11 876,13
Formation (excédent antérieur)	216 829,06	167 190,99
Résultat exercice Formation	28 251,75	49 638,07
Application Asyl (excédent antérieur)	142 965,19	142 965,19
Sous-Total	551 403,39	517 815,26
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
Fonds de roulement siège	22 966,78	38 466,78
Réserve renouvellement Immobilisations Siège	6 097,96	6 097,96
Subventions d'investissement Créteil	129 872,56	129 872,56
Subventions d'investissement Senlis	28 241,73	28 241,73
Subventions d'investissement Autres	267 332,59	276 028,41
Réserves de Trésorerie	487 587,67	368 186,46
Réserves de compensation	2 139 190,59	1 585 403,13
Réserve Charges Amortissements	22 066,31	0,00
Sous-Total	3 103 356,19	2 432 297,03
REPORTS À NOUVEAU SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS		
Centres FTDA	2 035 928,14	2 731 263,42
Sous-Total	2 035 928,14	2 731 263,42
RÉSULTATS EXERCICE DES ACTIVITÉS CONVENTIONNÉES		
Siège - Activités Générales	0,00	321 011,51
Reloref	0,00	67 815,04
Observatoire	0,00	42,98
Domiciliation	0,00	-1 922,63
HAI	-9 511,52	-8 373,34
KIOSQUE	4 187,22	15 578,78
CERF Paris	1 658,80	18 951,80
DPHRS Paris	7 518,74	381,92
PARA	223 402,09	198 983,09
PRIM	-1 248,90	12 460,63
AIVE	0,00	8 548,97
ANPE	15 456,92	41 970,14
Résidence Sociale	1 233,93	0,28
Métis	7 023,16	0,00
CERF Régions	2 687,83	42 658,18
Plates-formes	72 103,59	238 185,89
HUDA	173 558,58	9 775,42
ALT	19 062,85	10 742,52
Centres FTDA	980 292,63	637 113,30
Projets Européens	32 596,88	0,00
Retraitements effectués en Consolidation	-158 000,00	-305 000,00
Sous-Total	1 372 022,80	1 308 924,48
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Subventions Equipement	59 827,06	103 167,47
Sous-Total	59 827,06	103 167,47
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	200 477,97	237 623,09
Sous-Total	200 477,97	237 623,09
TOTAL I (note 3.6)	7 323 015,55	7 331 090,75
• COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II	0,00	0,00
• PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note n°3.7)	2 398 285,56	1 973 241,82
• FONDS DEDIES (note n°3.8)	1 197 522,28	747 674,54
TOTAL III	3 595 807,84	2 720 916,36
• DETTES (note n°3.9)		
Emprunts et dettes financières divers	51 019,88	33 754,65
Fournisseurs et comptes rattachés	979 058,53	1 727 574,79
Usagers et comptes rattachés	0,00	145,00
Frais de personnel et comptes rattachés	1 677 325,21	1 679 938,31
Charges fiscales & sociales à payer	643 947,85	1 036 313,81
Créditeurs divers	465 398,23	85 873,20
Charges à payer	22 577,94	77 395,89
Sous-Total	3 839 327,64	4 640 995,65
• COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (note n°3.10)	2 009,32	30 679,61
Sous-Total	2 009,32	30 679,61
TOTAL IV	3 841 336,96	4 671 675,26
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	14 760 160,35	14 723 682,37

COMPTE DE RESULTAT 2009

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
I - PRODUITS D'EXPLOITATION			
70 - PRODUITS/VENTES/ PRESTATIONS		319 833,37	489 256,62
70610-Prestations Formation	47 128,89		172 632,12
70611-Prestations Formation AIVE	0,00		16 800,00
70612-Prestations Formation Intra	87 390,00		69 243,48
70613-Prestations Formation Inter FTDA	24 200,00		52 740,00
70614-Prestations Formation Inter Autres	99 987,50		115 940,00
70620-Prestations Autres	21 685,00		1 000,00
70880-Ventes Publications FTDA	3 456,49		9 534,06
70881-Cotisations-Dons	35 985,49		51 366,96
73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION		25 567 398,92	24 835 501,26
73160-Dotation Globale de financement	25 567 398,92		24 835 501,26
74 - SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS		14 738 387,38	12 686 079,32
74701-Participation Frais Siège			
74730-Participations Loyers	453 189,80		379 721,79
74731-Participations Loyers ALT	237 925,73		211 141,41
74735-Participations Diverses	600 439,33		506 300,63
74741-Participations Animations	4 331,61		9 139,77
74742-Participations Scolarités	1 615,09		2 497,19
74744-Participations Laverie	5 470,70		5 454,50
74745-Participations Cantine	11 739,05		13 958,44
74750-Avantages Nature	28 281,10		27 127,75
74780-Subventions Autres	994 942,34		497 514,68
74781-Subventions DDASS	10 113 074,46		8 943 570,28
74782-Subventions CG	400 597,54		345 987,57
74783-Subventions CAF	586 780,63		523 665,31
74784-Subventions FER	1 300 000,00		1 220 000,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		233 101,00	256 704,07
75800-Remboursements SS	226,55		26 088,36
75800-Différences de réglemets	1 651,01		32,83
75810-Compléments Prévoyance	141 445,88		113 017,77
75850-Emplois Aidés/Rembt Salaires	89 777,56		117 565,11
78 - REPRISE DE PROVISIONS		702 290,05	485 292,24
78150-Reprise Amortissements et Provisions	702 290,05		485 292,24
79 - TRANSFERTS DE CHARGES		251 248,20	169 783,24
79100-Transfert de charges	251 248,20		169 783,24
TOTAL I		41 812 258,92	38 922 616,75
II - CHARGES D'EXPLOITATION			
60 - ACHATS		1 009 725,42	947 857,23
60611-Eau	102 617,55		107 053,65
60612-EDF GDF	251 929,19		231 731,87
60613-Chauffage(Fuel)	18 903,99		17 454,37
60622-Produits d'Entretien	18 893,80		21 744,10
60624-Fournitures de Bureau	226 581,43		220 267,20
60626-Matériel Hôtelier	290 305,51		275 553,58
60660-Fournitures Médicales	22 463,41		18 440,78
60680-Petit Matériel	78 030,54		55 611,68
61-SERVICES EXTERIEURS		15 012 701,71	14 628 360,35
61180-Hébergement Usagers	4 446 757,97		4 734 021,30
61220-Crédit Bail	0,00		416,16
61320-Locations Immobilières	9 240 797,30		8 566 454,15
61550-Entretien Réparation Matériel	432 679,00		434 060,08
61560-Contrats de maintenance	641 117,36		628 075,66
61650-Assurances RC	63 693,30		51 964,16
61660-Assurances Matériels	68 029,96		60 788,96
61680-Assurances Multirisques	36 434,30		38 493,51
61820-Documentations	47 602,84		52 650,42
61840-Cotisations	12 512,07		14 022,48
61850-Frais de Colloque, Séminaires, Conférences	23 077,61		47 413,47

COMPTE DE RESULTAT 2009

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		2 742 550,37	2 775 995,22
62110-Personnel Intérimaire	16 384,95		28 445,39
62210-Frais de recrutement	954,21		2 243,84
62260-Honoraires	99 411,75		92 018,69
62261-Interprétariat	351 252,40		356 589,85
62262-Commission ASSOFAC (6%)	2 827,71		0,00
62281-Formations Complémentaires	1 760,00		3 877,26
62283-Prestations Médicales	31 628,27		34 733,59
62284-Prestations Autres	77 438,87		39 218,66
62285-Formation PAUF	204 038,68		117 365,57
62300-Publicité Relations Publiques	49 017,06		41 663,27
62370-Publications FTDA	87,00		0,00
62371-Impressions	100 189,81		92 812,68
62380-Dons Etrennes	1 759,08		1 209,39
62420-Transports Usagers	297 896,28		294 527,04
62480-Transports Divers	524,85		2 313,60
62510-Frais de Dpict Personnel	171 345,44		171 399,77
62512-Frais de Dpict Intervenant	29 250,27		10 123,59
62512-Déplacements Administrateurs	1 808,86		1 358,42
62550-Frais de Déménagement	3 585,49		9 169,09
62570-Frais de Réceptions	21 937,98		20 518,91
62611-Frais de Timbres	94 475,97		88 946,59
62621-Frais de Téléphone	236 224,42		234 106,47
62622-Frais Internet	33 441,19		34 470,89
62700-Services Bancaires	9 010,97		6 954,29
62815-Prestations de Blanchissage	7 838,61		6 047,16
62820-Cantines Scolaires, Prestations Alimentaires	563 466,11		527 684,92
62830-Nettoyage des Locaux	215 708,43		208 614,47
62880-Autres prestations : gardiennage, Cachan	119 285,71		349 581,82
63 - IMPOTS ET ASSIMILES		1 488 836,94	1 448 845,90
63110-Taxes sur Salaires	846 419,26		824 663,31
63310-Versement Transport	157 237,53		143 981,55
63330-Formation Professionnelle	254 128,91		243 447,15
63340-Effort Construction	45 789,39		44 015,60
63512-Taxes Foncières	131 017,89		125 199,89
63513-Taxe Habitation	0,00		67,00
63513-Taxe Ordure Ménagère	19 875,58		15 977,86
63513-Taxe sur les Bureaux	12 016,22		11 126,62
63580-Autres Impôts	22 352,16		40 366,92
64 - FRAIS DE PERSONNEL		15 030 862,03	14 535 240,52
64110-Rémunération Personnel Permanent	10 179 625,17		9 835 539,08
64118-Gratification Stagiaire	35 663,03		7 166,34
64280-Rémunération Personnel Médical	20 556,32		32 765,63
64510-Urssaf	2 556 790,84		2 464 068,42
64512-Mutuelle Vauban	60 300,00		59 148,00
64513-CGIC	51 672,09		47 568,83
64514-ASSEDIC	433 266,52		406 288,87
64518-CPM	877 003,82		848 057,92
64750-Médecine du Travail	31 022,50		41 779,41
64760-Tickets Restaurant	421 409,32		401 823,53
64761-Frais sur Tickets Restaurant	22 177,36		29 692,67
64780-Frais Transport C.O.	78 874,31		67 976,37
64784-Ceuvres Sociales Comité Entreprise	114 074,98		109 823,12
64850-Indemnités Licenciement	90 661,14		97 248,18
64880-Autres Charges Diverses	11 593,32		-7 553,57
64881-Provisions pour Personnel	30 212,81		18 552,55
64883-Congés Payés	15 958,50		75 295,17
65 - VIE SOCIALE		4 323 615,16	4 184 626,44
65560-Frais de Gestion	0,00		0,00
65710-Subventions vie sociale	0,00		4 006,60
65800-Charges Diverses	819,67		1 306,61
65810-Frais de Culte et d'inhumation	989,69		4 188,30
65820-Allocations Mensuelles de Subsistance (AMS)	3 690 355,10		3 903 142,91
65820-Tickets Services - Chèques Service	296 055,78		0,00
65820-Aides exceptionnelles	40 576,21		0,00
65881-Frais Administratifs	28 869,78		30 185,64
65882-Frais Vestiaire	31 558,21		25 601,78
65883-Frais Classe, Fournitures Scolaires	49 827,94		44 421,85
65884-Animation Vie du Centre	184 562,78		171 772,75

COMPTE DE RESULTAT 2009

RECAPITULATION France terre d'asile	Réalisé		Exercice précédent
	Détail	Groupé	
68-DOTATIONS		1 769 364,90	1 421 702,44
68110-Dotations aux Amortissements	718 550,33		705 423,66
68150-Dotations aux Provisions	1 050 814,57		716 278,78
TOTAL II		41 377 656,53	39 942 628,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		434 602,39	-1 020 011,35
III - PRODUITS FINANCIERS			
76 - PRODUITS FINANCIERS		37 543,08	210 738,93
76200-Produits Financiers	7 569,35		4 385,98
76210-CM Gestion	29 973,72		206 352,94
76880-Produits d'Arrondis de Conversion	0,01		0,01
TOTAL III		37 543,08	210 738,93
IV - CHARGES FINANCIERES			
66 - FRAIS FINANCIERS		0,00	0,00
TOTAL IV		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		37 543,08	210 738,93
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)		472 145,47	-809 272,42
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 496 678,10	2 458 546,96
77100-Produits Exceptionnels	64 461,99		58 028,86
77520-Cession d'Eléments d'Actif	3 400,00		15 500,00
77700-Quote Part Subventions/Résultat	43 340,41		40 164,20
77880-Excédent Affecté Gestion	1 385 475,70		2 332 868,35
78746-Reprise Provisions Réglementées	0,00		11 985,55
TOTAL V		1 496 678,10	2 458 546,96
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		113 364,90	202 412,87
67100-Charges Exceptionnelles	23 529,88		77 271,52
67520-V.N.C. Immobilisations	0,00		4 303,67
67800-Reprise Déficit	86 435,02		105 337,68
68746-Dotations Provisions Réglementées	3 400,00		15 500,00
TOTAL VI		113 364,90	202 412,87
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 383 313,20	2 256 134,09
TOTAL DES PRODUITS I + III + V		43 346 480,10	41 591 902,64
TOTAL DES CHARGES II + IV + VI		41 491 021,43	40 145 040,97
SOLDE INTERMEDIAIRE		1 855 458,67	1 446 861,67
78 - REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		573 960,87	673 631,58
68 - ENGAGEMENTS A REALISER		1 023 808,61	747 674,54
RESULTAT (Excédent ou Déficit)		1 405 610,93	1 372 818,71

Annexes au bilan

Exercice clos le 31/12/2009

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

- 1.1 HYPOTHESES DE BASE
- 1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS
- 1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES
- 1.4 IMMOBILISATIONS
- 1.5 CREANCES D'EXPLOITATION
- 1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 1.7 FONDS ASSOCIATIFS
- 1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 1.9 FONDS DEDIES

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

3. NOTES SUR LE BILAN

- 3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
- 3.2 CREANCES D'EXPLOITATION
- 3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 3.4 DISPONIBILITES
- 3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- 3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE
- 3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
- 3.8 FONDS DEDIES

- 3.9 DETTES
- 3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS
- 4.2 ANALYSE DES FRAIS DE GESTION
- 4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

5. AUTRES INFORMATIONS

- 5.1 PRODUITS A RECEVOIR
- 5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE
- 5.3 CREDIT BAIL
- 5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN
- 5.5 CONTRIBUTION VOLONTAIRES
- 5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
- 5.7 ENGAGEMENT DIF
- 5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS
- 5.9 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

6. DETAILS DES RESULTATS

- 6.1 TABLEAU DE PASSAGE
- 6.2 COMPTES ADMINISTRATIFS
- 6.3 ACTIVITES CONVENTIONNEES
- 6.4 PROJETS EUROPEENS

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation, à l'exception des provisions constituées pour faire face aux licenciements sur les activités conventionnées dont les financements ne sont pas assurés.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre.
- Indépendance des exercices.

Les charges liées à l'éventualité d'une dénonciation de conventions de fonctionnement des CADA avec les autorités de tutelle ne sont pas intégrées et représentent des sommes importantes en fonction des dispositions conventionnelles prévues pour le personnel.

1.2 REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable des Associations et Fondations spécifiées par le Règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (C.R.C.)

L'exercice a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre 2009.

Une dérogation a cependant été apportée pour la recherche de l'image fidèle, les excédents et déficits antérieurs repris par les tiers financeurs sont portés en pied du compte de résultat, afin de neutraliser l'impact sur l'activité des financements qui les intègrent.

Les activités conventionnées de l'association font l'objet de comptes administratifs et comptes rendus financiers établis suivant des règles diverses, principalement

le décret 1010 du 22 octobre 2003. Si les options comptables retenues pour la production des comptes administratifs divergent de façon significative avec celles acceptables par le Plan Comptable Général et le règlement 99.01 du CRC, la comptabilité met en place un tableau de passage des comptes administratifs vers les comptes de l'association. Ces retraitements sont présentés dans le point 6.1.

1.3 METHODE DES COUTS HISTORIQUES

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux en euros courants.

1.4 IMMOBILISATIONS

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées d'amortissement linéaires utilisées sont les suivantes :

- 2 ans logiciels informatiques
- 4 ans agencements, aménagements, installations
- 5 ans mobilier matériel de bureau
- 2 ans matériel informatique
- 4 ans matériel de transport neuf et 2 ans pour le matériel d'occasion

Immobilisations Financières

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

1.5 CREANCES D'EXPLOITATION

Conformément aux dispositions du plan comptable, les produits des dotations globales de fonctionnement et des subventions sont comptabilisés dès lors qu'ils sont accordés.

1.6 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition sauf en cas de moins value latente à la clôture, auquel cas une provision est comptabilisée.

Les cessions sont évaluées selon la méthode du Coût Moyen Pondéré.

1.7 FONDS ASSOCIATIFS

Ces postes sont constitués par affectation du résultat par décision de France terre d'asile concernant les fonds associatifs sans droits de reprise et en application de la réglementation en ce qui concerne les fonds associatifs sous contrôle des tutelles.

Un legs a été autorisé par le préfet au 1er mars 2007, permettant à l'association d'en prendre possession (sans que le bien ne soit transmis) et de procéder le cas échéant à sa revente. Compte tenu de l'incertitude juridique qui entourait ce legs, l'association, par délibération de son assemblée générale, a décidé d'y renoncer en date du 27 juin 2009.

1.8 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont créées pour couvrir les risques identifiés résultant de litiges, amendes, pénalités et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables.

1.9 FONDS DEDIES

Les fonds dédiés sont des fonds affectés par les tiers financeurs à des projets définis et qui n'ont pas encore été utilisés.

Evènement le plus significatif ayant un impact sur les comptes

A la clôture du bilan 2009, le solde des prestations engagées sur le Fonds Européen pour les Réfugiés 2006 n'a toujours pas été réglé soit 362 500 €, de même pour le FER 2007 soit 640 000 € et la totalité des prestations FER 2008 soit 610 000 €, et le FER 2009 pour un montant de 825 000 €.

C'est donc un total de 2 437 500 € qui n'a pas été réglé.

Dans l'attente du déroulement très long du processus de mise en paiement, notamment l'achèvement des différents contrôles diligentés par le FER sur ces activités, nous avons renforcé les provisions pour risques de non paiement. Ces provisions sont de 1 077 565 € au 31 décembre 2009.

Présentation des principaux écarts entre les résultats 2008 et 2009

Activités	Résultats 2008	Résultats 2009	Variations
Résultats C.A.D.A. ⁽¹⁾	637 K€	980 K€	343 K€
Département Intégration ⁽²⁾	349 K€	255 K€	-94 K€
SASA DOM, HAI, KIOSQUE ⁽³⁾	5 K€	-5 K€	-10 K€
H.U.D.A. ⁽⁴⁾	10 K€	174 K€	164 K€
Retraitements de consolidation ⁽⁵⁾	-305 K€	-158 K€	147 K€
Gestion propre ⁽⁶⁾	64 K€	34 K€	-30 K€
Siège ⁽⁷⁾	321 K€		-321 K€
Dispositifs d'accueil régions	238 K€	72 K€	-166 K€
Cerfs régions	43 K€	3 K€	-40 K€
A.L.T	11 K€	19 K€	8 K€
Autres		33 K€	33 K€
Total des variations	1 373 K€	1 407 K€	34 K€

2. COMPARAISON DU RESULTAT ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Préambule

L'ensemble des activités conventionnées et non conventionnées s'établit après retraitement à 43 920 440,97 € de produits. Ces produits présentent une hausse de 1 654 906,75 € par rapport à 2008 soit une progression de 3,92 %. Cette augmentation provient principalement pour 36 % des produits affectés à la prise en charge des mineurs isolés étrangers et pour 47 % des produits consacrés à la prise en charge des réfugiés et régularisés de l'asile.

Le résultat des activités non conventionnées s'établit d'un exercice à l'autre en légère baisse de 30 306,10 €, due pour deux tiers à une baisse d'activité du département formation et à une baisse des dons et produits financiers.

L'activité liée aux Cada représente 62 % du périmètre de l'association. Le nombre de journées réalisées est en augmentation de 0,72 % par rapport à 2008 (923 480 journées réalisées contre 916 924 journées). Le taux d'occupation moyen est de 97 % en 2009 contre 96 % en 2008, ce qui témoigne de la tension qui pèse sur les centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

Le nombre de salariés de l'association s'établit à 488 au 31 décembre 2009 en progression de 3,17 %.

La masse salariale brute progresse dans le même temps de 3,65 %. Ramené en équivalent temps plein, le nombre de salariés s'établit à 410.

Le résultat comptable est de 1 405 610,93 €.

La trésorerie s'établit à 8 229 713,06 € au 31 décembre 2009, mais quatre mois plus tard elle présente un solde négatif de 800 000 euros en raison des retards de paiement de l'Etat. Pour mémoire, un mois de fonctionnement nécessite un fonds de roulement d'environ 3,5 millions d'euros (paiement des salaires et charges, des loyers et hôtels pour près de 4 000 personnes/jour et des allocations diverses).

Le bilan se lit d'une part avec les activités conventionnées avec l'Etat, les collectivités territoriales et l'Europe, et d'autre part avec les activités non conventionnées (pas de tiers financeurs).

Les comptes présentés de l'exercice 2009 sont positifs de 1 405 610,93 € contre 1 372 818,71 € pour l'exercice précédent alors que le périmètre d'intervention de l'association n'a pas sensiblement évolué d'une année sur l'autre.

(1) Le nombre de journées réalisées pour les centres d'accueil pour demandeurs d'asile est en augmentation de 0,72 % soit 6 556 journées de plus par rapport à l'exercice précédent à périmètre égal.

(2) La Direction intégration présente un résultat en baisse de 94 K€ par rapport à 2008. En 2009, le résultat de cette direction provient d'un excédent constaté sur le Programme d'Autonomisation des Régularisés de l'Asile (PARA), où la montée en puissance a été moins rapide que prévue.

(3) Le Service Assistance Sociale et Administrative présente un résultat à l'équilibre. L'hébergement d'urgence des adultes isolés à Paris présente un déficit de 10 K€ qui sera repris sur l'exercice 2010.

(4) L'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile qui regroupe les activités déconcentrées dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis présente un résultat excédentaire de 174 K€ non significatif principalement dû à un versement tardif des subventions.

(5) Les comptes comprennent la constitution d'écritures de consolidation pour un résultat de -158 000 € qui permet le passage des comptes administratifs aux comptes de l'association, contre -305 000 sur 2008 (cf. annexe 6.1 Tableau de passage exercice 2009).

(6) La gestion des activités non conventionnées enregistre une baisse de -30 306,10 € qui s'explique principalement par une baisse des résultats du service formation de -21 K€.

(7) Le résultat du Siège est à l'équilibre, l'excédent précédent ayant été absorbé par la constitution d'une provision pour risque sur les projets FER.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

BRUT	31/12/2008	ACQUISITIONS	CESSIONS	31/12/2009
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	199 600,39	9 701,68	424,17	208 877,90
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	2 161 287,56	195 280,75	1 352,39	2 355 215,92
Matériel de transport	881 271,44	74 611,30	13 777,28	942 105,46
Mobilier Matériel de bureau	2 360 327,39	300 022,38	14 539,96	2 645 809,81
Immobilisation en cours	7 605,36			56 004,65
Sous-Total	5 410 491,75	569 914,43	29 669,63	5 999 135,84
• IMMOBILISATIONS FINANCIERES	737 384,78			981 008,21
TOTAL IMMOBILISATIONS	6 347 476,92	579 616,11	30 093,80	7 189 021,95
AMORTISSEMENTS				
• IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels informatiques	172 909,84	22 005,06	169,07	194 745,83
• IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Agencements, installations	1 567 694,45	328 345,63	1 352,39	1 894 687,69
Matériel de transport	651 052,59	107 549,43	13 777,28	744 824,74
Mobilier Matériel de bureau	1 692 102,74	260 650,21	12 221,16	1 940 531,79
Sous-Total	3 910 849,78	696 545,27	27 350,83	4 580 044,22
TOTAL AMORTISSEMENTS	4 083 759,62	718 550,33	27 519,90	4 774 790,05

3.2 CREANCES D'EXPLOITATION

SUBVENTIONS		ÉCHÉANCE
FER	2 437 500,00	indéterminée - voir point 2
DRTEFP	1 001,01	moins d'un an
ANAH	3 127,00	moins d'un an
Conseils généraux (départements 05,14,27,49,75,76,93,94)	625 424,23	moins d'un an
CAF	43 548,35	moins d'un an
Clients Formation	50 256,05	moins d'un an
Fournisseurs débiteurs	44 144,83	moins d'un an
Pôle emploi	17 445,76	moins d'un an
Formation professionnelle	148 033,92	moins d'un an
Indemnités journalières et CPM	73 750,13	moins d'un an
Autres (produits à recevoir)	328 685,88	moins d'un an
TOTAL	3 772 917,16	

3.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT (V.M.P.)

	VALEUR AU 31/12/09	ÉCHÉANCE
Epargne Solidaire 2	57 193,00	moins d'un an
Bons de caisse	0,00	moins d'un an
Obligations	53 076,00	moins d'un an
Epargne jour	7 127 187,42	moins d'un an
Parts Sociales	105,00	moins d'un an
Tonics plus	22 700,00	moins d'un an
TOTAL	7 260 261,42	

Il n'y a pas de plus value latente sur les VMP au 31.12.2009.

Il s'agit de valeurs aux rendements et aux capitaux garantis hors marchés boursiers.

Annexes

3.4 DISPONIBILITES

	MONTANT
HSBC Comité de Pau	133,37
CREDIT MUTUEL Siège et Centres Compte Miroir	668 481,62
CREDIT MUTUEL livret	92 248,20
CREDIT COOPERATIF Siège	69 626,93
CCP Siège et Centres	61 332,79
CREDIT AGRICOLE Hauts-de-Seine	34 298,32
CAISSE Siège et Centres	43 377,32
TOTAL	969 498,55

3.5 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
Loyers	33 895,45
AMS	127 307,71
Redevances, entretiens du matériel	8 075,26
Edf, France-télécom	15 585,53
NORMAND Ass (Generali)	74 191,24
Hébergement Usagers	0,00
Documentations	5 631,37
Divers	78 611,67
TOTAL	343 298,23

3.6 FONDS ASSOCIATIFS, REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS

A - FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	RESULTAT < 2007	RESULTAT 2007	RESULTAT 2008	RESULTAT 2009	FIN EXERCICE
Recettes Propres	81 307,32	64 837,56	11 876,13	5 336,38	163 357,39
Formation	113 009,89	54 181,10	49 638,07	28 251,75	245 080,81
Informatique	121 380,87	21 584,32	0,00	0,00	142 965,19
Sous-Total	315 698,08	140 602,98	61 514,20	33 588,13	551 403,39
B - FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE					
Fonds de roulement		38 466,78		-15 500,00	22 966,78
Réserves affectées à l'investissement		440 240,66	11 372,60	-20 068,42	431 544,84
Réserves de trésorerie		368 186,46	119 401,21		487 587,67
Réserves de compensation		1 585 403,13	620 107,90	-66 320,44	2 139 190,59
Réserves charges Amorts		0,00	22 472,00	-405,69	22 066,31
Sous-Total		2 432 297,03	773 353,71	-102 294,55	3 103 356,19
C - REPORTS A NOUVEAU ET RESULTATS EXERCICE DES ACTIVITES CONVENTIONNEES					
		REPORT A NOUVEAU			RESULTATS EXERCICE
		DÉBUT D'EXERCICE	AFFECTATION EXERCICE	FIN EXERCICE	
Siège		321 011,51	-321 011,51		0,00
Reloref		67 815,04	-67 815,04		0,00
Observatoire		42,98	-42,98		0,00
H.A.I.		-8 373,34	8 373,34		-9 511,52
PARA		198 983,09	-198 983,09		223 402,09
DPHRS Paris		381,92	-381,92		7 518,74
CERF Paris		18 951,80	-18 951,80		1 658,80
CERF Régions		42 658,18	-42 658,18		2 687,83
Dispositifs d'accueil Régions		238 185,89	-238 185,89		72 103,59
HUDA		9 775,42	-9 775,42		173 558,58
KIOSQUE		15 578,78	-15 578,78		4 187,22
Pôle emploi					0,00
Domiciliation		-1 922,63	1 922,63		0,00
Centres FTDA		637 113,30	-155 501,88	481 611,42	980 292,63
ALT		10 742,52	-10 742,52		19 062,85
PRIM		12 460,63	-12 460,63		-1 248,90
RESIDENCE SOCIALE			-0,28		1 233,93
CIBLE EMPLOI		41 970,42	-41 970,14		15 456,92
METIS					7 023,16
Projets Européens					32 596,88
AIVE		8 548,97	-8 548,97		
Consolidation		-305 000,00	1 859 316,72	1 554 316,72	-158 000,00
Sous-Total		1 308 924,48	727 003,66	2 035 928,14	1 372 022,80

Les retraitements de consolidation ne sont pas contrôlés par les tiers financeurs.

D - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (RECUES)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	4 883,10			4 883,10
Stains C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	75,00			75,00
Créteil C.A.D.A subvention A.N.A.H.	72 667,00			72 667,00
Stains C.A.D.A subvention A.N.A.H.	42 013,00			42 013,00
Chambon C A D A subvention A.N.A.H.	50 000,00			50 000,00
Boissy subvention A.N.A.H.	8 682,00			8 682,00
Sous-Total	178 320,10	0,00	0,00	178 320,10
E - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS (REPRISES EN RESULTAT)				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	4 875,47			4 875,47
Stains C.A.D.A subvention A.D.E.M.E.	0,00			0,00
Créteil C.A.D.A subvention A.N.A.H.	32 784,10	18 166,88		50 950,98
Stains C.A.D.A subvention A.N.A.H.	24 157,64	10 503,32		34 660,96
Chambon C A D A subvention A.N.A.H.	9 323,66	12 499,86		21 823,52
Boissy subvention A.N.A.H.	4 011,76	2 170,34		6 182,10
Sous-Total	75 152,63	43 340,40	0,00	118 493,03
TOTAL DES SUBVENTIONS NET DE REPRISE				59 827,07

Les subventions d'investissements concernent des subventions reçues pour des travaux de rénovation des établissements. Elles sont reprises dans le compte de résultat pour le montant de la dotation aux amortissements de l'exercice.

F - PROVISIONS REGLEMENTEES				
	DÉBUT D'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Créteil C.P.H.	17 929,61		6 089,84	11 839,77
Créteil C.A.D.A.	63 242,78		32 284,30	30 958,48
Senlis C.A.D.A.	0,00			0,00
Stains C.A.D.A.	66 620,62		17 128,40	49 492,22
Boissy CAOMIDA	89 830,08		542,58	89 287,50
Chaumont		9 500,00		9 500,00
Niort		3 700,00		3 700,00
Siège		1 500,00		1 500,00
Périgueux		4 200,00		4 200,00
Sous-Total	237 623,09	18 900,00	56 045,12	200 477,97

La provision réglementée pour renouvellement des immobilisations peut être constituée lorsqu'un établissement ou service social ou médico-social perçoit de l'autorité de tarification une allocation anticipée (sous forme de dotations budgétaires supplémentaires versées en amont du programme d'investissement), destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La provision réglementée pour réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé a été constituée à hauteur de 18 900 €.

3.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES MOUVEMENTS	FIN EXERCICE
CADA/CPH	1 115 755,09	189 637,00	461 942,14	59 461,83	902 911,78
DISPOSITIFS D'ACCUEIL	575 454,48	163 570,98	187 251,69	-25 235,77	526 538,00
HUDA	48 957,98	48 060,45	91 251,15	42 293,17	48 060,45
CERFS REGIONS	16 347,83	27 041,62	16 347,94	0,00	27 041,51
DEPARTEMENT INTEGRATION	499 289,09	492 255,74	352 247,29	-21 601,74	617 695,80
SASA DOM	404 495,54	370 989,62	363 698,75		411 786,41
RECETTES PROPRES	86 106,27	56 977,46	81 106,27		61 977,46
CONSOLIDATION	-1 355 000,00	-1 224 000,00	-1 355 000,00		-1 224 000,00
SIEGE	560 016,89	898 251,59	481 626,18	21 601,74	998 244,04
OBSERVATOIRE	15 782,10	16 546,51	15 782,10		16 546,51
AUTRES (Logistique Cachan et Melun relais)	6 036,55	11 483,60	6 036,54		11 483,61
Sous-Total	1 973 241,82	1 050 814,57	702 290,05	76 519,23	2 398 285,57

Les provisions pour le personnel représentent des indemnités de licenciement et de départ à la retraite pour couvrir la probabilité de non renouvellement des subventions au titre des activités conventionnées.

Annexes

Au final les provisions sont constituées par :

	MONTANT
Les indemnités de départ à la retraite	169 K€
Les licenciements	852 K€
Risques F.E.R.	1 078 K€
Risques frais de siège	149 K€
Litiges	90 K€
Autres risques	60 K€
TOTAL	2 398 K€

Les indemnités de départ à la retraite sont calculées en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rendement financier, d'espérance de vie et de taux de rotation du personnel.

Les reprises de provisions correspondent essentiellement à des utilisations effectives.

Les autres mouvements concernent principalement les affectations de résultats en dotations aux provisions et une reprise de réserve d'investissement.

3.8 FONDS DEDIES

		DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Intégration	DI PRIM CRIDF		40 410,96		40 410,96
	DI PHA RESIDENCE SOCIALE		11 242,78		11 242,78
Angers	Cerf ASLL	10 682,00	15 914,00	10 682,00	15 914,00
	Huda				0,00
Urgence Cachan		60 623,95	59 891,18	60 623,95	59 891,18
Créteil HUDA					0,00
Mayenne	Logements Relais	13 413,88	7 265,14	13 413,88	7 265,14
	Dispositif Accueil		181 329,66		181 329,66
Evreux	Logements Relais	66 785,73	56 060,95	66 785,73	56 060,95
	Cerf ASI	3 116,67		3 116,67	0,00
Rouen	Logements Relais	181 765,78	151 338,09	181 765,78	151 338,09
	Mesures ASI	18 000,00		18 000,00	0,00
	Para		68 380,36		68 380,36
	Accueil Dublin		49 882,10		49 882,10
Manche	Urgence	12 551,60	11 324,04	12 551,60	11 324,04
	Domiciliation		18 657,73		18 657,73
	Relais-Insertion	90 104,28	65 095,21	90 104,28	65 095,21
Gap	Asda	25 174,30	19 219,80	25 174,30	19 219,80
	Cada	50 553,92	52 156,49		102 710,41
	Appur	35 865,51	54 724,86	35 865,51	54 724,86
	Paaje	23 277,00	36 024,89	23 277,00	36 024,89
	GRSP 2008-2009		34,46		34,46
Femmes Espagne		17 807,57		17 807,57	0,00
Chaumont	Cada	125 414,75		2 255,00	123 159,75
Melun	Logements Relais	12 537,60	124 855,91	12 537,60	124 855,91
TOTAL		747 674,54	1 023 808,61	573 960,87	1 197 522,28

Les fonds dédiés sont des fonds reçus ou à recevoir concernant l'exercice et non encore utilisés ou engagés durant cet exercice du fait de la signature des conventions en fin d'année.

Ces ressources sont isolées au passif du bilan en compte 194 via le compte 6894 du compte de résultat « Provisions pour engagements à réaliser sur ressources affectées ». Les fonds dédiés constitués l'année précédente ont été repris au compte de résultat en « Report des ressources non utilisées ».

3.9 DETTES

Activités	2008	2009	Échéance
Cautions reçues des usagers	33 754,65	51 019,88	moins d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	1 727 574,79	979 058,53	moins d'un an
Usagers et comptes rattachés	145,00	0,00	moins d'un an
Frais de personnel et comptes rattachés	1 679 938,31	1 677 325,21	moins d'un an
Charges fiscales et sociales	1 036 313,81	643 947,85	moins d'un an
Créditeurs divers	85 873,20	465 398,23	moins d'un an
Charges à payer	77 395,89	22 577,94	moins d'un an
Total	4 640 995,65	3 839 327,64	

3.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	2008	2009	Échéance
Participation loyer centre	8,00		moins d'un an
Natexis Indemnités d'éviction	29 310,76		moins d'un an
Divers	1 360,85		moins d'un an
Emplois aidés Créteil Huda & DPHRS		1 833,32	moins d'un an
Participation bus DA Périgueux		176,00	moins d'un an
Total	30 679,61	2 009,32	

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 ANALYSE DES PRINCIPALES SUBVENTIONS ET DOTATIONS

	2008	2009
Observatoire	180 000,00	200 000,00
Reloref	500 000,00	500 000,00
SASA	2 259 705,74	2 307 301,00
Intégration	2 989 230,42	3 919 872,00
Dispositifs d'accueil	2 131 272,93	2 623 886,54
Projets Européens	19 514,68	66 611,34
CERF Régions	302 734,65	327 492,54
Urgence	1 228 000,00	850 000,00
HUDA	1 376 053,11	1 887 052,64
Centres FTDA	24 837 492,26	25 567 398,92
ALT RLS	533 235,31	713 178,91
TOTAL	36 357 239,10	38 962 793,89

4.2 DETAIL DES FRAIS DE GESTION

	2008	2009
Reloref	23 580,91	26 948,00
Observatoire	9 431,18	10 318,00
Intégration	183 122,57	208 491,00
Hébergement Adultes Isolés	76 407,81	97 611,00
Hébergement d'Urgence	156 421,89	154 955,00
Dispositifs d'accueil régions	69 984,58	88 364,00
Domiciliation	29 758,11	35 133,00
Mineurs	45 276,03	67 639,00
Formation	14 621,25	18 700,00
Centres FTDA	1 236 930,00	1 469 024,00
Cerf Régions	10 309,02	15 832,00
Projets Européens	4 012,77	8 676,00
TOTAL	1 859 856,12	2 201 691,00

Ces frais de gestion, facturés en interne par le siège aux centres et autres activités, sont éliminés dans la présentation consolidée du compte de résultat FTDA (cf. tableau 6.1)

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il intègre principalement la reprise des déficits antérieurs pour un montant de 86 K€ et la reprise des excédents antérieurs pour 1 385 K€.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir sur créances d'exploitation se détaillent comme suit :

	MONTANT
Prestations Pôle emploi	17 445,76
Clients Formation	50 256,05
ANAH	3 127,00
Participations Usagers à recevoir	234 571,96
Indemnités journalières à recevoir	73 750,13
Autres	94 113,92
TOTAL	473 264,82

5.2 EFFECTIF AU 31 DECEMBRE (comprend les personnes sorties dans le mois)

	2008 NOMBRE DE SALARIÉS	2009 NOMBRE DE SALARIÉS	2009 E.T.P.
Cadres	64	67	62
Non Cadres	409	421	348
TOTAUX	473	488	410
Femmes	325	335	280
Hommes	148	153	130
TOTAUX	473	488	410

5.3 CREDIT BAIL

Non significatif.

5.4 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan sont liés à la durée de certains baux.

5.5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires ne sont pas significatives comptablement.

Annexes

5.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rien à signaler.

5.7 ENGAGEMENT DIF

L'Association France terre d'asile a conclu avec les représentants syndicaux un accord spécifique concernant le droit individuel à la formation (DIF). Cet accord prévoit que l'ensemble des heures de formation suivies par les salariés de France terre d'asile, pendant le temps de travail, dans le cadre du PAUF ou dans le cadre de formations complémentaires seront déductibles du compteur DIF et dans la limite de 20 heures annuelle (accord collectif n°2008-01).

5.8 INFORMATION RELATIVE A LA REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 261-7 1° d du Code général des impôts portant sur les conditions de rémunération des dirigeants d'association, FTDA n'a versé aucune rémunération à son Président, pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009.

En 2009, le montant brut des rémunérations des trois premiers salaires des cadres dirigeants (salaires, primes et avantages en nature inclus), tel que défini à l'article 20 de la loi n° 2006-586 est de 171 988,86 €.

5.9 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés sur l'exercice clos au 31 décembre 2009 s'élèvent à 35 880 € TTC.

6.DETAILS DES RESULTATS

6.1 TABLEAU DE PASSAGE EXERCICE 2009

RÉCAPITULATION	ACTIVITES CONVENTIONNEES (avant retraitement)	ACTIVITES NON CONVENTIONNEES (avant retraitement)	PROJETS EUROPEENS (avant retraitement)	CONSOLIDATION	SOUS-TOTAL	FACTURATIONS INTERNES	TOTAL	EXERCICE PRÉCÉDENT
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	61 632,89	422 305,48	7 800,00	0,00	491 738,37	-171 905,00	319 833,37	489 256,62
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	25 567 398,92	0,00	0,00	0,00	25 567 398,92	0,00	25 567 398,92	24 835 501,26
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	16 909 795,04	400,00	29 883,34	0,00	16 940 078,38	-2 201 691,00	14 738 387,38	12 686 079,32
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	232 820,53	280,47	0,00	0,00	233 101,00	0,00	233 101,00	256 704,07
76-PRODUITS FINANCIERS	37 543,08	0,00	0,00	0,00	37 543,08	0,00	37 543,08	210 738,93
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 491 770,64	4 907,46	0,00	0,00	1 496 678,10	0,00	1 496 678,10	2 386 561,41
78-REPRISE DE PROVISIONS	2 532 337,08	81 106,27	17 807,57	-1 355 000,00	1 276 250,92	0,00	1 276 250,92	1 170 909,37
79-TRANSFERTS DE CHARGES	676 349,90	6 747,08	4 719,85	0,00	687 816,83	-436 568,63	251 248,20	229 783,24
TOTAL PRODUITS	47 509 648,08	515 746,76	60 210,76	-1 355 000,00	46 730 605,60	-2 810 164,63	43 920 440,97	42 265 534,22
• CHARGES								
60-ACHATS	1 000 713,74	9 011,68	0,00	0,00	1 009 725,42	0,00	1 009 725,42	947 857,23
61-SERVICES EXTERIEURS	15 321 643,75	66 751,35	3 996,51	0,00	15 392 391,61	-379 689,90	15 012 701,71	14 628 360,35
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 776 443,23	121 588,51	16 423,63	0,00	2 914 455,37	-171 905,00	2 742 550,37	2 775 995,22
63-IMPOTS ET ASSIMILES	1 472 224,52	16 474,24	138,18	0,00	1 488 836,94	0,00	1 488 836,94	1 448 845,90
64-FRAIS DE PERSONNEL	14 849 988,42	179 021,57	1 852,04	0,00	15 030 862,03	0,00	15 030 862,03	14 535 240,52
65-VIE SOCIALE	6 560 913,12	18 700,00	2 571,77	0,00	6 582 184,89	-2 258 569,73	4 323 615,16	4 184 626,44
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	105 833,15	1 500,00	2 631,75	0,00	109 964,90	0,00	109 964,90	186 912,87
68-DOTATIONS	3 924 462,23	69 111,28	0,00	-1 197 000,00	2 796 573,51	0,00	2 796 573,51	2 184 876,98
TOTAL PRODUITS	46 012 222,16	482 158,63	27 613,88	-1 197 000,00	45 324 994,67	-2 810 164,63	42 514 830,04	40 892 715,51
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	1 497 425,92	33 588,13	32 596,88	-158 000,00	1 405 610,93	0,00	1 405 610,93	1 372 818,71

Les facturations internes sont éliminées pour la présentation consolidée. Ce retraitement n'a pas d'incidence sur le résultat net.

Les écritures de consolidations avec incidences résultats se décomposent de la façon suivante :

Frais de Gestion imputés aux Centres	2 202
Publication	39
Prestations entre CPH et CADA de Créteil	57
Prestations de Formations fournies aux Centres FTDA	133
Solde ALT sur CADA	380
TOTAL	2 811 K€

Les écritures de consolidation se décomposent de la façon suivante :

annulation reprises provision travaux 2008	-99
annulation provision travaux 2009	99
retraitement des amortissements	-27
annulation des reprises de provisions pour préavis 2008	-493
annulation des provisions pour préavis 2009	468
annulation des provisions pour déficits futurs	-106
TOTAL	-158 K€

6.2 ACTIVITES CONVENTIONNEES EXERCICE 2009

RECAPITULATION	ALT RLS	CERF REGIONS	DGF	HUDA	INTEGRATION	RELOREF	OBSERVATOIRE	DISPOSITION D'ACCUEIL
• PRODUITS								
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	0,00	84,00	0,00	56 613,89	0,00	0,00	0,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	25 567 398,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	967 399,94	295 492,54	715 476,78	1 894 856,69	4 269 114,94	500 000,00	200 000,00	2 637 628,72
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	503,27	-172,83	127 002,37	12 948,27	17 598,48	228,65	0,00	31 176,53
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 360,32	42 658,18	413 817,87	44 374,95	281 571,02	71 188,92	2 189,99	270 564,83
78-REPRISE DE PROVISIONS	274 502,99	48 146,61	464 197,14	91 251,15	209 508,48	142 738,81	15 782,10	325 807,27
79-TRANSFERTS DE CHARGES	384 070,20	404,98	77 239,67	0,00	2 374,01	0,00	0,00	1 163,23
TOTAL PRODUITS	1 637 836,72	386 529,48	27 365 216,75	2 043 431,06	4 836 780,82	714 156,38	217 972,09	3 266 340,58
RECAPITULATION	ALT RLS	CERF REGIONS	DGF	HUDA	INTEGRATION	RELOREF	OBSERVATOIRE	DISPOSITION D'ACCUEIL
• CHARGES								
60-ACHATS	20 270,57	4 765,21	795 017,90	25 749,82	39 562,99	9 738,17	2 944,11	46 282,61
61-SERVICES EXTERIEURS	1 239 774,07	20 009,41	7 316 271,50	1 399 673,66	2 386 640,11	39 385,15	10 357,09	752 891,84
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	2 283,93	8 399,66	1 813 403,68	27 952,35	135 320,42	23 930,98	39 777,62	159 653,09
63-IMPOTS ET ASSIMILES	712,41	21 211,23	918 846,67	16 577,59	124 912,70	31 813,92	11 163,81	107 961,75
64-FRAIS DE PERSONNEL	7 416,42	265 555,20	9 302 368,09	178 539,18	1 264 926,03	366 941,88	121 013,36	1 068 460,07
65-VIE SOCIALE	7 102,00	20 630,97	5 507 619,78	138 274,00	209 375,79	26 948,00	10 318,00	453 419,11
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	309,90	0,00	16 529,13	34 599,53	2 287,81	0,00	0,00	34 351,84
68-DOTATIONS	340 904,57	43 269,97	714 867,37	48 506,35	418 710,23	215 398,28	22 398,10	571 216,68
TOTAL CHARGES	1 618 773,87	383 841,65	26 384 924,12	1 869 872,48	4 581 736,08	714 156,38	217 972,09	3 194 236,99
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	19 062,85	2 687,83	980 292,63	173 558,58	255 044,74	0,00	0,00	72 103,59

RECAPITULATION	SASA	URGENCE	SIEGE	TOTAL (avant retraitement)	Exercice Précédent
• PRODUITS					
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	0,00	4 935,00	61 632,89	221 084,16
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	25 567 398,92	24 835 501,26
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	2 375 301,00	852 105,43	2 202 419,00	16 909 795,04	14 494 142,23
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	23 376,05	338,14	19 821,60	232 820,53	256 704,07
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	37 543,08	37 543,08	200 738,93
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 578,78	2 453,73	336 012,05	1 491 770,64	2 483 018,13
78-REPRISE DE PROVISIONS	363 698,75	115 077,60	481 626,18	2 532 337,08	2 671 950,25
79-TRANSFERTS DE CHARGES	1 020,49	0,00	210 077,32	676 349,90	603 834,91
TOTAL PRODUITS	2 778 975,07	969 974,90	3 292 434,23	47 509 648,08	45 766 973,94
RECAPITULATION	SASA	URGENCE	SIEGE	TOTAL (avant retraitement)	Exercice Précédent
• CHARGES					
60-ACHATS	20 288,43	1 302,40	34 791,53	1 000 713,74	938 235,53
61-SERVICES EXTERIEURS	1 320 666,77	616 682,40	219 291,75	15 321 643,75	14 870 590,29
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	112 937,02	35 076,77	417 707,71	2 776 443,23	2 843 559,30
63-IMPOTS ET ASSIMILES	69 509,90	8 059,72	161 454,82	1 472 224,52	1 430 458,48
64-FRAIS DE PERSONNEL	730 102,69	72 507,02	1 472 158,48	14 849 988,42	14 352 848,66
65-VIE SOCIALE	140 269,01	46 943,51	12,95	6 560 913,12	6 086 561,33
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 795,97	0,00	6 958,97	105 833,15	284 810,35
68-DOTATIONS	379 729,58	189 403,08	980 058,02	3 924 462,23	3 345 985,52
TOTAL CHARGES	2 784 299,37	969 974,90	3 292 434,23	46 012 222,16	44 153 049,46
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	-5 324,30	0,00	0,00	1 497 425,92	1 613 924,48

Annexes

6.3 ACTIVITES NON CONVENTIONNEES EXERCICE 2009

RECAPITULATION	DÉPARTEMENT FORMATION	RECETTES PROPRES	TOTAL	EXERCICE PRÉCÉDENT
• PRODUITS				
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	344 327,50	77 977,98	422 305,48	443 272,46
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	0,00	400,00	400,00	9 000,00
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	280,47	0,00	280,47	0,00
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	10 000,00
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 907,46	0,00	4 907,46	6 543,28
78-REPRISE DE PROVISIONS	81 106,27	0,00	81 106,27	76 959,12
79-TRANSFERTS DE CHARGES	4 115,33	2 631,75	6 747,08	7 561,12
TOTAL PRODUITS	434 737,03	81 009,73	515 746,76	553 335,98
• CHARGES				
60-ACHATS	8 079,81	931,87	9 011,68	9 621,70
61-SERVICES EXTERIEURS	57 565,91	9 185,44	66 751,35	61 841,83
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	57 590,72	63 997,79	121 588,51	106 220,39
63-IMPOTS ET ASSIMILES	16 474,24	0,00	16 474,24	18 387,42
64-FRAIS DE PERSONNEL	179 021,57	0,00	179 021,57	182 391,86
65-VIE SOCIALE	18 700,00	0,00	18 700,00	14 621,25
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	1 500,00	1 500,00	2 273,41
68-DOTATIONS	69 053,03	58,25	69 111,28	94 083,89
TOTAL CHARGES	406 485,28	75 673,35	482 158,63	489 441,75
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	28 251,75	5 336,38	33 588,13	63 894,23

6.4 PROJETS EUROPEENS 2009

RECAPITULATION	FEMME Espagne	MIEUE	ASSISES MIE	TOTAL	Exercice Précédent
• PRODUITS					
70-PRODUITS/VENTES/PRESTATIONS	0,00	0,00	7 800,00	7 800,00	0,00
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS	24 772,03	5 111,31	0,00	29 883,34	42 793,18
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76-PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78-REPRISE DE PROVISIONS	17 807,57	0,00	0,00	17 807,57	0,00
79-TRANSFERTS DE CHARGES	4 719,85	0,00	0,00	4 719,85	3 146,57
TOTAL PRODUITS	47 299,45	5 111,31	7 800,00	60 210,76	45 939,75
• CHARGES					
60-ACHATS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61-SERVICES EXTERIEURS	2 725,51	1 271,00	0,00	3 996,51	22 701,29
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 415,07	3 840,31	5 168,25	16 423,63	1 315,53
63-IMPOTS ET ASSIMILES	138,18	0,00	0,00	138,18	0,00
64-FRAIS DE PERSONNEL	1 852,04	0,00	0,00	1 852,04	0,00
65-VIE SOCIALE	2 571,77	0,00	0,00	2 571,77	1 286,25
66-FRAIS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	2 631,75	2 631,75	2 829,11
68-DOTATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	17 807,57
TOTAL CHARGES	14 702,57	5 111,31	7 800,00	27 613,88	45 939,75
RESULTAT AU 31 DECEMBRE	32 596,88	0,00	0,00	32 596,88	0,00

LEXIQUE

• PRODUITS

70-DOTATION GLOBALE/VENTES/PRESTATIONS/ADHESIONS/DONS :	les abonnements, les prestations de formation, les cotisations, les publications de FTDA.
73-DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	les dotations globales de financement.
74-SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS :	les subventions, les participations des familles.
75-AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	les remboursements de sécurité sociale et prévoyance et les participations concernant les emplois aidés.
75-PRODUITS FINANCIERS :	les produits financiers des placements bancaires.
77-PRODUITS EXCEPTIONNELS :	les produits exceptionnels, les produits de cessions, les excédents affectés à la gestion.
78-REPRISE DE PROVISIONS :	les reprises d'amortissements et provisions.
79-CESSIONS INTERNES :	les transferts de charges.

• CHARGES

60-ACHATS :	les produits pharmaceutiques, les produits d'entretien, les fournitures de bureau, l'EDF-GDF, l'eau, le matériel hôtelier.
61-SOUS-TRAITANCE, SERV. EXTERIEURS :	la sous-traitance hébergement des demandeurs d'asile, les loyers, l'entretien et réparation, les contrats de maintenance, les assurances.
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS :	les honoraires, l'interpréariat, les publications, la documentation, les impressions, le déplacement du personnel, les frais de timbres et de téléphone, la cantine scolaire et le nettoyage des locaux.
63-IMPOTS ET ASSIMILES :	taxes sur les salaires, versement transport, formation professionnelle, effort construction et autres taxes.
64-FRAIS DE PERSONNEL :	rémunération du personnel et charges sociales.
65-VIE SOCIALE :	les frais de gestion, les frais de vie sociale du centre, ticket service, allocations mensuelles de subsistance
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES :	les charges exceptionnelles, la valeur nette comptable des immobilisations.
68-DOTATIONS :	les dotations aux amortissements et aux provisions, les engagements à réaliser.

ANNEXES

LISTE DES ACRONYMES

AAH	Allocation aux adultes handicapés	DNA	Dispositif national d'accueil
ACSE	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances	DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
ADEFI	Association départementale en faveur des immigrés	DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes	DRASSIF	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France
AFPS	Attestation de formation aux premiers secours	EAPN	Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
ANAEM	Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations	ETP	Equivalent temps plein
ANPE	Agence nationale pour l'emploi	FACIL	Formation d'accès à la citoyenneté et à l'intégration par la langue
API	Allocation parent isolé	FAPIL	Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement
APL	Allocation personnalisée au logement	FAQ	Frequently asked questions
APP	Ateliers pédagogiques personnalisés	FER	Fonds européen pour les réfugiés
APRF	Arrêté préfectoral de reconduite à la frontière	FJT	Foyer jeunes travailleurs
APS	Autorisation provisoire de séjour	FLE	Français langue étrangère
ARA	Allocation de retour à l'activité	FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
ARS	Agence régionale de santé	FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
ASG	Allocation sociale globale	FTM	Foyer pour les travailleurs migrants
ASI	Appui social individualisé	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
ASLL	Accompagnement social lié au logement	HAI	Hébergement pour adultes isolés
ASPA	Allocation spéciale pour les personnes âgées	HALDE	Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
ATA	Allocation temporaire d'attente	HCI	Haut Conseil à l'Intégration
AUDA	Accueil d'urgence pour demandeurs d'asile	HUDA	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	IRSA	Institut interrégional pour la santé
BTP	Bâtiment travaux publics	ITF	Interdiction du territoire français
CADA	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile	METIS	Mixité et équilibre des territoires pour l'intégration socioprofessionnelle des nouveaux arrivants
CAF	Caisses d'allocations familiales	MST	Maladie sexuellement transmissible
CAFDA	Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile	OFPRA	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CAI	Contrat accueil et intégration	OFII	Office français de l'immigration et de l'intégration
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage	OQTF	Obligation de quitter le territoire français
CCAS	Centre communal d'action sociale	PAI	Projet d'accompagnement individualisé
CDD	Contrat à durée déterminée	PARA	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
CDI	Contrat à durée indéterminée	PASS	Permanence d'accès aux soins de santé
CERF	Conseil emploi réfugiés formation	PAUF	Plan annuel d'utilisation des fonds
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale	PGAA	Programme global d'animation et d'autonomisation
CIDFF	Centre d'information du droit des femmes et des familles	PIAF	Point d'insertion par l'accueil et la formation
CLA	Commission locale d'admission	PIJA	Pôle insertion pour jeunes allophones
CLAP	Comité de liaison des acteurs de promotion	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
CMU	Couverture médicale universelle	PMI	Protection maternelle et infantile
CNA	Commission nationale d'admission	PRAPS	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales	PRE	Programme de réussite éducative
CNDA	Commission nationale du droit d'asile	PRIM	Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la mobilité géographique
CODES	Comité départemental d'éducation pour la santé	PS	Protection subsidiaire
COLOR	Coopération logement réfugiés	RDC	République démocratique du Congo
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RELOREF	Rechercher un logement pour les réfugiés
CPH	Centre provisoire d'hébergement	RIVP	Régie immobilière de la Ville de Paris
CRA	Centre de rétention administrative	RMI	Revenu minimum d'insertion
CRA	Commission régionale d'admission	RSA	Revenu de solidarité active
CROSMS	Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale	UNPI	Union nationale de la propriété immobilière
DALF	Diplôme approfondi de langue française		
DALO	Droit opposable au logement		
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales		
DELF	Diplôme étude en langue française		
DIACT	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires		
DIRE	Dispositif information et de ressources pour les étrangers		



BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je choisis de soutenir* France terre d'asile en adhérant ou en renouvelant mon adhésion :

- 150,00 € (membres bienfaiteurs)
- 100,00 € (personnes morales)
- 50,00 € (membre actif)
- 15,00 € (chômeurs/étudiants)
- Adhésion gratuite réservée aux bénévoles de l'association

- Je fais un don du montant de mon choix de.....€

Je recevrai avec **un reçu fiscal, La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an) et **la newsletter mensuelle** par mail.

*La déduction fiscale :

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général.

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt sur le revenu de 66 %** du montant de votre adhésion dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

Je choisis de compléter mon adhésion en m'abonnant aux autres publications de France terre d'asile : la revue *ProAsile* (2 numéros par an) et les *Cahiers du social* (3 numéros par an)

- 15,00 €
- 5,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

Je règle la somme totale de.....€

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile ; Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'adhésion et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



- DON - BULLETIN DE SOUTIEN REGULIER

Organisme :
Nom :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :

Prénom :
Ville :
E-mail :

Je m'engage à soutenir régulièrement France terre d'asile en choisissant le prélèvement automatique mensuel:

- 10,00 € par mois (soit 3,4 € après déduction fiscale*)
- 15,00 € par mois (soit 5,1 € après déduction fiscale*)
- 20,00 € par mois (soit 6,8 € après déduction fiscale*)
- 25,00 € par mois (soit 8,5 € après déduction fiscale*)
- 30,00 € par mois (soit 10,2 € après déduction fiscale*)
- 35,00 € par mois (soit 11,9 € après déduction fiscale*)
- Autre :€ par mois

Je recevrai avec un reçu fiscal, la Lettre de l'observatoire (6 numéros par an) et la newsletter mensuelle par mail.

*La déduction fiscale :

France terre d'asile est une organisation reconnue d'intérêt général. Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable (s'il excède 20 %, un report est possible sur les cinq années suivantes).

- AUTORISATION DE PRELEVEMENT -

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, les prélèvements correspondant au montant de mon soutien régulier à France terre d'asile. Je pourrai les faire suspendre sur simple demande de ma part.

Nom, prénom et adresse du débiteur				Nom et adresse du créancier	
Nom, prénom et adresse :				France terre d'asile 24, rue Marc Seguin 75018 PARIS	
Compte à débiter				Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter	
Codes RIB				Nom et adresse de votre banque :	
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé		

Date et signature :

Merci de renvoyer les deux parties de cet imprimé à France terre d'asile, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Épargne (R.I.C.E.) à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

www.france-terre-asile.org

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99, ou par mail à infos@france-terre-asile.org



BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Organisme :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Prénom :

Ville :

E-mail :

Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement aux publications de France terre d'asile :

- 50,00 €
- 15,00 € (bénévoles/chômeurs/étudiants)

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par virement sur le compte France terre d'asile : Crédit Coopératif-42559 00008 21020423408 88

📧 Je recevrai **La Lettre de l'observatoire** (6 numéros par an), la revue **ProAsile** (2 numéros par an), les **Cahiers du social** (3 numéros par an) et la **newsletter électronique** (mensuelle).



Date et signature

Merci de compléter ce bulletin d'abonnement et de le retourner avec votre règlement à :

France terre d'asile - Secrétariat administratif général
24 rue Marc Seguin - 75018 Paris

Pour toute information, contactez-nous par téléphone au 01.53.04.39.99,
ou par mail à infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org



Cahier du social n°16, "Guide juridique de prise en charge des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile"

Suite au succès remporté par ses deux précédentes éditions, le *Guide juridique de prise en charge des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile* est réédité et entièrement mis à jour notamment concernant les dernières lois relatives à l'immigration et de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Dans un contexte administratif et juridique complexe et changeant, cet ouvrage constitue un outil technique destiné aux acteurs associatifs et aux personnels des services sociaux confrontés aux difficultés de la prise en charge des mineurs isolés étrangers.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°21, « Guide de la demande d'asile à l'usage des travailleurs sociaux-2009 », août 2009, 3e édition

Les acteurs de l'hébergement et de l'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés sont confrontés à une certaine pénurie de moyens et à une évidente confusion des dispositifs d'hébergement d'urgence. France terre d'asile propose donc ce guide pratique de la demande d'asile à l'usage des travailleurs sociaux, retraçant les principales étapes de la demande d'asile, suivi d'un répertoire de l'urgence sociale en Ile-de-France.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°22, « Comment évaluer les politiques d'intégration en Europe ? », septembre 2009

Alors que les capacités d'intégration des migrants font l'objet d'un contrôle de plus en plus fréquent, l'Union européenne prévoit l'établissement d'indicateurs de mesure de l'efficacité des politiques d'intégration des Etats membres. Cette étude propose un état des lieux de l'utilisation d'indicateurs en matière d'intégration et s'interroge sur la pertinence et les limites de cet exercice.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°24, « Répertoire national des actions en faveur de l'intégration des réfugiés », décembre 2009

Cet outil, réalisé par l'Observatoire de l'intégration des réfugiés, recense les actions existantes en matière d'intégration des réfugiés et les présente de manière synthétique, à l'usage de tous les organisations concernées par la question. Ce répertoire, effectué avec la coopération de l'ensemble des acteurs français de l'asile et de l'insertion, se veut un outil de partage et de valorisation des initiatives, qui puisse servir de base à la réflexion, à l'échange et peut-être à l'élaboration de nouveaux projets.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social n°25, « Quel avenir pour les irakiens en France ? », février 2010

Depuis le printemps 2008, la France accueille des ressortissants irakiens en provenance d'Irak ou de pays limitrophes dans le cadre d'une opération spéciale. Ce programme, qui devrait concerner plus de 1 200 personnes, mobilise l'ensemble des acteurs de l'asile. Cette étude, réalisée par l'Observatoire de l'intégration des réfugiés de France terre d'asile, propose un portrait des réfugiés irakiens d'après leurs caractéristiques sociodémographiques afin d'identifier leurs perspectives d'intégration en France. L'étude restitue également le ressenti des réfugiés vis-à-vis de leur situation actuelle et donne la parole aux structures d'hébergement qui les ont accueillis. Ce cahier du social s'efforce d'identifier les enseignements à tirer pour les futures opérations de réinstallation de la France.

1 exemplaire 7 €, 5 exemplaires 30 €, 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus

146

POUR COMMANDER

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville Tél

Je souhaite commander les numéros suivants des Cahiers du social

Je règle la somme de €

- Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France terre d'asile
- Par prélèvement sur mon compte
- Par virement sur le compte FTDA : Crédit Coopératif- 42559 00008 21020423408 88

Date : Signature :



24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS
Tél.: 01 53 04 39 99
www.france-terre-asile.org